



HAL
open science

Pouvoir(s), conflits et recompositions sociopolitiques : L'exemple du couloir rhodanien (1750-1820)

Nicolas Soulas

► **To cite this version:**

Nicolas Soulas. Pouvoir(s), conflits et recompositions sociopolitiques : L'exemple du couloir rhodanien (1750-1820). Histoire. Université d'Avignon, 2017. Français. NNT : 2017AVIG1177 . tel-02314620v3

HAL Id: tel-02314620

<https://theses.hal.science/tel-02314620v3>

Submitted on 14 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université d'Avignon et des pays de Vaucluse
École doctorale ED- 537 culture et patrimoine
Laboratoire d'histoire HEMOC Centre Norbert Elias

Thèse pour obtenir le grade de : **docteur de l'université d'Avignon
et des pays de Vaucluse**

discipline : **Histoire**

soutenance prévue le : **11 octobre 2017**

Nicolas Soulas

Pouvoir(s), conflits et recompositions sociopolitiques.
L'exemple du couloir rhodanien (1750-1820)

Volume 2 : État des sources - bibliographie - Annexes

Directeur de thèse :

M. Stéphane Durand professeur à l'université d'Avignon
et des pays de Vaucluse

Jury

M. Michel Biard professeur à l'université de Rouen

M. Stéphane Durand professeur à l'université d'Avignon
et des pays de Vaucluse

M. Elie Pélaquier directeur de recherche CNRS émérite

Mme Natalie Petiteau professeur à l'université d'Avignon
et des pays de Vaucluse

Mme Valérie Sottocasa professeur à l'université Toulouse II

État des sources

I Archives nationales

Série AF : archives du pouvoir exécutif

- **Sous-série AF^{II} : Conseil exécutif provisoire et Convention, Comité de salut public :**
 - AF^{II} 59 : Troubles et missions des représentants dans les départements (1793-frimaire an IV).
 - AF^{II} 103 : Mission Borie dans le Gard (an II).

- **Sous-série AF^{IV} : secrétairerie d'État impériale :**
 - AF^{IV} 1126 : conscription

Série BB : ministère de la justice

- **Sous-série BB³ : justice, affaires criminelles :**
 - BB³ 152 : Bouches-du-Rhône (1815-1816).
 - BB³ 153 : Drôme (1815-1816).
 - BB³ 154 : Gard (1815-1816).
 - BB³ 163 : Vaucluse (1815-1816).

- **Sous-série BB¹⁸ : correspondance générale de la division criminelle :**
 - BB¹⁸ 20 : délits relatifs à la conscription, Drôme.
 - BB¹⁸ 24-25 : délits relatifs à la conscription, Gard.
 - BB¹⁸ 81 : délits relatifs à la conscription, Vaucluse.
 - BB¹⁸ 174, 177 : affaires criminelles, département des Bouches-du-Rhône. (an III-an IV).
 - BB¹⁸ 277, 279 : affaires criminelles, département de la Drôme (an III-an IV).
 - BB¹⁸ 316- 327 : affaires criminelles, département du Gard (an III-1816).
 - BB¹⁸ 888-899 : affaires criminelles, département du Vaucluse (an III-an VIII).
 - BB¹⁸ 994-999 : affaires criminelles, département de l'Isère (an III- an VIII).

Série C : Assemblées nationales

- C 461-C 465 : lettres et pétitions adressées au Conseil des Anciens (an VII-VIII).
- C 685-C 686 : adresses de félicitations sur les journées des 28-30 prairial, envoyées aux deux conseils par les administrations municipales. Messidor-thermidor an VII.

Série D : missions des représentants du peuple et comités des Assemblées de la Révolution

Sous-série D^{III} : Comité de législation :

- D^{III} 344 : dénonciations contre les députés Goupilleau (de Montaigu) et Albitte (an III).
- D^{III} 354-355 : dénonciations contre Maignet (an II-III).
- D^{III} 356-357 : dénonciations contre Fréron (an II-III).

Sous-série D^{XIV} : Comité des droits féodaux :

- D^{XIV} 1 : Ardèche (1789-1790).
- D^{XIV} 2 : Bouches-du-Rhône (1789-1790).
- D^{XIV} 3 : Drôme (1789-1790).
- D^{XIV} 4 : Gard, Isère (1789-1790).
- D^{XIV} 11 : Vaucluse (1789-1790).

Sous-série D XXIX : Comité des rapports :

- D^{XXIX} 2 : Ariège à Bouches-du-Rhône (1789-1791).
- D^{XXIX} 3 : Drôme à Haute-Garonne (1789-1791).
- D^{XXIX} 19 : Bagnols (1789-1791).
- D^{XXIX} 20 : Beaucaire (1789-1791).
- D^{XXIX} 34 : Courthézon (1790).
- D^{XXIX} 57 : Mondragon (1789-1790).
- D^{XXIX} 60 : Orange (1790).
- D^{XXIX} 65 : Pierrelatte (1790).
- D^{XXIX} 66 : Pont-Saint-Esprit (1789-1791).
- D^{XXIX} 68 : Roquemaure (1790).
- D^{XXIX} 72 : Saint-Vallier (1789-1791).
- D^{XXIX} 78 : Tarascon (1790).
- D^{XXIX} 81 : Valence (1789-1790).
- D^{XXIX} 83 : Vienne (1789-1791).

- **Sous-série D^{XXIX bis} : Comité de recherche :**

- D^{XXIX bis} 1 : Dauphiné, Languedoc (été 1789).

- **Sous-série D^{XLII} : Comité de salut public :**

- D^{XLII} 4 : Gironde, fédérés de 1793 et affaires de Toulon.

Série F : versement des ministères et des administrations qui en dépendent

- **Sous-série F¹ : ministère de l'intérieur, administration générale :**

- F^{1a} 554 : personnel municipal proposé pour être nommé pendant les Cent-Jours, Drôme-Isère.
- F^{1b1} 107 : personnel municipal : commissaires du Directoire exécutif Ardèche (an VI-VIII).
- F^{1b1} 109 : personnel municipal : commissaires du Directoire exécutif Drôme (an VI-VIII).
- F^{1b1} 111 : personnel municipal : commissaires du Directoire exécutif Isère (an VI-VIII).
- F^{1b1} 117 : personnel municipal : commissaires du Directoire exécutif Vaucluse (an VI-VIII).
- F^{1b2} Ardèche 1 : 1790-an VIII.
- F^{1b2} Ardèche 2 : an IX-1816.
- F^{1b2} Ardèche 7 : personnel municipal Bourg-Saint-Andéol.
- F^{1b2} Bouches-du-Rhône1 : 1790-an VIII.
- F^{1b2} Bouches-du-Rhône 4 : 1816-1821.
- F^{1b2} Bouches-du-Rhône 31 : Tarascon 1792-1858.
- F^{1b2} Drôme 1 : 1790-an VI.
- F^{1b2} Drôme 2 : an VIII-an XIII.
- F^{1b2} Drôme 4 : 1814-1820.
- F^{1b2} Drôme 9 : Donzère, Etoile.
- F^{1b2} Drôme 11 : Montélimar.
- F^{1b2} Drôme 14 : Saint-Paul-Trois-Châteaux.
- F^{1b2} Drôme 16 : Valence.
- F^{1b2} Gard 4 : 1815-1825.
- F^{1b2} Gard 8 : Bagnols.
- F^{1b2} Gard 9 : Beaucaire.
- F^{1b2} Gard 16 : Pont-Saint-Esprit.
- F^{1b2} Gard 19 : Saint-Laurent-des-Arbres.
- F^{1b2} Gard 22 : Villeneuve-lez-Avignon.
- F^{1b2} Isère 1 : 1790-an VI.
- F^{1b2} Isère 4 : 1814-1818.

- F^{1b2} Isère 18 : Vienne.
- F^{1b2} Vaucluse 1 : 1792-an V.
- F^{1b2} Vaucluse 5 : 1815-1820.
- F^{1b2} Vaucluse 14 : personnel municipal Bollène.
- F^{1b2} Vaucluse 18 : Courthézon.
- F^{1b2} Vaucluse 19 : Lapalud.
- F^{1b2} Vaucluse 21 : Orange.
- F^{1cIII} Ardèche 1 : élections, 1790-an V.
- F^{1cIII} Ardèche 2 : élections, an VII-XIII.
- F^{1cIII} Bouches-du-Rhône 1 : élections, 1790-an VII.
- F^{1cIII} Bouches-du-Rhône 7 : comptes rendus administratifs an III-1870.
- F^{1cIII} Drôme 2 : élections, 1790-an XI.
- F^{1cIII} Gard 1 : élections, 1790-an VI.
- F^{1cIII} Gard 2 : élections, an VII- an XII.
- F^{1cIII} Isère 1 : élections, 1790-an X.
- F^{1cIII} Vaucluse 1 : élections, an III-IX.
- F^{1cIII} Vaucluse 5 : comptes rendus administratifs, an II-an X.

- **Sous-série F⁷ : police générale :**

Il n'a pas été possible de consulter l'intégralité de la sous-série F⁷. Nous avons procédé par sondages. Globalement, les dossiers se sont relevés plus décevants et plus incomplets que la série BB⁸, incontournable pour une étude des conflits politiques provinciaux.

- F⁷ 3284 : détenus par mesure de haute police et prison d'état (Drôme à Eure-et-Loir an II-an III).
- F⁷ 3308 : dossier des prisons (Vaucluse à Zuyderzee, 1793-1813).
- F⁷ 3784-3786 : bulletins quotidiens de la police : octobre 1814-décembre 1815.
- F⁷ 4278 : listes des abonnés au *Tribun du peuple*, notes et rapports de police, acte d'accusation (an II- an V).
- F⁷ 4436¹-4436² : documents remis à la Commission des 21 (1793-an III).
- F⁷ 4458 : arrestations, détentions et mises en liberté : Doubs à Eure (1792-an IV).
- F⁷ 4459 : arrestations, détentions et mises en liberté : Eure-et-Loir à Gard (1792-an IV).
- F⁷ 6870: troubles dans le département du Gard (1818).
- F⁷ 6871: troubles dans le département du Gard (1818-1822), Tarascon (1815-1819).
- F⁷ 7090 : troubles à Beaucaire, Bagnols, Arles (an IV).
- F⁷ 7091 : troubles à Donzère, Saint-Paul-Trois-Châteaux (an IV).
- F⁷ 7098 : troubles à Pont-Saint-Esprit (an IV).
- F⁷ 7099 : troubles à Roquemaure, Bagnols (an IV).
- F⁷ 7118 : troubles à Vienne (an IV).
- F⁷ 7121 : troubles à Roquemaure (an IV).
- F⁷ 7125 : troubles à Caderousse (an IV).
- F⁷ 7138 : troubles à Beaucaire, Orange, situation du département du Gard (an IV).

- F⁷ 7144 : situation du Tricastin (an IV).
- F⁷ 7150 : mauvais esprit dans le département de la Drôme (an IV).
- F⁷ 7163 : troubles à Donzère, Valence (an IV).
- F⁷ 7174 : troubles à Valence (an IV).
- F⁷ 7182 : troubles à Pierrelatte (an IV).
- F⁷ 7187 : rapports sur le Midi (an IV-V).
- F⁷ 7225 : troubles à Valence (an V).
- F⁷ 7287 : troubles à Orange (an V-VI).
- F⁷ 7259 : troubles à Valence (an V).
- F⁷ 7308 : troubles à Étoile (an VI).
- F⁷ 7411 : situation du département du Vaucluse (an VI), situation du département du Gard (an VI-VII).
- F⁷ 7481 : assassinats de patriotes dans les Bouches-du-Rhône (an VI).
- F⁷ 7487 : troubles dans le département des Bouches-du-Rhône (an VII).
- F⁷ 7518 : troubles dans le département du Gard (an VII-VIII).
- F⁷ 7573 : situation du département de l'Isère (an VII).
- F⁷ 8403 : Rapports faits au ministre par les diverses autorités locales : préfets, commissaires de police, généraux (v. an X-v. 1814), Ardèche.
- F⁷ 8410-8417 : Rapports faits au ministre par les diverses autorités locales : préfets, commissaires de police, généraux (v. an X-v. 1814), Bouches-du-Rhône.
- F⁷ 8428-8430 : Rapports faits au ministre par les diverses autorités locales : préfets, commissaires de police, généraux (v. an X-v. 1814), Drôme.
- F⁷ 8431-8432 : Rapports faits au ministre par les diverses autorités locales : préfets, commissaires de police, généraux (v. an X-v. 1814), Gard.
- F⁷ 8452 : Rapports faits au ministre par les diverses autorités locales : préfets, commissaires de police, généraux (v. an X-v. 1814), Isère.
- F⁷ 8501-8503 : Rapports faits au ministre par les diverses autorités locales : préfets, commissaires de police, généraux (v. an X-v. 1814), Vaucluse.
- F⁷ 9632 : situation des départements, Ardèche (1815-1830).
- F⁷ 9636 : situation des départements, Bouches-du-Rhône (1815-1818).
- F⁷ 9637 : situation des départements, Bouches-du-Rhône (1816-1830).
- F⁷ 9653 : situation des départements, Drôme (1815-1823).
- F⁷ 9657 : situation des départements, Gard (1815-1819).
- F⁷ 9667 : situation des départements, Isère (1815-1824).
- F⁷ 9709 : situation des départements, Vaucluse (1815-1830).

Série T : papiers privés tombés dans le domaine public :

- T⁵²⁸ : papiers Claude Payan, 1794.

Série W : juridictions extraordinaires :

- W⁴⁹ : procédure contre Salamon (Montélimar), Job Aymé (Montélimar) et Caudeiron (Saint-Paul-Trois-Châteaux), an II.

- W⁵⁰ : procédure contre Job Aymé (Montélimar), an II-III.
- W⁴⁷⁰ : procédure contre Joseph Paul Audiffret (Saint-Paul-Trois-Châteaux), an II-III.

II Archives départementales

Archives départementales de l'Ardèche

Série B (cours et juridictions) :

- 25 B 1 : syndicat de Bourg-Saint-Andéol, 1788.

Série E-dépôt (archives communales déposées aux archives départementales) :

- E-dépôt 111 (archives municipales de Beauchastel) :

- E dépôt 117 BB 2 : délibérations municipales, 1717-1763.
- E dépôt 117 BB 3 : délibérations municipales ; 1764-1792.
- E dépôt 117 BB 4 : élections États-Généraux, 1788-1790.
- E dépôt 117 1 D 1 : délibérations municipales, 1790-1808.

- E-dépôt 45 (archives municipales de Saint-Marcel-d'Ardèche) :

- E dépôt 45 BB 15 : délibérations municipales, 1750-1762.
- E dépôt 45 BB 16 : délibérations municipales, 1762-1769.
- E dépôt 45 BB 17 : délibérations municipales, 1769-1784.
- E dépôt 45 BB 18 : délibérations municipales, 1784-1790.
- E dépôt 45 1 D 1 : délibérations municipales, 1790-1793.
- E dépôt 45 1 D 2 : délibérations municipales, 1793-floréal an II.
- E dépôt 45 1 D 3 : délibérations municipales, floréal an II-1812.
- E dépôt 45 1 D 4 : délibérations municipales, 1812-1818.
- E dépôt 45 K 8 : personnel communal (1800-1900).
- E dépôt 45 L 5 : varia Révolution, 1792.

Série L (administrations et tribunaux de la période révolutionnaire) :

- L 104 : procès-verbaux de la Commission des départements de la ci-devant province de Languedoc, 18 avril- 17 septembre 1790.
- L 105 : idem, 18 septembre 1790-11 mars 1791.
- L 108 : procès-verbaux des séances du conseil général d'administration, 29 juillet-1^{er} décembre 1792.
- L 109 : procès-verbaux des séances du conseil général d'administration, 2 décembre 1792-5 janvier 1793.

- L 110 : procès-verbaux des séances du conseil général d'administration, 8 avril 1793-4 août 1793.
- L 111 : procès-verbaux des séances du conseil général d'administration, 30 brumaire an II- 3 nivôse an II.
- L 112 : procès-verbaux de l'assemblée extraordinaire, 23 mai- 1^{er} juillet 1793.
- L 113 : procès-verbaux des séances de l'assemblée générale du département de l'Ardèche, 4 janvier-14 février 1791.
- L 114 : procès-verbaux des séances de l'assemblée générale du département de l'Ardèche, 14 novembre-14 décembre 1791.
- L 117 : copie des procès-verbaux des assemblées administratives du département de l'Ardèche : 1791-an II.
- L 118 : procès-verbaux du directoire de département de l'Ardèche, 17 juillet-23 septembre 1790.
- L 119 : procès-verbaux du directoire de département de l'Ardèche, 23 septembre-31 décembre 1790.
- L 120 : procès-verbaux du directoire de département de l'Ardèche, 1^{er} janvier-30 juin 1791.
- L 121: procès-verbaux du directoire de département de l'Ardèche, 1^{er} juillet-24 septembre 1791.
- L 122 : procès-verbaux du directoire de département de l'Ardèche, 25 septembre-31 décembre 1791.
- L 123 : procès-verbaux du directoire de département de l'Ardèche, 1^{er} janvier- 16 mars 1792.
- L 124 : procès-verbaux du directoire de département de l'Ardèche, 17 mars-30 juin 1792.
- L 125 : procès-verbaux du directoire de département de l'Ardèche, 1^{er} juillet- 1^{er} décembre 1792.
- L 126 : procès-verbaux du directoire de département de l'Ardèche, 2 décembre 1792-30 avril 1793.
- L 127 : procès-verbaux du directoire de département de l'Ardèche, 1^{er} mai 1793-7 septembre 1793.
- L 128 : procès-verbaux du directoire de département de l'Ardèche, 8 septembre 1793-3 nivôse an II.
- L 129 : procès-verbaux des séances de l'administration du département de l'Ardèche, 5 nivôse an II-15 germinal an II.
- L 130 : procès-verbaux des séances de l'administration du département de l'Ardèche, 16 germinal an II-26 prairial an II.
- L 131 : procès-verbaux des séances de l'administration du département de l'Ardèche, 27 prairial-30 thermidor an II.
- L 132 : procès-verbaux des séances de l'administration du département de l'Ardèche, 1^{er} fructidor an II-29 vendémiaire an III.
- L 133 : procès-verbaux des séances de l'administration du département de l'Ardèche, 1^{er} brumaire-26 frimaire an III.

- L 134 : procès-verbaux des séances de l'administration du département de l'Ardèche, 2 nivôse an III-7 floréal an III.
- L 135 : procès-verbaux des séances de l'administration du département de l'Ardèche, 8 floréal an III-30 messidor an III.
- L 136 : procès-verbaux des séances de l'administration du département de l'Ardèche, 1^{er} thermidor an III-28 vendémiaire an IV.
- L 137 : procès-verbaux des séances de l'administration du département de l'Ardèche, 29 vendémiaire an IV-21 floréal an IV.
- L 138 : procès-verbaux des séances de l'administration du département de l'Ardèche, 22 floréal an IV-5 complémentaire an IV.
- L 139 : procès-verbaux des séances de l'administration du département de l'Ardèche, 2 vendémiaire an V-27 ventôse an V.
- L 140 : procès-verbaux des séances de l'administration du département de l'Ardèche, 28 ventôse an V-15 vendémiaire an VI.
- L 141 : procès-verbaux des séances de l'administration du département de l'Ardèche, 15 vendémiaire an VI-29 nivôse an VI.
- L 142 : procès-verbaux des séances de l'administration du département de l'Ardèche, 1^{er} pluviôse an VI-23 floréal an VI.
- L 143 : procès-verbaux des séances de l'administration du département de l'Ardèche, 24 floréal an VI-29 messidor an VI.
- L 144 : procès-verbaux des séances de l'administration du département de l'Ardèche, 1^{er} thermidor an VI-5 complémentaire an VI.
- L 145 : procès-verbaux des séances de l'administration du département de l'Ardèche, 1^{er} vendémiaire an VII-3 frimaire an VII.
- L 146 : procès-verbaux des séances de l'administration du département de l'Ardèche, 4 frimaire an VII-9 ventôse an VII.
- L 147 : procès-verbaux des séances de l'administration du département de l'Ardèche, 11 ventôse an VII-6 prairial an VII.
- L 148 : procès-verbaux des séances de l'administration du département de l'Ardèche, 7 prairial an VII-29 thermidor an VII.
- L 149 : procès-verbaux des séances de l'administration du département de l'Ardèche, 1^{er} fructidor an VII-30 frimaire an VIII.
- L 150 : procès-verbaux des séances de l'administration du département de l'Ardèche, 1^{er} nivôse-16 prairial an VIII.
- L 151 : table des matières des procès-verbaux des séances de l'administration centrale du département, 29 vendémiaire an IV-30 frimaire an VIII.
- L 267 : assemblées électorales, 1790-an VII.
- L 269 : procès-verbaux des assemblées primaires, an VI.
- L 270 : procès-verbaux des assemblées primaires, an VII.
- L 271 : procès-verbaux d'assemblée extraordinaire du département 1793.
- L 305 : arrestation du roi à Varennes, juin 1791.
- L 317 : troubles survenus dans le département de l'Ardèche, 13 septembre 1790- 18 avril 1792.

- L 318 : troubles survenus dans le département de l'Ardèche, 25 février 1792- 1^{er} août 1792.
- L 319: troubles survenus dans les départements de l'Ardèche et de la Lozère, 1793.
- L 320 : rassemblements royalistes et troubles de l'an IV, 29 nivôse-14 thermidor an IV.
- L 321 : arrestations, détentions, mises en liberté des suspects politiques, an II-an V.
- L 552 : troubles liés au culte, an III-an VI.
- L 570 : procès-verbaux du conseil d'administration du district du Coiron, 1790-1791.
- L 627 : tableau des autorités constituées, 1791-an III.
- L 628 : procès-verbaux des nominations d'agents nationaux, an II.
- L 629 : procès-verbaux d'installation des nouvelles municipalités installées par les représentants Serre et Jean Debry, an III.
- L 630 : procès-verbaux d'élection des électeurs, 1790-1791.
- L 631 : procès-verbaux d'élection des administrateurs et des juges, 1790-1792.
- L 632 : procès-verbaux d'élection, an VI-an VII.
- L 633 : mesures de sûreté générale, an II-an III.
- L 634 : détenus et suspects, 1792-an III.
- L 637 : troubles à Baix, Bourg-Saint-Andéol et à Saint-Remèze, 1791-an V.
- L 732 : plaintes portées par la municipalité de Saint-Martin-d'Ardèche contre son curé, 1791-1792.
- L 736 : procès-verbaux des séances du conseil général d'administration du district du Mézenc, 29 octobre 1790-18 décembre 1792.
- L 737 : extraits, 1791-1793.
- L 788 : liste des citoyens actifs et électeurs, 1790-1791.
- L 789 : procès-verbaux d'élection pour la nomination des électeurs, 1790.
- L 790 : procès-verbaux d'assemblées électorales pour la nomination des corps administratifs et des députés à la Convention nationale, 1790-1792.
- L 850 : élection et traitement des juges de paix, 1790-1793.
- L 977 : correspondance du Procureur général du district d'Annonay, 29 juin 1790- 12 août 1791.
- L 978 : procès-verbaux de délibérations du district d'Annonay, 5 juillet-28 novembre 1790 (après cette date, le district d'Annonay est fondu dans celui du Mézenc).
- L 1002 : police de la sûreté du canton de Bourg-Saint-Andéol, 1792-an II.
- L 1084 : délibérations du comité de surveillance de Bourg-Saint-Andéol, 17 septembre 1793-17 fructidor an II.
- L 1086 : opérations du comité de surveillance de Bourg-Saint-Andéol, 6 pluviôse-29 thermidor an II.
- L 1087 : renseignements sur les détenus dans la maison d'arrêt de Bourg-Saint-Andéol, 22 messidor-5 fructidor an II.
- L 1088 : pétitions des personnes déclarées suspectes par le comité de surveillance de Bourg-Saint-Andéol, an II.
- L 1089 : mandats d'arrêts décernés contre les suspects par le comité de surveillance de Bourg-Saint-Andéol, an II.

- L 1144 : délibération du comité de surveillance de Saint-Marcel-d'Ardèche, 21 brumaire an II-5 complémentaire an II.
- L 1146 : délibération du comité de surveillance de Saint-Marcel-d'Ardèche, procédures contre les suspects, an II.
- L 1132 : enquête sur la destruction de l'arbre de la liberté de Rochemaure, an II.
- L 1169 : mandats d'arrêt contre les suspects, Tournon, an II.
- L 1792 : troubles et meurtres à Saint-Laurent-des-Arbres, 1791-1792.
- L 1460 : supplément district du Coiron, canton de Saint-Marcel-d'Ardèche, an II.

Série M (administration générale et économie) :

- **Sous-série 1 M (administration générale du département) :**

- 1 M 290 : rapports des préfets, an X-1814.
- 1 M 295 : troubles durant les Cent-Jours, 1815.
- 1 M 296 : premier et second retours du roi, épuration et surveillance des administrations, 1814-1818.
- 1 M 297 : troubles à l'ordre public, 1814-1824.

- **Sous-série 3 M (plébiscites et élections) :**

- 3 M 44 : tableaux des conseillers municipaux, an VIII-an IX.
- 3 M 45 : idem listes et tableaux, an VIII-1814.
- 3 M 46 : nominations des maires et des adjoints, an X-1814.
- 3 M 47 : liste et tableaux renseignés, an VIII-1814.
- 3 M 83 : plaintes, enquêtes, correspondances, an XIII-1815.
- 3 M 84 : nominations, démissions, suspensions, révocations : arrêtés, listes, correspondance (maire et adjoints), 1815-1821.
- 3 M 85 : nominations, démissions, suspensions, révocations : arrêtés, listes, correspondance (maire et adjoints), 1815-1816.
- 3 M 86 : nominations, démissions, suspensions, révocations : arrêtés, listes, correspondance (maire et adjoints), 1816-1818.
- 3 M 87 : nominations, démissions, suspensions, révocations : arrêtés, listes, correspondance (maire et adjoints), 1819-1820.

Archives départementales des Bouches-du-Rhône

Série L (administrations et tribunaux de la période révolutionnaire) :

- L 37 : délibérations du conseil général du département des Bouches-du-Rhône, 1790.
- L 38 : délibérations du conseil général du département des Bouches-du-Rhône, 1790.
- L 39 : délibérations du conseil général du département des Bouches-du-Rhône, 1791.
- L 40 : délibérations du conseil général du département des Bouches-du-Rhône, 1792.
- L 41 : délibérations du conseil général du département des Bouches-du-Rhône, 1791.
- L 42 : délibérations extraordinaires de la Commission des neuf, 1792.
- L 43 : délibérations du conseil général du département des Bouches-du-Rhône, 1792.
- L 44 : délibérations du conseil général du département des Bouches-du-Rhône, 1792.
- L 45 : délibérations du conseil général du département des Bouches-du-Rhône, 1793.
- L 46 : délibérations du conseil général du département des Bouches-du-Rhône, 1793.
- L 47 : délibérations du conseil général du département des Bouches-du-Rhône, 1793-an II.
- L 49 : procès-verbaux des séances du directoire du département des Bouches-du-Rhône, juillet-novembre 1790.
- L 49 bis : arrêtés du directoire du département des Bouches-du-Rhône, affaires communales, 23 octobre-18 décembre 1790.
- L 63 : arrêtés du directoire du département des Bouches-du-Rhône, question de police et affaires municipales, 1792.
- L 68-L 70: arrêtés du directoire du département des Bouches-du-Rhône, question de police et élections, 1792.
- L 75-L 76 : arrêtés du directoire du département des Bouches-du-Rhône, question de police et affaires municipales, 1793.
- L 82-89 : délibérations du directoire du département des Bouches-du-Rhône, an II-an VIII.
- L 264 : personnel du département des Bouches-du-Rhône, 1791-an VIII.
- L 265 : assemblées primaires du canton de Tarascon, 1790-an VII.
- L 266 : assemblées primaires du canton d'Arles, 1790-an VII.
- L 277 : assemblées primaires départementales, 1790-1791.
- L 278 : assemblées primaires départementales, 1792-1793.
- L 279 : assemblées primaires départementales, an II-an VII.
- L 280 : assemblées primaires cantonales, 1790-1792.
- L 281 : personnel municipal, Arles, 1790-an VII.
- L 282 : personnel municipal, Tarascon, 1791-an VII.
- L 283 : destitution et nomination du personnel municipal, 1790-an VIII.
- L 287 : police générale, 1789-an VII.
- L 289-L 291 : troubles d'Arles, 1790-an VII.
- L 299 : troubles de Tarascon, 1790-an VII.
- L 301-L 302 : événements du Comtat, 1790-1792.
- L 303-L 314 : liste des patriotes en fuite ou victimes du « Fédéralisme » (classement par ordre alphabétique), 1793-an IV.

- L 365 : varia sociétés politique du département, 1791-an II.
- L 380 : rattachement d'Orange et d'une partie du Comtat au département des Bouches-du-Rhône, 1790-1793.
- L 508 bis : affaires de Mondragon, 1792-1793.
- L 879 : délibérations du directoire de district d'Arles, novembre 1790-janvier 1791.
- L 880 : délibérations du directoire de district d'Arles, janvier 1791-avril 1793.
- L 881 : délibérations du directoire de district d'Arles, avril-juin 1793.
- L 882 : délibérations du directoire de district d'Arles, juin 1793-prairial an III.
- L 883 : délibérations du directoire de district d'Arles, prairial an III-brumaire an IV.
- L 896 : personnel du district d'Arles, 1790-an IV.
- L 897 : élections, 1790-an IV.
- L 1507 : procès-verbaux du conseil d'administration du district de Tarascon, juillet-septembre 1790.
- L 1509 : procès-verbaux du conseil d'administration du district de Tarascon, octobre-novembre 1791.
- L 1510 : procès-verbaux du conseil d'administration du district de Tarascon, été 1792.
- L 1511 : délibérations du directoire de district de Tarascon, juillet 1790-août 1791.
- L 1512 : délibérations du directoire de district de Tarascon, août 1791-décembre 1792.
- L 1513 : délibérations du directoire de district de Tarascon, décembre 1792-octobre 1793.
- L 1514 : délibérations du directoire de district de Tarascon, octobre 1793-pluviôse an II.
- L 1515 : délibérations du directoire de district de Tarascon, pluviôse an II-floréal an II.
- L 1516 : délibérations du directoire de district de Tarascon, floréal-fructidor an II.
- L 1517 : délibérations du directoire de district de Tarascon, vendémiaire an III-prairial an III.
- L 1518 : délibérations du directoire de district de Tarascon, prairial an III-brumaire an IV.
- L 1541 : assemblées primaires communales, 1790-an IV.
- L 1542 : assemblées électorales du département et du district, 1790-an IV.
- L 1550 : événements politiques, 1790-1793.
- L 1553-L 1554 : troubles, 1790-an IV.
- L 1570 : varia sociétés politiques, 1790-an II.
- L 1571 : varia comités de surveillance, 1793-an II.
- L 1670 : prisons de Tarascon, 1793-an III.
- L 3038 : affaires de Tarascon, 1792.
- L 3050 : émeute de Tarascon, an IV.
- L 3053 : soulèvement jacobin à Arles, an V.
- L 3123 : jugements du tribunal criminel de Marseille, 1793-an II.

Série M (administration générale et économie) :

- **Sous-série 1 M (administration générale du département) :**
 - 1 M 532 : avis des préfets sur le département, an VIII-1815.
 - 1 M 534 : opinions publique, 1814-1815.
 - 1 M 543 : contrôle de l'esprit public, 1815-1829.

Archives départementales de la Drôme

Série B (cours et juridictions) :

- Sous-série B 1-656 : Présidial de Valence :
 - B 606 : affaire d'Etoile, 1771.
 - B 635 : affaires de tapages nocturnes, Valence, 1781.

Série C (administrations provinciales) :

- C 3-C 5 : réponses au questionnaire de la Commission intermédiaire des États du Dauphiné, 1789 (classement par ordre alphabétique, toutes les communautés du couloir rhodanien ne sont pas représentées).
- C 1025-C 1027 : Assemblée de Romans, 1788-1789.

Série L (administrations et tribunaux de la période révolutionnaire) :

- L 32-L 33 : procès-verbaux du conseil général du département de la Drôme, 1790.
- L 34-L 37 : procès-verbaux du conseil général du département de la Drôme, 1791-1793.
- L 36-L 38 : compléments, 1791-1793.
- L 39 : brouillards délibérations et notes Claude Payan, 1791-1792.
- L 40 : délibérations du directoire de département de la Drôme, août 1790-juillet 1791.
- L 41 : délibérations du directoire de département de la Drôme, juillet 1791-mai 1792.
- L 42 : délibérations du directoire de département de la Drôme, mai 1792-octobre 1792.
- L 43 : délibérations du directoire de département de la Drôme, octobre 1792-avril 1793.
- L 44 : délibérations du directoire de département de la Drôme, avril 1793-septembre 1793.
- L 45 : délibérations du directoire de département de la Drôme, septembre 1793-ventôse an II.
- L 47 : délibérations du directoire de département de la Drôme, germinal II-ventôse an IV. Le registre précédant est manquant.
- L 48 : délibérations du directoire de département de la Drôme, ventôse an IV-ventôse an V.
- L 49 : délibérations du directoire de département de la Drôme, ventôse an V-nivôse an VI.
- L 50 : délibérations du directoire de département de la Drôme, nivôse an VI-messidor an VI.
- L 51 : délibérations du directoire de département de la Drôme, messidor an VI-ventôse an VII.

- L 52 : délibérations du directoire de département de la Drôme, ventôse an VII-brumaire an VIII.
- L 53 : délibérations du directoire de département de la Drôme, brumaire an VIII-thermidor an IX.
- L 158 : assemblées de Vizille et de Romans, 1788-1789.
- L 159-L 161 : procès-verbaux des assemblées primaires, classement par commune, 1790-1792.
- L 162-163 : procès-verbaux de l'assemblée électorale du département, 1790-an VII.
- L 164 : procès-verbaux des assemblées primaires, classement par commune, an IV-an VII.
- L 165 : assemblée électorale de Chabeuil, 1790.
- L 166 : procès-verbaux des assemblées électorales de district, 1790-an VII.
- L 177-L180 : personnel municipal, 1792-an VIII.
- L 186-L188 : délibérations du département de la Drôme sur les événements nationaux, 1790-an VIII.
- L 189 : adresses de certaines communes sur la chute de la monarchie, 1792.
- L 191-L 192 : instructions de police, 1792-an VII.
- L 193-L 206 : troubles et brigandages dans le département, 1790-an VIII.
- L 207 : correspondances des municipalités faisant connaître leur situation politique et leur esprit public, par canton, an IV-an VII.
- L 209 : surveillance des individus, 1792-an VIII.
- L 216 : arrestation de suspects, 1793-an III.
- L 293 : police municipale, an IV-an VII.
- L 524-L 525 : personnel judiciaire, 1790-an VIII.
- L 595-L 596 : troubles religieux, 1791-1792.
- L 628-L 631 : délibérations du district de Crest, 1790-an IV.
- L 652 : sociétés populaires du district de Crest, 1793-an II.
- L 646 : assemblées primaires, 1790-1792.
- L 650 : mesures de police, 1791-an III.
- L 651 : mesures de sûreté générale, 1791-an III.
- L 690 : justice de paix, 1791-an IV.
- L 744 : extraits des délibérations du directoire de district de Montélimar, 1791-an IV (Les archives de ce district ont presque totalement disparu).
- L 748 : police, 1793.
- L 748 : affaires religieuses, an II.
- L 923-L 926 : délibérations du conseil général de district de Valence, 1790-an IV.
- L 927-L 930 : délibérations du directoire de district de Valence, 1790-an IV.
- L 961-L 963 : relations du district avec les sociétés politiques, an II-an III.
- L 986 : contribution patriotique du district de Valence, dont Valence et Tain, 1790.
- L 1064-L 1065 : comité de surveillance de Valence, 1793-an II.
- L 1067-L 1068 : dénonciations et arrestations lancées par le comité de surveillance de Valence, an II.
- L 1076 : délibérations du comité de surveillance d'Étoile, 1793-an II.
- L 1077 : pièces isolées concernant le comité de surveillance de Loriol, an II-an III.

- L 1079 : délibérations du comité de surveillance de Tain, 1793-1794.
- L 1084 : pièces isolées concernant la société politique de Montélimar, sans date.
- L 1085-L 1086 : procès-verbaux de la Société des surveillants de Valence, 1791-an III.
- L 1098 : pièces isolées concernant la société politique de Donzère, an II.
- L 1102 : société populaire de Tain, organisation et tableau des membres, an II.
- L 1103 : délibérations du club des Jacobins de Tain, 1791-an III.
- L 1104 : réunions des différentes sociétés politiques à Valence, 1791-1793.
- L 1105 : adresses des sociétés politiques des départements voisins, 1791-an III.
- L 1153-L 1154 : assemblées primaires Étoile, an IV-an V.
- L 1156-L 1157 : délibérations de la commune d'Étoile, an IV-an VIII.
- L 1189 : pièces isolées rajoutées dans le fonds révolutionnaire concernant la commune de Montélimar, 1790-an IV.
- L 1199 : pièces isolées rajoutées dans le fonds révolutionnaire concernant la commune de Pierrelatte, an III, an VI-an IX.
- L 1227 : pièces isolées rajoutées dans le fonds révolutionnaire concernant la commune de Saint-Paul-Trois-Châteaux, an IV, an IV-an VIII.
- L 1240 : pièces isolées rajoutées dans le fonds révolutionnaire concernant la commune de Tain, an IV- an VIII.
- L 1297 : journal *l'Anti-fédéraliste* de Claude Payan, 1793-an II.
- L 1301 : Cahiers et notes de Claude Payan (1791-1792).
- L 1303 : journal *Le Courrier de Montélimar*, 1791.
- L 1309 : affaire de Valence, 1792.
- L 1764-1765 : tribunal criminel de la Drôme, jugements, an III.
- L 1769 : tribunal criminel de la Drôme, jugements, an III.
- L 1962 : tribunal criminel de Valence, jugement des « terroristes », an III.
- L 1963 : tribunal criminel de la Drôme, rixe à Vienne causée par des chants, an IV.
- L 2301 : pièces isolées rajoutées dans le fonds révolutionnaire concernant les communes de Pierrelatte, 1790 ; Tain, 1790-an II ; Montélimar, an IV.
- L 2306 : pièces isolées rajoutées dans le fonds révolutionnaire provenant du tribunal criminel de la Drôme, jugement de Salvator de Donzère, 1793.
- L 2337 : pièces isolées rajoutées dans le fonds révolutionnaire concernant la commune de Saint-Paul-Trois-Châteaux, an IV-an VIII.
- L 2367 : délibérations de la commune de Donzère, an IV-an VIII.
- L 2368 : pièces isolées rajoutées dans le fonds révolutionnaire concernant la commune de Donzère, an IV-an VI.
- L 2369 : pièces isolées rajoutées dans le fonds révolutionnaire concernant la commune de Donzère, an VI-an VIII.
- L 2377 : pièces isolées concernant les sociétés politiques de Pierrelatte, 1791-an II ; de Saint-Paul-Trois-Châteaux, 1792-an II.
- L 2378 : pièces isolées rajoutées dans le fonds révolutionnaire concernant les communes de Donzère, 1790-an II ; Saint-Paul-Trois-Châteaux, an IV.
- L 2380 : pièces isolées concernant le comité de surveillance d'Étoile, 1793-an II.

Série M : (administration générale, économie) :

- **Sous-série 1 M (administration générale du département) :**

- 1 M 1096 : correspondances des sous-préfets au préfet, 1818.
- 1 M 1257 : rapports des sous-préfets au préfet, 1806-1808.
- 1 M 1261 : rapports des sous-préfets au préfet, Cent-Jours.
- 1 M 1262 : rapports des sous-préfets au préfet, Seconde Restauration.

- **Sous-série 2 M (personnel de la préfecture) :**

- 2 M 15 : renseignements sur les fonctionnaires, an XII.
- 2 M 46 : renseignements sur les conseillers généraux de l'arrondissement de Montélimar, 1800-1815.
- 2 m 48 : renseignements sur les conseillers généraux de l'arrondissement de Valence, 1800-1815.
- 2 M 49 : propositions de maires et d'adjoints, an VIII-an IX.
- 2 M 51-2 M 59 : nominations, destitution des administrateurs municipaux, 1800-1814.
- 2 M 60 : nominations, destitution des administrateurs municipaux, Première Restauration.
- 2 M 61 : nominations, destitution des administrateurs municipaux, Cent-Jours.
- 2 M 62 : nominations, destitution des administrateurs municipaux, débuts de la Seconde Restauration.
- 2 M 117 : nominations, destitution des administrateurs municipaux, Donzère, an VIII-1865.
- 2 M 119 : nominations, destitution des administrateurs municipaux, Etoile, an VIII-1874.
- 2 M 130 : nominations, destitution des administrateurs municipaux, Montélimar, an VIII-1815.
- 2 M 137 : nominations, destitution des administrateurs municipaux, Pierrelatte, an VIII-1837.
- 2 M 149 : nominations, destitution des administrateurs municipaux, Saint-Paul-Trois-Châteaux, an VIII-1879.
- 2 M 152 : nominations, destitution des administrateurs municipaux, Tain, an VIII-1881.
- 2 M 154 : nominations, destitution des administrateurs municipaux, Valence, an VIII-1830.

- **Sous-série 3 M (élections) :**

- 3 M 41-3 M 42 : élections municipales des Cent-Jours (classées par ordre alphabétique, il manque de nombreuses communes).

Archives départementales du Gard

Série C (administrations provinciales) :

- C 212 : affaire de Roquemaure, 1783.
- C 234 : levée de la milice dans le diocèse de Nîmes, 1787-1788.
- C 238-C 241 : levée de la milice pour la subdélégation de Bagnols, 1775-1780.
- C 245-C 249 : levée de la milice pour la subdélégation de Bagnols, 1785-1788.
- C 1197 : cahiers de doléances de Bagnols et Pont-Saint-Esprit, 1789.
- C 1634 : capitation de Saint-Laurent-des-Arbres, 1787.

Série E-dépôt (archives communales déposées aux archives départementales) :

○ Sous-série E-dépôt 37 (archives communales de Pont-Saint-Esprit) :

- E-dépôt 37 28 : délibérations municipales, 1751-1761.
- E-dépôt 37 29 : délibérations municipales, 1761-1768.
- E-dépôt 37 30 : délibérations municipales, 1768-1777.
- E-dépôt 37 31 : délibérations municipales, 1777-1780.
- E-dépôt 37 32 : délibérations municipales, 1780-1786.
- E-dépôt 37 33 : délibérations municipales, 1786-1791.
- E-dépôt 37 279 : délibérations municipales, 1791-1793.
- E-dépôt 37 280 : délibérations municipales, 1793-an III.
- E-dépôt 37 281 : délibérations municipales, an V-an VI.
- E-dépôt 37 282 : délibérations municipales, an III-an IV.
- E-dépôt 37 283 : délibérations municipales, an IV-an V.
- E-dépôt 37 284 : délibérations municipales, an VI-an VIII.
- E-dépôt 37 285 : délibérations municipales, an IX-1809.
- E-dépôt 37 326 : élections des députés aux États-Généraux, 1789.

● Sous-série E-dépôt 40 (archives communales de Roquemaure) :

- E-dépôt 40 3 : cahier de doléance de la ville de Roquemaure et élections des députés pour la préparation des États-Généraux, 1789.
- E-dépôt 40 28 : délibérations municipales, 1753-1759.
- E-dépôt 40 29 : délibérations municipales, 1759-1767.
- E-dépôt 40 30 : délibérations municipales, 1767-1775.
- E-dépôt 40 31 : délibérations municipales, 1775-1781.
- E-dépôt 40 32 : délibérations municipales, 1781-1790.
- E-dépôt 40 345 : capitation pour l'année 1789.

- E-dépôt 40 381 : registre de déclaration pour le 20^e, 1790.
- E-dépôt 40 717 : mémoire du sieur Auzias contre le maire et les consuls, 1785.
- E-dépôt 40 729 : mémoire des maires et consuls contre la Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon, s.d.
- E-dépôt 40 806 : délibérations municipales, 1790-1790.
- E-dépôt 40 807 : délibérations municipales, 1790-an IV.
- E-dépôt 40 810 : correspondance active de la municipalité, an III-an VIII.
- E-dépôt 40 877 : contribution patriotique, 1789.
- E-dépôt 40 898 : troubles et police municipale, 1790-an VIII.
- E-dépôt 40 899 : troubles dans le canton de Roquemaure, 1790-an VIII.
- E-dépôt 40 902- E dépôt 40 904 : surveillance des individus et affaires de justice, 1790-an VIII.
- E-dépôt 40 907 : liste de détenus, an II-an III.
- E-dépôt 915 : élections des électeurs et assemblées primaires, 1790-1792.
- E-dépôt 917 : procès-verbaux de quelques élections municipales, 1790-an III.
- E-dépôt 921 : procès-verbaux des élections municipales, an VI-an VII.
- E-dépôt 40 984 : délibérations du club des Jacobins, 1791-an II.
- E-dépôt 40 985 : délibérations du club des Jacobins, an II-an III.
- E-dépôt 40 986 : adresses et discours du club, 1791-an III.
- E-dépôt 40 987 : correspondance active du club des Jacobins, 1791-an III.
- E-dépôt 40 988-E-dépôt 991 : correspondance passive du club des Jacobins, 1791-an III.
- E-dépôt 40 993 : montant des contributions et liste des clubistes, 1791.
- E-dépôt 40 1005 : délibérations municipales, 1808-1816.
- E-dépôt 40 1009 : délibérations municipales, an IX-1872.

Série J (fonds privés) :

- **Sous-série 1 J (pièces isolées) :**

- 1 J 1070 : Papiers Giraudy de Grey, s.d.

- **Sous-série 39 J (fonds de Balincourt) :**

- 39 J 27 : mémoire contre Antoine-Guillaume Chanut, 1772.

- **Sous-série 74 J (fonds de Gatimel) :**

- 74 J 1 : arbre généalogique des Giraudy de Grey.
- 74 J 85 : notices biographiques de la branche Giraudy.

Série L (administrations et tribunaux de la période révolutionnaire) :

- L 56 : délibérations du directoire du département du Gard, juillet-septembre 1790.

- L 57 : délibérations du directoire du département du Gard, septembre 1790-juin 1791.
- L 58 : délibérations du directoire du département du Gard, juin -novembre 1791.
- L 59 : délibérations du directoire du département du Gard, novembre 1791-mai 1792.
- L 60 : délibérations du directoire du département du Gard, mai 1792-janvier 1793.
- L 61 : délibérations du directoire du département du Gard, janvier-septembre 1793.
- L 62 : délibérations du directoire du département du Gard, septembre 1793-germinal an II.
- L 63 : délibérations du directoire du département du Gard, germinal an II-vendémiaire an III.
- L 64 : délibérations du directoire du département du Gard, vendémiaire-germinal an III.
- L 65 : délibérations du directoire du département du Gard, germinal-thermidor an III.
- L 112 : délibérations du directoire du département du Gard, thermidor an III-5^e complémentaire an IV.
- L 113 : délibérations du directoire du département du Gard, vendémiaire-fructidor an V.
- L 114 : délibérations du directoire du département du Gard, vendémiaire-fructidor an VI.
- L 115 : délibérations du directoire du département du Gard, vendémiaire-fructidor an VII.
- L 116 : délibérations du directoire du département du Gard, vendémiaire-germinal an VIII.
- L 369 : tableau des municipalités, an III-an IV.
- L 380 : tableau des municipalités, an VI.
- L 381-L 382 : nomination, remplacement du personnel municipal, 1790-an VIII.
- L 383-L 384 : nomination, remplacement des commissaires du Directoire exécutif, an IV- an VIII.
- L 404-L 408 : procès-verbaux des assemblées primaires, an IV-VII.
- L 422 : troubles dans le district de Beaucaire, 1790-an IV.
- L 424 : troubles dans le département, an III.
- L 425 : troubles dans le district de Pont-Saint-Esprit, 1790-an IV.
- L 430 : affaires du baron de Saint-Christol, an V-VI.
- L 433 : troubles d'Arles, 1791-1792.
- L 442 : mesures de police dans le canton de Bagnols, 1790-an VIII.
- L 443 : mesures de police dans le canton de Beaucaire, 1790-an VIII.
- L 445 : mesures de police dans le canton de Pont-Saint-Esprit, 1790-an VIII.
- L 446 : mesures de police dans le canton de Roquemaure, 1790-an VIII.
- L 448 : mesures de police dans le canton de Villeneuve-lez-Avignon, 1790-an VIII.
- L 809 : procès-verbaux de recrutement pour l'armée du Var, district de Pont-Saint-Esprit, 1793.
- L 834 : déserteurs, 1793-an VIII.
- L 942 : clergé constitutionnel, 1791-1793.
- L 1064 : délibérations du directoire de district de Beaucaire, 1790.
- L 1065 : délibérations du directoire de district de Beaucaire, 1791-1792.

- L 1066 : délibérations du directoire de district de Beaucaire, 1792-1793.
- L 1067 : délibérations du directoire de district de Beaucaire, 1793-an IV.
- L 1070-L 1072 : procès-verbaux du conseil général du district de Beaucaire, 1790-an IV.
- L 1088-L 1089 : élections, 1790-an IV.
- L 1091 : troubles du district de Beaucaire, 1790-an IV.
- L 1092 : mesures de sûreté générale, an II-an III.
- L 1093 : réception des événements nationaux, 1790-an IV.
- L 1321 : délibérations du district de Pont-Saint-Esprit, 1790-1791.
- L 1322 : délibérations du district de Pont-Saint-Esprit, 1791.
- L 1323 : délibérations du district de Pont-Saint-Esprit, 1791-1792.
- L 1324 : délibérations du district de Pont-Saint-Esprit, 1792-an III.
- L 1325 : délibérations du district de Pont-Saint-Esprit, an III-an IV.
- L 1326-L 1327 : procès-verbaux du conseil général du district de Pont-Saint-Esprit, 1790-an IV.
- L 1332 : personnel du district et bureaux, 1790-an IV.
- L 1333 : élections, 1790-an IV.
- L 1335-L 1336 : troubles du district de Pont-Saint-Esprit, 1790-an IV.
- L 1371 : esprit public, canton de Roquemaure, an II.
- L 2029 : documents isolés concernant le comité de surveillance de Beaucaire, an II.
- L 2075 : documents isolés concernant le comité de surveillance de Pont-Saint-Esprit, an II.
- L 2078 : documents isolés concernant le comité de surveillance de Roquemaure, an II.
- L 2119 : documents isolés concernant le comité de surveillance de Villeneuve-lez-Avignon, an II.
- L 2121 : documents isolés concernant la société populaire de Beaucaire, an II.
- L 3032 : liste des condamnés à mort dont les biens ont été saisis, 1791-an VIII.
- L 3103 : tribunal criminel du Gard, troubles de Saint-Laurent-des-Arbres, 1793.
- L 3110 : tribunal criminel du Gard, procédures contre les sectionnaires bagnolais et spiripontains, 1793-an II.
- L 3116 : tribunal criminel du Gard, procédures contre les sectionnaires beaucairois, an II.
- L 3119-L 3125 : tribunal criminel du Gard, procédure contre les « Fédéralistes » gardois, dont ceux de Bagnols et de Pont-Saint-Esprit.
- L 3129 : dépositions contre divers « terroristes », an III.

Série M : (administration générale, économie) :

- **Sous-série 1 M (administration générale du département) :**

- 1 M 278 : notes sur les maires de Bagnols, an X-an XIII.
- 1 M 300 : correspondance du sous-préfet d'Uzès avec le préfet, avril 1814-février 1815.

- 1 M 303 : correspondance des sous-préfets des arrondissements d'Uzès et du Vigan, mars-juin 1815.
- 1 M 309 : correspondance des maires de l'arrondissement de Nîmes, 1815.
- 1 M 329 : correspondance des maires et du sous-préfet de l'arrondissement d'Uzès, 1815-1817.
- 1 M 490 : francs-maçons de Pont-Saint-Esprit, an XIII.
- 1 M 495 : notes sur les principales familles du département et l'attitude morale et politique des chefs de famille, arrondissement de Nîmes, 1812.
- 1 M 496 : notes sur les principales familles du département et l'attitude morale et politique des chefs de famille, arrondissement d'Uzès, 1812.
- 1 M 516 : écrits et propos séditieux, an XII-1811.
- 1 M 519 : Cent-Jours, 1815.
- 1 M 520 : réactions et troubles dans les communes, 1815.
- 1 M 522 : rapports des sous-préfets et des maires sur la situation politique du département, 1815.
- 1 M 524 : rapports des sous-préfets d'Uzès sur la situation morale, politique et économique du département, 1815-1817.
- 1 M 529 : renseignements sur la conduite morale et politique de militaires et fonctionnaires, 1815-1816.
- 1 M 532 : troubles politiques dans le département, 1815-1816.
- 1 M 536 : troubles dans le département, 1815.
- 1 M 537 : renseignement sur des particuliers, plaintes, dénonciations, 1815-1830

● **Sous-série 2 M : personnel administratif :**

- 2 M 3 : tableaux des maires, adjoints et conseillers municipaux de l'arrondissement d'Uzès, an VIII-1818.
- 2 M 48 : liste des citoyens proposés pour remplir les fonctions administratives municipales, arrondissement de Nîmes, an VIII-an X.
- 2 M 49 : liste des citoyens proposés pour remplir les fonctions administratives municipales, arrondissement d'Uzès, an VIII-an X.
- 2 M 51 : fonctionnaires municipaux nommés à Beaucaire, an VIII-1813.
- 2 M 53 : nominations de maires, adjoints, conseillers municipaux, arrondissement de Nîmes, an VIII-1815.
- 2 M 55 : nominations de maires, adjoints, conseillers municipaux, arrondissement d'Uzès, an VIII-1815.
- 2 M 59 : nomination de conseillers municipaux, arrondissement d'Uzès, an VIII-1831.
- 2 M 62 : démissions, révocations du personnel municipal, an XI-an XII.
- 2 M 64 : enquêtes sur différents maires dont celui de Pont-Saint-Esprit, an XII-1813.
- 2 M 65 : états par communes des maires et adjoints proposés à la nomination du préfet, 1806-1807.
- 2 M 68 : ordonnance royale de nomination de conseillers municipaux dans plusieurs villes dont Beaucaire, 1814.

- 2 M 69 : listes de personnes préposées pour les fonctions de maires, adjoints, conseillers municipaux pour les arrondissements d'Alès, Nîmes, Le Vigan. Nominations par les commissaires extraordinaires, 1815.
- 2 M 70 : procès-verbaux de prestation des maires, adjoints et conseillers municipaux, 1815.
- 2 M 71 : suspensions, démissions, révocations du personnel municipal, arrondissement d'Uzès, 1815-1820.
- 2 M 72 : suspensions, démissions, révocations du personnel municipal, arrondissement de Nîmes, 1815-1820.
- 2 M 73 : ordonnance royale de nomination de maires de différentes communes dont Beaucaire, 1815-1824.
- 2 M 76 : renouvellement quinquennal de maires et adjoints, arrondissement d'Uzès, 1816.

Série Z : sous-préfectures

- **Sous-série 2 Z : sous-préfecture d'Uzès**
 - 2 Z 2 : arrêtés et avis du sous-préfet, 1806-1816.

Archives départementales de l'Hérault :

Série C : (fonds de l'intendance de Languedoc) :

- C 722 : états constatant la situation des différents bataillons de milices, 1758-1782.
- C 948 : liasse mentionnant différentes affaires communales, 1758-1763.
- C 959 : liasse mentionnant différentes affaires communales, 1781-1782.
- C 960 : liasse mentionnant différentes affaires communales, 1782-1783.
- C 6825 : plaintes et placets du diocèse de Nîmes, 1788-1789.
- C 6859 : plaintes et placets du diocèse d'Uzès, 1750-1751.
- C 6860 : plaintes et placets du diocèse d'Uzès, 1752-1755.
- C 6861 : plaintes et placets du diocèse d'Uzès, 1757-1763.
- C 6862 : plaintes et placets du diocèse d'Uzès, 1764-1766.
- C 6863 : plaintes et placets du diocèse d'Uzès, 1767-1769.
- C 6864 : plaintes et placets du diocèse d'Uzès, 1770-1772.
- C 6865 : plaintes et placets du diocèse d'Uzès, 1773-1775.
- C 6866 : plaintes et placets du diocèse d'Uzès, 1776-1779.
- C 6867 : plaintes et placets du diocèse d'Uzès, 1780.
- C 6868 : plaintes et placets du diocèse d'Uzès, 1781.
- C 6869 : plaintes et placets du diocèse d'Uzès, 1782-1783.
- C 6870 : plaintes et placets du diocèse d'Uzès, 1784.
- C 6871 : plaintes et placets du diocèse d'Uzès, 1785.
- C 6872 : plaintes et placets du diocèse d'Uzès, 1786.
- C 6873 : plaintes et placets du diocèse d'Uzès, 1787-1789.
- C 6875 : plaintes et placets du diocèse de Viviers, 1744-1747.
- C 6876 : plaintes et placets du diocèse de Viviers, 1748-1752.
- C 6881 : plaintes et placets du diocèse de Viviers, 1763.

Archives départementales de l'Isère :

Série L : (administrations et tribunaux de la période révolutionnaire) :

- L 54 : procès-verbaux des réunions du conseil général du département de l'Isère, 1790.
- L 55 : procès-verbaux des réunions du conseil général du département de l'Isère, 1791.
- L 56 : procès-verbaux des réunions du conseil général du département de l'Isère, juillet-août 1792.
- L 57 : procès-verbaux des réunions du conseil général du département de l'Isère, août-décembre 1792.
- L 58 : procès-verbaux des réunions du conseil général du département de l'Isère, décembre 1792-janvier 1793.
- L 59 : procès-verbaux des réunions du conseil général du département de l'Isère, janvier-juillet 1793.
- L 60 : procès-verbaux des réunions du conseil général du département de l'Isère, juillet-septembre 1793.
- L 61 : procès-verbaux des réunions du conseil général du département de l'Isère, septembre 1793- nivôse an II.
- L 63 : délibérations du directoire de département de l'Isère, 1790-1791.
- L 64 : délibérations du directoire de département de l'Isère, janvier-juillet 1791.
- L 65 : délibérations du directoire de département de l'Isère, juillet-septembre 1791.
- L 66 : délibérations du directoire de département de l'Isère, septembre 1791-janvier 1792.
- L 67 : délibérations du directoire de département de l'Isère, janvier-mars 1792.
- L 68 : délibérations du directoire de département de l'Isère, mars-juin 1792.
- L 69 : délibérations du directoire de département de l'Isère, juin-juillet 1792.
- L 70 : délibérations du directoire de département de l'Isère, juillet-décembre 1792.
- L 71-L 73 : délibérations du directoire de département de l'Isère, décembre 1792-mars 1793.
- L 72 : délibérations du directoire de département de l'Isère, mars-juin 1793.
- L 73 : délibérations du directoire de département de l'Isère, juin-septembre 1793.
- L 74 : délibérations du directoire de département de l'Isère, septembre 1793- nivôse an II.
- L 75 : délibérations du directoire de département de l'Isère, nivôse-ventôse an II.
- L 76 : délibérations du directoire de département de l'Isère, ventôse-floréal an II.
- L 77 : délibérations du directoire de département de l'Isère, floréal- messidor an II.
- L 78 : délibérations du directoire de département de l'Isère, messidor-fructidor an II.
- L 79 : délibérations du directoire de département de l'Isère, vendémiaire-frimaire an III.
- L 80 : délibérations du directoire de département de l'Isère, nivôse-ventôse an III.
- L 81 : délibérations du directoire de département de l'Isère, germinal-prairial an III.
- L 82 : délibérations du directoire de département de l'Isère, messidor an III-brumaire an IV.

- L 83 : délibérations du directoire de département de l'Isère, brumaire-ventôse an IV.
- L 84 : délibérations du directoire de département de l'Isère, germinal-prairial an IV.
- L 85 : délibérations du directoire de département de l'Isère, messidor-fructidor an IV.
- L 86 : délibérations du directoire de département de l'Isère, vendémiaire-frimaire an V.
- L 87 : délibérations du directoire de département de l'Isère, nivôse-germinal an V.
- L 88 : délibérations du directoire de département de l'Isère, germinal-prairial an V.
- L 89 : délibérations du directoire de département de l'Isère, messidor-fructidor an V.
- L 90 : délibérations du directoire de département de l'Isère, vendémiaire-frimaire an VI.
- L 91 : délibérations du directoire de département de l'Isère, nivôse-floréal an VI.
- L 92 : délibérations du directoire de département de l'Isère, floréal-fructidor an VI.
- L 93 : délibérations du directoire de département de l'Isère, vendémiaire-pluviôse an VII.
- L 94 : délibérations du directoire de département de l'Isère, pluviôse-floréal an VII.
- L 95 : délibérations du directoire de département de l'Isère, floréal-messidor an VII.
- L 96 : délibérations du directoire de département de l'Isère, thermidor-fructidor an VII.
- L 97 : délibérations du directoire de département de l'Isère, vendémiaire-frimaire an VIII.
- L 98 : délibérations du directoire de département de l'Isère, nivôse-germinal an VIII.
- L 201 : assemblées électorales, 1790-1791.
- L 202-L 203 : assemblées électorales départementales, 1791.
- L 204 : assemblées électorales départementales, 1792-1793.
- L 205 : assemblées électorales départementales, 1792.
- L 206 : assemblées électorales départementales, an IV.
- L 207 : assemblées électorales départementales, an V.
- L 208 : assemblées électorales départementales, an VI.
- L 209 : assemblées électorales départementales, an VII.
- L 222 : personnel administratif, 1789-an XII.
- L 223 : personne des municipalités, 1791-an VIII.
- L 224 : police générale, suspects, 1791-1792.
- L 226 : police générale, suspects, 1792-an III.
- L 229 : police générale, condamnés lyonnais, 1794.
- L 230 : police générale, an III.
- L 231 : police générale, an IV.
- L 232 : police générale, an V.
- L 233 : police générale, an VI.
- L 234 : police générale, an VII.
- L 235 : police générale, an VIII.
- L 255 : fêtes républicains, 1792-an XII.
- L 258 : bulletins de police, an VII-an VIII.
- L 553 : condamnations politiques, 1793-an VIII.

- L 1068 : délibérations du conseil d'administration du district de Vienne, novembre 1791-juillet 1792.
- L 1069 : délibérations du conseil d'administration du district de Vienne, juillet-novembre 1792.
- L 1070 : délibérations du conseil d'administration du district de Vienne, novembre-décembre 1792.
- L 1071 : délibérations du conseil d'administration du district de Vienne, décembre 1792-thermidor an II.
- L 1072 : délibérations du directoire de département du district de Vienne, août-octobre 1790.
- L 1073 : délibérations du directoire de département du district de Vienne, septembre-novembre 1790.
- L 1074 : délibérations du directoire de département du district de Vienne, décembre 1790-janvier 1791.
- L 1075 : délibérations du directoire de département du district de Vienne, janvier-mars 1791.
- L 1076 : délibérations du directoire de département du district de Vienne, mars-mai 1791.
- L 1077 : délibérations du directoire de département du district de Vienne, mai-juillet 1791.
- L 1078 : délibérations du directoire de département du district de Vienne, juillet-octobre 1791.
- L 1079 : délibérations du directoire de département du district de Vienne, octobre 1791-janvier 1792.
- L 1080 : délibérations du directoire de département du district de Vienne, janvier-mars 1792.
- L 1081 : délibérations du directoire de département du district de Vienne, mars-mai 1793.
- L 1082 : délibérations du directoire de département du district de Vienne, mai-juin 1792.
- L 1083 : délibérations du directoire de département du district de Vienne, juin-septembre 1792.
- L 1084 : délibérations du directoire de département du district de Vienne, septembre-novembre 1792.
- L 1085 : délibérations du directoire de département du district de Vienne, novembre 1792-janvier 1793.
- L 1086 : délibérations du directoire de département du district de Vienne, janvier-mars 1793.
- L 1087 : délibérations du directoire de département du district de Vienne, mars-août 1793.
- L 1088 : délibérations du directoire de département du district de Vienne, août 1793-brumaire an II.
- L 1089 : délibérations du directoire de département du district de Vienne, brumaire-ventôse an II.

- L 1090 : délibérations du directoire de département du district de Vienne, ventôse-prairial an II.
- L 1091 : délibérations du directoire de département du district de Vienne, prairial-fructidor an II.
- L 1092 : délibérations du directoire de département du district de Vienne, fructidor an II-brumaire an III.
- L 1093 : délibérations du directoire de département du district de Vienne, brumaire an III-nivôse an III.
- L 1094 : délibérations du directoire de département du district de Vienne, nivôse an III-brumaire an IV.
- L 1143 : assemblées électorales du district, 1791-1792.
- L 1574 : arrestation pour incivisme, 1792-an II.

Série M : (administration générale, économie) :

- **Sous-série 15 M (maires et adjoints, an VIII-1941) :**

- 15 M 1 : maires et adjoints, an VIII-1818.
- 15 M 23 : questions relatives aux maires, 1809-1818.
- 15 M 30 : renouvellement d'une partie du conseil municipal de Vienne, an XI.
- 15 M 32 : renouvellement d'une partie du conseil municipal de Vienne, 1807.

- **Sous-série 16 M (municipalités, an VIII-1959) :**

- 16 M 11 : municipalité de Vienne, 1815.
- 16 M 13 : municipalité de Vienne, 1816.

- **Sous-série 51 M (événements notables, an IX-1955) :**

- 51 M 16 : événements de 1814-1815 et désarmement de la population par les Alliés.
- 51 M 21 : Cent-Jours.

- **Sous-série 52 M (correspondance préfectorale, an VIII-1959) :**

- 52 M 6-8 : correspondances des autorités avec le préfet, 1814-1815.

Série Z : sous-préfecture :

- **Sous-série 4 Z (sous-préfecture de Vienne, an VIII-1953) :**

- 4 Z 3 : arrêtés du sous-préfet de Vienne, 1814-1816.
- 4 Z 11 : correspondance du sous-préfet de Vienne avec le préfet, 1814-1816.

Archives départementales du Rhône :

Série L : (administrations et tribunaux de la période révolutionnaire) :

- **1 L : département du Rhône sous la Révolution**

- 1 L 203 : comités révolutionnaires : enquêtes et renseignements, an II-an III.
- 1 L 204 : détenus politiques, 30 frimaire an II-9 prairial an III.
- 1 L 207 : désarmement et arrestation des terroristes, 17 thermidor an II-21 prairial an III.
- 1 L 341 : formation des municipalités, dont Condrieu, 1790-an II.
- 1 L 388 : troubles dans différentes communes du département, dont Givors, 1792-an V.
- 1 L 389 : troubles de Condrieu, an V.

- **3 L : district de Lyon-campagne**

- 3 L 79 : dénonciations perquisitions enquêtes et signalements poursuites ; arrestations de suspects après le siège de Lyon (1792-an III).

- **12 L : municipalité cantonale de Condrieu**

- 12 L 3 : délibérations de la municipalité cantonale de Condrieu, an IV-an VI.
- 12 L 4 : délibérations de la municipalité cantonale de Condrieu, an VI-an VIII.

- **14 L : municipalité cantonale de Givors**

- 14 L 3 : délibérations de l'administration cantonale de Givors, an IV-an VIII.

- **32 L : comités révolutionnaires du district de Lyon-campagne**

- 32 L 22 : correspondances du comité de surveillance de Condrieu, 19 floréal-5^e jour complémentaire an II.

- **34 L : sociétés populaires**

- 34 L 18 : liste des membres de la société populaire de Condrieu, an II.

Archives départementales du Vaucluse :

Série E : état-civil, familles, notaires, communes, confréries et corporations

- **Sous-série 2 E 9 : archives du duché de Caderousse**

- 2 E 9/158 : documents concernant la Révolution à Caderousse, 1789-1799.
- 2 E 9/163 : état-civil et militaire, situation pendant la Révolution et succession d'André-Joseph-Hippolyte de Gramont, 1779-1820.

- **Sous-série 2 E 25 : archives des princes, de la principauté, du parlement et du conseil de guerre d'Orange :**

- 2 E 25/165 : minutes des procès-verbaux des assemblées de la principauté, 1707-1783.
- 2 E 25/168 : mémoire de Balthazar et Antoine de Fort de Saint-Maurin, 1784.
- 2 E 25/169 : procès-verbaux des séances de l'assemblée générale, 1785-1789.
- 2 E 25/170 : procès-verbaux pour l'élection des délégués pour la confection des cahiers de doléances, 1789.
- 2 E 25/171 : préparation des États-Généraux, 1789.
- 2 E 25/172 : idem, 1786-1789.
- 2 E 25/173 : délibérations de la Commission intermédiaire, 1785-1790.
- 2 E 25/177 : correspondance aux subdélégués, 1748-1790.
- 2 E 25/ 202 : procès-verbaux des réunions des électeurs de la principauté concernant le choix des Bouches-du-Rhône, 1790-1791.

- **Sous-série E-dépôt :**

- E-dépôt Mornas BB 11 : délibérations du conseil politique, 1769-1786.
- E-dépôt Mornas 1 D 1 : délibérations municipales, 1792-an X.
- E-dépôt Mornas 1 D 2 : délibérations municipales, 1807-1832.

- E-dépôt Sorgues BB 16 : délibérations du conseil politique, 1759-1791.
- E-dépôt Sorgues 1 D 1 : délibérations municipales, 1791-an II.
- E-dépôt Sorgues 1 D 2 : délibérations municipales, an VIII-1816.
- E-dépôt Sorgues 1 D 3 : délibérations municipales, 1816-1836.
- E-dépôt Sorgues 2 I 1 : police politique, 107-1889.
- E-dépôt Sorgues 1 K 8 : élections municipales, an III-1896.
- E-dépôt Sorgues 1 K 11 : nominations, révocations maires et adjoints, an II-1877.

Série L : (administrations et tribunaux de la période révolutionnaire) :

- **Sous-série 1 L (département) :**

- 1 L 79 : Assemblée représentative du Comtat Venaissin, assemblée électorale des districts de l'Ouvèze et de Vaucluse, assemblées électorales du département de

Vaucluse, procès-verbaux des assemblées des 23-30 août 1793 et des 20-26 germinal an V, 1790-an VII.

- 1 L 80 : assemblées électorales, 1791-an VII.
- 1 L 81 : délibérations du conseil général d'administration du département de Vaucluse, septembre 1793-vendémiaire an II.
- 1 L 82 : délibérations du conseil général d'administration du département de Vaucluse, vendémiaire an II-nivôse an II.
- 1 L 83 : délibérations du directoire de département de Vaucluse, septembre 1793-ventôse an II.
- 1 L 84 : délibérations du directoire de département de Vaucluse, ventôse an II-messidor an II.
- 1 L 85 : délibérations du directoire de département de Vaucluse, messidor an II-brumaire an III.
- 1 L 86 : délibérations du directoire de département de Vaucluse, brumaire-prairial an III.
- 1 L 87 : délibérations du directoire de département de Vaucluse, prairial an III-frimaire an IV.
- 1 L 88 : délibérations du directoire de département de Vaucluse, frimaire-pluviôse an IV.
- 1 L 89 : délibérations du directoire de département de Vaucluse, pluviôse-prairial an IV.
- 1 L 90 : délibérations du directoire de département de Vaucluse, prairial an IV-frimaire an V.
- 1 L 91 : délibérations du directoire de département de Vaucluse, frimaire-ventôse an V.
- 1 L 92 : délibérations du directoire de département de Vaucluse, germinal-fructidor an V.
- 1 L 93 : délibérations du directoire de département de Vaucluse, fructidor an V-prairial an VI.
- 1 L 94 : délibérations du directoire de département de Vaucluse, prairial an VI-frimaire an VII.
- 1 L 95 : délibérations du directoire de département de Vaucluse, frimaire-germinal an VII.
- 1 L 96 : délibérations du directoire de département de Vaucluse, germinal-messidor an VII.
- 1 L 97 : délibérations du directoire de département de Vaucluse, messidor an VII-brumaire an VIII.
- 1 L 98 : délibérations du directoire de département de Vaucluse, brumaire-germinal an VIII.
- 1 L 100 : nominations de fonctionnaires, 1793-an X.
- 1 L 131 : arrêtés sur pétitions relatifs aux traitements des membres des comités révolutionnaires, an II-an III.
- 1 L 134 : arrêtés des représentants du peuple envoyés dans les départements des Bouches-du-Rhône et de Vaucluse, 1793-an IV.

- 1 L 199 : correspondance relative à l'ordre public, an VI- an VIII.
- 1 L 213 : administrateurs du département, 1792-an VI.
- 1 L 215 : municipalités : élection, installation, révocation d'agents et fonctionnaires municipaux : district d'Avignon, 1793-an VIII.
- 1 L 217 : municipalités : élection, installation, révocation d'agents et fonctionnaires municipaux : district d'Orange, an IV-an VIII.
- 1 L 218 : analyse des opérations relatives aux affaires de sûreté générale et rapports de commissaires du département envoyés dans les communes, an III-an VIII.
- 1 L 220 : surveillance générale, événements politiques, troubles et émeutes, actes contre-révolutionnaires, brigandage, communes du district d'Avignon, 1790-an VIII.
- 1 L 224 : surveillance générale, événements politiques, troubles et émeutes, actes contre-révolutionnaires, brigandage, communes du district d'Orange : Bollène à Courthézon, 1790-an VIII.
- 1 L 225 : surveillance générale, événements politiques, troubles et émeutes, actes contre-révolutionnaires, brigandage, communes du district d'Orange : Grillon à Mornas, 1790-an VIII.
- 1 L 226 : surveillance générale, événements politiques, troubles et émeutes, actes contre-révolutionnaires, brigandage, communes du district d'Orange : Orange, 1790-an VIII.
- 1 L 227 : surveillance générale, événements politiques, troubles et émeutes, actes contre-révolutionnaires, brigandage, communes du district d'Orange : Piolenc à Tulette, 1790-an VIII.
- 1 L 231 : assemblées primaires de cantons, an V.
- 1 L 232 : assemblées primaires de cantons, an IV-an VI.
- 1 L 233 : assemblées primaires de cantons, an VI.
- 1 L 238 : dénombrement de population, district d'Orange, 1792-an VIII.
- 1 L 345 : levées de volontaires et conscriptions, 1792-an VII.
- 1 L 354 : correspondance et plaintes à l'encontre des militaires, an IV-an VIII.
- 1 L 363 : commission militaire d'Avignon, an VI-an VII.
- 1 L 381 : jugements rendus contre les communes et les vingt plus forts contribuables pour délits révolutionnaires, dont Avignon et Courthézon, an VI-an VIII.
- 1 L 382 : jugements rendus contre les communes et les vingt plus forts contribuables pour délits révolutionnaires, dont Bollène, Mondragon, Mornas, an VI-an VIII.
- 1 L 389 : juges de paix : correspondance, procès-verbaux d'élection et d'installation, 1792-an VIII.

• **Sous-série 3 L (district d'Avignon) :**

- 3 L 6 : délibérations du directoire du district d'Avignon, octobre 1792- fructidor an II.
- 3 L 7 : délibérations du directoire du district d'Avignon, fructidor an II-ventôse an III.
- 3 L 8 : délibérations du directoire du district d'Avignon, ventôse an III-brumaire an IV.
- 3 L 124 : tribunal du district d'Avignon et juges de paix, 1792-an III.
- 3 L 166 : affaires communales, 1790-an III.

- 3 L 167 : fédération d'Avignon et des communes du Comtat Venaissin, 1791.
 - 3 L 168 : procédure contre les fédéralistes de Sorgues, 1793-an II.
 - 3 L 169 : détenus, an II-an III.
- **Sous-série 5 L (district d'Orange) :**
 - 5 L 2 : délibérations et comptes rendus mensuels du district d'Orange, an III-an IV.
 - 5 L 3 : délibérations du directoire du district d'Orange, décembre 1790-septembre 1793.
 - 5 L 4 : délibérations du directoire du district d'Orange, septembre 1793-pluviôse an II.
 - 5 L 5 : délibérations du directoire du district d'Orange, pluviôse-thermidor an II.
 - 5 L 6 : délibérations du directoire du district d'Orange, thermidor an II-floréal an III.
 - 5 L 7 : délibérations du directoire du district d'Orange, floréal an III-brumaire an IV.
 - 5 L 27 : formation du district, 1790-1792.
 - 5 L 28 : assemblées primaires, 1790-an III.
 - 5 L 32 : événements politiques, comptes rendus décadaires des comités de surveillance, 1791-an III.
 - 5 L 33 : émeute de Mornas, 1792-1793.
 - 5 L 36 : actif et passif des communes, 1791-an III.
 - 5 L 39 : procès-verbaux des sessions du conseil du district d'Orange, 1791-1792.
 - 5 L 76 : levée de volontaires et déserteurs, 1790-an III.
 - 5 L 102 : tribunal de district et procès-verbaux d'élection des juges de paix, 1791-an III.
 - 5 L 103 : installation de la Commission Populaire d'Orange, an II-an III.
 - 5 L 104 : séquestre sur les effets de l'évêque et des maisons religieuses d'Orange, sur les biens des condamnés à mort par la Commission Populaire d'Orange, 1791-an IV.
 - 5 L 105 : tableaux de détenus et de condamnés à mort, an II-an III.
 - 5 L 106 : fédéralisme, 1793-an II.
 - 5 L 109 : personnel municipal, 1791-an III.
 - 5 L 110 : culte, 1791-an II.
- **Sous-série 6 L (sociétés populaires, comités de surveillance, sections, municipalités de canton, mélanges) :**
 - 6 L 1 : délibération relative à la Société des jeunes amis de la Constitution, 1791.
 - 6 L 5 : délibérations de la société politique de Courthézon, février 1791-juillet 1792.
 - 6 L 6 : délibérations de la société politique de Courthézon, août 1792-prairial an III.
 - 6 L 24 : délibérations de la société populaire de Mondragon, pluviôse-messidor an III.
 - 6 L 26 : liste de membres, souscriptions, comptes et mandats, Orange, 1793-an II.
 - 6 L 27 : délibérations de la société populaire de Piolenc, 1793-pluviôse an III.
 - 6 L 43 : comité de surveillance du département de Vaucluse, 1793-nivôse an II.
 - 6 L 55 : délibérations du comité de surveillance de Bollène, mai 1793-thermidor an II.
 - 6 L 58 : correspondance du comité de surveillance de Courthézon, ventôse-fructidor an II.

- 6 L 59 : dénonciations du comité de surveillance de Courthézon, 1793-an II.
- 6 L 63 : délibérations et dénonciations du comité de surveillance de Piolenc, floréal-fructidor an II.
- 6 L 90 : dénonciations, dépositions et déclarations des particuliers de certaines communes devant le comité de surveillance du district, dont Bédarrides, Bollène, Caderousse, an III.
- 6 L 91 : dénonciations, dépositions et déclarations des particuliers de certaines communes devant le comité de surveillance du district, dont Courthézon, Mondragon, Mornas, Orange, Piolenc.
- 6 L 93 : tableaux des détenus dans les prisons d'Orange, an III.
- 6 L 94 : procédures, mandats d'arrêt, pétitions de détenus, dont Bollène, Caderousse, Courthézon, Mornas, an III.
- 6 L 95 : procédures, mandats d'arrêt, pétitions de détenus, dont Orange, Piolenc, an III.
- 6 L 97 : délibérations de la commission philanthropique d'Orange, an III-an IV.
- 6 L 99 : procédures, tableaux de détenus, cahiers de notes de la commission philanthropique d'Orange, an III.

- **Sous-série 7 L (tribunal criminel) :**

- 7 L 48 : affaires jugées, octobre 1793-frimaire an II
- 7 L 49 : affaires jugées, nivôse-germinal an II.
- 7 L 54 : affaires jugées, frimaire-ventôse an III.
- 7 L 57 : affaires jugées, messidor an III.
- 7 L 60 : affaires jugées, prairial-thermidor an IV.
- 7 L 61 : affaires jugées, thermidor-fructidor an IV.
- 7 L 62 : affaires jugées, brumaire an V.
- 7 L 65 : affaires jugées, floréal-messidor an V.
- 7 L 67 : affaires jugées, thermidor-fructidor an V.
- 7 L 69 : affaires jugées, pluviôse-ventôse an VI.
- 7 L 73 : affaires jugées, vendémiaire an VII.
- 7 L 74 : affaires jugées, vendémiaire-brumaire an VII.
- 7 L 81 : affaires jugées en appel des tribunaux correctionnels, an IV-VII.
- 7 L 90 : procédures, affaires non jugées, an IV.
- 7 L 91 : procédures, affaires non jugées, an IV.
- 7 L 92 : procédures, affaires non jugées, an IV.
- 7 L 95 : procédures, affaires non jugées, an V-an VI.

- **Sous-série 8 L (Commission Populaire d'Orange) :**

- 8 L 9 : enregistrement des reçus des tableaux des détenus envoyés par les municipalités, prairial-thermidor an II.
- 8 L 20 : liste de prisonniers, an II.
- 8 L 23 : relations avec les communes, dont Bédarrides, Caderousse, an II.

- 8 L 26 : relations avec les communes, dont Mondragon, Mornas, Orange, Piolenc, an II.
- 8 L 28 : relations avec les communes, dont Sorgues, an II.
- 8 L 30-8 L 32 : relations avec les communes, dont Arles, an II.
- 8 L 37 : relations avec les communes, dont Tarascon, an II.
- 8 L 59 : procédures contre divers fédéralistes, dont Orange et Avignon, 1793-an II.
- 8 L 70-8 L 77 : dossiers individuels, Avignon, an II.
- 8 L 78 : dossiers individuels, Bollène, Bédarrides, an II.
- 8 L 79 : dossiers individuels, Caderousse, an II.
- 8 L 87 : dossiers individuels, Courthézon, an II.
- 8 L 91 : dossiers individuels, Mondragon, an II.
- 8 L 92 : dossiers individuels, Mornas, an II.
- 8 L 93-8 L 94 : dossiers individuels, Orange, an II.
- 8 L 95 : dossiers individuels, Piolenc, an II.
- 8 L 102 : dossiers individuels, Arles, an II.
- 8 L 106 : dossiers individuels, Tarascon, an II.
- 8 L 108 : dossiers individuels, Montélimar, Valence, an II.
- 8 L 109 : dossiers individuels, Beaucaire, Roquemaure, an II.

- **Sous-série 13 L (tribunal du district d'Orange) :**

- 13 L 17 : audiences des causes criminelles, 1791-1793.
- 13 L 18 : différentes procédures, 1791-an IV.

- **Sous-série 18 L (justices de paix) :**

Les très riches fonds des justices de paix n'ont pu être dépouillés dans leur intégralité. Nous avons centré la prospection sur quelques lieux stratégiques.

- 18 L 90 : actes et jugements de la justice de paix du canton de Bédarrides, an III.
- 18 L 91 : actes et jugements de la justice de paix du canton de Bédarrides, an IV.
- 18 L 92 : actes et jugements de la justice de paix du canton de Bédarrides, surtout Courthézon-Sorgues, an IV.
- 18 L 93 : actes et jugements de la justice de paix du canton de Bédarrides, surtout Courthézon-Sorgues, an V.
- 18 L 94 : actes et jugements de la justice de paix du canton de Bédarrides, surtout Courthézon-Sorgues, an VI.
- 18 L 95 : actes et jugements de la justice de paix du canton de Bédarrides, surtout Courthézon-Sorgues, an VII.
- 18 L 97 : procédures relatives aux troubles d'Orange, an III-VIII.
- 18 L 102 : justice de paix de Bollène, 1792-an V.
- 18 L 123 : justice de paix du canton de Caderousse, 1792-an VI.
- 18 L 164 : actes et jugements de la justice de paix du canton de Courthézon, an III-an IV.

- 18 L 239 : organisation de la justice de paix d'Orange, délibérations, élections, 1792-an VII.

Série M : (administration générale, économie) :

- **Sous-série 1 M : administration générale**

- 1 M 50 : correspondance secrète du préfet, an XI-1810, 1812-1813.
- 1 M 73 : correspondance générale, affaires de police, 1815-1816.
- 1 M 679 : situations mensuelles du préfet, an VIII-1809.
- 1 M 680 : situations mensuelles des sous-préfets, maires, etc., an VIII-an IX.
- 1 M 681 : situations mensuelles des maires des arrondissements d'Avignon et Carpentras, an IX-an X.
- 1 M 682 : rapports trimestriels des sous-préfets, an X-1815.
- 1 M 683 : rapports trimestriels, mensuels et annuels des sous-préfets, 1816-1843.
- 1 M 729 : correspondance relative au brigandage et à l'ordre public, an VIII.
- 1 M 730 : correspondance relative au brigandage et à l'ordre public, an IX.
- 1 M 739 : désordres, troubles, rixes, an IX-1908.
- 1 M 741 : correspondance, rapports concernant la surveillance de l'opinion, an VIII-1814.
- 1 M 742 : correspondance, rapports concernant la surveillance de l'opinion, 1814-1815.
- 1 M 743 : correspondance, rapports concernant la surveillance de l'opinion, Cent-Jours.
- 1 M 744 : correspondance, rapports concernant la surveillance de l'opinion, 1815.
- 1 M 745 : correspondance, rapports concernant la surveillance de l'opinion, 1816.
- 1 M 746 : correspondance, rapports concernant la surveillance de l'opinion, 1817-1829.
- 1 M 756 : franc-maçonnerie, dont Orange, an X-1933.
- 1 M 757 : franc-maçonnerie, dont Gard et Avignon, 1786-1827.
- 1 M 766 : plaintes, insultes et dénonciations contre des maires et des adjoints, an IX-1824.
- 1 M 772 : adhésion aux régimes, 1814-1851.

- **Sous-série 2 M : personnel administratif :**

- 2 M 35 : propositions et nominations des conseillers généraux, an IX-1832.
- 2 M 36 : registres des conseillers généraux mis à jour lors des renouvellements partiels, an XI-1830.
- 2 M 38 : maires et adjoints : listes de propositions, an XII-1813.
- 2 M 39 : états des maires et adjoints et des conseillers municipaux, an VIII-1814.
- 2 M 40 : maires et adjoints, conseillers municipaux, tableaux par villes, an VIII-1813.
- 2 M 41-2 M 42 : idem, classement des lieux par ordre alphabétique, an VIII-1814.
- 2 M 43 : conseillers municipaux, an VIII-1813.

- 2 M 44 : municipalités durant les Cent-Jours, 1815.
 - 2 M 45 : maires et adjoints, 1814-1826.
 - 2 M 47-2 M 51 : idem, classement des lieux par ordre alphabétique, 1815-1830.
 - 2 M 52 : conseillers municipaux, 1814-1830.
 - 2 M 53 : conseillers municipaux, classement des lieux par ordre alphabétique, 1814-1830.
- **Sous-série 3 M : élections :**
 - 3 M 2 : liste des notables, an IX-1813.
 - 3 M 4 : assemblées cantonales, an VIII-1815.

Série U : justice (1800-1926)

Il n'a pas été envisageable de dépouiller les riches fonds de la série U dans tous les dépôts départementaux. Nous nous sommes contentés de quelques sondages, à titre prospectif, dans les archives départementales de Vaucluse. Ces derniers se sont révélés être d'un grand intérêt pour notre enquête.

- **Sous-série 3 U : tribunaux de première instance :**
 - 3 U 2/1113 : tribunal civil d'Avignon, affaires jugées en janvier-mars 1815.
 - 3 U 2/1115 : tribunal civil d'Avignon, affaires jugées en mars-avril 1816.
 - 3 U 2/1116 : tribunal civil d'Avignon, affaires jugées en juin-juillet 1816.
 - 3 U 2/1118 : tribunal civil d'Avignon, affaires jugées en 1817.
 - 3 U 3/629 : tribunal civil de Carpentras, affaires jugées en 1815-1816.
 - 3 U 4/749 : tribunal civil d'Orange, affaires jugées en 1814.
 - 3 U 4/750 : tribunal civil d'Orange, affaires jugées en 1815.
 - 3 U 4/751 : tribunal civil d'Orange, affaires jugées en janvier-mai 1816.
 - 3 U 4/752 : tribunal civil d'Orange, affaires jugées en juin-décembre 1816.
 - 3 U 4/753 : tribunal civil d'Orange, affaires jugées en janvier-mai 1817.
 - 3 U 4/754 : tribunal civil d'Orange, affaires jugées en juin-décembre 1817.
 - 3 U 4/756 : tribunal civil d'Orange, affaires jugées en 1819.
 - 3 U 4/757 : tribunal civil d'Orange, affaires jugées en 1820.

Série Z : sous-préfecture :

- **Sous-série 2 Z : sous-préfecture d'Avignon**

- 2 Z 1 : police politique et administrative, an VIII-1816.

- **Sous-série 4 Z : sous-préfecture d'Orange :**

- 4 Z 4 : arrêtés et avis sur pétitions, an XII-an XIII.
- 4 Z 44 : correspondance, 1814-1816.
- 4 Z 141 : correspondance des sous-préfets avec les maires de Bollène, 1809-1857.
- 4 Z 144 : correspondance des sous-préfets avec les maires de Caderousse, 1809-1857.
- 4 Z 157 : correspondance des sous-préfets avec les maires de Lapalud, 1809-1857.
- 4 Z 159 : correspondance des sous-préfets avec les maires de Mondragon, 1809-1857.
- 4 Z 161 : correspondance des sous-préfets avec les maires d'Orange, 1809-1857.
- 4 Z 162 : correspondance des sous-préfets avec les maires de Piolenc, 1809-1857.
- 4 Z 215 : personnel administratif, an IX-1836.

III Archives municipales :

La nomenclature archivistique propre à chaque fonds d'archives municipales a été conservée. Cette dernière n'a pas toujours été actualisée. Par conséquent, l'ancienne série I, devenue série J, apparaît encore dans certaines localités.

Archives municipales de Bagnols-sur-Cèze :

Série BB : administration communale :

- BB 23 : délibérations du conseil politique, 1754-1757.
- BB 24 : délibérations du conseil politique, 1757-1762.
- BB 25 : délibérations du conseil politique, 1763-1770.
- BB 26 : délibérations du conseil politique, 1770-1775.
- BB 27 : délibérations du conseil politique, 1776-1782.
- BB 28 : délibérations du conseil politique, 1782-1787.
- BB 29 : délibérations du conseil politique, 1787-1789.

Série D : administration générale de la commune :

• Sous-série 1 D : conseil municipal, délibérations :

- 1 D 1 : délibérations du conseil municipal, 1790-1791.
- 1 D 2 : délibérations du conseil municipal, 1791-1793.
- 1 D 3 : délibérations du conseil municipal, 1793-an II.
- 1 D 4 : délibérations du conseil municipal, an II-an III.
- 1 D 5 : délibérations du conseil municipal, an III-an IV.
- 1 D 6 : délibérations du conseil municipal, an IV-an VI.
- 1 D 7 : délibérations du conseil municipal, an VI-an VIII.
- 1 D 8 : délibérations du conseil municipal, nivôse-prairial an VIII.
- 1 D 9 : délibérations du conseil municipal, an IX-an XIV.
- 1 D 10 : délibérations du conseil municipal, 1806-1811.
- 1 D 11 : délibérations du conseil municipal, 1811-1820.

Série G : Contributions, administrations financières :

• Sous-série 1 G : contribution foncière :

- 1 G 24-25 : matrice de rôle pour la contribution foncière, 1791.

Série K : élections et personnels :

- K 37 : élection du personnel local, 1790-an VIII.

Archives municipales de Beaucaire :

Série AA : actes constitutifs et politiques de la commune, États-Généraux et provinciaux :

- AA 17 : États-Généraux : adresse de plusieurs négociants « en foire » et habitants de Beaucaire à l'Assemblée nationale, 1789.
- AA 18 : États-Généraux : mémoire pour la ville de Beaucaire en Languedoc, 1788.

Série BB : administration communale :

- BB 34 : délibérations des consuls, 1751-1761.
- BB 35 : délibérations des consuls, 1761-1767.
- BB 35 bis : délibérations des consuls, 1767-1771.
- BB 36 : délibérations des consuls, 1771-1778.
- BB 37 : délibérations des consuls, 1778-1783.
- BB 38 : délibérations des consuls, 1783-1787.
- BB 39 : délibérations des consuls, 1787-1790.

Série D : administration générale de la commune :

Sous-série 1 D : conseil municipal, délibérations :

- 1 D 1 : délibérations du conseil municipal, 1792-an II.
- 1 D 2 : délibérations du conseil municipal, an II-an IV.
- 1 D 3 : délibérations du conseil municipal, an IV-an VII.
- 1 D 4 : délibérations du conseil municipal, an III-an XI.
- 1 D 5 : délibérations du conseil municipal, an IX-1808.
- 1 D 6 : délibérations du conseil municipal, 1808-1810.
- 1 D 7 : délibérations du conseil municipal, 1810-1817.
- 1 D 8 : délibérations du conseil municipal, 1817-1825.

Sous-série 3 D : actes de l'administration municipale :

- 3 D 6 : registre de transcription des arrêtés du maire, 1814-1817.

Sous-série 4 D : correspondance administrative :

- 4 D 2 : correspondance générale, an III-an IV.
- 4 D 3 : correspondance générale, an IV-an VIII.
- 4 D 11 : correspondance générale, 1815-1816.

Série G : Contributions, administrations financières :

- **Sous-série 2 G : impôts directs :**
 - 2 G 2 : liste des plus forts imposés, 1815.
- **Sous-série 3 G : impôts extraordinaires :**
 - 3 G 4 : Contribution patriotique, 1790-1791.

Série H : affaires militaires :

- **Sous-série 3 H : Garde nationale et Sapeurs-pompiers :**
 - 3 H 1 : fédérations des Gardes nationales à Beaucaire, 1790.
 - 3 H 5 : Garde nationale : contrôle et liste des officiers et des troupes, 1790-1815.

Série I : Police, hygiène publique, justice :

- **Sous-série 1 I : police locale :**
 - 1 I 1 : rapports et correspondance, 1792-1830.
 - 1 I 4 : cérémonies et fêtes publiques, 1790-1850.
- **Sous-série 2 I : police générale :**
 - 2 I 1 : police générale : correspondances, 1790-1792.
 - 2 I 2 : police générale : correspondances, 1792-an III.
 - 2 I 3 : police générale : correspondances, an IV-an V.
 - 2 I 4 : police générale : correspondances, an VI-an VII.
 - 2 I 6 : police générale : correspondances, an XIII-1815.
 - 2 I 8 : émigrés, 1790-1825.
 - 2 I 9 : appositions et levées de scellés chez les particuliers, an II.
 - 2 I 23 : cercles, clubs et partis politiques, an III-1950.
- **Sous-série 3 I : justice et répression :**
 - 3 I 1 : Tribunaux révolutionnaires, 1790-an XII.
 - 3 I 7 : prisons, 1790-1815.

Série K : élections et personnels :

- **Sous-série 1 K : listes électorales :**

- 1 K 1 : liste civiques des citoyens admis dans les assemblées primaires, listes des électeurs communaux, an VIII-1847.

- **Sous-série 2 K : élections :**
 - 2 K 1 : élections des assemblées primaires, 1790-1793.
 - 2 K 2 : élections des assemblées primaires, an IV-an VIII.
 - 2 K 4 : assemblées cantonales, 1811-1946.
 - 2 K 8 : élections municipales et personnel municipal, 1790-1830.
 - 2 K 11 : maires et adjoints : nominations, élections, démissions, 1790-1940.

- **Sous-série 3 K : personnel municipal :**
 - 3 K 1 : affaires générales, 1790-1940.

Archives municipales de Bollène

Série BB : administration communale :

- BB 28 : délibérations du conseil politique, 1762-1772.
- BB 29 : délibérations du conseil politique, 1772-1777.
- BB 30 : délibérations du conseil politique, 1777-1787.
- BB 31 : délibérations du conseil politique, 1787-1792.

Série D : administration générale de la commune :

• Sous-série 1 D : conseil municipal, délibérations :

- 1 D 1 : délibérations municipales, 1792.
- 1 D 2 : délibérations municipales, 1792- an II.
- 1 D 3 : délibérations municipales, an III-an IV.
- 1 D 4 : délibérations municipales, an IV.
- 1 D 5 : délibérations municipales, an IV-an V.
- 1 D 6 : délibérations municipales, an V-an VII.
- 1 D 7 : délibérations municipales, an VII-an XII.
- 1 D 8 : délibérations municipales, an IX-1806.
- 1 D 9 : délibérations municipales, 1806-1824.

Série J : Police, hygiène, justice :

• Sous-série 2 J : police générale :

- 2 J 4 : troubles de la sécurité, 1792-an IX.
- 2 J 5 : assassinats et troubles, an IV-an VIII.
- 2 J 6 : troubles de la sécurité postrévolutionnaire, an XII-1920.
- 2 J 8 : arrestations, mandats d'arrêt, 1793-1950.
- 2 J 9 : renseignements sur des particuliers demandés par des départements voisins, an VI-1811.

Série K : élections et personnels :

• Sous-série 1 K : élections et plébiscites :

- 1 K 20 : approbation de l'hérédité impériale, an XII.
- 1 K 65 : élections, an IV-an VIII.
- 1 K 74: élections, nominations, révocations des maires et adjoints, an VIII-1959.

• Sous-série 2 K : personnel municipal :

- 2 K 1 : révocation, suspension du personnel municipal, an III-1948.

Archives municipales de Bourg-Saint-Andéol

Série AA : actes constitutifs et politiques de la commune, États-Généraux et provinciaux :

- AA 8 : États-Généraux, 1614-1789.

Série BB : administration communale :

- BB 37 : délibérations du conseil politique, 1750-1768.
- BB 38 : délibérations du conseil politique, 1768-1773.
- BB 39 : délibérations du conseil politique, 1773-1783.
- BB 40 : délibérations du conseil politique, 1783-1789.
- BB 41 : délibérations du conseil politique, 1789-1790.

Série D : administration générale de la commune :

• Sous-série 1 D : conseil municipal, délibérations :

- 1 D 1 : délibérations du conseil municipal, 1790-1792.
- 1 D 2 : délibérations du conseil municipal, 1792-1793.
- 1 D 3 : délibérations du conseil municipal, 1793.
- 1 D 4 : délibérations du conseil municipal, 1793-an II.
- 1 D 5 : délibérations du conseil municipal, an II-an III.
- 1 D 6 : délibérations du conseil municipal, an III.
- 1 D 7 : délibérations du conseil municipal, an III-an V.
- 1 D 8 : délibérations du conseil municipal, an IX-1809.
- 1 D 9 : délibérations du conseil municipal, 1810-1819.
- 1 D 10 : délibérations du conseil municipal, 1819-1825.

• Sous-série 2 D : arrêtés de l'administration municipale

- 2 D 1 : arrêté de l'administration municipale, an VIII-1832.

Série H : affaires militaires :

• Sous-série 3 H : Garde nationale et Sapeurs-pompiers :

- 3 H 1 : Garde nationale, listes nominatives, 1790-1830.
- 3 H 3 : formation de la Garde nationale, 1789-an III.

Série I : Police, hygiène publique, justice :

○ Sous-série 2 I : police générale :

- 2 I 9 : registre des sociétés populaires, 1791-an III.

- 2 I 10 : désarmement des citoyens suspects, 1792-1793.
- 2 I 11 : émigrés, certificats de résidence, 1792-an X.

- **Sous-série 3 I : justice et répression :**

- 3 I 1 : suspects, épuration après le 9 thermidor, 1793-an VIII.
- 3 I 3 : troubles révolutionnaires, 1790-1799.
- 3 I 4 : pamphlets, documents séditieux, 1802-1860.

Série K : élections et personnels :

- **Sous-série 1 K : listes électorales :**

- 1 K 12 : affiches et procès-verbaux de différentes élections, 1790-1845.
- 1 K 13 : élections, démissions maires et adjoints, an III-1925.

Archives municipales de Caderousse

Série AA : actes constitutifs et politiques de la commune, États-Généraux et provinciaux :

- AA 7 : projet d'échange de juridictions entre le duc de Gramont et le Pape, 1785.
- AA 9 : rapports avec le vice-légat, 1731-1790.
- AA 11 : annexion française, 1764-1774.

Série BB : administration communale :

- BB 32 : délibérations du conseil politique, 1752-1771.
- BB 33 : délibérations du conseil politique, 1771-1781.
- BB 34 : délibérations du conseil politique, 1781-1789.
- BB 37 : délibérations municipales, 1789-1793.

Série D : administration générale de la commune :

○ Sous-série 1 D : conseil municipal, délibérations :

- 1 D 1 : délibérations municipales, 1793-an IV.
- 1 D 2 : délibérations municipales, an IX-1809.
- 1 D 3 : délibérations municipales, 1809-1814.
- 1 D 4 : délibérations municipales, 1814-1827.

○ Sous-série 2 D : arrêtés de l'administration municipale :

- 2 D 1 : registre des arrêtés de l'administration municipale, an IV-VIII.

Série H : affaires militaires :

○ Sous-série 1 H : Garde nationale

- 1 H 3 : Garde nationale : élections des cadres, 1791-an VIII.

Série J : Police, hygiène publique, justice :

● Sous-série 1 J : police locale :

- 1 J 1 : règlement de police et arrêtés, 1790-1880.
- 1 J 6 : procès-verbaux délits et plaintes, 1790-1952.

● Sous-série 2 J : police générale :

- 2 J 6 : troubles et désordres, 1790-an VII.
- 2 J 7 : émigrés, 1792-an XII.

- 2 J 18 : troubles postérieurs à la Révolution, an XI-1828.
- 2 J 20 : condamnations, 1793-1892.

Série K : élections et personnels :

- **Sous-série 1 K : élections et listes électorales :**
 - 1 K 1 : élections et assemblées primaires, 1791-1848.

Archives municipales de Condrieu

Série D : administration générale de la commune :

- R.D non coté : délibérations municipales, 1790-1792.
- R.D non coté : délibérations municipales, 1792-1793.
- R.D non coté : délibérations municipales, 1793-1795.
- R.D non coté : délibérations municipales, 1800-1810.
- R.D non coté : délibérations municipales, 1810-1838.

Série I : Police, hygiène publique, justice :

- **Sous-série 2 I : police générale :**
 - 2 I 2 : police générale période révolutionnaire, 1790-1799.

Archives municipales de Courthézon

Série BB : administration communale :

- BB 9 : délibérations du conseil politique, 1745-1751.
- BB 10 : délibérations du conseil politique, 1766-1768.
- BB 11 : délibérations du conseil politique, 1768-1771.
- BB 11 bis : délibérations municipales, 1790-1792 (erreur de classement qui n'a jamais été rectifiée).
- BB 12 : délibérations du conseil politique, 1771-1790.

Série GG : cultes, instruction publique et assistance :

- GG 14 : baptêmes, mariages et sépultures, 1576-1769 (contient de nombreuses informations sur les nouveaux convertis).

Série D : administration générale de la commune :

• Sous-série 1 D : conseil municipal, délibérations :

- 1 D 1 : délibérations municipales, 1792-an II.
- 1 D 2 : délibérations municipales, an II-1814.
- 1 D 3 : délibérations municipales, 1814-1830.

• Sous-série 2 D : correspondances municipales :

- 2 D 10 : correspondance de la municipalité, an III-an VIII.
- 2 D 51 : correspondance concernant des délits et affaires judiciaires, an III-an XII.

Série G : Contributions, administrations financières :

• Sous-série 2 G : impôts directs :

- 2 G 2, liste des plus imposés, an VIII-1811.

• Sous-série 3 G : impôts extraordinaires :

- 3 G 1 : contribution patriotique, 1789.

Série J : Police, hygiène publique, justice :

• Sous-Série 2 J : police générale :

- 2 J 1 : émigrés et détenus, an II-an XI.
- 2 J 2 : troubles à l'ordre public, 1793-1841.
- 2 J 3 : arrestations, an II-1842.

Série K : élections et personnels :

- **Sous-série 1 K : élections et listes électorales :**

- 1 K 26 : élection des citoyens qui doivent élire des députés à la Convention nationale, vote pour l'approbation de l'hérédité impériale, 1792-an XII.
- 1 K 51 : maires et adjoints, an VIII-1951.

Archives municipales de Donzère

Série BB : administration communale :

- BB 14 : délibérations du conseil politique, 1740-1766.
- BB 15 : délibérations du conseil politique, 1766-1789.

Série D : administration générale de la commune :

- Sous-série 1 D : conseil municipal, délibérations :

- 1 D 1 : délibérations municipales, 1790-an IV.
- 1 D 2 : délibérations municipales, an VIII-1820.

Série K : élections et personnels :

- Sous-série 1 K : élections et listes électorales :

- 1 K 1 : élections municipales et listes électorales, an VIII-1830.

- Sous-série 2 K : personnel municipal

- 2 K 1 : personnel municipal, an XI-1848.

Archives municipales d'Étoile

Série D : administration générale de la commune :

- Sous-série 1 D : conseil municipal, délibérations :

- 1 D 0 : délibérations du conseil de ville, 1768-1790.
- 1 D 1 : délibérations du conseil municipal, 1790-an XI.
- 1 D 2 : délibérations du conseil municipal, an II-an XIII.
- 1 D 3 : délibérations du conseil municipal, an XIII-1818.

Série G : Contributions, administrations financières :

- Sous-série 1 G : impôts directs et impôts extraordinaires

- 1 G 36 : listes des habitants les plus imposés de la commune, 1818-1880.

Série H : affaires militaires :

- Sous-série 3 H : Garde nationale et Sapeurs-pompiers :

- 3 H 3 : Garde nationale, organisation, réorganisation, 1790-1870.

Série J : Police, hygiène publique, justice :

- Sous-Série 2 J : police générale :

- 2 J 2 : sécurité publique, 1791-1965.
- 2 J 3 : suspects, 1793-an III.
- 2 J 5 : émigrés, 1792-1965.

Série K : élections et personnels :

- Sous-série 1 K : élections et personnel municipal :

- 1 K 12 : élections municipales, 1791-1830.
- 1 K 27 : démission, décès d'élus municipaux, 1791-1962.

Archives municipales de Givors

Série D : administration générale de la commune :

- Sous-série 1 D : conseil municipal, délibérations :
 - 1 D 1 : délibérations du conseil municipal, 1788-1790.
 - 1 D 2 : délibérations du conseil municipal, 1790-1791.
 - 1 D 3 : délibérations du conseil municipal, 1791-an IV.
 - 1 D 4 : délibérations du conseil municipal, an VIII-1816.
 - 1 D 5 : délibérations du conseil municipal, 1817-1836.

Archives municipales de Lapalud

Série BB : administration communale :

- BB 13 : délibérations du conseil politique, 1769-1790.
- BB 14 : nominations des consuls et plaintes au vice-légat, 1510-1789.

Série D : administration générale de la commune :

• Sous-série 1 D : conseil municipal, délibérations :

- 1 D 1 : délibérations municipales, 1790-an II.
- 1 D 2 : délibérations municipales, an II-an X.
- 1 D 3 : délibérations municipales, an X-1807.
- 1 D 4 : délibérations municipales, 1807-1824.

Série G : Contributions, administrations financières :

• Sous-série 2 G : impôts directs :

- 2 G 8, matrice de rôle pour la contribution foncière, an II.

Série J : Police, hygiène publique, justice :

• Sous-Série 2 J : police générale :

- 2 J 1 : séquestres des biens émigrés, an II-1809.
- 2 J 2 : troubles, 1790-1816.
- 2 J 3 : situation morale et politique de la commune, an II-1821.
- 2 J 6 : arrestations, an II-1953.

Archives municipales de Mondragon

Série AA : actes constitutifs et politiques de la commune, États-Généraux et provinciaux :

- AA 25 : États-Généraux, 1789.

Série BB : administration communale

- BB 85 : délibérations du conseil politique, 1747-1757.
- BB 86 : délibérations du conseil politique, 1757-1761.
- BB 87 : délibérations du conseil politique, 1761-1765.
- BB 88 : délibérations du conseil politique, 1765-1768.
- BB 89 : délibérations du conseil politique, 1768-1774.
- BB 90 : délibérations du conseil politique, 1774-1778.
- BB 91 : délibérations du conseil politique, 1778-1782.
- BB 92 : délibérations du conseil politique, 1782-1790.

Série FF : justice, procédure, police

- FF 41 : affaire relative à la préséance contestée par les consuls de la communauté aux officiers de justice, 1772-1781.

Série D : administration générale de la commune :

• Sous-série 1 D : conseil municipal, délibérations :

- 1 D 1 : délibérations municipales, 1790-1793.
- 1 D 2 : délibérations municipales, 1793-an IV.
- 1 D 3 : délibérations municipales, an IV- an VIII.
- 1 D 4 : délibérations municipales, 1800-1824.

Série G : Contributions, administrations financières :

• Sous-série 2 G : impôts directs :

- 2 G 1 : contribution foncière, 1790-1791.

Série J : Police, hygiène publique, justice :

• Sous-Série 1 J : police locale :

- 1 J 8 : sûreté publique, 1791-1960.

- **Sous-série 2 J : police générale :**

- 2 J 1 : société populaire, comité de surveillance, sûreté générale, an II-an IV.

- **Sous-série 3 J : justice :**

- 3 J 1 : condamnations, 1790-1890.

Série K : élections et personnels :

- **Sous-série 1 K : élections et personnel municipal :**

- 1 K 20 : élections municipales, 1790-1830.
- 1 K 41 : maires et adjoints, an VIII-1951.

Archives municipales de Montélimar

Série BB : administration communale

- BB 184 : délibérations du conseil politique, 1750.
- BB 185 : délibérations du conseil politique, 1751.
- BB 186 : délibérations du conseil politique, 1752.
- BB 187 : délibérations du conseil politique, 1753.
- BB 188 : délibérations du conseil politique, 1754.
- BB 189 : délibérations du conseil politique, 1755.
- BB 190 : délibérations du conseil politique, 1756.
- BB 191 : délibérations du conseil politique, 1757.
- BB 192 : délibérations du conseil politique, 1758-1760.
- BB 193 : délibérations du conseil politique, 1761.
- BB 194 : délibérations du conseil politique, 1762.
- BB 195 : délibérations du conseil politique, 1763.
- BB 196 : délibérations du conseil politique, 1764.
- BB 197 : délibérations du conseil politique, 1765.
- BB 198 : délibérations du conseil politique, 1766.
- BB 199 : délibérations du conseil politique, 1767.
- BB 200 : délibérations du conseil politique, 1768.
- BB 201 : délibérations du conseil politique, 1769.
- BB 202 : délibérations du conseil politique, 1770.
- BB 203 : délibérations du conseil politique, 1771.
- BB 204 : délibérations du conseil politique, 1772.
- BB 205 : délibérations du conseil politique, 1773.
- BB 206 : délibérations du conseil politique, 1774.
- BB 207 : délibérations du conseil politique, 1775.
- BB 208 : délibérations du conseil politique, 1776.
- BB 209 : délibérations du conseil politique, 1777.
- BB 210 : délibérations du conseil politique, 1778.
- BB 211 : délibérations du conseil politique, 1779.
- BB 212 : délibérations du conseil politique, 1780.
- BB 213 : délibérations du conseil politique, 1781.
- BB 214 : délibérations du conseil politique, 1782.
- BB 215 : délibérations du conseil politique, 1783.
- BB 216 : délibérations du conseil politique, 1784.
- BB 217 : délibérations du conseil politique, 1785.
- BB 218 : délibérations du conseil politique, 1786.
- BB 219 : délibérations du conseil politique, 1787.
- BB 220 : délibérations du conseil politique, 1788.
- BB 221 : délibérations du conseil politique, 1788-1789.
- BB 222 : délibérations du conseil politique, 1789-1790.

Série D : administration générale de la commune :

• Sous-série 1 D : conseil municipal, délibérations :

- 1 D 1 : délibérations municipales, 1790.
- 1 D 2, délibérations municipales, 1790-1791.
- 1 D 3 : délibérations municipales, supplément à l'année 1790.
- 1 D 4 : délibérations municipales, 1790-1791.
- 1 D 5 : délibérations municipales, supplément à l'année 1791.
- 1 D 6 : délibérations municipales, 1791-1792.
- 1 D 7 : délibérations municipales, 1792-an III.
- 1 D 8 : délibérations municipales, an III.
- 1 D 9 : délibérations municipales, an III-an IV.
- 1 D 10 : délibérations municipales, an IV.
- 1 D 11 : délibérations municipales, an IV-VI.
- 1 D 12 : délibérations municipales, an VI-an VII.
- 1 D 13 : délibérations municipales, an VII-an XI.
- 1 D 14 : délibérations municipales, an XI-1816.
- 1 D 15 : délibérations municipales, 1816-1824.

Série R.V (cote de classement spécifique à certaines communes drômoises)

- RV sûreté générale, 1793-an III.
- RV sûreté nationale, 1793-1905.
- RV varia : tribunal (jugements, correspondances), an III-an IV.

Archives municipales d'Orange

Série AA : actes constitutifs et politiques de la commune, États-Généraux et provinciaux :

- AA 12 : nominations des consuls par le roi, 1754-1766.

Série BB : administration communale :

- BB 41/1 : délibérations du conseil politique, 1752-1756.
- BB 41/2 : délibérations du conseil politique, 1756-1762.
- BB 42 : délibérations du conseil politique, 1762-1768.
- BB 43 : délibérations du conseil politique, 1768-1771.
- BB 44 : délibérations du conseil politique, 1771-1776.
- BB 45 : délibérations du conseil politique, 1776-1783.
- BB 46 : délibérations du conseil politique, 1783-1789.

Série D : administration générale de la commune :

- D 703 : délibérations du comité permanent, 1789.
- D 704 : délibérations municipales, 1790-1793.
- D 705 : délibérations municipales, 1790-an III.
- D 706 : délibérations municipales, an III-an IV.
- D 707 : délibérations municipales, an IV-an VI.
- D 708 : délibérations municipales, an VI-an VIII.
- D 709 : délibérations municipales, an VIII-an IX.
- D 710 : délibérations municipales, an IX-1821.
- D 732 : arrêtés du maires, an III.
- D 782 : correspondance, 1789-1790.
- D 791 : correspondance, 1795-1800.

Série G : Contributions, administrations financières :

- G 3937 : contribution patriotique, 1790.
- G 3939 : emprunt forcé, an IV.

Série H : affaires militaires :

- H 1971 : élections et nominations de la Garde nationale, 1791-an VII.
- H 1996 : affaire du camp de Jalès, 1791.
- H 1997 : interventions de la Garde nationale d'Orange, 1790-1791.
- H 1998 : interventions de la Garde nationale d'Orange, 1792.
- H 2000 : passage du général Carteaux à Orange, 1793.

Série J : police, hygiène, justice :

- J 4233 : correspondance relative aux événements des 29, 30 et 31 juillet 1789.

- J 4234 : troubles à Orange, 1789-an IX.
- J 4236 : sécurité publique et surveillance, an VIII-1862.
- J 4242 : pièces isolées concernant le club des Jacobins, 1791-1794.
- J 4245 : arrestations des suspects, Commission Populaire d'Orange, an II-an III.
- J 4247 : sociétés secrètes, 1816-1817.
- J 4282 : prisons d'Orange, an II-an III.

Série K : élections et personnels :

- K 1608 : assemblées primaires, 1790.
- K 1609 : assemblées primaires, an III.
- K 1611 : assemblées primaires, 1792.
- K 1662 : démissions d'élus, 1790-1792.
- K 1663 : assemblées primaires, an V.
- K 1664 : assemblées primaires, an VII.
- K 1665 assemblées cantonales, an VIII.
- K 1666 : assemblées cantonales, an XIII.
- K 1667 : assemblées cantonales, 1807.
- K 1668 : assemblées cantonales, 1808-1809.

Série P : culte :

- P 2124 : affaires religieuses, 1791-an X.

Archives municipales de Pierrelatte

Série BB : administration communale :

- BB 7 : délibérations du conseil politique, 1767-1772.
- BB 8 : délibérations du conseil politique, 1772-1790.

Série D : administration générale de la commune :

- **Sous-série 1 D : conseil municipal, délibérations :**

- 1 D 1 : délibérations municipales, 1790-1793.
- 1 D 2 : délibérations municipales, 1793-1796.
- 1 D 3 : délibérations municipales, 1796-1805.
- 1 D 4 : délibérations municipales, 1805-1837.

Archives municipales de Piolenc

Série AA : actes constitutifs et politiques de la commune, États-Généraux et provinciaux :

- AA 2 : relations avec Cluny, le vice-légat, les États du Comtat, 1420-1786.

Série BB : administration communale :

- BB 15 : délibérations du conseil politique, 1749-1755.
- BB 16 : délibérations du conseil politique, 1755-1770.
- BB 17 : délibérations du conseil politique, 1771-1790.
- BB 18 : consuls et viguiers, 1576-1774.

Série D : administration générale de la commune :

• Sous-série 1 D : conseil municipal, délibérations :

- 1 D 1 : délibérations municipales, 1790-1792.
- 1 D 2 : délibérations municipales, 1792-1807.
- 1 D 3 : délibérations municipales, 1808-1852.

Série H : affaires militaires :

• Sous-série 3 H : Garde nationale

- 3 H 1 : recensement, élections, organisation, 1791-1870.

Série K : élections et personnels :

• Sous-série 1 K : personnel municipal :

- 1 K 23 : élections au conseil d'arrondissement, an XII-1907.
- 1 K 27 : maires et adjoints, 1792-1878.

Série J : police, hygiène, justice :

• Sous-série 2 J : police générale

- 2 J 1 : suspects, émigrés, 1792-an V.

Série P : culte :

- 2 P 1 : police du culte, 1791-an IV.

Archives municipales de Saint-Laurent-des-Arbres

Série AA : actes constitutifs et politiques de la commune, États-Généraux et provinciaux :

- AA 6 : États-Généraux, 1788-1789.

Série BB : administration communale :

- BB non coté : délibérations du conseil politique, 1735-1755.
- BB non coté : délibérations du conseil politique, 1755-1776.
- BB non coté : délibérations du conseil politique, 1778-1791.

Série CC : impositions

- CC non coté : compoix, 1786.

Série GG :

- GG 2 : baptêmes, mariages, sépultures, 1673-1751, 1751-1778.
- GG 3 : baptêmes, mariages, sépultures, 1775-1789, 1785-1793.

Série D : administration générale de la commune :

- Sous-série 1 D : conseil municipal, délibérations :

- 1 D non coté : délibérations municipales, 1791-1829.

Archives non classées :

- documents divers, XVII^e, XVIII^e, XIX^e siècle.

Archives municipales de Saint-Paul-Trois-Châteaux

Série BB : administration communale :

- BB 17 : délibérations du conseil politique, 1750-1769.
- BB 18 : délibérations du conseil politique, 1769-1782.
- BB 19 : délibérations du conseil politique, 1782-1790.

Série J : police, hygiène, justice :

- Sous-série 2 J : police générale

- 2 J 1 : suspects, émigrés, 1791-an VIII.

Série R.V (cote de classement spécifique à certaines communes drômoises)

- R.V 3 : personnel municipal, 1790-an VIII.
- R.V 4 : registre de délibérations du comité permanent, 1789-1790 ; registre de délibérations de la société populaire, 1792-1794.
- R.V 6 : délibérations municipales, 1790-1791 ; assemblées primaires, 1790-1792 ; contribution patriotique, 1790.
- R.V 7 : délibérations municipales, 1791-an III.
- R.V 8 : délibérations municipales, an IV-1825.
- R.V 9 : police municipale, 1789-an III.
- R.V 25 : état des habitants devant être inscrits sur la matrice de la contribution mobilière, 1791.
- R.V 38 : sûreté générale, 1789-1792.
- R.V 41 : extraits des registres de la justice de paix, an III-an VII.

Archives municipales de Tain-l'Hermitage

Série AA : actes constitutifs et politiques de la commune, États-Généraux et provinciaux :

- AA 2 : États-Généraux, 1526-1789.

Série BB : administration communale :

- BB 7 : délibérations du conseil politique, 1768-1790.

Série D : administration générale de la commune :

- Sous-série 1 D : conseil municipal, délibérations :

- 1 D 1 : délibérations municipales, 1800-1814.
- 1 D 2 : délibérations municipales, 1814-1832.
- 1 D 32 : délibérations municipales, 1790-1793.
- 1 D 33 : délibérations municipales, an II-an IV.
- 1 D 34 : délibérations municipales, an IV-an VIII.

Série H : affaires militaires :

- Sous-série 2 H : Garde nationale

- 2 H 9 : organisation, élections, etc., 1790-an VII.

Série K : élections et personnels :

- Sous-série 1 K : personnel municipal :

- 1 K 16 : installation des maires et adjoints, 1817-1893.

Archives municipales de Tarascon

Les archives de Tarascon sont encore en cours de classement et n'ont pu être entièrement dépouillées. D'après les archivistes, de nombreux documents concernant la Révolution française et l'Ancien Régime, pour la plupart inédits, dorment encore dans des cartons du grenier des archives municipales.

Série BB : administration communale :

- BB 49 : délibérations du conseil politique, 1751-1768.
- BB 50 : délibérations du conseil politique, 1768-1781.
- BB 51 : délibérations du conseil politique, 1781-1785.
- BB 52 : délibérations du conseil politique, 1785-1790.

Série D : administration générale de la commune :

Sous-série 1 D : conseil municipal, délibérations :

- 1 D 1 : délibérations municipales, 1790-1792.
- 1 D 2 : délibérations municipales, 1792-1793.
- 1 D 3 : délibérations municipales, 1793-an II.
- 1 D 4 : délibérations municipales, an II-an IV.
- 1 D 5 : délibérations municipales, an IV.
- 1 D 6 : délibérations municipales, an V-an VI.
- 1 D 7 : délibérations municipales, an VI-an VIII.
- 1 D 8 : délibérations municipales, an VIII-an X.
- 1 D 9 : délibérations municipales, an VIII-an XI.
- 1 D 10 : délibérations municipales, an XI-1808.
- 1 D 11 : délibérations municipales, 1809-1816.
- 1 D 12 : délibérations municipales, 1816-1821.

Sous-série 2 D : arrêtés de l'administration municipale

- 2 D 10 : arrêtés de l'administration municipale, 1813-1820.

Série G : Contributions, administrations financières :

Sous-série 2 G : impôts directs :

- 2 G 1/1 : contribution patriotique, 1790.

Archives municipales de Valence

Série BB : administration communale :

- BB 42 : délibérations du conseil politique, 1751-1757.
- BB 43 : délibérations du conseil politique, 1757-1759.
- BB 44 : délibérations du conseil politique, 1759-1762.
- BB 45 : délibérations du conseil politique, 1762-1764.
- BB 46 : délibérations du conseil politique, 1764-1766.
- BB 47 : délibérations du conseil politique, 1767-1769.
- BB 48 : délibérations du conseil politique, 1769-1771.
- BB 49 : délibérations du conseil politique, 1771-1774.
- BB 50 : délibérations du conseil politique, 1774-1780.
- BB 51 : délibérations du conseil politique, 1780-1781.
- BB 52 : délibérations du conseil politique, 1781-1786.
- BB 53 : délibérations du conseil politique, 1786-1790.
- BB 54-BB 55 : élections des consuls, 1752-1768.

Série D : administration générale de la commune :

• Sous-série 1 D : conseil municipal, délibérations :

- 1 D 1/1 : délibérations municipales, 1790-1792.
- 1 D 1/2 : délibérations municipales, 1792-an II.
- 1 D 1/3 : délibérations municipales, an II-an IV.
- 1 D 1/4 : délibérations municipales, an IV-an VI.
- 1 D 1/5 : délibérations municipales, an VI-an VII.
- 1 D 1/6 : délibérations municipales, an VII-an VIII.
- 1 D 1/7 : délibérations municipales, an IX-an XII.
- 1 D 1/8 : délibérations municipales, an XII-1810.
- 1 D 1/9 : délibérations municipales, 1810-1813.
- 1 D 1/10 : délibérations municipales, 1813-1817.
- 1 D 1/11 : délibérations municipales, 1817-1826.

Série K : élections et personnels :

• Sous-série 1 K : personnel municipal :

- 1 K 21/1 : nominations, révocations des maires, adjoints et conseillers municipaux, 1815-1830.

Archives municipales de Vienne

Le classement des archives municipales de Vienne est complexe. À côté des cotes « classiques », les archivistes ont conservé l'ancien classement archivistique (LL).

Série AA : actes constitutifs et politiques de la commune, États-Généraux et provinciaux :

- AA 10 : États-Généraux, 1788-1789.

Série BB : administration communale :

- BB 203 : délibérations du conseil politique, 1750-1751.
- BB 204 : délibérations du conseil politique, 1751-1754.
- BB 205 : délibérations du conseil politique, 1754-1755.
- BB 206 : délibérations du conseil politique, 1755-1757.
- BB 207 : délibérations du conseil politique, 1757-1759.
- BB 208 : délibérations du conseil politique, 1759-1761.
- BB 209 : délibérations du conseil politique, 1761-1768.
- BB 210 : délibérations du conseil politique, 1768.
- BB 211 : délibérations du conseil politique, 1769.
- BB 212 : délibérations du conseil politique, 1770-1771.
- BB 213 : délibérations du conseil politique, 1771-1772.
- BB 214 : délibérations du conseil politique, 1772-1773.
- BB 215 : délibérations du conseil politique, 1773-1774.
- BB 216 : délibérations du conseil politique, 1774-1775.
- BB 217 : délibérations du conseil politique, 1775-1776.
- BB 218 : délibérations du conseil politique, 1776-1777.
- BB 219 : délibérations du conseil politique, 1777-1778.
- BB 220 : délibérations du conseil politique, 1778-1779.
- BB 221 : délibérations du conseil politique, 1780-1781.
- BB 222 : délibérations du conseil politique, 1781-1782.
- BB 223 : délibérations du conseil politique, 1782-1783.
- BB 224 : délibérations du conseil politique, 1783-1784.
- BB 225 : délibérations du conseil politique, 1784-1785.
- BB 226 : délibérations du conseil politique, 1785-1786.
- BB 227 : délibérations du conseil politique, 1786-1788.
- BB 228 : délibérations du conseil politique, 1788-1789.
- BB 229 : délibérations du conseil politique, 1789-1790.
- BB 230 : délibérations du conseil municipal, 1790.
- BB 231 : délibérations du conseil municipal, 1790-1792.
- BB 232 : délibérations du conseil municipal, 1791-1792.
- BB 233 : délibérations du conseil municipal, an II.
- BB 234 : délibérations du conseil municipal, an II.

- BB 235 : délibérations du conseil municipal, an II-an III.
- BB 236 : délibérations du conseil municipal, an IV-an VI.
- BB 237 : délibérations du conseil municipal, an VI-an VII.
- BB 238 : délibérations du conseil municipal, an VIII-an X.

Série D : administration générale de la commune :

- **Sous-série 1 D : conseil municipal, délibérations :**

- 1 D 1 : délibérations municipales, an XI-1811.
- 1 D 2 : délibérations municipales, 1811-1814.
- 1 D 3 : délibérations municipales, 1819-1822.

Série K : élections et personnels :

- **Sous-série 10 K : procès-verbaux des assemblées cantonales :**

- 10 K 1 : procès-verbaux de la section du canton de Vienne Nord, an VIII-1830.

- **Sous-série 12 K : élections, nominations, révocations du personnel municipal :**

- 12 K 1 : renouvellements municipaux, an VIII-1815.

Série LL : ancienne cote de classement de la municipalité de Vienne

- LL 3 : délibérations municipales, 1791-1792.
- LL 8 : délibérations municipales, 1793.
- LL 9 : délibérations municipales, 1793-an II.
- LL 10 : délibérations municipales, an II.
- LL 12 : délibérations municipales, an III.
- LL 51 : délibérations municipales, an VII-an VIII.
- LL 58 : procès-verbaux des assemblées de section, 1793.
- LL 59 : élections, an IV.
- LL 60 : élections, an V.
- LL 63 : affaires politiques, an IV-an VII.
- LL 68 : suspects, 1793-an III.
- LL 573 : élection municipale, 1792.
- LL 581 : élection du maire, 1793.
- LL 591 : assemblée primaire, section du midi, an III.

Archives municipales de Villeneuve-lez-Avignon

Série BB : administration communale :

- BB 12 : délibérations du conseil politique, 1749-1780.
- BB 13 : délibérations du conseil politique et délibérations municipales, 1780-1792.

Série D : administration générale de la commune :

- D 48 : délibérations municipales, 1792-1812.
- Sous-série 1 D : conseil municipal, délibérations :
 - 1 D 1 : délibérations municipales, 1812-1814.
 - 1 D 2 : délibérations municipales, 1814-1818.
- Sous-série 2 D : correspondances :
 - 3 D 2 : correspondances, 1814-1820.

Série K : élections et personnels :

- Sous-série 2 K : élections :
 - 2 K 2 : personnel nommé par le pouvoir central, 1816-1830.

Médiathèques

Médiathèque Paul Arbaud (Aix-en-Provence)

- MQ 628 : CONRAD (Mouren), *Notes mélangées sans ordre de dates, de divers événements généraux et minutieux, et de ce qui s'est passé dans les États-Généraux de 1789 ; pour me servir d'amusement dans mes crises d'ennuy : contenant encore les choses les plus curieuses que j'ay vues*, tome premier, 197 p.
- MQ 629 : CONRAD (Mouren), *Notes mélangées sans ordre de dates, de divers événements généraux et minutieux ; et la continuation des États-Généraux*, tome second, 200 p.
- MQ 630 : CONRAD (Mouren), *Notes mélangées sans ordre de dates, de divers événements généraux et minutieux ; et la continuation des États-Généraux*, tome troisième, 198 p.
- MQ 631 : CONRAD (Mouren), *Notes mélangées sans ordre de dates, de divers événements généraux et minutieux ; et la continuation des États-Généraux*, tome quatrième, 274 p.
- MQ 632 : CONRAD (Mouren), *Notes mélangées sans ordre de dates, de divers événements généraux et minutieux ; et de ce qui s'est fait dans la seconde session de l'assemblée Nationale*, tome cinquième, 333 p.
- MQ 633 : CONRAD (Mouren), *Notes mélangées sans ordre de dates, de divers événements généraux et minutieux, et de ce qui s'est fait dans la seconde session de l'assemblée Nationale, contenant encore les choses les plus curieuses que j'ay vues*, tome sixième, 190 p.
- MQ 634 : CONRAD (Mouren), *Notes mélangées sans ordre de dates, de divers événements généraux et minutieux, et de ce qui s'est passé dans la Convention nationale, contenant encore les choses les plus curieuses que j'ay vues*, tome septième, 294 p.
- MQ 635 : CONRAD (Mouren), *Notes mélangées sans ordre de dates, de divers événements généraux et minutieux, contenant le jugement et la mort de Louis XVI et de ce qui s'est passé dans la Convention nationale, contenant encore les choses les plus curieuses que j'ay vues*, tome huitième, 286 p.
- MQ 636 : CONRAD (Mouren), *Notes mélangées sans ordre de dates, de divers événements généraux et minutieux, et de ce qui s'est passé dans la Convention nationale, contenant encore les choses les plus curieuses que j'ay vues*, tome neuvième, 447 p.

Médiathèque Ceccano (Avignon)

- Ms 2528/362 : défense de Jean Laurent par le club des Jacobins d'Orange, 1794.
- Ms 3017/2 : défense d'Agricol Moureau après la bagarre de Beaucaire, 1793.
- Ms 5251/124 : role pour les honoraires (du pasteur d'Orange), 1778.
- Ms 5251/128 : role pour les honoraires (du pasteur d'Orange), 1780.
- Ms 5251/136 : abonnement des chaises (temple d'Orange), 1782.
- Ms 5251/141 : role pour les honoraires (du pasteur d'Orange), 1782.
- Ms 5278 : délibérations du comité de surveillance d'Orange, an II-an III.
- Ms 5279 : délibérations du comité de surveillance d'Orange, an III.
- Ms 5281 : dénonciations du comité de surveillance d'Orange, an II-an III.
- Ms 5282 : correspondance du comité de surveillance d'Orange, an II-an III.

Bibliographie

- *1789-1799, nouveaux chantiers d'histoire révolutionnaire, les institutions et les hommes*, Paris, Éditions du C.H.T.S, 1995, 221 p.
- ABEILLE (Etienne), *Histoire de Givors*, Paris, Le Livre d'histoire, 2005 [1912], 333 p.
- ABERDAM (Serge), « Notes pour un Guide de recherche », *Rives méditerranéennes*, n°18, 2004, p. 19-30.
- ABERDAM (Serge) et alii, *Voter, élire pendant la Révolution française (1789-1799). Guide pour la recherche*, Paris, C.T.H.S, 2006, 573 p.
- *Actes des 115^e et 116^e congrès des sociétés savantes, Avignon 1990, Chambéry 1991, tome II, Histoire politique pendant la Révolution*, Paris, C.T.H.S, 1992, 250 p.
- ADO (Anatoli), *Paysans en Révolution. Terre, pouvoir et jacquerie, 1789-1794*, Paris, Société des études robespierristes, 1971, 475 p.
- AGULHON (Maurice), *Pénitents et francs-maçons de l'Ancienne Provence*, Paris, Fayard, 1968, 452 p.
- AGULHON (Maurice), *La République au village. Les populations du Var de la Révolution à la Seconde République*, Paris, Plon, 1970, 543 p.
- AGULHON (Maurice), « Mise au point sur les classes sociales en Provence », *Provence historique*, tome 20, n° 80, avril-juin 1970, p. 101-108.
- AGULHON (Maurice), *La vie sociale en Provence intérieure au lendemain de la Révolution*, Paris, Société des Études robespierristes, 1970, 534 p.
- AGULHON (Maurice), *Marianne au combat. L'imagerie et la symbolique républicaines de 1789 à 1880*, Paris, Flammarion, 1979, 251 p.
- AGULHON (Maurice), GIRARD (Louis), ROBERT (Jean-Louis), SERMAN (William), dir., *Les maires en France du consulat à nos jours*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1986, 462 p.
- AGULHON (Maurice), *Histoire vagabonde 1. Ethnologie et politique dans la France contemporaine*, Paris, Gallimard, 1988, 318 p.
- AGULHON (Maurice), dir., *Cultures et folklores républicains*, Paris, Éditions du C.T.H.S, 1995, 498 p.
- AÏT-AOUDIA (Myriam), BENNANI-CHRAÏBI (Mounia), CONTAMIN (Jean-Gabriel), « Indicateurs et vecteurs de la politisation des individus : les vertus heuristiques du croisement des regards », *Critique internationale*, n° 50, 2011/1, p. 10-20.
- ALBERT (Madeleine), *La Première Restauration dans la Haute-Garonne*, Paris, Gamber, 1932, 182 p.
- ALÉGRE (Léon), *Notices biographiques du Gard (canton de Bagnols)*, Bagnols, Auguste Baile, libraire-éditeur, 1880, vol.1, 310 p, vol. 2, 320 p.
- ALÉGRE (Léon), *La baronnie de Bagnols*, Bagnols-sur-Cèze, Lacour, 1989[1908], 136 p.
- ALEXANDER (Robert. S.), *Bonapartism and revolutionary tradition in France. The fédérés of 1815*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991, 314 p.
- ALLARD (Paul), *Fortunes et classes sociales à Arles au XIXe siècle*, thèse de doctorat sous la direction de Michelle Vovelle, Université d'Aix-en-Provence, 1978, 496 p.
- ALLARD (Paul), « Arles, de la Révolution à la République », *Provence historique*,

- tome 37, n° 148, avril-juin 1987, p. 217-228.
- ALLEAUME (Charles), *Les Cent-Jours dans le Var*, Draguignan, Olivier Joulian, 1930, 205 p.
 - ALLÈGRE (Claude), *L'expression de la contestation politique en Vaucluse au XIX^e siècle : esquisse d'un panorama (1799-1880)*, mémoire de D.E.A sous la direction de Jean-Luc Mayaud, université Lyon II, 2001-2002, 131 p.
 - ALLINNE (Jean-Pierre) et CARRIER (Renaud), *Préfet et développement local. Actes du colloque de Pau (2000)*, Paris, Dalloz, 2002, 296 p.
 - ALONSO (Caroline), *Acteurs et luttes politiques dans la vallée des Baux 1774-1814*, mémoire de maîtrise sous la direction de Martine Lapied, Université de Provence, 1998-1999, 2 vol., 283 p et 93 p.
 - ALZAS (Nathalie), *La Liberté ou la mort. L'effort de guerre dans l'Hérault pendant la Révolution française (1789-1799)*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2006, 296 p.
 - AMARGIER (Paul), BERTRAND (Régis), GIRARD (Alain), LE BLEVEC (Daniel), *Chartreuses de Provence*, Aix-en-Provence, Edisud, 1988, 316 p.
 - AMOROS (Karine), *L'évolution de la justice criminelle dans le Vivarais à la fin de l'Ancien Régime et sous la Révolution (1780-1799)*, mémoire de maîtrise sous la direction de Martine Lapied, Université de Provence, 1999-2000, 2 vol., 131 p et 61 p.
 - ANDRIES (Lise), dir., *Cartouche, Mandrin et autres brigands du XVIII^e siècle*, Paris, Desjonquières, 2010, 338 p.
 - ANDRO (Gaïd), *Une génération au service de l'État. Les procureurs généraux syndics de la Révolution (1780-1830)*, Paris, Société des Études Robespierriennes, 2015, 500 p.
 - ANNETTE (Rosa), *Citoyennes. Les femmes et la Révolution française*, Paris, Messidor, 1989, 253 p.
 - ANTOINE (Annie), *Campagnes de l'Ouest. Stratigraphie et relations sociales dans l'histoire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1999, 552 p.
 - ANTOINE (Annie), HISCHI (Julian), dir., *Sociabilité et politique en milieu rural*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008, 472 p.
 - ANTOINE (François), JESSENNE (Jean-Pierre), JOURDAN (Annie), LEUWERS (Hervé), dir., *L'empire napoléonien. Une expérience européenne ?*, Paris, Armand Colin, 2013, 492 p.
 - ARNAUD (Eugène), *Histoire des protestants de Provence, du Comtat Venaissin, et de la principauté d'Orange*, Paris, Grassart, 1884, 572 p.
 - ARNAUD (Lionel), GUIONET (Christine), *Les frontières du politique, enquête sur les processus de politisation et de dépolitisation*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005, 323 p.
 - ASTOUL (Guy), « Solidarités paysannes au pays des croquants au XVIII^e siècle », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 311, janvier-mars 1998, p. 25-48.
 - AUBERT (Gauthier), *Les révoltes du papier timbré 1675. Essai d'histoire événementielle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014, 718 p.
 - AUDISIO (Gabriel), dir., *Religion et identité, actes du colloque d'Aix-en-Provence octobre 1996*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1998, 292 p.
 - AUGIER (Jérôme), *Les élections dans les bourgs et les villages des Bouches-du-Rhône sous le Directoire an III-an VII (1795-1799)*, mémoire de maîtrise sous la direction de Christine Peyrard, Université d'Aix-en-Provence, 1996-1997, 191 p.
 - AUGIER (V.), *Les crimes d'Avignon depuis les Cent-Jours par un vauclusien*, Paris, Plancher, 1818, 49 p.

- AUTRAND (Françoise), dir., *Prosopographie et genèse de l'État moderne. Actes de la table ronde organisée par le C.N.R.S et l'ENS de jeunes filles, Paris, 22-23 octobre 1984*, Paris, École normale supérieure de jeunes filles, 1986, 358 p.
- *Les autres Vendées. Les contre-révolutions paysannes au XIX^e siècle. Actes du colloque international sur les contre-révolutions paysannes au XIX^e siècle, tenu à la Roche-sur-Yon, 2-3 octobre 2009, études réunies par Yves-Marie Bercé*, La Roche-sur-Yon, Comité vendéen de recherches historiques, 2013, 324 p.
- AUVRAY (Michel), *Objecteurs, insoumis, déserteurs. Histoire des réfractaires en France*, Paris, Stock, 1983, 438 p.
- *Aux origines provinciales de la Révolution, textes réunis par Robert Chagny, Bicentenaire de la Révolution française en Dauphiné, colloque de Vizille, 1988*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1990, 426 p.
- AVEZOU (Robert), « Les Cents-Jours dans l'Isère », *Procès-verbaux mensuels de la Société dauphinoise d'ethnologie et d'archéologie*, 27^e année, n° 206-208, janvier-mars 1951, p. 30-36 ; n° 209-211, avril-juin 1951, p. 16-25.
- AZOULAY (Vincent), BOUCHERON (Patrick), dir., *Le mot qui tue. Une histoire des violences intellectuelles de l'Antiquité à nos jours*, Lonrai, Champ Vallon, 2009, 378 p.
- BABEAU (Henry), *Les assemblées générales d'habitants en France du XIII^e siècle à la Révolution*, Paris, Arthur Rousseau, 1893, 310 p.
- BACKES (Uwe), *Les extrêmes politiques. Une histoire du terme et du concept de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Les Éditions du Cerf, 2011, 465 p.
- BACZKO (Bronislaw), *Comment sortir de la Terre. Thermidor et la Révolution*, Paris, Gallimard, 1989, 353 p.
- BADET (Claude) dir., *Marseille en Révolution*, Marseille, Éditions Rivages/musées de Marseille, 1989, 261 p.
- BADIE (Bertrand), *Culture et politique*, Paris, Economica, 1986, 140 p.
- BAECQUE (Antoine de), « Le discours anti-noble (1787-1792) aux origines d'un slogan : le peuple contre les gros », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 36, janvier-mars 1989, p. 3-28.
- BAEHREL (René), *Une croissance : la Basse-Provence rurale (fin XVI^e siècle-1789). Essai d'économie historique statistique*, Paris, S.E.V.P.E.N, 1961, 842 p.
- BAKER (Keith Michael), « Politique et opinion publique sous l'Ancien Régime », *Annales E.S.C*, vol. 42, n° 1, 1987, p. 41-71.
- BAKER (Keith Michael), *Au tribunal de l'opinion. Essais sur l'imaginaire politique au XVIII^e siècle*, Paris, Librairie du bicentenaire de la Révolution française, 1993, 319 p.
- BANC (Jean-Claude), *Montalivet, l'homme de confiance de Napoléon*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2011, 415 p.
- BARBIER (Pierre), VERNILLAT (France), *Histoire de France par les chansons*, Paris, Gallimard, vol.1, 1956, 172 p.
- BARBICHE (Bernard), POUSSOU (Jean-Pierre), TALLON (Alain), dir., *Pouvoirs, contestations et comportements dans l'Europe moderne. Mélanges en l'honneur du professeur Yves-Marie Bercé*, Paris, Presses Universitaires de Paris-Sorbonne, 2005, 1149 p.
- BARBUSSE (Grégory), *Le pouvoir et le sang. Les familles de capitouls à Toulouse au siècle des Lumières (1715-1790)*, thèse de doctorat sous la direction de Jean-Pierre Almaric et Michel Taillefer à l'Université de Toulouse-2, 2004, 1152 p.
- BARLET (Philippe), « Les sans-culottes aux champs : mentalités révolutionnaires dans les comités de surveillance du district de la Châtre (Indre) en l'an II », *Actes du*

III^e congrès national des sociétés savantes, Poitiers, 1986, section d'histoire moderne et contemporaine, vol. 1, fascicule 2, p. 171-188.

- BARON (Bruno), *Élites, pouvoirs et vie municipale à Brest, 1750-1820*, thèse de doctorat sous la direction de Philippe Jarnoux, Université de Bretagne occidentale, 2012, 909 p.
- BARRAL-MAZOYER (Rose), *Thomas-Augustin de Gasparin, officier de l'armée royale et conventionnel, d'après sa correspondance et ses papiers inédits* Orange : 1753-1793, Marseille, Jeanne Laffitte, 1982, 306 p.
- BARRUOL (Agnès), SOTTOCASA (Valérie), « Contestation et vie sociale en Basse-Provence au XVIII^e siècle », *Provence historique*, tome 36, n° 145, juillet-septembre 1986, p. 277-307.
- BARRUOL (Jean), *La Contre-révolution en Provence et dans le Comtat d'après des documents inédits*, Cavaillon, Mistral, 1928, 320 p.
- BARTHÉLÉMY (Auguste), *L'organisation municipale d'Avignon à la fin de l'Ancien Régime*, Avignon, Rullière, 1921, 188 p.
- BASTIER (Jean), *La féodalité au siècle des Lumières dans la région de Toulouse (1730-1790)*, Paris, Bibliothèque nationale, 1975, 312 p.
- *La bataille, l'armée, la gloire (1745-1871)*, Clermont-Ferrand, Publications de la Faculté des lettres et des sciences humaines, 1985, vol. 1, 309 p, vol. 2, 657 p.
- BAUMIER (Béatrice), *Tours entre Lumières et Révolution. Pouvoir municipal et métamorphoses d'une ville (1764-1792)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007, 548 p.
- BAYARD (Françoise), *Vivre à Lyon sous l'Ancien Régime*, Paris, Perrin, 1997, 354 p.
- BEAU (Jacky), ISSARTEL (Jean-Louis), GASSIN (René), *Les chemins de la Révolution, Bourg-Saint-Andéol, un bastion sans-culotte en Ardèche*, Bourg-Saint-Andéol, Éditions Fédérations des œuvres Laïques de l'Ardèche, 1988, 364 p.
- BÉAUR (Gérard), « Les catégories sociales à la campagne : repenser un instrument d'analyse », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, tome 106, n° 1, 1999, p. 159-176.
- BÉAUR (Gérard), *Histoire agraire de la France au XVIII^e siècle. Inerties et changements dans les campagnes françaises entre 1715 et 1815*, Paris, S.E.D.E.S, 2000, 320 p.
- BEAUREPAIRE (Pierre-Yves), *L'espace des francs-maçons, une sociabilité européenne au XVIII^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003, 276 p.
- BEAUREPAIRE (Pierre-Yves), TAURISSON (Dominique), dir., *Les Ego-documents à l'heure de l'électronique*, Montpellier, Presses universitaires de Montpellier, 2003, 552 p.
- BEAUXVALET-BOUQUOT (Scarlett), GOURDON (Vincent), RUGGIU (François-Joseph), *Liens sociaux et actes notariés dans le monde urbain en France et en Europe (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Presses universitaires Paris-Sorbonne, 2004, 272 p.
- BELIN (René), *Un représentant du peuple en mission dans ses rapports avec la Convention et le comité de Salut public. Etienne Maignet*, Paris, Migeon, 1921, 108 p.
- BELLAVITIS (Anna), CASELLA (Laura), RAINES (Doris), dir., *Construire les liens de famille dans l'Europe moderne*, Mont-saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2013, 216 p.
- BELLET (Charles), *Histoire de la ville de Tain en Dauphiné, tome second : période révolutionnaire*, Paris, Picard, 1922, 539 p.
- BELMONT (Alain), *Des ateliers au village : les artisans ruraux en Dauphiné sous l'Ancien Régime*, 2.vol, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1998, 198 et 309 p.

- BELMONTE (Cyril), « voter à Auriol sous la Révolution (1789-1799), *Provence historique*, tome 58, n° 228, avril-juin 2007, p. 177-187.
- BELMONTE (Cyril), *Les patriotes et les autres. L'arrière-pays marseillais en Révolution*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2011, 294 p.
- BELMONTE (Cyril), PEYRARD (Christine), dir., *Peuples en Révolution d'aujourd'hui à 1789*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2014, 236 p.
- BÉLY (Lucien), dir., *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, Paris, Presses Universitaires de France, 1996, 1384 p.
- BENOÎT (Bruno), SAUSSAC (Roland), *Guide historique de la Révolution à Lyon*, Lyon, Éditions de Trévoux, Lyon, 1988, 191 p.
- BENOÎT (Bruno), dir., *Villes et Révolution française. Actes du colloque international de Lyon, mars 1993*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1994, 306 p.
- BÉRAUD (Pierre), *Histoire de la ville de Bagnols-sur-Cèze*, Nîmes, Éditions de la Maison Carrée, 1939, 265 p.
- BERCE (Yves-Marie), *Fête et révolte. Des mentalités populaires du XVIIe au XVIIIe siècle*, Paris, Hachette, 1976, 249 p.
- BERCE (Yves-Marie), *Révoltes et Révolutions dans l'Europe moderne (XVI-XVIIIe siècles)*, Paris, Presses universitaires de France, 1980, 263 p.
- BERCE (Yves-Marie), dir., *La fin de l'Europe napoléonienne. 1814, la vacance du pouvoir*, Paris, Veyrier, 1990, 391 p.
- BERCE (Yves-Marie), *Croquants et nu-pieds. Les soulèvements paysans en France du XVIe au XIXe siècle*, Paris, Gallimard, 1991 [1974], p 303.
- BERGERE (Marc), LE BIHAN (Jean), dir., *Fonctionnaires dans la tourmente. Épurations administratives et transitions politiques à l'époque contemporaine*, Genève, Georg, 2009, 299 p.
- BERGERON (Louis), *L'épisode napoléonien. Aspects intérieurs 1799-1815*, Paris, Éditions du Seuil, 1972, 251 p.
- BERGERON (Louis), CHAUSSINAND-NOGARET (Guy), dir., *Grands notables du Premier Empire, vol. 1, Vaucluse et Ardèche*, Paris, Éditions du C. N. R. S, 1978, 129 p.
- BERGERON (Louis), CHAUSSINAND-NOGARET (Guy), *Les masses de granit. Cent mille notables du Premier Empire*, Paris, Éditions de l'E.H.E.S.S, 1979, 122 p.
- BERGERON (Louis), CHAUSSINAND-NOGARET (Guy), dir., *Grands notables du 1^e Empire, vol. 5, Gard, Hérault, Drôme*, Paris, Éditions du C. N. R. S, 1980, 234 p.
- BERGERON (Louis), CHAUSSINAND-NOGARET (Guy), dir., *Grands notables du 1^e Empire, vol. 6, Alpes-Maritimes, Corse, Aude, Pyrénées-Orientales, Bouches-du-Rhône*, Paris, Éditions du C. N. R. S, 1980, 246 p.
- BERGÈS (Louis), *Résister à la conscription : 1798-1814. Le cas des départements aquitains*, Paris, Éditions du C.T.H.S, 2002, 598 p.
- BERLAN (Hélène), KIRSCHLEGER (Pierre-Yves), FOUILLERON (Joël), MICHEL (Henri), dir., *L'anticléricalisme de la fin du XV^e au début du XX^e siècle. Discours, images et militances*, Paris, Michel Houdiard éditeur, 2011, 286 p.
- BERNARD (Antoine), « Le 18 fructidor à Marseille et dans les Bouches-du-Rhône », *La Révolution française*, n° 41, 1901, p. 193-215.
- BERNARD (Jean-Pierre), MAGNAN (Claude), SAUVAGEON (Jean), SERRE (Robert), SEYVE (Claude), SEYVE (Michel), PIERRE (Roger), *Les Drômois sous Napoléon (1800-1815)*, Crest, Éditions Notre temps, 1999, 400 p.
- BERNET (Jacques), « Les fonds des comités de surveillance en 1793-an III. Intérêt politique et usages historiques, l'exemple de la Haute-Marne », *Rives*

- méditerranéennes*, n° 18, 2004, p. 39-52.
- BERNSTEIN (Serge), dir., *Les cultures politiques en France*, Paris, Éditions du Seuil, 2003 [1999], 436 p.
 - BERTAUD (Jean-Paul), *La Révolution armée. Les soldats-citoyens et la Révolution française*, Paris, Robert Laffont, 1979, 378 p.
 - BERTAUD (Jean-Pierre), *Les amis du roi. Journaux et journalistes royalistes en France de 1789 à 1792*, Paris, Perrin, 1984, 283 p.
 - BERTAUD (Jean-Paul), *1799, Bonaparte prend le pouvoir. La République meurt-elle assassinée ?*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1987, 216 p.
 - BERTAUD (Jean-Paul), *Quand les enfants parlaient de gloire. L'armée au cœur de la France de Napoléon*, Paris, Flammarion, 2006, 460 p.
 - BERTAUD (Jean-Paul), *Les royalistes et Napoléon*, Paris, Flammarion, 2009, p. 463.
 - BERTHIER DE SAUVIGNY (Guillaume), *Le comte Ferdinand de Berthier (1782-1864) et l'énigme de la Congrégation*, Paris, Presses continentales, 1948, 572 p.
 - BERTHIER DE SAUVIGNY (Guillaume), *La Restauration*, Paris, Flammarion, 1993 [1955], 514 p.
 - BERTRAND (Michel), dir., *Pouvoirs des familles, familles de pouvoir. Actes du colloque de Toulouse, 5-7 octobre 2000*, Toulouse, Presses universitaires de Toulouse-Le Mirail, 2005, 904 p.
 - BERTRAND (Régis), *La Provence des rois de France 1481-1789*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2012, 344 p.
 - BIANCHI (Serge), BIARD (Michel), FORREST (Alan), GRUTER (Edouard), JACQUART (Jean), *La terre et les paysans en France et en Grande-Bretagne du début du XVII^e siècle à la fin du XVIII^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1999, 345 p.
 - BIANCHI (Serge), *La Révolution et la Première République au village. Pouvoirs, votes et politisation dans les campagnes d'Ile-de-France (1787-1800, Essonne et Val-de-Marne actuels)*, Paris, Éditions du C.T.H.S, 2003, 959 p.
 - BIANCHI (Serge), DUPUY (Roger), *La Garde nationale entre nation et peuple en armes. Mythes et réalités, 1789-1871*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006, 561 p.
 - BIARD (Michel), « Les pouvoirs des représentants en mission (1793-1795) », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 311, janvier-mars 1998, p. 3-24.
 - BIARD (Michel), *Missionnaires de la République. Les représentants du peuple en mission (1793-1795)*, Paris, Éditions du C.T.H.S, 2002, 617 p.
 - BIARD (Michel), *Les lilliputiens de la centralisation : des intendants aux préfets, les hésitations d'un « modèle français »*, Seyssel, Champ Vallon, 2007, 412 p.
 - BIARD (Michel), dir., *Les politiques de la Terreur (1793-1794)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, 484 p.
 - BIARD (Michel), dir., *La Révolution française. Une histoire toujours vivante*, Paris, Tallandier, 2010, 446 p.
 - BIARD (Michel), GAINOT (Bernard), PASTEUR (Pierre), SERNA (Pierre), dir., « Extrême » ? *Identités partisans et stigmatisation des gauches en Europe XVIII^e-XX^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, 367 p.
 - BIARD (Michel), *1793, le siège de Lyon, entre mythes et réalités*, Clermont-Ferrand, Lemme édit, 2013, 114 p.
 - BIARD (Michel), BOURDIN (Philippe), dir., *1792. Entrer en République*, Paris, Armand Colin, 2013, 328 p.
 - BIARD (Michel), LEUWERS (Hervé), dir., *Visages de la Terreur. L'exception politique de l'an II*, Paris, Armand Colin, 2014, 269 p.
 - BIGNAN (Marianne), *Bollène des origines au XIX^e siècle*, Paris, Éditions du Livre

- d'histoire, 1998, 393 p.
- BILOGHI (Dominique), *Logistique et Ancien Régime : de l'étape royale à l'étape languedocienne*, Montpellier, Publications de l'Université Paul Valéry, 1998, 565 p.
 - BLANC (André), *La vie dans le Valentinois sous les rois de France (de 1500 à 1790)*, Paris, A et J. Picard, 1977, 406 p.
 - « Blancs » et contre-révolutionnaires. *Espaces, réseaux, cultures et mémoires (fin XVIII^e- début XX^e siècles) : France, Italie, Espagne, Portugal. Études réunies par Bruno Dumons et Hilaire Multon*, Rome, Collection de l'École française de Rome, n° 454, 2011, 421 p.
 - BLANCHARD (Anne), MICHEL (Henri), PÉLAQUIER (Elie), *Entre ville et village. Les bourgs de la France méridionale à l'époque moderne*, Montpellier, Centre d'histoire moderne et contemporaine de l'Europe méditerranéenne et de ses périphéries, 1993, 151 p.
 - BLANQUIE (Christophe), *Les institutions de la France des Bourbons (1589-1789)*, Paris, Belin Sup, 2003, 255 p.
 - BLETON-RUGET (Annie), WOLIKOW (Serge), dir., *Voter et élire à l'époque contemporaine*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 1999, 203 p.
 - BLETON-RUGET (Annie), PACAUT (Marcel), RUBELLIN (Michel), dir., *Regards croisés sur l'œuvre de Georges Duby, femmes et féodalité*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2000, 341 p.
 - BLIGNY (Bernard), *Le diocèse de Grenoble*, Paris, Beauchesne, 1979, 352 p.
 - BLUCHE (Frédéric), *Le plébiscite des Cent-Jours (avril-mai 1815)*, Genève, Droz, 1974, 149 p.
 - BLUCHE (Frédéric), *Le bonapartisme, aux origines de la droite autoritaire (1800-1850)*, Paris, Nouvelles Editions Latines, 1980, 366 p.
 - BODINIER (Bernard), « Des juges-citoyens aux notables du Consulat : les juges de paix de l'Eure pendant la Révolution », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 360, avril-juin 2010, p. 103-132.
 - BOIS (Paul), *Paysans de l'ouest. Des structures économiques et sociales aux options politiques depuis l'époque révolutionnaire dans la Sarthe*, Paris, Flammarion, 1971, 384 p.
 - BOISSON (Didier), DAUSSY (Hugues), *Les protestants dans la France moderne*, Paris, Belin Sup, 2006, 351 p.
 - BOLLE (Pierre), « Les protestants du Dauphiné et la Révolution », *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français*, tome 135, octobre-décembre 1989, p. 689-706.
 - BON (Frédéric), *Les élections en France. Histoire et sociologie*, Paris, Éditions du Seuil, 1978, 235 p.
 - BONIN (Pierre), *Bourgeoisie et habitanage dans les villes du Languedoc sous l'Ancien Régime*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2005, 584 p.
 - BONNEL (S.), *M. Rodolphe d'Aymard, maire et la Garde nationale d'Orange à Avignon les 11, 12 et 13 juin 1790*, Avignon, Seguin, 1883, 91 p.
 - BONNEL (S.), *Les 332 victimes de la Commission Populaire d'Orange en 1794 d'après des documents officiels*, Avignon, Seguin, 1888, vol. 1, 532 p, vol. 2, 576 p.
 - BONNET (Christian), *Les Bouches-du-Rhône sous le Consulat et l'Empire : évolution économique et vie socio-politique*, thèse de doctorat sous la direction de Michel Vovelle, Paris-Sorbonne, 1986, Lille, atelier de reproduction nationale des thèses, 1987, 1435 p.
 - BONNET (Nathalie), *La situation de la ville d'Orange durant la deuxième partie du*

XVIII^e siècle, étude du conseil politique de la ville et de la vie des orangeois (1753-1768), mémoire de maîtrise sous la direction de Françoise Moreil, Université d'Avignon, 2000-2001, 110 p.

- BORDES (Maurice), *La réforme du contrôleur générale Laverdy et son application (1764-1771)*, Toulouse, Publications de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Toulouse, 1967, 351 p.
- BORDES (Maurice), « Le rachat des offices municipaux en Languedoc au XVIII^e siècle », *Annales du Midi, revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, tome 80, n° 88, juillet-septembre 1968, p. 283-303.
- BORDES (Maurice), *L'administration provinciale et municipale en France au XVIII^e siècle*, Paris, S.E.D.E.S, 1972, 378 p.
- BORDES (Maurice), « Le rôle des subdélégués en Provence au XVIII^e siècle », *Provence historique*, tome 23, n° 93-94, 1973, p. 386-403.
- BORDIER (Henri), *Le chansonnier huguenot du XVI^e siècle*, Genève, Slatkine, 1870, 580 p.
- BOSCH (Yannick), DALISSON (Rémi), FRÉTIGNÉ (Jean-Yves), HAMEL (Christopher), LOUINISSI (Carine), *Cultures des républicanismes. Pratiques, représentations, concepts de la Révolution anglaise à aujourd'hui*, Paris, Éditions Kimé, 2015, 277 p.
- BOUCHET (Julien), SIMIEN (Côme), dir., *Les passeurs d'idées politiques nouvelles au village. De la Révolution aux années 1930*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2015, 300 p.
- BOUCHET (Thomas), LEGGERT (Matthew), VIGREUX (Jean), VERDO (Geneviève), dir., *L'insulte (en) politique. Europe et Amérique latine du XIX^e siècle à nos jours*, Dijon, Presses universitaires de Dijon, 2005, 291 p.
- BOUCHET (Thomas), *Noms d'Oiseaux. L'insulte en politique, de la Restauration à nos jours*, Paris, Stock, 2010, 304 p.
- BOUDON (Jacques-Olivier), *Histoire du Consulat et de l'Empire 1799-1815*, Paris, Perrin, 2000, 511 p.
- BOUGEARD (Christophe), PRIGENT (François), *La Bretagne en portrait(s) de groupe. Les enjeux de la méthode prosopographique (Bretagne, XVIII^e-XX^e siècle)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, 339 p.
- BOUGET (Denis), KARSENTY (Serge), *Regards croisés sur le lien social*, Paris, L'Harmattan, 2005, 376 p.
- BOULARD D'OLONNE (Alphonse de), *Les barons comtadins. Essai sur la féodalité dans le Comtat Venaissin au XVIII^e siècle*, Avignon, Seguin, 1917, 208 p.
- BOULLE (Maurice), *Révoltes et espoirs en Vivarais 1780-1789*, Privas, Fédération des œuvres laïques de l'Ardèche, 1988, 250 p.
- BOURDERON (Henri), « La lutte contre la vie chère dans la généralité de Languedoc au XVIII^e siècle », *Annales du Midi, revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, tome 66, n° 26, avril-juin 1954, p. 155-170.
- BOURDERON (Roger), dir., *L'an I et l'apprentissage de la démocratie. Actes du colloque organisé à Saint-Ouen les 21-24 juin 1993*, Saint Denis, éditions PSD Saint-Denis, 1995, 709 p.
- BOURDIN (Jean-Claude), CHAUVAUD (Frédéric), GAUSSOT (Ludovic), KELLER (Paul-Henri), dir., *Faire justice soi-même. Études sur la vengeance*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, 318 p.
- BOURDIN (Philippe), *Le Puy-de-Dôme sous le Directoire. Vie politique et esprit public*, Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand, Clermont-Ferrand, 1990, 307 p.

- BOURDIN (Philippe), *Des lieux, des mots, les révolutionnaires. Le Puy-de-Dôme entre 1789 et 1799*, Clermont-Ferrand, Publication de l'Institut d'études du Massif Central, 1995, 508 p.
- BOURDIN (Philippe), GAINOT (Bernard), *La République directoriale*, Clermont-Ferrand, Sociétés des études robespierristes, 1998, vol. 1, 560 p, vol. 2, 534 p.
- BOURDIN (Philippe), CARON (Jean-Claude), BERNARD (Mathias), dir., *L'incident électoral de la Révolution française à la Ve République*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2002, 330 p.
- BOURDIN (Philippe), « Naissance et évolution des comités de surveillance du Puy-de-Dôme », *Rives méditerranéennes*, n° 18, 2004, p. 53-68.
- BOURDIN (Philippe), CARON (Jean-Claude), BERNARD (Mathias), dir., *La voix et le geste. Une approche culturelle de la violence socio-politique*, Clermont-Ferrand, Presses de l'Université Blaise Pascal, 2005, 381 p.
- BOURDIN (Philippe), *Les noblesses françaises dans l'Europe de la Révolution. Actes du colloque international de Vizille (10-12 septembre 2008)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, 601 p.
- *Bourgeoisie de province et Révolution, bicentenaire de la Révolution française en Dauphiné*, colloque de Vizille, octobre 1984, présentation de Michel Vovelle, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1987, 232 p.
- BOURGUET-ROUYEYRE (Josiane), « La survivance d'un système électoral sous le Consulat et l'Empire », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 346, octobre-décembre 2006, p. 17-29.
- BOURGUIGNAT (Nicolas), *Les grains du désordre. L'État face aux violences frumentaires dans la première moitié du XIX^e siècle*, Paris, Éditions de l'E.H.E.S.S, 2002, 542 p.
- BOURQUIN (Laurent), *La noblesse dans la France moderne (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Belin Sup, 2002, 267 p.
- BOURQUIN (Laurent), HAMON (Philippe), dir., *La politisation. Conflits et construction du politique depuis le Moyen Âge*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, 192 p.
- BOURQUIN (Laurent), HAMON (Philippe), HUGON (Alain), LAGADEC (Yann), dir., *La politique par les armes. Conflits internationaux et politisation (XV^e-XIX^e siècles)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, 324 p.
- BOURSIER (Anne-Marie), SOBOUL (Albert), « La grande propriété foncière à l'époque napoléonienne », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 245, juillet-septembre 1981, p. 405-418.
- BOUSSUGUE (Marianne), « Les élections de l'an VII dans les Bouches-du-Rhône », *Provence historique*, tome 58, n° 228, avril-juin 2007, p. 189-206.
- BOUTEILLER (Paul), PARMENTIER (Agnès), *La situation des départements et l'installation des premiers préfets en l'an VIII (23 septembre 1799-22 septembre 1800)*, Paris, La Documentation française, 2000, 365 p.
- BOUTIER (Jean), BOUTRY (Philippe), « La diffusion des sociétés politiques en France (1789-an III). Une enquête nationale », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 266, octobre-décembre 1986, p. 365-398.
- BOUTIER (Jean), *Campagnes en émoi. Révoltes et révolution en Bas-Limousin (1789-1800)*, Treignac, Les Monédières, 1987, 352 p.
- BOUTIER (Jean), BOUTRY (Philippe), « Géographie politique du jacobinisme. L'implantation des sociétés populaires en France (1789-1795) », *Hérodote*, n° 50-51, 1988, p. 188-193.
- BOUTIER (Jean), BOUTRY (Philippe), BONIN (Serge), *Atlas de la Révolution*

- française, Paris, Éditions de l'E.H.E.S.S, vol. 6, *Les sociétés politiques*, 1992, 132 p.
- BOUTIER (Jean), « Les courtiers locaux du politique 1789-1792 », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 297, juillet-septembre 1994, p. 401-411.
 - BRASSART (Laurent), « Plus de vingt paysanneries contrastées en Révolution. De la pluralité des dynamiques sociales du politique en milieu rural pendant la Révolution », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 359, janvier-mars 2010, p. 53-74.
 - BRASSART (Laurent), JESSENNE (Jean-Pierre), VIVIER (Nadine), dir., *Clochemerle ou république villageoise ? La conduite municipale des affaires villageoises en Europe du XVIII^e au XX^e siècle*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 2012, 356 p.
 - BRASSART (Laurent), *Gouverner le local en Révolution. État, pouvoirs et mouvements collectifs dans l'Aisne (1790-1795)*, Paris, Société des Études Robespierriennes, 2013, 499 p.
 - BRAUD (Philippe), *L'émotion en politique. Problèmes d'analyse*, Mayenne, Presses de la Fondation Nationales des Sciences Politiques, 1996, 256 p.
 - BRAUD (Philippe), *Violences politiques*, Paris, Éditions du Seuil, 2004, 256 p.
 - BRÉCHON (Pierre), LAURENT (Annie), PERRINEAU (Pascal), dir., *Les cultures politiques des Français*, Paris, Presses de Sciences-Po, 2000, 425 p.
 - BRELOT (Claude-Isabelle), *La noblesse franc-comtoise de 1789 à 1808*, Besançon, Annales littéraires de l'Université de Besançon, 1972, 178 p.
 - BRELOT (Claude-Isabelle), « Le château face au vote paysan (1800-1882) », *Politix*, vol. 4, n° 15, troisième semestre 1991, p. 53-58.
 - BRELOT (Claude-Isabelle), *La noblesse réinventée. Nobles de Franche-Comté de 1814 à 1870*, Annales littéraires de l'Université de Besançon, diffusion Paris, Les Belles Lettres, 1992, 2 vol., 1243 p.
 - BRELOT (Claude-Isabelle), *Noblesses et villes (1780-1950). Actes du colloque de Tours, 17-19 mars 1994*, Tours, Presses universitaires de Tours, la Maison des Sciences de la ville de Tours, 1995, 374 p.
 - BREYSSE (Louis), *La vie quotidienne à Lapalud aux XVII^e et XVIII^e siècles. Vie et traditions rurales dans un village du Comtat Venaissin avant la Révolution de 1789*, Lapalud, Éditions de la municipalité de Lapalud, 1981, 293 p.
 - BRIOIST (Pascal), DRÉVILLON (Hervé), SERNA (Pierre), *Croiser le fer. Violence et culture de l'épée dans la France moderne (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Seyssel, Champ Vallon, 2002, 429 p.
 - BRIZAY (François), FOLLAIN (Antoine), SARRAZIN (Véronique), *Les justices de village. Administration et justice locales de la fin du Moyen Âge à la Révolution*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2002, 430 p.
 - BROCHIER (André), JOURNÉ (Christophe), POINAS (Bruno), *La Drôme sous la Révolution : situation administrative des communes (1790-an VIII)*, Valence, Publications des archives départementales de la Drôme, 1989, 621 p.
 - BROSSAUD (Colette), *Les intendants de Franche-Comté 1674-1790*, Paris, La Boutique de l'Histoire, 1999, 504 p.
 - BROWN (Howard G.), « Mythes et massacres : reconsidérer la « terreur directoriale », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 325, juillet-septembre 2001, p. 23-52 .
 - BRUN-DURAND (Jean), *Dictionnaire biographique et biblio-iconographique de la Drôme*, Grenoble, Librairie Dauphinoise, 1900, vol. 1, 413 p, 1901, vol. II, 471 p.
 - BRUNET (Michel), *Le Roussillon, une société contre l'État (1780-1820)*, Toulouse, Publications de l'Université de Toulouse-Le Mirail, 1986, 566 p.
 - BRUNET (Michel), *Contrebandiers, mutins, fiers-à-bras. Les stratégies de la violence*

- en pays catalan au XVIII^e siècle*, Canet, Trabucaire, 2001, 206 p.
- BRUNEL (Françoise), *Thermidor. La chute de Robespierre*, Paris, Éditions Complexe, 1999, 155 p.
 - BRUNET (Michel), *Bonnets rouges, bonnets blancs. La politisation de la campagne catalane 1815-1852*, Canet, Trabucaire, 2009, 275 p.
 - BUISSON (Françoise), *La vie municipale à Valence au XVIII^e siècle (1692-1789)*, Valence, L. Chevalier, 1941, 269 p.
 - BURSTIN (Haïm), *Une révolution à l'œuvre : le faubourg Saint-Marcel (1789-1794)*, Seyssel, Champ Vallon, 2005, 923 p.
 - BURSTIN (Haim), *Révolutionnaires. Pour une anthropologie politique de la Révolution française*, Paris, Vendémiaire, 2013, 444 p.
 - BUTI (Gilbert), CAROL (Anne), *Comportements, croyances et mémoires Europe méridionales XV^e-XX^e siècles. Études offertes à Régis Bertrand*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2007, 290 p.
 - CABANEL (Patrick), *Juifs et Protestants en France, les affinités électives (XVI-XXI^e siècle)*, Paris, Fayard, 2004, 350 p.
 - CABANEL (Patrick), *Histoire des protestants en France (XVI^e- XXI^e siècle)*, Paris, Fayard, 2012, 1500 p.
 - CABANTOUS (Alain), *Histoire de la nuit XVII-XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 2009, 387 p.
 - CANIVEZ (Patrice), « Qu'est-ce qu'un conflit politique ? », *Revue de métaphysique et de morale*, n° 58, 2008/2, p. 163-175.
 - CAPDEVILA (Luc), CASSAGNES (Sophie), COCAUD (Martine), GODINEAU (Dominique), ROUQUET (François), SAINCLIVIER (Jacqueline), *Le genre face aux mutations. Masculins et féminins du Moyen Age à nos jours*, Rennes, Presses universitaires Rennes, 2003, 403 p.
 - CAPRAIS-FAVIER, *Les sociétés populaires de Pierrelatte*, Valence, A. Combier-Bedouin, 1914, 94 p.
 - CARDI (Coline), PRUVOST (Geneviève), *Penser la violence des femmes*, Paris, La Découverte, 2012, 441 p.
 - CARON (Jean-Claude), CHAUVAUD (Frédéric), dir., *Les campagnes dans les sociétés européennes. France, Allemagne, Espagne, Italie (1830-1930)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005, 272 p.
 - CARON (Jean-Claude), CHAUVAUD (Frédéric), FUREIX (Emmanuel), LUC (Jean-Noël), dir., *Entre violence et conciliation. La résolution des conflits sociopolitiques en Europe au XIX^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, 363 p.
 - CARON (Jean-Claude), *Frères de sang. La guerre civile en France au XIX^e siècle*, Seyssel, Champ Vallon, 2009, 305 p.
 - CARON (Jean-Claude), dir., *Rien appris, rien oublié ? Les Restaurations dans l'Europe postnapoléonienne (1814-1830)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, 472 p.
 - CARRIER (Hubert), *La presse de la Fronde (1648-1652) : les Mazarinades*, Genève, Droz, vol. 1, 1989, 486 p, vol. 2, 1991, 502 p.
 - CARROT (Georges), *La garde nationale (1789-1871), une force politique ambiguë*, Paris, L'Harmattan, 2001, 364 p.
 - CASTAN (Nicole), *Justice et répression en Languedoc à l'époque des Lumières*, Paris, Flammarion, 1980, 313 p.
 - CASTAN (Nicole), *Les criminels de Languedoc. Les exigences d'ordre et les voies du ressentiment dans une société pré-révolutionnaire (1750-1790)*, Toulouse, Presses universitaires de Toulouse-Le Mirail, 1980, 362 p.

- CASTAN (Nicole), CASTAN (Yves), *Vivre ensemble, ordre et désordre en Languedoc (XVII-XVIIIe siècles)*, Saint-Amand, Éditions Gallimard/Julliard, 1981, 287 p.
- CASTAN (Nicole), « Les rivalités à l'intérieur des communautés rurales en Languedoc à la fin du XVIII^e siècle », *Études héraultaises*, n° 4/5, 1982, p. 13-16.
- CASTAN (Yves), *Honnêteté et relations sociales en Languedoc (1715-1780)*, Paris, Plon, 1974, 699 p.
- CASTELLA (Antoine), *Réunion de la principauté de Mondragon-de-Provence au département de Vaucluse (1789-1793)*, Montpellier, Montane, 1928, 312 p.
- CAVARD (Pierre), *La Réforme et les guerres de Religion à Vienne*, Vienne, Blanchard, 1950, 445 p.
- CAVARD (Pierre), *Vienne la patriote*, Vienne, Syndicat d'initiative de Vienne, 1956, 339 p.
- CAVARD (Pierre), *La Grande Peur en Viennois*, Vienne, Blanchard, 1988, 239 p.
- CAVARD (Pierre), *Vienne au temps du Directoire*, Vienne, Blanchard, 1991, 166 p.
- CÉFAÏ (Daniel), *Cultures politiques*, Paris, Presses universitaires de France, 2001, 528 p.
- CÉFAÏ (Daniel), *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*, Paris, La Découverte/Maus, 2007, 722 p.
- Centre Universitaire de Recherches Administratives et Politiques de Picardie (éd.), *La politique ailleurs*, Paris, Presses universitaires de France, 1998, 420 p.
- CHABROL (Jean-Paul), GAMBAROTTO (Laurent), *Eclairer le peuple, Jean-Louis Médard (1768-1841), négociant, mécène, protestant, languedocien*, Aix-en-Provence, Presses de l'Université de Provence, 2004, 226 p.
- CHAIX (Anne-Marie), *Révolution et Contre-révolution dans les Hautes-Alpes et le Midi : 1788-1794*, Manosque, Oraison, 1992, 480 p.
- CHALMIN (Pierre), *L'officier français de 1815 à 1870*, Paris, Marcel Rivière, 1957, 408 p.
- CHAMBON (Pascal), *La Loire et l'Aigle, les Foréziens face à l'état napoléonien*, Saint-Etienne, Presses de l'Université de Saint-Etienne, 2003, 576 p.
- CHAMPOLION-FIGEAC (A.), *Chroniques dauphinoises et documents inédits relatifs au Dauphiné pendant la Révolution*, Marseille, Laffite Reprints, 1973 [1884], vol. 1, *Première période historique : L'Ancien Régime et la Révolution 1750-1794*, 471 p.
- CHAMPOLION-FIGEAC (A.), *Chroniques dauphinoises et documents inédits relatifs au Dauphiné pendant la Révolution*, Marseille, Laffite Reprints, 1973 [1884], vol. 2, *Les États du Dauphiné et la Révolution 1788-1794*, 463 p.
- CHAMPOLION-FIGEAC (A.), *Chroniques dauphinoises et documents inédits relatifs au Dauphiné pendant la Révolution*, Marseille, Laffite Reprints, 1973 [1884], vol. 3, *Les savants du département de l'Isère et la société des sciences, des lettres et des arts de Grenoble 1794-1810*, 360 p.
- CHAPPEY (Jean-Luc), GAINOT (Bernard), MAZEAU (Guillaume), REGENT (Frédéric), SERNA (Pierre), *Pour quoi faire la révolution ?*, Marseille, Agone, 2012, 200 p.
- CHAPUS (André), *Le clergé du Gard de 1789 à 1821. Relevé de prêtres, religieux, prieurs, vicaires et autres ecclésiastiques ayant exercé dans le Gard depuis les débuts de la Révolution jusqu'à l'arrivée de Mgr de Chaffoy, le 19 décembre 1821*, Nîmes, Éditions de la Fenestrelle, 2015, 511 p.
- CHARLE (Christophe), LALOUETTE (Jacqueline), PIGENET (Michel), SOHN (Anne-Marie Sohn), *La France démocratique (combat, mentalités, symboles). Mélanges offerts à Maurice Agulhon*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1998, 491 p.
- CHARCOSSET (Gaëlle), « Trajectoires municipales au prisme des changements de

- régime. Le cas des municipalités des Cent-Jours dans l'arrondissement de Villefranche-sur-Saône (Rhône) », *Histoire & mesure*, XXIX-2, 2014, p. 85-104.
- *Le charivari, actes de la table ronde organisée à Paris (25-27 avril 1977) par l'EHESS et le CNRS publiés par Jacques Le Goff et Jean-Claude Schmidt*, Paris, Éditions de l'E.H.E.S.S, 1981, 444 p.
 - CHARLE (Christophe), dir., *Histoire sociale, histoire globale ? Actes du colloque de l'ENS Saint-Cloud 27-28 janvier 1989*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 1993, 224 p.
 - CHARPENNE (Pierre), *Les grands épisodes de la Révolution dans Avignon et le Comtat*, Avignon, Imprimerie Henri Guigou, 1901, vol. 1, 378 p, vol. 2, 528 p, vol. 3, 436 p., vol. 4, 450 p.
 - CHARTIER (Roger), dir., *Les usages de l'imprimé XV^e- XX^e siècles*, Paris, Fayard, 1987, 462 p.
 - CHARTIER (Roger), *Lecture et lecteurs dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Éditions du Seuil, 1989, 370 p.
 - CHARTIER (Roger), *Les origines culturelles de la Révolution française*, Paris, Éditions du Seuil, 2000 [1990], 304 p.
 - CHARVIN (Lucien), *Guerres et tensions dans la vallée du Rhône d'Hannibal à l'an 2000*, Avignon, Éditions A. Barthelemy, 2003, 182 p.
 - CHASSAGNE (Serge), *Le Coton et ses Patrons, France, 1760-1840*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1991, 734 p.
 - CHAUSSINAND-NOGARET (Guy), « Aux origines de la Révolution : noblesse et bourgeoisie », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, n° 30, avril-juin 1975, p. 265-278.
 - CHAUSSINAND-NOGARET (Guy), *Une histoire des élites (1700-1848)*, Paris-La Haye, Mouton, 1975, 375 p.
 - CHAUSSINAND-NOGARET (Guy), *La noblesse au XVIII^e siècle de la féodalité aux Lumières*, Paris, Hachette, 1976, 239 p.
 - CHAUVAUD (Frédéric), *De Pierre Rivière à Landru. La violence apprivoisée au XIX^e siècle*, Paris, Brepols, 1991, 271 p.
 - CHAUVAUD (Frédéric), *Les passions villageoises au XIX^e siècle. Les émotions rurales dans les pays de Beauce, du Hurepoix et du Mantois*, Paris, Publisud, 1995, 271 p.
 - CHAUVAUD (Frédéric), *La conflictuosité en histoire : quelques approches*, Les cahiers du Gerhico, n°3, Poitiers, 2001, 119 p.
 - CHAUVAUD (Frédéric), MAYAUD (Jean-Luc), *Les violences rurales au quotidien*, Paris, La Boutique de l'histoire, 2005, 376 p.
 - CHAUVAUD (Frédéric), *La haine. Histoire et actualité*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, 309 p.
 - CHAUVAUD (Frédéric), *Corps saccagés. Une histoire des violences corporelles du siècle des Lumières à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, 313 p.
 - CHAUVAUD (Frédéric), dir., *La dynamique de la violence. Approche pluridisciplinaire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, 240 p.
 - CHAUVAUD (Frédéric), dir., *L'ennemie intime. La peur : perceptions, expressions, effets*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011, 285 p.
 - CHAUVAUD (Frédéric), PRÉTOU (Pierre), dir., *Clameur publique et émotions judiciaires de l'Antiquité à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, 313 p.

- CHAVANETTE (Loris), *Quatre-vingt quinze. La Terreur en procès*, Paris, C.N.R.S éditions, 2017, 397 p.
- CHAZEL (François), *Action collective et mouvements sociaux*, Paris, Presses universitaires de France, 1993, 267 p.
- CHAZOTTES (Michel), *La franc-maçonnerie avignonnaise et Vauclusienne au XIX^e siècle*, Gignac, Edisud, 1993, 242 p.
- CHENIVESSE (André), « Les luttes religieuses à Donzère », *Recherches donzéroises. Bulletin de l'association des amis du vieux Donzère*, n° 11, 1985, p. 68-75.
- CHENIVESSE (André), « Monseigneur de La font de Savines, dernier prince de Donzère », *Recherches donzéroises. Bulletin de l'association des amis du vieux Donzère*, n° 15, 1989, p. 33-39.
- CHENIVESSE (André), « Salvator, chef révolutionnaire à Donzère », *Recherches donzéroises. Bulletin de l'association des amis du vieux Donzère*, n° 17, 1991, p. 91-97.
- CHESNAIS (Jean-Claude), *Histoire de la violence en Occident de 1800 à nos jours*, Paris, Robert Laffont, 1981, 436 p.
- CHEVALIER (Jules), *Saint-Paul-Trois-Châteaux pendant la Révolution. Journal d'un bourgeois de cette ville*, Valence, Jules Céas et fils, 1910, 376 p.
- CHEVALIER (Jules), *L'Église constitutionnelle et la persécution religieuse dans le département de la Drôme pendant la Révolution (1790-1801)*, Valence, Jules Céas et fils, 1919, 448 p.
- CHOBAUD (Hyacinthe), « Avignon et le Comtat à la veille de 1789 », *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, Deuxième série, tome XXIII, année 1923, p. 139-161.
- CHOBAUD (Hyacinthe), « Le nombre des sociétés populaires du Sud-Est en l'an II », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 17, septembre-octobre 1926, p. 450-455.
- CHOLVY (Gérard), *Christianisme et société en France au XIX^e siècle (1790-1914)*, Éditions du Seuil, 2001 [1997], 197 p.
- CHOMEL (Vital), *Dauphiné, France, de la principauté indépendante à la province (XII^e-XVIII^e siècles)*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, coll. la Pierre et l'Écrit, 1999, 207 p.
- CHOPELIN (Paul), *Ville patriote et ville martyre. Lyon, l'Église et la Révolution, 1788-1805*, Paris, Letouzey et Ané, 2010, 463 p.
- CHRISTIN (Olivier), *Une révolution symbolique, l'iconoclasme huguenot et la reconstruction catholique*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1991, 350 p.
- CHRISTIN (Olivier), *Vox populi. Une histoire du vote avant le suffrage universel*, Paris, Éditions du Seuil, 2014, 277 p.
- CIOTTI (Bruno), *Du volontaire au conscrit. Les levées d'hommes dans le Puy-de-Dôme pendant la Révolution française*, Clermont-Ferrand, Publications de l'Université Blaise Pascal, 2001, 387 p.
- *Citoyens et citoyenneté sous la Révolution française, textes réunis par Raymonde Monnier*, collection études révolutionnaires n° 9, Société des études robespierristes, Paris, 2006, 310 p.
- CLAVEIROLE (André), PÉLAQUIER (ÉLIE), *Le compoix et ses usages. Actes du colloque de Nîmes 26 et 27 novembre 1999*, Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée, 2001, 303 p.
- CLAY (Stephen), « Les réactions du Midi : conflits, continuités et violences », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 345, juillet-septembre 2006, p. 55-91.

- CLAY (Stephen), « Justice, vengeance et passé révolutionnaire : les crimes de la Terreur blanche », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 350, octobre-décembre 2007, p. 109-133.
- CLAY (Richard), *Iconoclasm in revolutionary Paris. The transformation of signs*, Oxford, Voltaire Foundation, 2012, 306 p.
- CLÈRE (Jean-Jacques), *Les paysans de la Haute-Marne et la Révolution française. Recherches sur les structures foncières de la communauté villageoise (1780-1825)*, Paris, C.T.H.S, 1988, 397 p.
- CLÈRE (Jean-Jacques), HALPÉRIN (Jean-Luc), *Ordre et désordre dans le système napoléonien*, Paris, La maison du droit, 2003, 328 p.
- CLÈRE (Jean-Jacques), « L'abolition des droits féodaux en France », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 94-95, 2005, p. 135-157.
- COBB (Richard), *Les armées révolutionnaires, instrument de la Terreur dans les départements (avril 1793-floréal an II)*, Paris, La Haye, Mouton et cie, 1963, 2 vol., 1011 p.
- COBB (Richard), *La protestation populaire en France (1789-1820)*, Paris, Agora, 1989, 322 p.
- COCKBORNE (Anne-Marie de), *Villeneuve-lez-Avignon. Sa population au XVIII^e siècle*, Avignon, Cercle généalogique de Vaucluse et terres adjacentes, 2000, 145 p.
- COGNE (Olivier), *Rendre la justice en Dauphiné*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2004, 407 p.
- COHEN (Déborah), « Les répertoires de l'action : logiques sociales des acteurs ou contraintes de l'espace de réception ? L'exemple de la révolte des « Masques armés » (1783-1785) », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 359, janvier-mars 2010, p. 9-28.
- COHEN (Déborah), *La nature du peuple. Les formes de l'imaginaire social (XVIII^e-XXI^e siècles)*, Seyssel, Champ Vallon, 2010, 442 p.
- COISSIEU (Anne-Marie), *La Garde nationale d'Orange sous la Révolution (1789-1799)*, mémoire de D.E.A sous la direction de René Moulinas, Université d'Avignon, 1991-1992, 120 p.
- COISSIEU (Anne-Marie), « Jean Laurent, un des chefs de la Garde nationale (12 mars 1752-25 septembre 1809) », *Bulletins des Amis d'Orange*, n° 159, septembre-décembre 2004, p. 17-18.
- COLLOMP (Alain), *La maison du père. Famille et village en Haute-Provence aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Presses universitaires de France, 1983, 340 p.
- COMBALUZIER (Laëtitia), *Le marquisat de Saint-Marcel-de-Pierre-Bernis : la liberté perdue au XVIII^e siècle*, mémoire de maîtrise sous la direction de Françoise Moreil, université d'Avignon, 1999-2001, 151 p.
- COMBET (Michel), *Jeux des pouvoirs et familles, les élites municipales à Bergerac au XVIII^e siècle*, Bordeaux, Fédération historique du sud-ouest, 2003, 533 p.
- *Les communautés villageoises en Europe occidentale du Moyen-Âge aux temps modernes*, Auch, Centre Culturel de l'abbaye de Flaran, 1984, 269 p.
- CONARD (Pierre), *La peur en Dauphiné (juillet-août 1789)*, Paris, Société nouvelle de librairie et d'édition, 1904, 283 p.
- *Construction, reproduction et représentation des patriciats urbains de l'Antiquité au XX^e siècle, actes du colloque de Tours, 7-9 septembre 1998, textes réunis et présentés par Claude Petitfrère*, Tours, C.E.H.V.I, 1999, 570 p.
- CONTESTIN (Maurice), « Beaucaire et la foire de la Madeleine vers 1730 : l'éclosion de la prospérité », *Provence historique*, tome 39, n° 157, juillet-août-septembre 1989, p. 391-406.

- COPPOLANI (Jean-Yves), *Les élections en France à l'époque napoléonienne*, Paris, Albatros, 1980, 449 p.
- CORBIN (Alain), « La violence rurale dans la France du XIX^e siècle et son dépérissement : l'évolution de l'interprétation politique », *Cultures & Conflits*, 9-10, (printemps-été 1993), p. 61-73.
- CORBIN (Alain), GÉRÔME (Noëlle), TARTAKOWSKY (Danielle), *Les usages politiques des fêtes aux XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1994, 440 p.
- CORBIN (Alain), dir., *Histoire du corps. vol. 2 De la Révolution à la Grande guerre*, Seuil, Paris, 2005, 438 p.
- CORBIN (Alain), *Les cloches de la Terre. Paysage sonore et culture sensible dans les campagnes du XIX^e siècle*, Roubaix, Champs histoire, 2013[1994], 499 p.
- CORNILLON (J.), *Un feuillet d'histoire locale : le Bourbonnais pendant les Cent-Jours*, Moulins, Imprimerie du Progrès de l'Allier, 1925, 144 p.
- CORVISIER (André), dir., *Histoire militaire de la France*, Paris, Presses universitaires de France, 1992, vol. 1, *Des origines à 1715*, 626 p.
- CORVISIER (André), dir., *Histoire militaire de la France*, Paris, Presses universitaires de France, 1997, vol. 2, *De 1715 à 1871*, 640 p.
- COSANDEY (Fanny), DESCIMON (Robert), *L'absolutisme en France. Histoire et historiographie*, Paris, Éditions du Seuil, 2002, 316 p.
- COSANDEY (FANNY), dir., *Dire et vivre l'ordre social en France sous l'Ancien Régime*, Éditions de l'E.H.E.S.S, Paris, 2005, 336 p.
- COSSART (Paula), « S'assembler en Provence sous la Révolution. Légitimité des réunions des sociétés populaires comme mode de participation collective du peuple au débat public (1791-1794), *Annales historiques de la Révolution française*, n° 328, janvier-mars 2003, p. 55-75.
- COSTE (Laurent), *Les lys et le chaperon. Les oligarchies municipales en France de la Renaissance à la Révolution*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2007, 409 p.
- COSTE (Laurent), dir., *Liens de sang, liens de pouvoir, les élites dirigeantes urbaines en Europe occidentale et dans les colonies européennes (fin XV^e - fin XIX^e siècles)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, 349 p.
- COSTE (Laurent), *Les bourgeoisies en France du XVI^e au milieu du XIX^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2013, 263 p.
- COSTE (Laurent), GUILLAUME (Sylvie), dir., *Élites et crises du XVI^e au XXI^e siècle. Europe et Outre-mer*, Paris, Armand Colin, 2014, 426 p.
- COSTE (Laurent), dir., *Le Sud-ouest, la France et l'Europe à la fin de l'empire napoléonien*, Bordeaux, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 2015, 280 p.
- COSTON (A. de), *Histoire de Montélimar et des familles principales qui ont habité cette ville*, Montélimar, Bourron, vol. 3, 1886, 548 p, vol. 4, 1891, 575 p.
- COURRIOL (Jean-Noël), *Etoile, histoire et tourisme*, Valence, Histoire et patrimoine drômois, 1994, 48 p.
- COURSAC (Jacques de), *Choses et gens du parlement d'Orange*, Paris, Firmin-Didot, 1934, 102 p.
- COUSIN (Bernard), CUBELLS (Monique), MOULINAS (René), *La pique et la croix. Histoire religieuse de la Révolution française*, Paris, Centurion, 1989, 317 p.
- COUSIN (Bernard), dir., *Hommes de Dieu et Révolution en Provence*, Turnhout, Brepols, 1995, 206 p.
- CRÉPIN (Annie), *La conscription en débat ou le triple apprentissage de la nation, de la citoyenneté, de la République (1798-1889)*, Arras, Artois Presses Université, 1998,

253 p.

- CRÉPIN (Annie), *Défendre la France. Les Français, la guerre et le service militaire, de la guerre de sept ans à Verdun*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005, 424 p.
- CRÉPIN (Annie), *Vers l'armée nationale. Les débuts de la conscription en Seine-et-Marne (1798-1815)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011, 427 p.
- CRETTEZ (Xavier), *Les formes de la violence*, Paris, La Découverte, 2008, 120 p.
- CROOK (Malcolm), *Elections in the French Revolution. An apprenticeship in Democracy, 1789-1799*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996, 236 p.
- CROQ (Laurence), *Le Prince, la ville et le bourgeois (XIV^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Nolin, 2004, 240 p.
- CROQ (Laurence), GARRIOCH (David), dir., *La religion vécue. Les laïcs dans l'Europe moderne*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, 310 p.
- CROYET (Jérôme), « Les comités de surveillance dans l'Ain », *Rives méditerranéennes*, n° 18, 2004, p. 69-86.
- CROYET (Jérôme), *Albitte, le tigre de l'Ain*, Bourg-en-Bresse, Musnier-Gilbert édition, 2004, 351 p.
- CROZIER (Michel), FRIEDBERG (Erhard), *L'acteur et le système*, Paris, Éditions du Seuil, 1992 [1977], 500 p.
- CUBELLS (Monique), *Les horizons de la Liberté : naissance de la Révolution en Provence (1787-1789)*, Aix-en-Provence, Edisud, 1987, 188 p.
- CUBELLS (Monique), « La place des femmes dans les émeutes populaires en Provence de 1715 à 1789 », *Provence historique*, tome 46, n° 186, octobre-décembre 1996, p. 445-456.
- CUBELLS (Monique), dir., *La Révolution française : la guerre et la frontière*, Paris, C.T.H.S, 2000, 527 p.
- CUBELLS (Monique), « Les pratiques politiques à Marseille au milieu du XVII^e siècle », *Provence historique*, tome 50, n° 202, octobre-décembre 2000, p. 413-426.
- CUBELLS (Monique), *La noblesse provençale du milieu du XVII^e siècle à la Révolution*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2002, 316 p.
- *Culture et pratiques politiques en France et en Irlande XVI^e-XVIII^e siècles. Actes du colloque de Marseille, 28 septembre-2 octobre 1988*, Paris, C.N.R.S, 1991, 258 p.
- DALISSON (Rémi), *Les trois couleurs, Marianne et l'Empereur. Fêtes libérales et politiques symboliques en France 1815-1870*, Paris, La Boutique de l'Histoire, 2004, 305 p.
- DAMADE (Louis), *Histoire chantée de la Première République, 1789 à 1799 : chants patriotiques, révolutionnaires et populaires*, Paris, P. Schmidt, 1892, 545 p.
- DARRIULAT (Philippe), *La muse du peuple. Chansons politiques et sociales en France 1815-1870*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, 381 p.
- DAUDET (Ernest), *La Terreur blanche, épisodes et souvenirs de la réaction dans le Midi en 1815, d'après des souvenirs contemporains et des documents inédits*, Paris, A. Quentin, 1878, 403 p.
- DAUMARD (Adeline), « Une référence pour l'étude des sociétés urbaines en France au XVIII^e et XIX^e siècles. Projet de code socioprofessionnel », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome X, juillet-septembre 1963, p. 183-210.
- DAUMARD (Adeline), *Les bourgeois et la bourgeoisie en France depuis 1815*, Paris, Flammarion, 1987, p. 446 p.
- DAUMAS (Philippe), *Famille en Révolution. Vie et relations familiales en I Île-de-France, changements et continuités (1775-1825)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003, 337 p.

- DAUMAS (Maurice), « Les conflits familiaux dans les milieux dominants au XVIII^e siècle », *Annales. Économie, Société, Civilisations*, volume 42, n° 4, juillet-août 1987, p. 901-923.
- DAUPHIN (Cécile), FARGE (Arlette), dir., *De la violence et des femmes*, Paris, Albin Michel, 1997, 201 p.
- DAUSSY (Hugues), PITOU (Frédérique), dir., *Hommes de loi et politique (XVI-XVIII^e siècle)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007, 258 p.
- DAVIS (Natalie. Z.), *Les cultures du peuple. Rituels, savoirs et résistances au 16^e siècle*, Paris, Aubier Montaigne, 1992, 444 p.
- DEBBAGI-BARANOVA (Tatiana), *À coups de libelles. Une culture politique au temps des guerres de religion (1562-1598)*, Genève, Droz, 2012, 520 p.
- DEBORDEAUX (Daniel, STROBEL (Pierre), *Les solidarités familiales en questions. Entraide et transmission*, Paris, Librairie générale de Droit et de Jurisprudence, 2002, 266 p.
- DELEPLACE (Marc), « La notion d'anarchie pendant la Révolution française (1789-1801) », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 287, janvier-mars 1992, p. 17-45.
- DÉLOYE (Yves), *Sociologie historique du politique*, Paris, La Découverte, 1997, 123 p.
- DÉLOYE (Yves), *Les voix de Dieu. Pour une autre histoire du suffrage électoral : le clergé catholique et le vote XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Fayard, 2006, 410 p.
- DÉLOYE (Yves), IHL (Olivier), *L'acte de vote*, Paris, Presses de Sciences-po, 2008, 567 p.
- DELPONT (Hubert), *La victoire des Croquants. Les révoltes paysannes du Grand sud-ouest pendant la Révolution*, Nérac, Les Amis du Vieux Nérac, 2002, 535 p.
- DELTEIL (Guillaume), *La Contre-révolution dans les Bouches-du-Rhône en l'an IV*, mémoire de master 2 sous la direction de Christine Peyrard, Aix-en-Provence, 2007-2008, 2 vol., 243 p et 40 p.
- DÉMIER (Francis), *La France de la Restauration (1814-1830). L'impossible retour du passé*, Trebaseleghe, Gallimard, 2012, p. 1095.
- DENIS (Michel), *Les royalistes de la Mayenne et le monde moderne (XIX^e-XX^e siècles)*, Rennes, Publications de l'Université de Haute Bretagne, 1977, 598 p.
- DENIS (Michel), GESLIN (Claude), *La Bretagne des blancs et des bleus 1815-1880*, Rennes, Éditions Ouest-France, 2003, 718 p.
- DENIS (Vincent), GAINOT (Bernard), *Un siècle d'ordre public en Révolution (de 1789 à la Troisième République)*, collection études révolutionnaires n° 11, *Société des études robespierristes*, Paris, 2009, 204 p.
- DÉPREZ (Eugène), *Les volontaires nationaux (1791-1793). Étude sur la formation et l'organisation des bataillons, d'après les archives communales et départementales*, Paris, Librairie militaire Chapelot, 1908, 525 p.
- DERLANGÉ (Michel), *Les communautés d'habitants en Provence au dernier siècle de l'Ancien Régime*, Toulouse, Presses universitaires de Toulouse, 1967, 636 p.
- DERLANGÉ (Michel), « En Provence au XVIII^e siècle : la représentation des habitants aux conseils généraux des communautés », *Annales du Midi, revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, tome 86 n°116, janvier-mars 1974, p. 45-67.
- DERLANGÉ (Michel), « De la répartition de la capitation à la définition d'un corps social : l'exemple provençal », *Annales du Midi, revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, tome 92, n° 148, juillet-septembre 1980, p. 261-300.

- DERMENJIAN (Geneviève), GUILHAUMOU (Jacques), LAPIED (Martine), dir., *Femmes entre ombre et lumière. Recherches sur la visibilité sociale (XVI^e-XX^e siècles)*, Paris, Publisud, 2000, 320 p.
- DEROBERT-RATEL (Christiane), « La classe politique aixoise de la fin de l'Ancien Régime à l'an VII. Esquisse sociologique », *Annales du Midi, revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, volume 93, n° 151, janvier-mars 1981, p. 51-63.
- DESCHANDEL (Boris), *Négoces, espaces et politique. Les recompositions socio-économiques du commerce dauphinois dans la Révolution (années 1770-années 1820)*, thèse de doctorat sous la direction de Dominique Margairaz, Université Paris-I, 2014, vol. 1, 623 p, vol. 2, 208 p.
- DESCIMON (Robert), « Le corps de ville et les élections échevinales à Paris aux XVI^e et XVII^e siècles. Codification coutumière et pratiques sociales », *Annales. Histoire, Économie, société*, vol. 13, n° 3, 1994, p. 195-209.
- DESPRAT (Jean-Pau), *Le cardinal de Bernis : la belle ambition (1715-1794)*, Paris, Perrin, 2000, 748 p.
- DESVERGNES (Louis), *Histoire de Sorgues*, Avignon, imprimeries Rullière, 1976, 178 p.
- DEVÈS (Louis), *Les brigands. Épisodes inédits de la Réaction Thermidorienne dans le midi de l'arrondissement de Montélimar 1794-1802*, Montélimar, Cheynet, 1885, 68 p.
- DEVÈS (Louis), *Les brigands. Épisodes inédits de la Réaction Thermidorienne dans le canton de Valréas et dans ville de Bollène*, Avignon, Gros, 1885, 76 p.
- *Dictionnaire des usages socio-politiques (1770-1815) Fascicule n° 1*, Limoges, Éditions Lucien Souny, 1985, 211 p.
- *Dictionnaire des usages socio-politiques (1770-1815). Fascicule n° 4*, Mayenne, Inalf, 1990, 185 p.
- *Du Directoire au Consulat. 1. Le lien politique local dans la grande nation*, Jacques Bernet, Jean-Pierre Jessenne, Hervé Leuwers éd., Centre de Recherche sur l'Histoire de l'Europe du Nord-Ouest, vol. 20, Villeneuve d'Ascq, ANRT, Lille 3, 1999, 336 p.
- *Du Directoire au Consulat. 2. L'intégration des citoyens dans la grande nation*, Hervé Leuwers éd. avec la collaboration de Jacques Bernet et Jean-Pierre Jessenne, Centre de Recherche sur l'Histoire de l'Europe du Nord-Ouest, vol. 22, Villeneuve d'Ascq, ANRT, Lille 3, 2000, 317 p.
- *Du Directoire au Consulat. 3. Brumaire dans l'histoire du lien politique et de l'État-Nation*, Jean-Pierre Jessenne éd., avec la collaboration de Martine Aubry, Jacques Bernet, Pascal Dupuy, Bernard Gainot, Christine Le Bozec, Hervé Leuwers, Centre de Recherche sur l'Histoire de l'Europe du Nord-Ouest, GRHIS-Université de Rouen, Préfecture de Haute-Normandie, vol. 25, Villeneuve d'Ascq, ANRT, 2001, 635 p.
- *Du Directoire au Consulat. 4. L'institution préfectorale et les collectivités territoriales*, Pascal Dupuy, Jean-Pierre Jessenne, Christine Le Bozec éd., avec la collaboration de M. Aubry, L. Féron, G. Galiana, Y. Marec, A. Sentilhes, S. Thibault, Centre de Recherche sur l'Histoire de l'Europe du Nord-Ouest, GRHIS-Université de Rouen, Préfecture de Haute-Normandie, vol. 26, Villeneuve d'Ascq, ANRT, 2001, 143 p.
- *Documents inédits sur la Révolution dans le Vaucluse, correspondance intime du Conventionnel Rovère avec Goupilleau (de Montaigu) en mission dans le Midi après la Terreur (1794-1795)*, Nîmes, Debroas, 1908, 127 p.
- DOMPNIER (Nathalie), « La mesure des fraudes électorales. Difficultés méthodologiques et enjeux politiques », *Histoire & Mesure*, XXII-1, 2007, p. 123-144.

- DONAT (Laurent), *Bollène sous la Révolution 1789-1797*, mémoire de maîtrise sous la direction de René Moulinas, Université d'Avignon, 1994-1995, 135 p.
- DRILLECH (Marc), *Le boycott. Histoire, actualité, perspectives*, Paris, Broché, 2011, 496 p.
- *Droite et Gauche de 1789 à nos jours. Actes du colloque de Montpellier, 9-10 juin 1973*, Montpellier, Publications du Centre d'histoire contemporaine du Languedoc et du Roussillon, 1975, 376 p.
- *Les Drômois, acteurs de la Révolution, actes du colloque de Valence, 12-13-14 octobre 1989*, Association drômoise pour la célébration du Bicentenaire de la Révolution française, Valence, 1990, 598 p.
- DUBLED (Henri), *Histoire du Comtat Venaissin*, Carpentras, Broché, 1981, 245 p.
- DUBLED (Henri), « Une page de la Terreur en Vaucluse : le tribunal révolutionnaire d'Orange (1794) », *Bulletin des Amis d'Orange*, n° 127, janvier-avril 1994, p. 4-10.
- DUNETON (Claude), *Histoire de la chanson française, vol. 2, De 1780 à 1860*, Paris, Le Seuil, 1998, 1099 p.
- DUPORT (Anne-Marie), « Le tribunal révolutionnaire du Gard, octobre 1793-thermidor an II », *Bulletin d'Histoire de la Révolution française*, 1984-1985, p. 85-99.
- DUPORT (Anne-Marie), *Terreur et Révolution, Nîmes en l'an II, 1793-1794*, Paris, Jean Touzot, 1987, 339 p.
- DUPORT (Anne-Marie), *Journées révolutionnaires à Nîmes*, Paris, Éditions Chambon, 1988, 129 p.
- DUPORT (Anne-Marie), « Les mouvements populaires dans les diocèses civils de Nîmes, Uzès et Alès de 1740 à 1789 », *Annales du Midi, revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, tome 111, n° 225, 1999, p. 31-45.
- DUPRAT (Annie), *Révolutions et mythes identitaires. Mots, violences, mémoire*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2009, 348 p.
- DUPRAT (Catherine), « Lieux et temps de l'acculturation politique », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 297, juillet-septembre 1994, p. 387-400.
- DUPUY (Roger), *La Garde nationale et les débuts de la Révolution en Ille-et-Vilaine (1789-mars 1793)*, Paris, Klincksieck, 1972, 284 p.
- DUPUY (Roger), *De la Révolution à la chouannerie. Paysans en Bretagne 1788-1794*, Paris, Flammarion, 1988, 368 p.
- DUPUY (Roger), dir., *Pouvoir local et Révolution : la frontière intérieure*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1995, 586 p.
- DUPUY (Roger), MORABITO (Marcel), *1795, pour une république sans révolution*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1996, 296 p.
- DUPUY (Roger), *La politique du peuple XVIII^e-XX^e siècles. Racines, permanences et ambiguïtés du populisme*, Paris, Albin Michel, 2002,
- DURAND (Albert), *Saint-Laurent-des-arbres en Languedoc. La seigneurie temporelle des évêques d'Avignon*, Avignon, Seguin frères, 1892, 51 p.
- DURAND (Stéphane), « Lutttes politiques et confiscation du pouvoir à Tulette (1750-1826) », *Études vauclusiennes*, n° XLV, janvier-juin 1991, p. 17-21.
- DURAND (Stéphane), « L'arrogante victoire des gens de robe : l'application de la réforme Laverdy à Verdun (1765-1771) », *Annales de l'Est*, n° 2, 1997, p. 301-319.
- DURAND (Stéphane), *Pouvoir municipal et société locale dans les petites villes de l'Hérault aux XVIII^e et XIX^e siècles : le cas de Mèze de 1675 à 1815*, thèse de doctorat sous la direction de François-Xavier Emmanuelli, Université de Montpellier III, dactyl., 2000, 4 vol.
- DURAND (Stéphane), *Les villes en France XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, Hachette supérieur, 2006, 253 p.

- DURAND (Stéphane), « Les délibérations municipales, entre politique et acculturation administrative (Bas Languedoc, XVII^e-XVIII^e siècles », *LIAME*, n° 19, janvier-juin 2007, p. 49-78.
- DURAND (Stéphane), JOUANNA (Arlette), PÉLAQUIER (Elie), DONNADIEU (Jean-Pierre) *Des États dans l'État. Les États de Languedoc de la Fronde à la Révolution*, Genève, Droz, 2014, 913 p.
- DURAND (Yves), *L'ordre du monde, idéal politique et valeurs sociales en France du XVI^e au XVIII^e siècles*, Paris, S.E.D.E.S, 2001, 400 p.
- DURAND-AUZIAS (Raymond), *L'époque de la Terreur à Roquemaure*, Paris, Plon-Nourrit, 1906, 124 p.
- DURAND-AUZIAS (Raymond), *Roquemaure sous l'Ancien Régime*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, Paris, 1926, 31 p.
- DURAND-COQUARD (Claude), COQUARD (Claude), « Société rurale et révolution : l'apport des actes de la justice de paix de l'Allier (1791-fin de l'an VI), *Annales historiques de la Révolution française*, n° 315, janvier-mars 1999, p. 189-200.
- DURIEU (René), *Roquemaure sous la Révolution*, Nîmes, Lacour, 1989, 35 p.
- DURIF (Yoann), *Le fait urbain à Valence au XVIII^e siècle*, mémoire de maîtrise sous la direction d'Ollivier Zeller, Université Lyon 2, 2006, 167 p.
- DURIF (Yoann), *Les finances municipales à Valence au XVIII^e siècle*, mémoire de master 2 sous la direction d'Ollivier Zeller, Université Lyon 2, 2008, 170 p.
- DUVAL (Michel), *Du jardin des Lumières aux arbres de la Révolution*, Saint-Suliac, Guymic, 2007, 229 p.
- *Économie et société en Languedoc-Roussillon de 1789 à nos jours*, Montpellier, C.N.R.S, 1978, 478 p.
- EDELSTEIN (Melvin), « La place de la Révolution française dans la politisation des paysans », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 280, avril-juin 1990, p. 135-149.
- EDELSTEIN (Melvin), « Le comportement électoral sous la monarchie constitutionnelle (1790-1791) : une interprétation communautaire », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 301, juillet-septembre 1995, p. 361-398.
- EDELSTEIN (Melvin), *La Révolution française et la naissance de la démocratie électorale*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, 599 p.
- EDMONDS (William D.), *Jacobinism and the revolt of Lyon, 1789-1793*, Oxford, Clarendon Press, 1990, 366 p.
- EGRET (Jean), *Le Parlement de Dauphiné et les affaires publiques dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle*, Roane, Horvath, 1942, vol. 1, *L'opposition parlementaire (1756-1775)*, 331 p, vol. 2, *Le Parlement et la Révolution dauphinoise*, 419 p.
- EGRET (Jean), *La Révolution des notables, Mounier et les monarchiens*, Paris, Armand Colin, 1950, 241 p.
- EGRET (Jean), « La pré-révolution en Provence », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 135, 1954, p. 97-126.
- EL GAMAL (Jean), *Politique et poids du passé dans la France « fin de siècle »*, Limoges, Presses universitaires de Limoges, 1999, 789 p.
- ELIAS (Norbert), *La civilisation des mœurs*, Paris, Presses Pocket, 1976 [1939], 342 p.
- *Les élites rurales dans l'Europe médiévale et moderne, actes des XXVII^e journées internationales d'histoire de l'abbaye de Flaran, 9, 10, 11 septembre 2005, études réunies par François Menant et Jean-Pierre Jessenne*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2007, 332 p.
- *Émeute, révolte, révolution... Les soulèvements populaires en Provence, actes des*

6emes journées d'histoire de l'espace provençal Mouans-Sartoux, 15 avril 1989, Mouans-Sartoux, Publications du Centre Régional de Documentation Occitane, 1995, 113 p.

- EMMANUELLI (François-Xavier), « Ordres du roi et lettres de cachet en Provence à la fin de l'Ancien Régime. Contribution à l'histoire du climat social et politique », *Revue historique*, n° 512, octobre-décembre 1974, p. 357-432 p.
- EMMANUELLI (François-Xavier), *Pouvoir royal et vie régionale en Provence au déclin de la monarchie. Psychologie, pratiques administratives, défrancisation de l'intendance d'Aix 1745-1790*, Lille, service de reproduction des thèses, 1974, 2 vol., 1035 p.
- EMMANUELLI (François-Xavier), « Introduction à l'histoire du XVIIIe siècle communal en Provence », *Annales du Midi, revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, tome 87, n° 122, avril-juin 1975, p. 157-200.
- EMMANUELLI (François-Xavier), « Les États du Comtat Venaissin au XVIIIe siècle », *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, septième série, tome IV, année 1983, p. 75-113.
- EMMANUELLI (François-Xavier), LAPIED (Martine), BONNET (Christian), « La vie politique en Provence et en Comtat Venaissin du XVIII^e siècle au début du XIX^e siècle », *Revue historique*, n° 549, janvier-mars 1984, p. 63-82.
- EMMANUELLI (François-Xavier), FROESCHLÉ-CHOPARD (Marie-Hélène), LAPIED (Martine), TERRISSE (Michel), VASSELIN (Martine), *La Provence moderne 1481-1800*, Rennes, Éditions Ouest-France, 1991, 528 p.
- EMMANUELLI (François-Xavier), BARBIER (Bernard), CATY (Roland), MONNIER (Gérard), RICHARD (Eliane), SCHOR (Ralph), *La Provence contemporaine de 1800 à nos jours*, Rennes, Éditions Ouest-France, 1994, 356 p.
- ENGELS (Jens Ivo), MONIER (Frédéric), PETITEAU (Natalie), *La politique vue d'en bas : pratiques privées, débats publics dans l'Europe contemporaine (XIX^e-XX^e siècles)*, Paris, Armand Colin, 2011, 260 p.
- ENTAT (Romain), *Le processus révolutionnaire à Saint-Paul-Trois-Châteaux : réception et mise en œuvre par une communauté d'habitants (1788-an III de la république)*, mémoire de Master 1 sous la direction de Stéphane Durand, Université d'Avignon et des pays de Vaucluse, 2010-2011, vol. 1 114 p, vol. 2, 72 p.
- ENTAT (Romain), *Structuration et usage d'un réseau politique durant le dernier quart du XVIII^e siècle: Joseph François Payan*, mémoire de master 2 sous la direction de Stéphane Durand, 2011-2012, 236 p.
- *L'épuration de la magistrature de la Révolution à la Libération : 150 ans d'histoire judiciaire*, Paris, Association française pour l'histoire de la justice, 1994, 165 p.
- *Les épurations administratives XIX^e et XX^e siècle. Actes du Colloque organisé le 23 avril 1977 par l'Institut français des Sciences administratives et la IV^e Section de l'Ecole pratique des Hautes Études sous la présidence de Bernard Chenot et Michel Fleury*, Genève, Droz, 1977, 125 p.
- *L'espace et le temps reconstruits. La Révolution française une révolution des mentalités et des cultures ? Colloque organisé à Marseille par la Commission spécifique régionale pour le Bicentenaire de la Révolution française et le Centre Méridional d'Histoire sociale des mentalités et des cultures (22-24 février 1989)*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1990, 389 p.
- *Les espaces révolutionnaires. Actes du 114^e congrès des sociétés savantes, Paris, 1989, section d'histoire moderne et contemporaine*, Paris, Éditions du C.T.H.S, 1990, 475 p.

- ESTEVES (Olivier), *Une histoire populaire du boycott*, Paris, L'Harmattan, 2006, vol. 1, 191 p, vol. 2, 183 p.
- *États et société en France aux XVII^e et XVIII^e siècles. Mélanges offerts à Yves Durand*, Paris, Presses Universitaires de Paris-Sorbonne, 2000, 548 p.
- *Existe-t-il un fédéralisme jacobin ? Etudes sur la Révolution, Actes du III^e congrès national des sociétés savantes, section d'histoire moderne et contemporaine*, Paris, C.T.H.S, 1986, 236 p.
- FABRIÉ (Dominique), FABRIÉ (Marie-Luce), *L'église Saint-Pons de Villeneuve-lez-Avignon*, Avignon, Société d'histoire et d'archéologie de Villeneuve-lez-Avignon, 2005, 94 p.
- FABRIÉ (Marie-Luce), MARTIN (Denis), « Tumulte révolutionnaire à Villeneuve et à Barbentane : histoire parallèle », *Société d'histoire et d'archéologie de Villeneuve-lez-Avignon*, 2006, p.149-177.
- FAGGION (Lucien), REGINA (Christophe), *La violence. Regards croisés sur une réalité plurielle*, Paris, Éditions du C .N.R.S, 2010, 651 p.
- FARGE (Arlette), ZYSBERG (André), « Les théâtres de la violence à Paris au XVIII^e siècle », *Annales Économies, Sociétés, Civilisations*, n° 34, septembre-octobre 1979, p. 984-1015.
- FARGE (Arlette), *La vie fragile. Violence, pouvoirs et solidarités à Paris au XVIII^e siècle*, Paris, Hachette, 1986, 354 p.
- FARGE (Arlette), *Dire et mal dire. L'opinion publique au XVIII^e siècle*, Nanterre, Éditions du Seuil, 1992, 317 p.
- FARGE (Arlette), *Essai pour une histoire des voix au dix-huitième siècle*, Montrouge, Bayard, 2009, 311 p.
- FARGE (Arlette), *Le peuple et les choses. Paris au XVIII^e siècle*, Montrouge, Bayard, 2015, 154 p.
- FAUCHER (Daniel), *La Révolution à Loriol (1788-1790)*, Grenoble, Allier, 1914, 76 p.
- FAURE (Claude), *Mélanges d'histoire viennoise*, Vienne, Henri Martin, 1911, p. 196.
- FAURÉ (Christine), dir., *Nouvelle encyclopédie politique et historique des femmes*, Paris, Les Belles Lettres, 2010, 1216 p.
- FAUVILLE (Henri), *La France de Bonaparte vue par les visiteurs anglais*, Aix-en-Provence, Edisud, 1989, 271 p.
- FAVIER (René), *Le Parlement du Dauphiné des origines à la Révolution*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2001, 262 p.
- FAVIER (René), *Les villes du Dauphiné aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1993, 512 p.
- FAVRE (Pierre), FILLIEULE (Olivier), JOBARD (Fabien), dir., *L'atelier du politiste. Théories, actions, représentations*, Paris, La Découverte, 2007, 380 p.
- *Les Fédéralismes, réalités et représentations 1789-1874*, Aix-en-Provence, Presses universitaire de Provence, 1995, 448 p.
- FÉRAL (Pierre-Léon), *La France pré-révolutionnaire. Actes du colloque national Lecture, 2-3 et 4 septembre 1988*, Paris, Publisud, 1991, 216 p.
- FERRAND (Jules), *Histoire de la principauté de Donzère*, Paris, Quantin, 1887, 330 p.
- FERRIÈRES (Madeleine), *Histoire des peurs alimentaires du Moyen Âge à l'aube du XX^e siècle*, Paris, Le Seuil, 2002, 480 p.
- FEUILLAS (Christine), « L'application de l'édit de tolérance dans la principauté d'Orange », *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, t. VII, 1998, p. 97-104.
- FEYEL (Gilles), dir., *Dictionnaire de la presse française pendant la Révolution. La*

presse départementale tome 1, Paris, Centre international d'étude du XVIII^e siècle Ferney-Voltaire, 2005, 444 p.

- FEYEL (Gilles), dir., *Dictionnaire de la presse française pendant la Révolution. La presse départementale tome 5*, Paris, Centre international d'étude du XVIII^e siècle Ferney-Voltaire, 2016, 624 p.
- FIGEAC (Michel), *Les noblesses en France du XVI^e au milieu du XIX^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2013, 415 p.
- FISELLE (Kevin), *Le consulat de Valence au temps de Louis XIV (1661-1715)*, mémoire de master sous la direction de Joël Cornette, Paris VIII, 2008, 179 p.
- FOLLAIN (Antoine), dir., *Les justices locales dans les villes et villages du XV^e au XIX^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006, 403 p.
- FOLLAIN (Antoine), *Le village sous l'Ancien Régime*, Saint-Amand-Montrond, Fayard, 2008, 609 p.
- FOLLAIN (Antoine), LEMESLE (Bruno), NASSIET (Michel), *La violence et le judiciaire du Moyen-Âge à nos jours. Discours, perception, pratiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, 379 p.
- FOLLAIN (Antoine), dir., *Brutes ou braves gens ? La violence et sa mesure (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2015, 532 p.
- FONS (Alexandre), *L'après Terreur à Orange 1795-1800*, mémoire de maîtrise sous la direction de René Moulinas, Université d'Avignon, 1994-1995, 90 p.
- FORREST (Alan), « Le mouvement fédéraliste dans le Midi de la France. Réaction anti-jacobine ou croisade méridionale ? », *Provence historique*, tome 37, n° 148, avril-juin 1987, p. 183-192.
- FORREST (Alan), « Le crime de fédéralisme », *112^e congrès national des sociétés savantes, Lyon, 1987, section d'histoire moderne et contemporaine*, t. III, p. 37-45.
- FORREST (Alan), *Déserteurs et insoumis sous la Révolution et l'Empire*, Paris, Perrin, 1988, 326 p.
- FORREST (Alan), JONES (Peter), dir., *Rehasping France. Town, country and region during the french revolution*, Manchester, Manchester University Press, 1991, 258 p.
- FORREST (Alan), *Paris, the Provinces and the French Revolution*, Londres, Arnold, 2004, 259 p.
- FORTON (Marie-Jacques-François-Martin-Louis-Isidore, chevalier de), *Nouvelles recherches pour servir à l'histoire de la ville de Beaucaire*, Avignon, Séguin, 1836, 630 p.
- FORTUNET (Françoise), FOSSIER (Marcel), KOZOŁOWSKI (Nathalie), VIENNE (Suzanne), *Pouvoir municipal et communauté rurale à l'époque révolutionnaire en Côte-d'Or (1789-an IV)*, Dijon, Centre de Recherches historiques, 1981, 169 p.
- FOUGÈRE (Louis), dir., *Les communes et le pouvoir. Histoire politique des communes françaises de 1789 à nos jours*, Paris, Presses universitaires de France, 2002, 661 p.
- FOUILLERON (Joël), MICHEL (Henri), dir., *Mélanges à la mémoire de Michel Péronnet*, tome 3, *La Révolution française*, Montpellier, Centre d'Histoire moderne et contemporaine de l'Europe méditerranéenne et de ses périphéries, 2005, 459 p.
- FOUILLERON (Joël), ANDRÉANI (Roland), *Villes et représentations urbaines dans l'Europe méditerranéenne (XVI^e-XVIII^e siècles). Mélanges offerts à Michel Henri*, Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée, 2011, 346 p.
- FOURNIER (Georges), « Sur l'administration municipale de quelques communautés Languedociennes de 1750 à 1791 », *Annales du Midi, revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, tome 84, n° 109, octobre-décembre 1972, p. 459-481.
- FOURNIER (Georges), *Des conseils politiques aux conseils municipaux dans les*

diocèses civils de Carcassonne, Narbonne et Béziers, thèse de doctorat de 3^e cycle sous la direction de Jacques Godechot, Toulouse, 1974, 510 p.

- FOURNIER (Georges), « La participation du clergé constitutionnel à la vie politique locale en Languedoc pendant la Révolution », *Bulletin de littérature ecclésiastique*, tome XC, juillet-septembre 1989, p. 93-106.
- FOURNIER (Georges), « La vie politique au village en l'an II », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 300, avril-juin 1995, p. 271-282.
- FOURNIER (Patrick), LUIS (Jean-Philippe), MARTIN (Luis. P.), PLANAS (Natividad), *Institutions et représentations du politique Espagne, France, Italie, XVII^e-XX^e siècles*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2006, 258 p.
- FRACCHIOLLA (Béatrice), ROMAIN (Christina), MOISE (Claudine), AUGER (Nathalie), *Violences verbales. Analyses, enjeux et perspectives*, Rennes, Presses universitaires de Rome, 2013, 165 p.
- *La France d'Ancien Régime. Études réunies en l'honneur de Pierre Goubert*, Paris-Toulouse, Société de démographie historique et Éditions Privat, 1984, 2 tomes, 737 p.
- FRELON (Pierre), *La municipalité de Villeneuve-lez-Avignon et la période révolutionnaire (1789-1799)*, D.E.A cultures et société sous la direction de René Moulinas, Université d'Aix-en-Provence, 1992, 90 p.
- *The french revolution and the creation of modern political culture*, vol. 1, *the political culture of the Old Regime*, édité par Keith Michael Baker, Chicago, Pergamon Press, 1987, 559 p.
- *The french revolution and the creation of modern political culture*, vol. 2, *the political culture of the French Revolution*, édité par Colin Lucas, Chicago, Pergamon Press, 1988, 465 p.
- *The french revolution and the creation of modern political culture*, vol. 3, *the transformation of political culture 1789-1848*, édité par François Furet et Mona Ozouf, 1989, Oxford-New-York, Pergamon Press, 1989, 693 p.
- *The french revolution and the creation of modern political culture*, vol. 4, *the Terror*, édité par Keith Michael Baker, Oxford-New-York, Pergamon Press, 1994, 398 p.
- FRENAY (Etienne), *Remarques sur l'histoire municipale de Vienne dans la seconde moitié du XVIII^e siècle (1750-1789)*, Diplôme d'Études Supérieures d'histoire moderne et contemporaine présenté à l'Université de Grenoble, 1953, 80 p.
- FROESCHLÉ-CHOPARD (Marie-Hélène), *La religion populaire en Provence orientale au XVIII^e siècle*, Paris, Beauchesne, 1980, 420 p.
- FROESCHLÉ-CHOPARD (Marie-Hélène), « Pénitents et sociétés populaires du Sud-est », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 268, avril-juin 1988, p. 117-157.
- FROESCHLÉ-CHOPARD (Marie-Hélène), *Dieu pour tous et Dieu pour soi. Histoire des confréries et de leurs images à l'époque moderne*, Paris, L'Harmattan, 2007, 401 p.
- FUREIX (Emmanuel), « L'arbre de la Liberté dans le Midi : conflictualité autour d'un signe révolutionnaire 1814-1852 », *Annales du Midi, revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, tome 124, n° 280, octobre-décembre 2012, p. 455-472.
- FUREIX (Emmanuel), *Iconoclasme et révolution de 1789 à nos jours*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2014, 306 p.
- FUREIX (Emmanuel), JARRIGE (François), *La modernité désenchantée. Relire l'histoire du XIX^e siècle français*, Paris, La Découverte, 2015, 390 p.
- FURET (François), *Penser la Révolution française*, Paris, Gallimard, 1978, 316 p.
- GAFFAREL (Paul), « Les massacres royalistes dans le département des Bouches-du-

Rhône aux premiers mois de 1795. Épisode de la réaction thermidorienne », *Annales de la faculté de lettres d'Aix-en-Provence*, t. III, n° 1-2, 1909, p. 1-67.

- GAINOT (Bernard), « Les adresses de félicitations parvenues au corps législatif pour les journées des 29-30 prairial an VII », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 273, juillet-septembre 1988, p. 265-288.
- GAINOT (Bernard), « Les troubles électoraux de l'an VII : dissolution du souverain ou vitalité de la démocratie représentative ? », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 297, juillet-septembre 1994, p. 448-462.
- GAINOT (Bernard), « Être républicain et démocrate entre thermidor et brumaire », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 308, avril-juin 1997, p. 193-198.
- GAINOT (Bernard), *1799, un nouveau Jacobinisme ? La démocratie représentative, une alternative à Brumaire*, Paris, C.T.H.S, 2001, 542 p.
- GAINOT (Bernard), « Le contentieux électoral sous le Directoire. Monisme et pluralisme dans la culture politique de la France révolutionnaire », *Revue historique*, n° 642, 2007/2, p. 325-353.
- GAINOT (Bernard), DENIS (Vincent), *Un siècle d'ordre public en Révolution (de 1789 à la III^e République)*, Paris, Société des études robespierristes, 2009, 204 p.
- GARDEN (Maurice), *Lyon et les Lyonnais au XVIII^e siècle*, Paris, Les Belles lettres, 1970, 773 p.
- GARNOT (Benoît), « Une illusion historiographique : justice et criminalité au XVIII^e siècle », *Revue historique*, n° 570, avril-juin 1989, p. 361-379.
- GARNOT (Benoît), « La violence et ses limites dans la France du XVIII^e siècle : l'exemple bourguignon », *Revue historique*, 1998, n° 606, p. 237-253.
- GARNOT (benoît), *Crimes et justice aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Imago, 2000, 208 p.
- GARNOT (Benoît), *Etre brigand du Moyen-âge à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2013, 223 p.
- GASSIN (Bernard), « Les indiennes à Orange », *Bulletin des Amis d'Orange*, n° 91, janvier-avril 1983, p. 14-16.
- GAUCHET (Marcel), *La Révolution des droits de l'homme*, Paris, Gallimard, 1989, 341 p.
- GAUTHIER (Florence), *La voie paysanne dans la Révolution française, l'exemple de la Picardie*, Paris, François Maspero, 1977, 241 p.
- GAXIE (Daniel), *Explication du vote. Un bilan des études électorales en France*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1989, 450 p.
- GÉBELIN (Jacques), *Histoire des milices provinciales (1688-1791). Le tirage au sort sous l'Ancien Régime*, Paris, Hachette, 1882, 312 p.
- GENEST (Claude), *Tain au quotidien. Tome 1 (122 av. J.-C.-1800)*, Valence, Éditions Claude Genest, 1991, 335 p.
- GENEST (Claude), *Tain au quotidien. Tome 2 (1801-1850)*, Valence, Éditions Claude Genest, 1991, 446 p.
- GENET (Jean-Philippe), LOTTES (Günther), dir., *L'état moderne et les élites (XIII^e-XVIII^e siècles) : apports et limites de la méthode prosopographique*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1996, 488 p.
- GENTY (Maurice), *Paris 1789-1795. L'apprentissage de la citoyenneté*, Paris, Messidor, 1987, 290 p.
- GEORGE (Jocelyne), *Histoire des maires 1789-1939*, Alençon, Christian de Bartillat, 1990, 285 p.
- GERBAULT (Pierre), « Recherches sur les chanoines réguliers et séculiers de l'ancien diocèse d'Orange », *Bulletin des Amis d'Orange*, n° 68, mai-août 1977, p. 1-4.

- GERBOD (Paul), dir., *Les épurations administratives (XIX^e-XX^e siècles)*, Genève, Droz, 1977, 125 p.
- GIRARD (René), *La violence et le sacré*, Paris, Hachette littératures, 1972, 486 p.
- GODECHOT (Jacques), *Les institutions de la France sous la Révolution et l'Empire*, Paris, Presses Universitaires de France, 1951, 687 p.
- GODECHOT (Jacques), « Les municipalités du Midi avant et après la Révolution », *Annales du Midi, revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, tome 84, n° 109, octobre-décembre 1972, p. 363-367.
- GODECHOT (Jacques), *Le comte d'Antraigues : un espion dans l'Europe des émigrés*, Paris, Fayard, 1996, 326 p.
- GODEL (Jean), *La restauration concordataire dans le diocèse de Grenoble après la Révolution (1802-1809)*, Grenoble, édité par l'auteur, 1968, 410 p.
- GODINEAU (Dominique), *Citoyennes tricoteuses. Les femmes du peuple à Paris pendant la Révolution française*, Aix-en-Provence, Alinéa, 1989, 416 p.
- GOFFMAN (Erving), *La mise en scène de la vie quotidienne. Les relations en public*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1973, 376 p.
- GOUJON (Bertrand), *Monarchies postrévolutionnaires (1814-1848)*, Paris, Éditions du Seuil, 2012, 427 p.
- GOURON (Marcel), *Histoire de la ville du Pont-Saint-Esprit*, Paris, Le Livre d'Histoire, 2006, 397 p.
- GOUTAREL (Alain), *Aspects de la société orangeoise au XVIII^e siècle à travers les registres notariés*, thèse de doctorat présentée à l'Université de Provence sous la direction de J. Macqueron, 1972, 372 p.
- GRAHAM (Lisa Jane), *If the king only knew. Seditious in the reign of Louis XV*, Charlottesville et Londres, University Press of Virginia, 2000, 324 p.
- GRANGER (Christophe), dir., *À quoi pensent les historiens ? Faire de l'histoire au XXI^e siècle*, Paris, Autrement, 2013, 318 p.
- GRANIER (Jean-Luc), *Béziers face à l'autorité départementale de Montpellier sous le Directoire*, thèse de doctorat soutenu à l'université Paul Valéry sous la direction de Michel Péronnet, Montpellier III, 1998, 555 p.
- GRANIER (Stéphanie), *Le personnel politique de Manosque sous le Consulat et l'Empire*, mémoire de maîtrise sous la direction de Christine Peyrard, Aix-en-Provence, 1997-1998, 142 p.
- GRAS (Christian), LIVET (Georges), *Régions et régionalisme en France du XVIII^e siècle à nos jours*, Paris, Presses universitaires de France, 1977, 594 p.
- GRASLAND (Claude), « chansons et vie politique à Paris sous la Régence », *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, n° 37/4, octobre-décembre 1990, p. 537-570 .
- GRATEAU (Philippe), *Les cahiers de doléances, une relecture culturelle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2000, 384 p.
- GRÉVY (Jérôme), *Sortir de crise. Les mécanismes de résolution des crises politiques (XVI^e-XX^e siècle)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, 244 p.
- GRIBAUDI (Maurizio), dir., *Espaces, temporalités, stratifications. Exercices sur les réseaux sociaux*, Paris, E.H.E.S.S., 1988, 344 p.
- GRIMMER (Claude), *Vivre à Aurillac au XVIII^e siècle*, Aurillac, Diffusion des Presses universitaires de France, 1983, 261 p.
- GROSSO (René), MOULINAS (René), Maureau (Alain), SIMON (André), *Histoire de Vaucluse. Les Vauclusiens dans la vie nationale de 1793 à nos jours*, Avignon, Barthélémy, 1993, 350 p.
- GUENIFFEY (Patrick), *Le nombre et la raison, la Révolution française et les élections*, Paris, Éditions de l'École des hautes Études en sciences sociales, 1993, 559

- p.
- GUENIFFEY (Patrice), *La politique de la Terreur. Essai sur la violence révolutionnaire (1793-1794)*, Paris, Fayard, 2000, 376 p.
 - GUENIFFEY (Patrice), *Histoires de la Révolution et de l'Empire*, Paris, Perrin, 2011, 744 p.
 - GUIBAL (Georges), *Le mouvement fédéraliste en Provence en 1793*, Paris, Plon Nourrit, 1908, 313 p.
 - GUIGNET (Philippe), *Le pouvoir dans la ville au XVIII^e siècle. Pratiques politiques, notabilité et éthique sociale de part et d'autre de la frontière franco-belge*, Paris, Éditions de l'école des hautes études en sciences sociales, 1990, 591 p.
 - GUIGNET (Philippe), *Les peuples des villes dans l'Europe du Nord-Ouest (fin du Moyen-Âge 1945)*, Lille, Centre de Recherches sur l'Histoire de l'Europe du Nord-Ouest- Université Charles-de-Gaulle, 2003, 499 p.
 - GUIGNET (Philippe), *Les sociétés urbaines dans la France moderne*, Paris, Ellipse, 2006, 239 p.
 - GUILHAUMOU (Jacques), *Marseille républicaine (1791-1793)*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1992, 260 p.
 - GUILHAUMOU (Jacques), LAPIED (Martine), « La mission Maignet », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 300, janvier-mars 1995, p. 283-294.
 - GUILHAUMOU (Jacques), « Conduites politiques de Marseillaises pendant la Révolution française », *Provence historique*, tome 46, n° 186, octobre-décembre 1996, p. 471-487.
 - GUILHAUMOU (Jacques), *L'avènement des porte-parole de la République (1789-1792)*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 1998, 306 p.
 - GUILHAUMOU (Jacques), LAPIED (Martine), « Paysans et politique sous la Révolution française à partir des dossiers des comités de surveillance des Bouches-du-Rhône », *Rives méditerranéennes*, n° 5, 2000, p. 27-44.
 - GUILHAUMOU (Jacques), MONNIER (Raymonde), dir., *Dictionnaire des usages socio-politiques (1770-1815). Patrie, patriotisme*, fascicule 8, *Notions Pratiques*, Paris, Honoré Champion, 2006, p. 98-99.
 - GUIONNET (Christine), *L'apprentissage de la politique moderne. Les élections municipales sous la Monarchie de Juillet*, Paris, L'Harmattan, 1997, 328 p.
 - GUIONNET (Christine), « La politique au village. Une révolution silencieuse », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 45-4, octobre-décembre 1998, p. 775-788.
 - GUIRONNET (Michel), *L'Ancien Régime en Viennois (1650-1789). Le roi, le seigneur, l'Église, la vie au quotidien*, Sassenage, Les Imprimeurs réunis, 1984, 250 p.
 - GUTTON (Jean-Paul), *Villages du Lyonnais sous la monarchie (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Lyon, Publications du Centre d'Histoire Économique et Sociale de la région lyonnaise, 1978, 172 p.
 - GUTTON (Jean-Paul), *La société villageoise dans l'ancienne France. Solidarités et voisinages du XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris, Hachette, 1979, 292 p.
 - HALEVY (Ran), *Les loges maçonniques dans la France d'Ancien Régime : aux origines de la sociabilité démocratique*, Paris, Armand Colin, 1984, 120 p.
 - HAMON (Léo), *Les Cent-Jours dans l'Yonne. Aux origines d'un bonapartisme libéral*, Paris, Éditions de la MSH, 1988, 230 p.
 - HAMON (Philippe), LAURENT (Catherine), *Le pouvoir municipal de la fin du Moyen Âge à 1789*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, 360 p.
 - HANLON (Grégory), « Les rituels de l'agression en Aquitaine au XVII^e siècle », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, vol. 40, n° 2, mars-avril 1985, p. 244-

268.

- HANTRAYE (Jacques), « Les prises d'armes de 1814-1815, signe et facteur de la politisation des ruraux », *Annales de Bretagne et des Pays de l'ouest*, n° 118-4, 2011, p. 47-61.
- *Haro sur le seigneur ! Les luttes anti-seigneuriales dans l'Europe médiévale et moderne. Actes des XXIX^{es} Journées Internationales d'Histoire de l'Abbaye de Flaran, 5-6 octobre 2007, textes réunis par Ghislain Brunel et Serge Brunet*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2009, 214 p.
- HARSGOR (Michel), *Un très petit nombre : des oligarchies dans l'Histoire de l'Occident*, Paris, Fayard, 1993, 544 p.
- HAUDRÈRE (Philippe), *Pour une histoire sociale des villes. Mélanges offerts à Jacques Maillard*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2006, 445 p.
- HENRY (Laurent), « La politisation des corporations et les révolutions municipales : le cas de Marseille en 1789 », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 370, octobre-décembre 2012, p. 28-56.
- HERVIEU (Bertrand), « Le pouvoir au village : difficultés et perspectives d'une recherche », *Études rurales*, n° 63-64, juillet-décembre 1976, p. 15-30.
- HESSE (Philippe-Jean), « Géographie coutumière et révolte paysanne en 1789. Une hypothèse de travail », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 236, avril-juin 1979, p. 280-300.
- HIGGS (David), *Nobles, titrés, aristocrates en France après la Révolution (1800-1870)*, Paris, Liana Levi éditions, 1990, 437 p.
- *Histoire d'Avignon*, Aix-en-Provence, Edisud, 1979, 726 p.
- HINCKER (François), *Les Français devant l'impôt sous l'Ancien Régime*, Paris, Flammarion, 1971, 186 p.
- HINRICHS (Ernst), SCHMITT (Eberhard), VIERHAUS (Rudolf), dir., *De l'Ancien Régime à la Révolution française, recherches et perspectives*, Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1978, 672 p.
- HOBBSAWM (Eric. J.), *Les primitifs de la révolte dans l'Europe moderne*, Manchester, Manchester University Press, 1963, 222 p.
- HOLLARD (Claude-France), « Pouvoirs publics et protestants en Vaucluse au XIX^e siècle », *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, t. VII, 1998, p. 105-110.
- HOLLARD (Claude-François), MOREIL (Françoise), dir., *La principauté d'Orange, du Moyen-âge au XVIII^e siècle. Actualité de la recherche. Actes du colloque organisé par l'Université d'Avignon et le département de Vaucluse, Avignon, 17 juin 2005, Mémoires de l'Académie de Vaucluse, neuvième série, t. IV, 2006, 199 p.*
- *Hommage à Roland Mousnier. Clientèle, et fidélité en Europe à l'époque moderne*, Paris, Presses universitaires de France, 1981, 388 p.
- HORN (Jeff), « Toute politique est locale : une relecture critique de *Le nombre et la raison : la Révolution française et les élections* de Patrice Gueniffey », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 311, janvier-mars 1998, p. 89-109.
- HORN (Jeff), « Qui nous protégera de la Garde nationale ? : Le conflit ruralo-urbain dans le département de l'Aube », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 323, janvier-mars 2001, p. 57-68.
- HORN (Jeff), *Qui parle pour la nation ? Les élections en Champagne 1765-1830*, Paris, Société des études robespierristes, 2004, 271 p.
- HOURS (Bernard), *L'Église et la vie religieuse dans la France moderne, XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 2000, 384 p.
- HOURS (Bernard), *Des moines dans la Cité (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Belin, 2016, 377 p.

- HOUSSAYE (Henri), 1814. *La campagne de France*, Paris, Perrin, 1894, 655 p.
- HOUSSAYE (Henri), 1815. *La première Restauration, le retour de l'île d'Elbe, les Cent-Jours*, Paris, Flammarion, 1920, 642 p.
- HOUSSAYE (Henri), 1815. *La Seconde abdication, la Terreur blanche*, Paris, Flammarion, 1931, 604 p.
- HUARD (Raymond), *Les pratiques politiques en province à l'époque de la Révolution française*, Montpellier, Centre d'histoire contemporaine du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, 1988, 407 p.
- HUARD (Raymond), *La naissance du parti politique en France*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1996, 383 p.
- HUNT (Lynn), *Politics, Culture and Class in the French Revolution*, Berkeley, University of California Press, 1984, 272 p.
- HUNT (Lynn), *Le roman familial de la Révolution française*, Paris, Albin Michel, 1995, 262 p.
- *Identités, appartenances, revendications identitaires (XVI^e-XVIII^e siècles), édition préparée par Marc Belissa, Anna Bellavitis, Monique Cottret, Laurence Croq, Jean Duma*, Paris, Nolin, 2005, 414 p.
- IHL (Olivier), « La civilité électorale : vote et forclusion de la violence en France », *Cultures et conflits*, n° 09-10, 1993, p. 75-87.
- IHL (Olivier), *La fête républicaine*, Paris, Gallimard, 1996, 402 p.
- *L'influence de la Révolution française sur les armées en France, en Europe et dans le monde. XV^e colloque international d'histoire militaire*, Vincennes, Commission d'histoire militaire, 1991, vol. 1, 392 p, vol. 2, 369 p.
- *L'invective au Moyen-âge : Espagne, France, Italie, actes du colloque « L'invective au Moyen-âge »*, 4-6 février 1994, Paris, Presses Universitaires Sorbonne Nouvelle, 1995, 272 p.
- ISSARTEL (Jean-Louis), « Sociétés populaires et élections dans la région du Rhône moyen (1791-an II), *Annales historiques de la Révolution française*, n° 314, octobre-décembre 1998, p. 595-619.
- ISSARTEL (Jean-Louis), « Sus au marquis ! Contestations anti-seigneuriale à Saint-Marcel-de-Pierre-Bernis », *Mémoire d'Ardèche temps présent*, n° 62, mai 1999, p. 14-16.
- ISSARTEL (Jean-Louis), « Les émeutes du printemps 1792 en bas Vivarais, de l'été à l'automne dans le sud de la Drôme », *Mémoire d'Ardèche temps présent*, n° 62, mai 1999, p. 53-56.
- ISSARTEL (Jean-Louis), « Le comité de surveillance de Bourg-Saint-Andéol en Ardèche », *Rives méditerranéennes*, n° 18, 2004, p. 105-113.
- *Les Jacobins du Midi, actes des colloques de Barcelone (4-6 mai 1989), Florence (29-30 juin 1989) et de Montpellier (25-27 septembre 1989) recueillis par Michel Péronnet*, Montpellier, Editas, 1990, 290 p.
- JAUDON (Bruno), *Les compoix de Languedoc : impôt, territoire, et société du XIV^e au XVIII^e siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2014, 606 p.
- JESSENNE (Jean-Pierre), « Le pouvoir des fermiers dans les villages d'Artois (1770-1848) », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, vol. 38, n° 3, 1983, p. 702-734.
- JESSENNE (Jean-Pierre), *Pouvoir au village et Révolution, Artois 1760-1848*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1987, 308 p.
- JESSENNE (Jean-Pierre), *Les campagnes françaises entre mythe et histoire XVIII-XXI^e siècles*, Paris, Armand Colin, 2006, 285 p.
- JESSENNE (Jean-Pierre), *Vers un ordre bourgeois ? Révolution française et changement social*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007, 418 p.

- *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience. Textes rassemblés par Jacques Revel*, Paris, Gallimard/ Le Seuil, 1996, 243 p.
- JOLIVET (Charles), *Les chouans du Vivarais. Essai sur l'agitation contre-révolutionnaire dans l'Ardèche sous le Directoire*, Lyon, Imprimeries du Nouvelliste, 1930, 110 p.
- JOLLET (Anne), *Terre et société en Révolution. Approche du lien social dans la région d'Amboise*, Paris, C.T.H.S, 2000, 548 p.
- JOLLET (Anne), « Formes de présence et fonctions politiques des représentants en mission dans un microcosme urbain, l'exemple d'Amboise », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 330, septembre-décembre 2002, p. 88-100.
- JOHNSON (Huber C.), *The Midi in revolution. A study of regional political diversity, 1789-1793*, Princeton, Princeton University Press, 1986, 274 p.
- JONES (Peter), *The peasantry in the French Revolution*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988, 306 p.
- JONES (Peter), *Liberty and Locality in Revolutionary France, six villages compared, 1760-1820*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995, 322 p.
- JOUHAUD (Christian), « Les libelles en France au XVII^e siècle : action et publication », *Cahiers d'histoire, revue d'histoire critique*, n° 90-91, 2003, p. 33-45.
- JOUHAUD (Christian), *Mazarinades. La Fronde des mots*, Paris, Aubier, 2009, 310 p.
- JOURDAN (Annie), *La Révolution, une exception française ?*, Paris, Flammarion, 2004, 461 p.
- *Journal d'un bourgeois de Valence, du 1^{er} janvier 1789 au 9 novembre 1799 (18 brumaire an VIII), œuvre posthume de Adolphe Rochas mise en ordre et publié par un vieux bibliophile dauphinois*, Grenoble, imprimerie Allier père et fils, 1892, 798 p.
- *Journal de B. L. Soumille, prêtre bénéficiaire de l'église collégiale de Villeneuve-lez-Avignon précédé d'un avant-propos biographique et historique et suivi de notes et éclaircissements*, publié par M. A. Coulondres, membre de l'Académie de Nîmes et de la Société scientifique et littéraire d'Alès, Alès, imprimerie administrative et commerciale J. Martin, 1880, 121 p.
- JOUVE (Michel), GIRAUD-MANGIN (Marcel), *Correspondance intime du conventionnel Rovère avec Goupilleau de Montaigu en mission dans le Midi après la Terreur (1794-1795)*, Nîmes, Debroas, 1908, 227 p.
- Dr Julian, « Agricool Moureau : son influence sur le mouvement social et révolutionnaire de la ville de Beaucaire », *Revue du Midi*, n° 11, 1905, p. 325-343.
- JULIEN (Jean-Rémy), KLEIN (Jean-Claude), *Orphée phrygien. Les musiques de la Révolution*, Paris, Éditions du May, 1989, 230 p.
- KAISER (Wolfgang), *Marseille au temps des troubles 1559-1596. Morphologie sociale et lutte de factions*, Paris, E.H.E.S.S, 1992, 411 p.
- KACI (Maxime), *Dans le tourbillon de la Révolution. Mots d'ordre et engagements collectifs aux frontières septentrionales (1791-1793)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, 324 p.
- KENNEDY (Michael. L.), *The jacobin clubs in the french Revolution*, vol. 1, *the first years*, Princeton, Princeton University Press, 1982, 382 p.
- KENNEDY (Michael. L.), *The jacobin clubs in the french Revolution*, vol. 2, *the middle years*, Princeton, Princeton University Press, 1988, 456 p.
- KERMOAL (Christian), *Les notables du Trégor, éveil à la culture politique et évolution dans les paroisses rurales (1770-1850)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2002, 488 p.
- KRUMENACKER (Yves), dir., *Religieux et religieuses pendant la Révolution (1770-1820)*, Lyon, Profac, 1995, vol. 1, *Décadence ou ferveur ?*, 312 p, vol. 2, *Survie et*

- renouveaux, 276 p.
- KUSCINSKI (Auguste), *Les députés au corps législatif, conseil des Cinq-Cents, conseil des Anciens de l'an IV à l'an VII*, Paris, Société de l'histoire de la Révolution française, 1905, 419 p.
 - KUSCINSKI (Auguste), *Dictionnaire des Conventionnels*, Paris, Société de l'histoire de la Révolution française, 1919, 615 p.
 - LACOMBE (Noël), *Villeneuve-lez-Avignon. Notes historiques*, Avignon, Aubanel, 1990, 395 p.
 - LACROIX (André), *L'arrondissement de Montélimar : géographie, histoire et statistique*, Valence, Combier et Nivoche, vol. 1, 1868, 398 p, vol. 2, 407 p.
 - LACROIX (André), *L'arrondissement de Montélimar : géographie, histoire et statistique*, Valence, Combier et Nivoche, vol. VII, 1888, 453 p.
 - LA CROIX DE CASTRIES (René, duc de), *La Terreur blanche : l'épuration de 1815*, Paris, Perrin, 1981, 282 p.
 - LAFOND (A. B.), *Nouvelle histoire populaire de Condrieu et des environs depuis l'an 59 av. J.-C. jusqu'en 1857*, Vienne, Timon, 1850, 231 p.
 - LAGADEC (Yann), « Prendre et/ou porter les armes entre les XIII^e et le XIX^e siècles, un facteur de politisation ? Quelques perspectives », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, n° 118-4, 2011, p. 7-20.
 - LAGRÉE (Michel), « La structure pérenne, événement et histoire en Bretagne orientale XVI^e-XX^e siècles », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 23-3, 1976, p. 394-407.
 - LAGROYE (Jacques), dir., *La politisation*, Paris, Belin, 2003, 564 p.
 - LAHONDERE (Jacques), « Le mouvement fédéraliste de 1793 dans un village vauclusien [Caderousse] », *Bulletin des Amis d'Orange*, n° 53, septembre-décembre 1973, p. 10-12 ; n° 54, janvier-avril 1974, p. 10-12 ; n° 56, septembre-décembre 1974, p. 1-7.
 - LAMARRE (Christine), *Petites villes et fait urbain en France au XVIII^e siècle: le cas bourguignon*, Dijon, Presses universitaires de Dijon, 1993, 638 p.
 - LAMARRE (Christine), « Subdélégués, maires et officiers de bailliage dans les villes de Bourgogne », *LIAME*, n° 5, juillet-décembre 2000, p. 111-125.
 - LAMEIRE (Gilles), *Les municipalités de canton sous le Directoire dans le département du Rhône*, Lyon, Éditions Bosc et Riou, 1941, 179 p.
 - LAMOTHE (Léopold), *Etoile sous la Révolution*, Valence, Imprimerie et lithographie A. Teyssier, 1891, 83 p.
 - LAMOTTE (Stéphane), *L'affaire Girard-Cadière. Justice, satire et religion au XVIII^e siècle*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2016, 300 p.
 - LAPIED (Martine), « Les cahiers de doléances du Comtat Venaissin », dans *Provence historique*, tome 28, n° 111, janvier-mars 1978, p. 23-56.
 - LAPIED (Martine), « Les mouvements populaires à Avignon et dans le Comtat Venaissin au XVIII^e siècle », *Provence historique*, tome 36, n° 143, janvier-mars 1986, p. 325-338.
 - LAPIED (Martine), *Le Comtat et la Révolution française. Naissance des options collectives*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1996, 492 p.
 - LAPIED (Martine), « La place des femmes dans la sociabilité et la vie politique locale en Provence et dans le Comtat Venaissin pendant la Révolution », *Provence historique*, tome 46, n° 186, octobre-décembre 1996, p. 457-469.
 - LAPIED (Martine), « Sociabilité villageoise et action politique pendant la Révolution française en Provence et dans le Comtat Venaissin », *Provence historique*, tome 47, n° 187, janvier-mars 1997, p. 83-93.

- LAPIED (Martine), « Le rôle des comités de surveillance dans la circulation de l'information, à partir de l'étude des comités de surveillance », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 330, septembre-décembre 2002, p. 28-39.
- LARGUIER (Gilbert), *Pouvoirs municipaux et pouvoir royal en Roussillon et en Languedoc XVII-XVIII^e siècles*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 2006, 150 p.
- LAURENCE (Jean-Marie), *La notabilité urbaine X^e-XVIII^e siècle, actes de la table ronde organisée par la M.R.S.H, collection Histoire urbaine n°1*, Caen, 2007, 204 p.
- LAUZE DE PERET (P. J.), *Causes et précis des troubles, des crimes et des désordres dans le département du Gard en 1815 et en 1816, faisant suite aux éclaircissements historiques en réponse aux calomnies dont les Protestants du Gard sont l'objet*, Paris, imprimerie J. B Poulet, 1819, 324 p.
- LAVAL (Victorin), « L'insurrection fédéraliste dans la vallée du Rhône. Bonaparte et l'affaire d'Avignon, juillet 1793 », *Revue du Midi*, n° 6, 1909, p. 327-351, n° 7, 1909, p. 426-445, n° 8, p. 471-495.
- LAVAL (Victorin), *Le général Dours. Sa vie politique et militaire, sa mort tragique*, Avignon, Séguin, 1912, 740 p.
- LE BART (Christian), LEFEBVRE (Rémi), *La proximité en politique. Usages, rhétoriques, pratiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005, 305 p.
- LEBRUN (François), DUPUY (Roger), dir., *Les résistances à la Révolution*, Paris, Imago, 1987, 478 p.
- LECHARNY (Hugues), « L'injure à Paris au XVIII^e siècle. Un aspect de la violence au quotidien », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 36-4, 1989, p. 559-585.
- LE DOUGET (Annick), *Violence au village. La société rurale finistérienne face à la justice (1815-1914)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014, 334 p.
- LEEMANS (W. F.), LEEMANS (Elisabeth), *La noblesse de la principauté d'Orange sous le règne des Nassau et ses descendants aux Pays-Bas*, La Haye, Société Royale de Généalogie et d'Héraldique des Pays-Bas, 1974, 469 p.
- LEFEBVRE (Georges), *Études sur la Révolution française*, Paris, Presses universitaires de France, 1963, 443 p.
- LEFEBVRE (Georges), *Les paysans du nord pendant la Révolution française*, Paris, Armand colin, 1972, 1013 p.
- LEFEBVRE (Georges), *La Grande Peur de 1789*, Paris, Armand Colin, 2014, [1932], 302 p.
- LE GALL (Laurent), *L'électeur en campagnes dans le Finistère. Une Seconde République de Bas-Bretons*, Paris, Les Indes savantes, 2009, 878 p.
- LE GALL (Laurent), OFFERLÉ (Michel), PLOUX (François), *La politique sans en avoir l'air. Aspects de la politique informelle aux XIX-XX^e siècles*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, 415 p.
- LE GALLO (Émile), *Les Cents-Jours. Essai sur l'histoire intérieure de la France depuis le retour de l'île d'Elbe jusqu'à la nouvelle de Waterloo*, Paris, Félix Alcan, 1924, 534 p.
- LE GOFF (Jacques), *Faut-il vraiment découper l'histoire en tranches ?*, Paris, Éditions du Seuil, 2014, 208 p.
- LEFEBVRE (Georges), *La France sous le Directoire (1795-1799)*, Paris, Éditions sociales, 1977, 965 p.
- LEMAÎTRE (Nicole), *Religion et politique dans les sociétés du Midi*, Paris, C.T.H.S, 2002, 320 p.
- LEMARCHAND (Guy), *La fin du féodalisme dans le pays de Caux. Conjoncture économique et démographique et structure sociale dans une région de grande culture*

de la crise du XVII^e siècle à la stabilisation de la Révolution (1640-1795), Paris, C.T.H.S, 1989, 661 p.

- LEMARCHAND (Guy), *Féodalisme, société et Révolution française. Études d'histoire moderne XVI-XVIII^e siècles*, Caen, n° spécial des *Cahiers des annales de Normandie*, n° 30, 2000.
- LEMARCHAND (Guy), « Pour une typologie des troubles ruraux en Europe (1760-1802) », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 94-95, 2005, p. 27-56.
- LEMARCHAND (Guy), *Paysans et seigneurs en Europe. Une histoire comparée (XVI^e-XIX^e siècles)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011, 371 p.
- LEMAY (Edna Hindie), *Dictionnaire des Constituants (1789-1791)*, Paris, Universitas, 1991, 2 vol., 1022 p.
- LENOTRE (Georges), *La compagnie de Jésus, épisodes de la Réaction lyonnaise 1794-1800*, Paris, Perrin, 1931, 296 p.
- LENTZ (Thierry), IMHOFF (Denis), *La Moselle et Napoléon. Etude d'un département sous le Consulat et l'Empire*, Nancy, Editions Serpenoise, 1986, 285 p.
- LENTZ (Thierry), *Le grand consulat 1799-1804*, Paris, Fayard, 1999, 627 p.
- LENTZ (Thierry), *Nouvelle histoire du Premier Empire. vol.1, Napoléon et la conquête de l'Europe (1804-1810)*, Fayard, Paris, 2002, 607 p.
- LENTZ (Thierry), *Nouvelle histoire du Premier Empire. vol. 2, La France et l'Europe de Napoléon (1804-1814)*, Paris, Fayard, 2007, 835 p.
- LENTZ (Thierry), *Nouvelle histoire du Premier Empire. vol. 4, Les Cent-Jours (1815)*, Paris, Fayard, 2010, 599 p.
- LENTZ (Thierry), dir., *Dictionnaire des institutions du Consulat et de l'Empire*, Paris, Noyelles, 2017, 770 p.
- LÉON (Pierre), « Vie et mort d'un grand marché international. La foire de Beaucaire (XVIII^e- XIX^e siècles) », *Revue de géographie de Lyon*, n° 28-4, 1953, p. 309-328.
- LÉON (Pierre), *La naissance de la grande industrie en Dauphiné (fin du XVII^e siècle-1869)*, Gap, imprimerie Louis Jean, 1954, vol. 1, 454 p, vol. 2, 965 p.
- LÉON (Pierre), *Structures économiques et problèmes sociaux du monde rural dans la France du sud-est (fin XVII^e-1835)*, Paris, Les Belles Lettres, 1966, 383 p.
- LEPETIT (Bernard), *Les villes dans la France moderne (1740-1840)*, Paris, Albin Michel, 1988, 490 p.
- LEPETIT (Bernard), *Les formes de l'expérience. Une autre histoire sociale*, Paris, Albin Michel, 1995, 336 p.
- LE ROUX (Nicolas), *1^{er} août 1589. Un régicide au nom de Dieu. L'assassinat d'Henri III*, Paris, Gallimard, coll. « Les journées qui ont fait la France », 2006, 451 p.
- LEROY-LADURIE (Emmanuel), *Les paysans de Languedoc*, Paris, S.E.V.P.E.N, 1966, 745 p.
- LE ROY-LADURIE (Emmanuel), « Révoltes et contestations rurales en France de 1675 à 1788 », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, vol. 29, n° 1, 1974, p. 6-22.
- LETERRIER (Sophie-Anne), *Béranger, des chansons pour un peuple citoyen*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013, 345 p.
- LEUILLIOT (Paul), *L'Alsace au début du XIX^e siècle. La vie politique*, Paris, S.E.V.P.E.N, 1959, 535 p.
- LEUWERS (Hervé), *La justice dans la France moderne*, Paris, Ellipses, 2010, 254 p.
- LEUWERS (Hervé), *La justice dans la France moderne. Du roi de justice à la justice de la Nation (1498-1792)*, Paris, Ellipses, 2010, 254 p.
- LÉVÊQUE (Pierre), *Révolutions et Républiques : la France contemporaine*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2005, 305 p.

- LEWIS (Gwynne), *The second Vendée : the continuity of Counter-Revolution in the department of the Gard, 1789-1815*, Oxford, Clarendon press, 1978, 250 p.
- LEWIS (Gwynne), LUCAS (Colin), dir., *Beyond the Terror. Essays in French regional and social history, 1794-1815*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983, 292 p.
- LE YONCOURT (Tiphaine), *Le préfet et ses notables en Ille-et-Vilaine au XIX^e siècle (1814-1914)*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 2001, 550 p.
- *Libertés locales et vie municipale en Rouergue, Languedoc et Roussillon, actes du LVIX congrès de la Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon*, Montpellier, Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, 1988, 274 p.
- LIGNEREUX (Aurélien), *La France rébellionnaire. Les résistances à la gendarmerie (1800-1859)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 201, 365 p.
- LIGOU (Daniel), *Montauban à la fin de l'Ancien Régime et aux débuts de la Révolution 1787-1794*, Paris, Marcel Rivière et Cie., 1958, 689 p.
- LIGOU (Daniel), « À propos de la Révolution municipale », *Revue d'Histoire économique et sociale*, vol. 38, n° 2, 1960, p. 146-177.
- LOUPÈS (Philippe), *La vie religieuse en France au XVIII^e siècle*, Paris, S.E.D.E.S, 1993, 230 p.
- LOURDE (C.), *Histoire de la Révolution à Marseille et en Provence*, Marseille, Laffite Reprints, 1974 [1838-1839], vol.1, 479 p, vol. 2, 448 p.
- LUC (Jean-Nicolas), *Paysans et droits féodaux en Charente-Maritime pendant la Révolution française*, Paris, C.T.H.S, 1984, 289 p.
- LUCAS (Colin), « The problem of the Midi in the French Revolution », *Transactions of the Royal Historical Society*, n° 28, 1978, p. 1-25.
- LUCAS (Colin), « Violence thermidorienne et société traditionnelle : l'exemple du Forez », *Cahiers d'histoire*, tome XXIV, n° 4, 1979, p. 3-43.
- LUCAS (Colin), *Les structures de la Terreur. L'exemple de Javogues et du département de la Loire*, Saint-Étienne, Centre interdisciplinaire d'Études et de Recherches sur l'expression contemporaine, 1990, 375 p.
- LUZZATTO (Sergio), *L'automne de la Révolution. Luites et cultures politiques dans la France thermidorienne*, Paris, Champion, 2001, 368 p.
- MACIAK WALSHAW (Jill), « L'adoption du Jacobinisme au monde rural : la politisation populaire dans les villages de la Haute-Garonne, 1790-1795 », *Annales du Midi, revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, tome 127, n° 291, juillet-septembre 2015, p. 367-388 p.
- MAIGNIEN (Edmond), *Bibliographie historique du Dauphiné pendant la Révolution française de 1787 au 31 décembre 1805*, Grenoble, Imprimerie dauphinoise, 1891, vol. 1, 348 p, vol. 2, 350 p, vol. 3, 350 p.
- MAILLARD (Jacques), *Le pouvoir municipal à Angers de 1657 à 1789*, Angers, Presses Universitaires d'Angers, 1984, vol. 1, 287 p, vol. 2, 335 p.
- MAIULLARI (Maria Tereza), dir., *Storiografia francese e italiana a confronto sul fenomeno associativo durante il XVIII ed il XIX secolo*, Turin, Fondazione Luigi Einaudi, 1990, 284 p.
- MALANDIN (Gilles), *L'introuvable complot. Attentat, enquête et rumeur dans la France de la Restauration*, Paris, E.H.E.S.S, 2011, 333 p.
- MANFREDONIA (Gaetano), *La chanson anarchique en France des origines à 1914. « Dansons la Ravachole »*, Paris, L'Harmattan, 1997, 448 p.
- MARADET (Marie-Claude), dir., *Violence(s) de la Préhistoire à nos jours. Les sources et leur interprétation*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 2011, 379 p.

- MARCHESI (Hélène), *La contestation à l'ordre établi : les oppositions à l'autorité de l'État sous le Consulat et l'Empire (1800-1815) dans les arrondissements d'Avignon et d'Orange*, mémoire de maîtrise sous la direction de Natalie Petiteau, Université d'Avignon et des pays de Vaucluse, 2003-2004, 204 p.
- MARGADANT (Ted. W.), *Urban rivalries in the french revolution*, Princeton, Princeton University Press, 1992, 511 p.
- MARGAIRAZ (Dominique), MINARD (Philippe), « Marché des subsistances et économie morale : ce que « taxer » veut dire », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 352, avril-juin 2008, p. 53-99.
- MARION (Marcel), *Le brigandage pendant la Révolution*, Paris, Plon et Nourrit, 1934, 253 p.
- MARMOTTAN (Noël), *Bédarrides. Notes historiques* Cavaillon, Mistral, 1931, 290 p.
- MARQUE (Jean-Pierre), *Institution municipale et groupes sociaux, Gray, petite ville de province (1690-1790)*, Paris, Les Belles lettres, 1979, 389 p.
- MARROU (Henri-Irénée), *De la connaissance historique*, Paris, Éditions du Seuil, 1975 [1954], 318 p.
- MARTEL (Philippe), *La Révolution française et le Midi. L'invention du Midi. Représentations du Sud pendant la période révolutionnaire*, Aix-en-Provence, Édisud, 1987, 206 p.
- MARTIN (Annie), *La Contre-révolution dans le Vaucluse (an III-an VIII) : essai d'approche sociologique*, mémoire de maîtrise sous la direction de Michel Vovelle, Aix-en-Provence, 1969-1970, 89 p.
- MARTIN (Daniel), NERLICH (Michaël), dir., *La petite ville sous la Révolution française, colloque de Charroux d'Allier, septembre 1988*, Berlin, Universitätsbibliothek der Technischen Universität Berlin, Abteilung Publikationen, 234 p.
- MARTIN (Denis-Constant), dir., *Sur la piste des OPNI (objets politiques non identifiés)*, Paris, Éditions Karthala, 2002, 501 p.
- MARTIN (Henri-Jean), CHARTIER (René), dir., *Histoire de l'édition française. Vol. 1, Le livre conquérant. Du Moyen-Âge au milieu du XVII^e siècle*, Paris, Promodis, 1983, 629 p.
- MARTIN (Henri-Jean), CHARTIER (René), dir., *Histoire de l'édition française. Vol. 2, Le livre triomphant 1660-1830*, Paris, Promodis, 1984, 653 p.
- MARTIN (Jean-Clément), dir., *Religion et Révolution. Actes du colloque de Saint-Florent-le-Vieil, mai 1993*, Paris, Anthropos-Economica, 1994, 272 p.
- MARTIN (Jean-Clément), dir., *Napoléon et l'Europe*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2002, 177 p.
- MARTIN (Jean-Clément), dir., *La Révolution à l'œuvre. Perspectives actuelles dans l'histoire de la Révolution française*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005, 375 p.
- MARTIN (Jean-Clément), *Violence et Révolution. Essai sur la naissance d'un mythe national*, Éditions du Seuil, Paris, 2006, 338 p.
- MARTIN (Jean-Clément), *La révolte brisée. Femmes dans la Révolution française et l'Empire*, Paris, Armand Colin, 2008, 269 p.
- MARTIN (Jean-Clément), dir., *Dictionnaire de la Contre-révolution XVIII^e- XX^e siècle*, Saint-Amand-Montrond, 2011, 551 p.
- MARTIN (Jean-Clément), « Massacres, tueries, exécutions et meurtres de masse pendant la Révolution, quelles grilles d'analyse ? », *La Révolution française* [en ligne], mis en ligne le 15 février 2011. URL : <http://Irf.revues.org/201>.
- MARTIN (Jean-Clément), *La machine à fantasmes. Relire l'histoire de la Révolution française*, Paris, Vendémiaire, 2012, 314 p.

- MARTIN (Jean-Clément), *Nouvelle histoire de la Révolution française*, Paris, Perrin, 2012, 636 p.
- MARTIN (Luc), *La vie politique à Orange (Vaucluse) sous le Directoire (1795-1799)*, mémoire de maîtrise sous la direction de Christine Peyrard, Université d'Aix-en-Provence, 2005-2006, 120 p.
- MARX (Roland), *Recherches sur la vie politique de l'Alsace pré-révolutionnaire et révolutionnaire*, Strasbourg, Istra, 1966, 196 p.
- MASANELI (Jean-Claude), *Bagnols-sur-Cèze en Révolution*, Bagnols-sur-Cèze, Europrim, 2003, 208 p.
- MASON (Laura), *Singing the French Revolution : popular culture and politics 1787-1799*, Londres, Cornell University Press, 1996, 280 p.
- MASSÉ (Jules), « Les tribunaux de Grenoble pendant les premières années de la Révolution (1790-1795) », *Bulletin de l'Académie delphinale*, 4^e Série, vol. I, 1886, p. 38-119.
- MASSON (Paul), dir., *Les Bouches-du-Rhône, encyclopédie départementale*, Marseille, Archives départementales des Bouches-du-Rhône, vol. 3, *Les temps modernes*, 1921, 868 p, vol. 4, *Dictionnaire biographique des origines à 1800*, 1931, 515 p, vol. 5, *La vie politique et administrative*, 1929, 360 p.
- MATHAN (Anne de), *Girondins jusqu'au tombeau. Une révolte bordelaise dans la Révolution*, Luçon, Éditions Sud Ouest, 2004, 317 p.
- MAUCLAIR (Fabrice), *Crimes au village. Histoire(s) de la criminalité ordinaire dans la Gâtine tourangelle au XVIII^e siècle*, La Crèche, Geste éditions, 2011, 328 p.
- MAUGET (Thierry), *La Révolution dans une commune rurale : l'exemple de Tarascon 1789-1799*, mémoire de maîtrise sous la direction de Jean-Claude Ricci, Université de Provence, 1986-1987, 130 p.
- MAUREAU (Alain), « Le personnel du conseil général du Vaucluse de l'an VIII à 1815 », *Revue de l'institut Napoléon*, n°113, 1977, p. 21-38.
- MAUREAU (Alain), « Maires et adjoints dans le Vaucluse de l'an VIII à 1815 », *Provence historique*, tome 28, n° 113, juillet-septembre 1978, p. 241-256.
- MAUREAU (Alain), « Le premier sous-préfet d'Orange : Jean-François Guérin (1747-1805) », *Bulletin des Amis d'Orange*, n° 85, septembre-décembre 1981, p. 1-4.
- MAUREAU (Alain), « Les ancêtres orangeois et mondragonnais d'Emile Augier », *Bulletin des Amis d'Orange*, n° 115, janvier-avril 1990, p. 1-5.
- MAUREAU (Alain), « Le département de Vaucluse pendant la Convention thermidorienne, d'après le témoignage de l'ancien glaciériste Loubet (messidor an III) », *Avignon, Rhône et Comtat*, n° 10, décembre 1991, p. 59-128.
- MAUREAU (Alain), « Le sans-culotte du midi Agricola Moureau (1766-1842) », *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, t. VIII, 1999, p. 79-111.
- MAUREAU (Alain), « L'épuration ecclésiastique dans le Vaucluse en 1815. Le cas de François Etienne, curé d'Orange et ancien évêque constitutionnel, d'après son récit des événements », *Bulletin des Amis d'Orange*, n° 153, septembre-décembre 2002, p. 1-6.
- MAUREAU (Alain), « Les municipalités des Cent-Jours dans le Vaucluse », *Nouvelles annales d'Avignon*, n° 1, 2003, p. 31-45.
- MAUREAU (Alain), « Une page de l'histoire de la Révolution à Mondragon : l'installation du curé constitutionnel Tissot, le 10 juillet 1791 » *Bulletin des Amis d'Orange*, n° 160, janvier-avril 2005, p. 1-4.
- MAUREAU (Alain), « Un jugement sévère porté sur la Terreur blanche par un cultivateur d'Orange (août 1815) », *Bulletin des Amis d'Orange*, n° 163, janvier-avril 2006, p. 1-2.
- MAUREAU (Alain), « La situation à Avignon en messidor an V selon une lettre de

- Piot au ministre de la police », *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, 9^e série tome VI, 2008, p. 61-70.
- MAUREAU (Alain), « Quelques prêtres vauclusiens défroqués maires sous la Révolution et l'Empire », *Bulletin des Amis d'Orange*, n° 184, janvier-avril 2013, p. 1-6.
 - MAUREAU (Alain), « À la recherche des gloires vauclusiennes du Premier Empire : le vice-amiral d'Augier né à Courthézon (1764-1834) », *Bulletin des Amis d'Orange*, n° 194, mai-août 2016, p. 4-9.
 - MAURETTE-MONDET (Samantha), *La « peur » d'avril 1792 dans le département du Gard : rumeurs et brûlements de châteaux*, thèse universitaire sous la direction de Michel Péronnet et Geneviève Gavignaud-Fontaine, Université Montpellier III-Paul Valéry, soutenue le 19 mars 2002, vol. 1, 410 p, vol. 2, 403 p.
 - MATHIEZ (Albert), *La Réaction thermidorienne*, Paris, La Fabrique, 2010 [1929], 410 p.
 - MAYER (Arno. J.), *Les furies. 1789-1917, violence, vengeance, terreur*, Princeton, Princeton University Press, 2000, 677 p.
 - MAZEAU (Guillaume), « La violence évitée : citoyens ordinaires face à l'assassinant de Marat », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 57-1, 2010/1, p. 47-68.
 - MAZA (Sarah), *Vies privées, affaires publiques. Les causes célèbres de la France prérévolutionnaire*, Paris, Fayard, 1997, 384 p.
 - MAZON (A.), *Notice de la baronnie de la Voulte*, Privas, imprimerie centrale de l'Ardèche, 1897, 312 p.
 - MCPHEE (Peter), *Les semailles de la République dans les Pyrénées-Orientales, 1846-1852 : classes sociales, culture et politique*, Perpignan, Publications de l'Olivier, 1996, 509 p.
 - *Mélanges Michel Vovelle, volume aixois, sociétés, mentalités, cultures France (XV-XX^e siècles)*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1997, 442 p.
 - *Mélanges offerts à G. Jacquemyns*, Bruxelles, Université Libre de Bruxelles, Éditions de l'Institut de Sociologie, 1968, 679 p.
 - MÉNAGER (Bernard), *Les Napoléon du peuple*, Paris, Aubier, 1988, 445 p.
 - MENANT (François), JESSENNE (Jean-Pierre), dir., *Les élites rurales dans l'Europe moderne*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2007, 332 p.
 - MERCIER (Jean-Marie), ZARCONI (Thierry), *Les francs-maçons de Daudet, Beaucaire et Tarascon, destins croisés du XVIII^e au XX^e siècle*, Cahors, Edisud, 2004, 190 p.
 - MERCIER (Jean-Marie), *Les francs-maçons du pape. L'art royal à Avignon au XVIII^e siècle*, Paris, Éditions classiques Garnier, 2010, 246 p.
 - MESSIÉ (Paul), *Montélimar sous la Révolution*, Valence, Reyne & Deldon, 1971, 224 p.
 - MÉTAIRIE (Guillaume), *Justice et juge de paix de Paris (1789-1835). Étude institutionnelle et biographique*, Limoges, Presses universitaires de Limoge, 2014, 697 p.
 - MEYNIER (Albert), *Les coups d'état du Directoire : le vingt-deux floréal an VI (11 mai 1798) et le trente prairial an VII (18 juin 1799)*, Paris, Presses universitaires de France, 1928, 232 p.
 - MINOIS (Georges), *Censure et culture sous l'Ancien Régime*, Paris, Fayard, 1995, 331 p.
 - MIROUX (Laurence), *Un département sous la Restauration : l'Oise (1815-1830)*, Beauvais, Gemob éditeur, 1990, 184 p.

- MOISE (Claudine), AUGER (Nathalie), FRACCHIOLLA (Béatrice), SCHULTZ-ROMAIN (Christina), *La violence verbale. Tome 1. Espaces politiques et médiatiques*, Paris, L'Harmattan, 2008, 231 p.
- MOISE (Claudine), AUGER (Nathalie), FRACCHIOLLA (Béatrice), SCHULTZ-ROMAIN (Christina), *La violence verbale. Tome 2, Des perspectives historiques aux expériences éducatives*, Paris, L'Harmattan, 2008, 288 p.
- MOLINIER (Alain), *Stagnation et croissance. Le Vivarais aux XVII^e- XVIII^e siècles*, Paris, Éditions de l'E.H.E.S.S, 1985, 500 p.
- MOLLIER (Jean-Yves), REID (Martine), YON (Jean-Claude), dir., *Repenser la Restauration*, Malesherbes, Nouveau Monde éditions, 2005, 375 p.
- MONDOLONI (Pierre), *Le brigandage en Provence (1700-1789)*, mémoire de maîtrise sous la direction de Michel Vovelle, Aix-en-Provence, 1979, 143 p.
- MONGE (Olivier), *La capitulation de Lapalud : campagne du duc d'Angoulême dans le Vaucluse (mars-avril 1815)*, Paris, Hachette, 2013 [1894], 66 p.
- MONNIER (Raymonde), *L'espace public démocratique : essai sur l'opinion à Paris de la Révolution au Directoire*, Paris, Éditions Kimé, 1994, 237 p.
- MOREAU (Bernard), *Voter en 1789, l'exemple de la sénéchaussée de Nîmes*, Château-Gontier, Publisud, 1995, 335 p.
- MOREIL (Françoise), « Orange au XVIII^e siècle : une principauté mi-partie », *LIAME*, n° 21, 2011, p. 49-78.
- MORIN-ROTUREAU (Évelyne), *1789-1799, combats de femmes. La Révolution exclut les citoyennes*, Paris, Autrement, 2003, 248 p.
- MOUFFE (Chantal), *L'illusion du consensus*, Paris, Albin Michel, 2016 [2005], 196 p.
- MOUGIN (Sylvie), dir., *La querelle. Histoire, ethnologie, linguistique, littérature*, Reims, Presses universitaires de Reims, 2000, 306 p.
- MOULIÉRAC-LAMOUREUX (R. L.), *Le Comtat Venaissin pontifical (1229-1791)*, Vedène, Publications de l'Institut vauclusien d'études rhodaniennes, 1977, 415 p.
- MOULIN (Léo), « Les origines religieuses des techniques électorales et délibératives modernes », *Revue internationale d'histoire politique et constitutionnelle*, vol. 10, 1953, p. 106-148.
- MOULINAS (René), *L'imprimerie, la librairie et la presse à Avignon au XVIII^e siècle*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1974, 441 p.
- MOULINAS (René), *Histoire de la Révolution d'Avignon*, Avignon, Aubanel, 1986, 390 p.
- MOULINAS (René), *Journées révolutionnaires à Avignon*, Nîmes, Éditions Jacqueline Chambon, 1988, 143 p.
- MOULINAS (René), *Les massacres de la glacière : enquête sur un crime impuni, Avignon 16-17 octobre 1791*, Aix-en-Provence, Édusud, 2003, 230 p.
- MOULINAS (René), *Histoire de la presse révolutionnaire : département de Vaucluse (créé en 1793) : journaux publiés à Avignon, Carpentras, Orange, Villeneuve-lez-Avignon (Gard), Montélimar (Drôme)*, volume dactylographié, 2013, 113 p.
- MOUSNIER (Roland), *Fureurs paysannes. Les paysans dans les révoltes du XVII^e siècle (France, Russie, Chine)*, Paris, Calmann-Lévy, 1967, 354 p.
- MOURS (Samuel), *L'Église réformée de Montélimar. Des origines à nos jours*, Montélimar, Publications de l'Église réformée de Montélimar, 1957, 219 p.
- *Mouvements populaires et conscience sociale XVI^e- XIX^e siècles. Actes du colloque de Paris, 24-26 mai 1984, recueillis par Jean Nicolas*, Paris, Maloine, 1985, 773 p.
- MOUYSSSET (Sylvie), *Le pouvoir dans la bonne ville. Les consuls de Rodez sous l'Ancien Régime*, Rodez-Toulouse, Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron/

- C.N.R.S/ Université de Toulouse-Le Mirail, 2000, 645 p.
- MUCHEMBLED (Robert), *L'invention de l'homme moderne. Sensibilités, mœurs et comportements collectifs sous l'Ancien Régime*, Paris, Fayard, 1988, 513 p.
 - MUCHEMBLED (Robert), *La violence au village. Sociabilité et comportements populaires en Artois du XV^e au XVII^e siècle*, Turnhout, Brepols, 1989, 419 p.
 - MUCHEMBLED (Robert), *Une histoire de la violence. De la fin du Moyen-Âge à nos jours*, Paris, édition du Seuil, 2008, 498 p.
 - MUCCHIELLI (Laurent), SPIERENBURG (Pieter), dir., *Histoire de l'homicide en Europe de la fin du Moyen-Âge à nos jours*, Paris, La Découverte, 2009, 334 p.
 - MURPHY (Gwenaël), *Les religieuses dans la Révolution Française*, Paris, Bayard, 2005, 328 p.
 - NASSIET (Michel), *La violence, une histoire sociale France (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Seyssel, Champ Vallon, 2011, 378 p.
 - NEVEU (Érik), *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 2016 [1996], 127 p.
 - NICOD (Jean-Claude), *Les séditions de Languedoc à la veille de la Révolution*, diplôme de D.E.S sous la direction de André Gouron, Université de Montpellier, 1969, 150 p.
 - NICOLAS (Jean), *La révolution française dans les Alpes, Dauphiné et Savoie*, Toulouse, Privat, 1989, 380 p.
 - NICOLAS (Jean), *La rébellion française (1661-1789)*, Paris, Gallimard, 2008, 1076 p.
 - NICOLI (Jean-Pierre), *Le clergé et la vie religieuse en Arles sous la Révolution (1789-1802)*, mémoire de maîtrise sous la direction de Michel Vovelle, Aix-en-Provence, 1981-1982, 66 p.
 - NIÈRES (Claude), *Les bourgeois et le pouvoir*, Paris, Éditions Ouest-France, 1988, 129 p.
 - NIÈRES (Claude), *Les villes de Bretagne au XVIII^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004, 597 p.
 - NOIRIEL (Gérard), « Une histoire sociale du politique est-elle possible ? », *Vingtième siècle, revue d'histoire*, n° 24, vol. 1, 1989, p. 81-96.
 - OECHSLIN (Jean-Jacques), *Le mouvement Ultra-royaliste sous la Restauration. Son idéologie et son action politique (1814-1830)*, Paris, Pichon & Durand-Auzias, 1960, 216 p.
 - OFFERLÉ (Michel), « Capacités politiques et politisations : faire voter et voter, XIX^e-XX^e siècles », *Genèses*, n° 67, 2007, p. 131-149, n° 68, 2007, p. 145-160.
 - *Les officiers « moyens » à l'époque moderne : pouvoir, culture, identité. Actes du colloque organisé par l'équipe de recherches Territoires et société de l'Université de Limoge, le C.E.S.U.R.B de l'Université Michel de Montaigne de Bordeaux, le Centre de recherches de l'histoire du monde atlantique de l'Université de Nantes, Limoges, 11-12 avril 1997, textes réunis par Michel Cassan*, Limoges, Presses universitaires de Limoges, 1998, 399 p.
 - OHERNE (Jean), « Milices et régiments provinciaux du Dauphiné (1688-1791) », *Bulletin mensuel de l'Académie delphinale*, 8^e série, 14^e année, n° 1, janvier 1975, p. 77-96.
 - ORMIERE (Jean-Louis), « Politique et religion dans l'Ouest », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, vol. 40, n° 5, septembre-octobre 1985, p. 1041-1066.
 - OZOUF (Mona), *La fête révolutionnaire (1789-1799)*, La Flèche, Gallimard, 1988 [1976], 474 p.
 - OZOUF-MARIGNIER (Marie-Vic), *La formation des départements. La représentation du territoire français à la fin du 18^e siècle*, Paris, E.H.E.S.S, 1992, 365

- p.
- PAGE (Julien), *Givors au XVIII^e siècle. Du village agricole à la cité commerçante industrielle. Étude des transformations sociales*, Paris, Broché, 1977, 123 p.
 - PALANQUE (Jean-Rémy), dir., *Le diocèse d'Aix-en-Provence*, Paris, Beauchesne, 1975, 280 p.
 - PAPAGIATOPOULOS (Basile), « Les structures d'âge du personnel de l'Empire », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, T. XVII, juillet-septembre 1970, p. 442-446.
 - PAQUET (Jean), « Les Dauphinois face au service militaire : les problèmes de la conscription dans l'Isère sous le Consulat et l'Empire », *Bulletin mensuel de l'Académie delphinale*, 8^e série, 14^e année, n° 3, mars 1975, p. 54-66.
 - PAYN-ECHALIER (Patricia), *Les marins d'Arles à l'époque moderne (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2007, 328 p.
 - *Le paysan. Actes du 2^e colloque d'Aurillac 2-3-4 juin 1988*, Paris, Éditions Christian, 1989, 368 p.
 - PÉCOUT (Gilles), « La politisation des paysans au XIX^e siècle. Réflexions sur l'histoire politique des campagnes françaises », *Histoire et sociétés rurales*, n° 2, 1994, p. 91-125.
 - PÉLAQUIER (ÉLIE), « Conflits de communauté et longue durée à Saint-Victor-de-la-Coste en Languedoc (1655-1848) », *Provence historique*, tome 37, n° 148, avril-juin 1987, p. 159-169.
 - PÉLAQUIER (Elie), « Le recrutement des milices provinciales en Languedoc au XVIII^e siècle. Première approche », *Histoire et défense. Les cahiers de Montpellier*, n° 21 I/1990, p. 53-64.
 - PÉLAQUIER (Elie), « Les effectifs et l'organisation de la milice provinciale de 1729 à 1778. Étude quantitative », *Histoire et défense. Les cahiers de Montpellier*, n° 28 II/1993, p. 149-170.
 - PÉLAQUIER (Élie), *De la maison du père à la maison commune. Saint-Victor-de-la-Coste, en Languedoc rhodanien (1661-1799)*, Montpellier, Publications de l'Université Paul Valéry, 1996, vol. 1, 586 p, vol. 2, 582 p.
 - PÉLAQUIER (Élie), « Les mouvements anti-fiscaux en Languedoc d'après les archives de la cour des comptes, aides et finances de Montpellier (1660-1789) », *Annales du Midi, revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, tome 111, n° 225, janvier-mars 1999, p. 5-29.
 - PELOUX (Odette), « L'administration communale de Donzère au XVIII^e siècle », *Recherches donzéroises. Bulletin de l'association des amis du vieux Donzère*, n° 14, 1988, p. 59-86.
 - PELOUX (Odette), « Les biens nationaux à Donzère », *Recherches donzéroises. Bulletin de l'association des amis du vieux Donzère*, n° 15, 1989, p. 19-32.
 - PELOUX (Odette), « Les maires de Donzère de 1800 à 1942 », *Recherches donzéroises. Bulletin de l'association des amis du vieux Donzère*, n° 18, 1992, p. 48-77.
 - PELOUX (Odette), « Les Donzérois vers 1800 », *Recherches donzéroises. Bulletin de l'association des amis du vieux Donzère*, n° 21, 1995, p. 33-47.
 - PÉNEAU (Corinne), dir., *Élections et pouvoirs politiques du VII^e au XVII^e siècle*, Paris, Éditions Bière, 2008, 413 p.
 - PÉRONNET (Michel), « Naissance révolutionnaire d'un Midi de toutes les couleurs », *Provence historique*, tome 37, n° 148, avril-juin 1987, p. 147-157.
 - PERRINEAU (Pascal), REYNIÉ (Dominique), *Dictionnaire du vote*, Paris, Presses universitaires de France, 2001, 997 p.

- PERROT (Jean-Claude), « La vie municipale sous l’Ancien Régime : oppositions de clocher ou conflits politiques profonds ? », *Annales de Normandie*, n° 3, 1963, p. 211-213.
- PERTUÉ (Michel), *L’administration territoriale de la France (1750-1940)*, Orléans, Presses universitaires d’Orléans, 1998, 671 p.
- PERTUÉ (Michel), dir., *Suffrage, citoyenneté et révolutions, 1789-1848*, Paris, Publications de la Société des Études robespierristes, 2002, 181 p.
- PERTUÉ (Michel), *L’administration territoriale sous la Révolution française. Réflexions, vues nouvelles et pistes de recherche*, Orléans, Presses universitaires d’Orléans, 2003, 104 p.
- PETIT (Jacques-Guy), *Une justice de proximité, la justice de paix (1790-1958)*, Paris, Presses universitaires de France, 2003, 332 p.
- PETIT-DUTAILLIS (Charles), *Les communes françaises, caractères et évolution des origines au XVIII^e siècle*, Paris, Éditions Albin Michel, 1947, 379 p.
- PETITEAU (Natalie), *Élites et mobilités : la noblesse d’Empire au XIX^e siècle (1808-1914)*, Paris, La Boutique de l’Histoire, 1997, 714 p.
- PETITEAU (Natalie), « Les lignages de la noblesse d’Empire entre partis et pouvoirs locaux au XIX^e siècle », *Rives méditerranéennes*, n° 1, 1998, p. 53-67.
- PETITEAU (Natalie), « Prosopographie et noblesse impériale : de l’histoire d’une élite à l’histoire sociale », *Histoire, économie et société*, n° 2, 17^e année, 1998, p. 277-285.
- PETITEAU (Natalie), « Les ultra dans le Var : une faction sous l’Empire, un parti sous la Restauration », *Rives nord-méditerranéennes*, n° 1, 1998, p. 53-67.
- PETITEAU (Natalie), *Napoléon, de la mythologie à l’histoire*, Éditions du Seuil, Paris, 1999, 439 p.
- PETITEAU (Natalie), *Lendemain d’Empire. Les soldats de Napoléon dans la France du XIX^e siècle*, Paris, La Boutique de l’Histoire, 2003, 396 p.
- PETITEAU (Natalie), « Les fidélités républicaines sous le Consulat et l’Empire », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 346, octobre-décembre 2006, p. 59-74.
- PETITEAU (Natalie), *Les Français et l’Empire (1799-1815)*, Paris, La Boutique de l’Histoire, 2008, p. 278.
- PETITEAU (Natalie), « Violence verbale et délit politique. 1800-1830 », *Revue d’histoire du XIX^e siècle*, n° 36, 2008/1, p. 75-90.
- PETITFRÈRE (Claude), *Construction, reproduction, et représentation des patriciens urbains de l’Antiquité au XX^e siècle*, Tours, Centre d’histoire de la ville moderne et contemporaine, 1999, 569 p.
- PEYRARD (Christine), « La spéculation sur les biens nationaux dans le Vaucluse », *Provence historique*, tome 46, n° 185, juillet-septembre 1996, p. 385-418.
- PEYRARD (Christine), *Les Jacobins de l’Ouest, sociabilité révolutionnaire et forme de politisation dans le Maine et la Basse-Normandie*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1996, 408 p.
- PEYRARD (Christine), « Peut-on parler de sociabilité méridionale sous le Directoire ? », *Provence historique*, tome 47, n° 187, janvier-mars 1997, p. 95-108.
- PEYRARD (Christine), « Révolution française et minorités religieuses », *Rives méditerranéennes*, n° 14, 2003, p. 7-16.
- PEYRARD (Christine), LAPIED (Martine), *La Révolution au carrefour des recherches*, Aix-en-Provence, Publications de l’Université de Provence, 2003, 356 p.
- PEYRARD (Christine), *Minorités politiques en Révolution 1789-1799*, Aix-en-Provence, Le Temps de l’histoire, 2007, 210 p.

- PEYARD (Christine), POMPONI (Francis), VOVELLE (Michel), dir., *L'administration napoléonienne en Europe : adhésions et résistances*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2008, 175 p.
- PEYARD (Christine), « Justice de paix, police champêtre et conflits sociopolitiques en Provence : quelques éléments d'approche », *Annales du Midi, revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, tome 115, n° 243, juillet-septembre 2003, p. 413-424.
- PIERRE (Roger), BERNARD (Jean-Pierre), SAUVAGEON (Jean), SERRE (Robert), SEYVE (Michel), *240.000 Drômois. La fin de l'Ancien Régime et les débuts de la Révolution*, Valence, Éditions Notre Temps, 1986, 307 p.
- PIERRE (Roger), BERNARD (Jean-Pierre), SAUVAGEON (Jean), SERRE (Robert), SEYVE (Claude), SEYVE (Michel), *240.000 Drômois aux quatre vents de la Révolution*, Valence, Éditions Notre Temps, 1989, 312 p.
- PIERRE (Roger), BERNARD (Jean-Pierre), SAUVAGEON (Jean), SERRE (Robert), SEYVE (Claude), SEYVE (Michel), *240.000 Drômois. De Robespierre à Bonaparte*, Valence, Éditions Notre Temps, 1996, 304 p.
- *Pierres de Mémoire, écrits d'histoire. Pages d'histoire en Dauphiné offertes à Vital Chomel par l'association Patrimoines de l'Isère, textes réunis par Alain Belmont*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2000, 451 p.
- PILLORGET (René), *Les mouvements insurrectionnels de Provence entre 1596 et 1715*, Paris, Pedone, 1975, 1044 p.
- PINGUÉ (Danièle), *Les mouvements jacobins en Normandie orientale*, Paris, C.T.H.S., 2001, 653 p.
- PINGUÉ (Danièle), « Qui étaient les Jacobins hauts-normands ? Objectifs, sources, méthode d'une enquête prosopographique », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 297, juillet-septembre 1994, p. 413-423.
- PINGUÉ (Danièle), « Les comités de surveillance : sources et problématique : l'exemple de la Haute Normandie », *Rives méditerranéennes*, n° 18, 2004, p. 31-38.
- PINGUÉ (Danièle), ROTHOT (Jean-Paul), dir., *Les comités de surveillance. D'une création citoyenne à une institution révolutionnaire. Actes du colloque tenu à l'université de Franche-Comté, 13-14 janvier 2011*, Paris, Société des études robespierristes, 2012, 246 p.
- PITOU (Frédérique), SAINCLIVIER (Jacqueline), dir., *Les affrontements. Usages, discours et rituels*, Rennes, Presses universitaires de France, 2008, 266 p.
- PLESSIX (René), POUSSOU (Jean-Pierre), dir., *Les petites villes françaises du XVIII^e au XX^e siècle. Actes du colloque organisé par l'Association d'histoire des petites villes à Mamers, du 19 au 21 septembre 1991*, Mamers, Société d'histoire des petites villes, 1998, 518 p.
- PLESSIX (René), POUSSOU (Jean-Pierre), dir., *La vie politique et administrative des petites villes françaises du Moyen-Âge à nos jours. Actes du colloque de Mamers, décembre 1994*, Mamers, Société d'histoire des petites villes, 2004, 428 p.
- PLESSIX (René), POUSSOU (Jean-Pierre), dir., *Les petites villes françaises du XVII^e au XIX^e siècle. Aspects du paysage et de la société*, Paris, Presses universitaires de Paris-Sorbonne, 2005, 272 p.
- PLONGERON (Bernard), dir., *Pratiques religieuses dans l'Europe révolutionnaire (1770-1820), actes du colloques de Chantilly 27-29 novembre 1986*, Turnhout, Brepols, 1988, 777 p.
- PLONGERON (Bernard), « sociabilité religieuse et acculturation révolutionnaire (confréries, franc-maçonnerie, sociétés populaires) », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 306, octobre-décembre 1996, p. 593-599.

- PLOUX (François), *Guerres paysannes en Quercy. Violences, conciliations et répression pénale dans les campagnes du Lot (1810-1860)*, Paris, La Boutique de l'histoire, 2002, 376 p.
- *La politisation des campagnes au XIX^e siècle France, Italie, Espagne, Portugal. Actes du colloque international organisé par l'École française de Rome en collaboration avec l'École normale supérieure (Paris), l'Universitat de Girona et l'Università degli studi della Tuscia-Viterbo, Rome, 20-22 février 1997*, Paris, École française de Rome, 2000, 376 p.
- POIRMEUR (Yves), MAZET (Pierre), dir., *Le métier politique en représentation*, Paris, L'Harmattan, 1999, 420 p.
- PONTBRIAND (Amédée de), *Histoire de la Principauté d'Orange*, Avignon, Séguin, 1891, 462 p.
- PONTET (Josette), *Des hommes et des pouvoirs dans la ville, XIV^e-XX^e siècles, France, Angleterre, Allemagne, Italie*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 1999, 338 p.
- PORET (Jean-Pierre), *La franc-maçonnerie en Drôme-Ardèche. Histoire inédite des loges et des personnes qui ont introduit, développé ou combattu la franc-maçonnerie dans notre région*, Valence, éditions E&R, 1999, 153 p.
- *Pour la Révolution française : en hommage à Claude Mazauric, recueil d'études réunis par Christine le Bozec et Eric Wauters*, Rouen, Presses universitaires de Rouen, 1998, 584 p.
- POURCHER (Yves), « Passions d'urne. Réflexions sur l'histoire des formes, des pratiques et des rituels de l'élection dans la France rurale », *Politix*, vol. 4, n° 15, troisième trimestre 1991, p. 48-52.
- POURCHER (Yves), *Les maîtres de granit. Les notables de Lozère du XVIII^e siècle à nos jours*, Paris, Plon, 1995, 418 p.
- POUSSOU (Jean-Pierre), LOUPES (Philippe), *Les petites villes du Moyen Âge à nos jours*, Pessac, Éditions du C.N.R.S, 1987, 511 p.
- *Procès-verbaux du comité de surveillance révolutionnaire de Vienne-la-patriote (31 mars 1794 au 21 mars 1795) publiés par un vieux bibliophile dauphinois*, Grenoble, Allier, 1888, 222 p.
- PROMPSAULT (J. L), *Choix de notes sur l'histoire de Bollène précédé de la monographie des anciens fiefs de cette ville : Barry, Bauzon, Chabrières*, Avignon, 1887, 56 p.
- *Prosopographie des élites françaises (XVI^e - XX^e siècles) : guide de recherche*, Paris, CNRS-IHMC, 1980, 178 p.
- PRUDHOMME (Auguste), *Un nouveau chapitre de l'histoire de la Révolution dans le Dauphiné. Le Fédéralisme dans l'Isère et Français de Nantes (juin-juillet 1793)*, Grenoble, Allier, 1907, 241 p.
- PUGNIÈRE (François), dir., *Les cultures politiques à Nîmes et dans le bas-Languedoc oriental du XVII^e siècle aux années 1970. Affrontements et dialogues*, Paris, L'Harmattan, 2008, 403 p.
- « *Que le bonheur habite dans les chaumières...* » *La vente des biens nationaux dans la Drôme*, Valence, Archives départementales de la Drôme, 1994, 458 p.
- QUÉNIART (Jean), *Le chant, acteur de l'histoire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1999, 359 p.
- RABUT (Élisabeth), *Le roi, l'Église et le temple. L'exécution de l'édit de Nantes en Dauphiné*, Grenoble, La Pensée sauvage, 1987, 263 p.
- REBOUL (Jean), *Tavel sur la côte du Rhône (XVII^e siècle-Révolution)*, Nîmes, C. Lacour, 1990, 167 p.

- *Religion et pouvoirs dans le Midi de la France de l'Antiquité à nos jours. Actes du LXX^e congrès de la fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon tenu à Nîmes les 27 et 28 novembre 1988*, Nîmes, Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, 2001, 303 p.
- *Regards sur les sociétés modernes (XVI^e-XVIII^e siècle). Mélanges offerts à Claude Petitfrère, études réunies par Denise Turnel*, Tours, C.E.H.V.I, 1997, 468 p.
- REGINA (Christophe), *Genre, mœurs et justice. Les Marseillaises et la violence au XVIII^e siècle*, Aix-en-Provence, 2015, 282 p.
- REGNE (Jean), *Histoire du Vivarais. Franchises et bourgeoisies des origines à 1789*, Largentière, E. Mazel, tome III, 1945, 235 p.
- REMILLER (Yann), *Vienne au XVIII^e siècle. Vie municipale et société (1700-1765)*, mémoire de maîtrise sous la direction de Jean-Pierre Gutton, Université de Lyon II, 1992, 222 p.
- RENOUVIN (Pierre), *Les assemblées provinciales de 1787. Origines, développements, résultats*, Paris, A. Picard, 1921, 403 p.
- *La République en Languedoc et Roussillon, 1792-1958. Actes du colloque de Nîmes 4-5 septembre 1992*, Nîmes, Société d'histoire moderne et contemporaine de Nîmes et du Gard, 1993, 271 p.
- *La réunion d'Avignon et du Comtat à la France, actes du colloque organisé par l'association départementale du bicentenaire de la Révolution et par l'académie de Vaucluse lors de la célébration du bicentenaire de la réunion d'Avignon et du Comtat à la France publié sous la direction de René Moulinas*, Avignon, C.D.D.P, 1992, 195 p.
- RESNICK (Daniel. P.), *The withe terror and the political reaction after Waterloo*, Harvard, Harvard University Press, 1966, 176 p.
- RÉSTIF DE LA BRETONNE (Nicolas-Edme), *Les nuits de Paris. La semaine nocturne. Vingt nuits de Paris*, Paris, Éditions d'Aujourd'hui, 1978, 331 p.
- RETAT (Pierre), « Partis et factions en 1789 : émergence des désignants politiques », *Mots*, n° 16, mars 1988, p. 69-89.
- *La Révolution française et le monde rural*, Paris, Éditions du C.T.H.S, 1989, 582 p.
- *La Révolution française en Ardèche, actes des colloques de Villeneuve-de-Berg et Annonay*, septembre 1981, Privas, archives de l'Ardèche, 1989, 299 p.
- *Révolution et Contre-révolution dans la France du Midi (1789-1799), travaux de recherche historique publiés dans le cadre du Bicentenaire et réunis par Jean Sentou*, Toulouse, Presses universitaires de Toulouse-Le Mirail, 1991, 204 p.
- *Révolution française et « vandalisme révolutionnaire ». Actes du colloque international de Clermont-Ferrand, 15-17 décembre 1988 recueillis par Simone Bernard-Griffiths, Marie-Claude Chemin, Jean Ehrard*, Paris, Universitas, 1992, 461 p.
- *Révolution et Contre-révolution à Orange, actes du colloque tenu à Orange les 7, 8, 9 juillet 1994*, Orange, Centre de recherches et d'études de la principauté d'Orange, 1994, 114 p.
- *La Révolution française. Idéaux, singularités, influences. Textes réunis par Robert Chagny*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2002, 410 p.
- REY (Nicolas), *Espace et pouvoirs dans la ville : Valence à l'époque moderne*, T.E.R d'histoire moderne préparé sous la direction de René Favier, Grenoble 2, 1995, 151 p.
- RICOEUR (Paul), *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Éditions du Seuil, 2000, 680 p.
- RICHARD (Bernard), *Les emblèmes de la République*, Paris, Éditions du C.N.R.S, 2012, 430 p.

- RICHARDSON (Nicolas), *The French Prefectoral Corps, 1814-1830*, Cambridge, Cambridge University Press, 263 p.
- ROBIN (Florent), *Les représentants en mission dans l'Isère. Chronique d'une Terreur douce (1793-1795)*, Paris, A.D.H.E, 2002, 461p.
- ROBIN (Régine), *La société française en 1789 : Sémur-en-Auxois*, Paris, Plon, 1970, 522 p.
- ROBERT (Thierry), *Le diocèse du Tricastin à la veille de la Révolution française*, mémoire de maîtrise sous la direction de Christine Lamarre et de Charles Frostin, université Jean Moulin, 1997-1998, 150 p.
- ROCH (Gérard), « Les notables du Premier Empire dans le département de la Drôme », *Revue drômoise*, tome L XXXIV, n° 431, mars 1984, p. 130-144.
- ROCHE (Daniel), « La violence vue d'en bas. Réflexions sur les moyens de la politique en période révolutionnaire », *Annales E.S.C.*, vol. 44, n° 1, 1989, p. 44-65.
- ROCHE (Daniel), « Imprimés et cultures politiques de l'Ancien Régime à la Révolution » dans *Mélanges de l'École française de Rome. Italie et Méditerranée*, tome 102, n° 2, 1990, p. 223-231.
- ROCHE (Daniel), dir., *La République des lettres dans le Midi rhodanien. Sociabilités savantes et réseaux de diffusion des savoirs au siècle des Lumières*, Paris, Éditions Privat, 2014, 425 p.
- ROELS (Jean), *Le concept de représentation politique au dix-huitième siècle français*, Louvain, Éditions Nauwelaerts, 1969, 227 p.
- ROLLAND-BOULESTREAU (Anne), « La justice de paix en Vendée militaire, 1790-début XIX^e siècle : une institution judiciaire prise dans les tourments de la guerre de Vendée », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 333, janvier-mars 2004, p. 19-36.
- ROLLAND-BOULESTREAU (Anne), *Les notables des Mauges. Communautés rurales et Révolution (1750-1830)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004, 401 p.
- ROLLAND-BOULESTREAU (Anne), *Les colonnes infernales. Violences et guerre civile en Vendée militaire (1794-1795)*, Paris, Fayard, 2015, 335 p.
- ROLLET (Laurent), NABONNAND (Philippe), dir., *Les uns et les autres. Biographie et prosopographie en histoire des sciences*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2012, 636 p .
- ROMANELLI (Raffaele), *How did they become voters ? The history of franchise in modern european representation*, La Hague/Londres/Boston, 1998, 462 p.
- ROSA (Annette), *Citoyennes. Les femmes et la Révolution française*, Paris, Messidor, 1988, 253 p.
- ROSANVALLON (Pierre), *La démocratie inachevée. Histoire de la souveraineté du peuple en France*, Paris, Gallimard, 2000, 592 p.
- ROTHOT (Jean-Paul), « Comité de surveillance, suspects et Terreur, l'exemple d'une ville lorraine, Mirecourt 1793-an III », *Rives méditerranéennes*, n° 18, 2004, p. 87-103.
- ROUCHARDEAU (Philippe), REY (Nicolas), « Entreprise et municipalité. La fabrique Treillard de Valence à la fin du XVIII^e siècle », *Revue drômoise. Archéologie, histoire, géographie*, n° 526, 2007, p. 75-80.
- ROUSSEAU (Frédéric), SCHMIDT (Burghart), dir., *Les « dérapages » de la guerre du XVI^e siècle à nos jours*, Hambourg, Dobu Verlag, 2009, 316 p.
- ROUQUETTE (Alain), *Les cahiers de doléances du Tiers-État de la sénéchaussée de Nîmes pour les États-Généraux de 1789*, Nîmes, Lacour/Eruditate Indagationes, 1989, 275 p.

- ROUQUETTE (Jean-Maurice), dir., *Arles. Histoire, territoires et cultures*, Paris, Imprimerie nationale Éditions, 2008, 1297 p.
- ROUVIÈRE (François), *Le mouvement électoral dans le Gard en 1792*, Nîmes, A. Catélan, 1885, 370 p.
- ROUVIÈRE (François), *Histoire de la Révolution dans le Gard, T. I : la Constituante (1788-1791)*, Marseille, Laffite Reprints, 1974 [1887], 547 p.
- ROUVIÈRE (François), *Histoire de la Révolution dans le Gard, T. II : la Législative (1791-1792)*, Marseille, Laffite Reprints, 1974 [1888], 527 p.
- ROUVIÈRE (François), *Histoire de la Révolution dans le Gard, T. III : la Convention nationale (le fédéralisme 1792-1793)*, Marseille, Laffite Reprints, 1974 [1889], 556 p.
- ROUVIÈRE (François), *Histoire de la Révolution dans le Gard, T.IV: la Convention nationale (la Terreur 1793-1794)*, Marseille, Laffite Reprints, 1974 [1889], 619 p.
- ROUX (Pascal), « Le recrutement de la milice royale au XVIII^e siècle : l'exemple du bataillon d'Albi (1740-1771) », *Annales du Midi, revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, vol. 108, n° 216, octobre-décembre 1996, p. 461-478.
- ROUYARENC (Catherine), *Les gros mots*, Paris, Presses universitaires de France, 1996, 127 p.
- RUGGIU (François-Joseph), *Les élites et les villes moyennes en France et en Angleterre*, Paris, L'Harmattan, 1997, 356 p.
- RUGGIU (François-Joseph), « Pour une étude de l'engagement civique au XVIII^e siècle », *Histoire urbaine*, n° 19, août 2007, p. 145-164.
- SABATIER (Gérard), *Le vicomte assailli : économie rurale, seigneurie et affrontements sociaux en Languedoc des montagnes (Velay, Vivarais, Gévaudan aux XVII^e et XVIII^e siècles)*, Saint Vidal, Centre d'étude de la vallée de la Borne, 1988, 449 p.
- SABATIER (Pierre), *Saint-Marcel-d'Ardèche. Monographie*, Saint-Marcel-d'Ardèche, Sabatier éditions, 2002, 285 p.
- SAGNIER (Alphonse), « Les municipalités du Comtat aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, 1882, p. 123-146.
- SAINT-JACOB (Pierre de), *Les paysans de Bourgogne du Nord au dernier siècle de l'Ancien Régime*, Paris, Les Belles lettres, 1960, 643 p.
- SAINT-VICTOR (Jacques de), *La première Contre-révolution (1789-1791)*, Paris, Presses universitaires de France, 2010, 498 p.
- SALLE (Julie), *La perception du Premier Empire dans le Gard (1804-1815). Le Gard bonapartiste : idéal préfectoral ou réalité ?*, mémoire de maîtrise sous la direction de Natalie Petiteau, Université d'Avignon et des pays de Vaucluse, 1999-2000, 156 p.
- SALOMÉ (Karine), *L'ouragan homicide. L'attentat politique en France au XIX^e siècle*, Seyssel, Champ vallon, 2010, 319 p.
- SALVADORI (Philippe), *La chasse sous l'Ancien Régime*, Paris, Fayard, 1996, 462 p.
- SALY-GIOCANTI (Frédéric), *Utiliser les statistiques en histoire*, Paris, Armand Colin, 2005, 191 p.
- SAMPOLI (Fabio), *Politics and society in revolutionary Arles : Chiffonistes and Monnaidiers*, University microfilms international, Ann Arbor, 1983, 362 p.
- SANTOU (Jean), *Révolution et Contre-révolution dans la France du Midi (1789-1799)*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 1991, 204 p.
- SAUPIN (Guy), « Les élections municipales à Nantes sous l'Ancien Régime (1565-1789) », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, tome 90, n° 3, 1983, p. 429-450.
- SAUPIN (Guy), *Nantes au XVII^e siècle, vie politique et société urbaine*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1996, 523 p.

- SAUPIN (Guy), « Les corps de ville dans la France moderne : tendances historiographiques récentes », *Bulletin de la S.H.M.C.*, n° 3-4, 2000, p. 123-135.
- SAUPIN (Guy), dir., *Le pouvoir urbain dans l'Europe atlantique du XVI^e au XVIII^e siècle*, Nantes, Ouest Éditions, 2002, 267 p.
- SAUPIN (Guy), dir., *Histoire sociale du politique. Les villes de l'Ouest atlantique français à l'époque moderne (XVI^e- XVIII^e siècle)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, 262 p.
- SCHNETZLER (Jacques), « L'affaire des Masques armés de 1783 en Haut Uzège et Bas-Vivarais », *Revue du Vivarais*, vol. n° 4, 1991, p. 269-321.
- SCHOLIVE (Xavier), *Le jacobinisme à Orange des débuts de la Révolution à la fin de la Commission populaire (1789-août 1794)*, mémoire de maîtrise sous la direction de René Moulinas, université d'Avignon, 1994-1995, 120 p.
- SCOTT (James C.), *La domination et les arts de la résistance*, Paris, Éditions Amsterdam, 2008 [1992], 270 p.
- SCOTT (Samuel. F.), *The response of the Royal Army to the French Revolution : the role and développement of the line army (1787-1793)*, Oxford, Oxford University Press, 1978, 252 p.
- SECOND (André), « Les foules révolutionnaires à Avignon (1789-1791) », *Provence historique*, tome 19, n° 78, octobre-décembre 1969, p. 307-327.
- SÉE (Henri), *La France économique et sociale au XVIII^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1925, 193 p.
- SÉMELIN (Jacques), *Purifier et détruire. Usages politiques des massacres et génocides*, Paris, Éditions du Seuil, 2005, 485 p.
- SERNA (Pierre), *Antonelle, aristocrate révolutionnaire (1747-1817)*, Paris, Éditions du Félin, 1997, 441 p.
- SERNA (Pierre), « Comment être démocrate et constitutionnel en 1797 ? », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 308, avril-juin 1997, p. 199-219.
- SERNA (Pierre), « La bataille des girouettes... Du bon usage du changement d'opinion durant l'été 1815 », *Politix*, n° 56, 2001, p. 77-107.
- SERNA (Pierre), *La République des Girouettes 1789-1815 et au-delà. Une anomalie politique : la France de l'extrême centre*, Seyssel, Champ Vallon, 2005, 570 p.
- SERRE (Marie-Solange), « Bourg-Saint-Andéol et son terroir à la fin du XVII^e et au début du XVIII^e siècle », *Études vauclusiennes*, n° 10, juillet-décembre 1973, p. 16-20.
- SERVEL (Alain), *Histoire de la notabilité en pays d'Apt aux XVI^e et XVII^e siècles : Les mécanismes d'ascension sociale*, Paris, L'Harmattan, 2009, 347 p.
- SEYVE (Michel), « L'arrestation du comte de Marsanne, député par le peuple, le 18 octobre 1789 », *Revue drômoise*, tome LXXXVI, n° 452, juin 1989, p. 462-472.
- SEYVE (Michel), « Montélimar avant la révolution de 1789 », *Revue drômoise*, tome LXXXV, n° 439, mars 1986, p. 57-70.
- SEYVE (Claude), SEYVE (Michel), *Montélimar et la Révolution (1788-1792) audaces et timidités provinciales*, Valence, Éditions Notre temps, 1987, 361 p.
- SEYVE (Claude), SEYVE (Michel), *Montélimar : Première république et premier empire : 1792-1815*, Valence, Éditions Notre temps, 1995, 271 p.
- SIRICH (John Black), *The revolutionary committees in the départements of France (1793-1794)*, Cambridge, Oxford University Press, 1943, 238 p.
- SMET (Etienne de), *Mondragon de Provence sous l'Ancien Régime. Essai d'histoire locale*, Bollène, Auriac, 26 p.
- SNYDER (WAYNE), OSTROOT (Nathalie), « Évolution de la structure socioprofessionnelle des villages du sud-est de la France : 1695-1866 », *Provence*

- historique*, tome 50, n° 200, avril-juin 2000, p. 161-188.
- *Sociabilité, pouvoirs et société, actes du colloque de Rouen 24 et 26 novembre 1983*, Rouen, Presses universitaires de Rouen, 1987, 654 p.
 - SOLÉ (Jacques), *La Révolution en questions*, Paris, Éditions du Seuil, 1988, 413 p.
 - SOTTOCASA (Valérie), *Mémoires affrontées. Protestants et catholiques face à la Révolution dans les montagnes du Languedoc*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004, 416 p.
 - SOTTOCASA (Valérie), *Les brigands. Criminalité et protestation politique (1750-1850)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, 246 p.
 - SOTTOCASA (Valérie), « Rebelle ou brigand ? Le baron de Saint-Christol (1748-1819) vu par lui même et par ses juges », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 373, juillet-septembre 2013, p. 189-208.
 - SOTTOCASA (Valérie), *Les brigands et la Révolution. Violences politiques et criminalité dans le Midi (1789-1802)*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2016, 400 p.
 - SOULABAILLE (Annaïg), *Guingamp sous l'Ancien Régime*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1999, 337 p.
 - SOULAS (Nicolas), *D'une municipalité royaliste à une municipalité républicaine: la mairie d'Orange en Révolution (1788-1794)*, mémoire de master 2 sous la direction de Françoise Moreil, université d'Avignon et des pays de Vaucluse, 2009-2010, 160 p.
 - SOULAS (Nicolas), « La plume et la pique. Approche de la presse jacobine provinciale à travers le *Journal des ecclésiastiques constitutionnels* de Paul Capon », *Études vauclusiennes*, n° 80-81, 2013-2014, p. 7-18.
 - SOULLIER (Charles), *Histoire de la révolution d'Avignon et du Comté Venaissin en 1789 et années suivantes*, Paris, Séguin aîné, 1844, vol. 1, 400 p.
 - SUISSA (Jean-Luc), *Le département de l'Eure sous le Consulat et l'Empire (1799-1815)*, Evreux, Nouvelles de l'Eure, 1983, 159 p.
 - SURATTEAU (Jean-René), « Les élections de l'an IV », *Annales historiques de la Révolution française*, janvier-mars 1952, p. 32-63.
 - SURATTEAU (Jean-René), « Les élections de l'an V aux Conseils du Directoire », *Annales historiques de la Révolution française*, 1958, p. 21-63.
 - SURATEAU (Jean-René), *Les élections de l'an VI et le coup d'Etat du 22 floréal (11 mai 1798)*, Paris, Les Belles Lettres, 1971, 459 p.
 - SUTHERLAND (Donald. M. G.), *Révolution et Contre-révolution en France (1789-1815)*, Paris, Éditions du Seuil, 1991, 544 p.
 - SUTHERLAND (Donald), « Étude de cas : le comité de surveillance d'Aubagne », *Rives méditerranéennes*, n° 18, 2004, p. 115-124.
 - SUTHERLAND (Donald M.G), *Murder in Aubagne : lynching, law and justice during the french revolution*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009, 336 p.
 - TACKETT (Timothy), *La Révolution, l'Église, la France*, Paris, Éditions du Cerf, 1986, 481 p.
 - TACKETT (Timothy), *Par la volonté du peuple. Comment les députés de 1789 sont devenus révolutionnaires*, Paris, Albin Michel, 1997, 360 p.
 - TACKETT (Timothy), « La Grande Peur et le complot aristocratique sous la Révolution française », dans *Annales historiques de la Révolution française*, n° 335, janvier-mars 2004, p. 1-17.
 - TACKETT (Timothy), *Le roi s'enfuit. Varennes et l'origine de la Terreur*, Paris, La Découverte, 2004, 285 p.
 - TACKETT (Timothy), *The Coming of the Terror in the french Revolution*, Harvard University Press, Cambridge and London, 2015, 463 p.
 - TANCHOUX (Philippe), *Les procédures électorales en France de la fin de l'Ancien*

- Régime à la Première Guerre mondiale*, Paris, Éditions du C.T.H.S, 2004, 623 p.
- TÉRAUDE (Gustave), *Histoire d'Uzès et de son arrondissement*, Valence, Jules Céas et fils, 1879, 167 p.
 - *Territoires, seigneuries, communes. Les limites des territoires en Provence, Actes des 3eme journées d'histoire de l'espace provençal Mouans-Sartoux, 19,20, avril 1986*, Le Cannet, Publication régionale du centre régional de documentation occitane, 1987, 335 p.
 - TEYSSIER (Bruno), *Du diocèse civil de Viviers au département de l'Ardèche : pouvoir et groupes de pression locaux 1750-1795 : étude sur le Bas-Vivarais*, thèse de doctorat de l'Université de Lyon II sous la direction de Jean-Pierre Gutton, 1987, Lille, atelier de reproduction nationale des thèses, 1989, 810 p.
 - THELAMON (Françoise), dir., *Aux sources de la puissance : sociabilité et parenté. Actes du colloque de Rouen, 12-13 novembre 1987*, Rouen, Presses universitaires de Rouen, 1995, 244 p.
 - THÉOLAS (Henri), *Une vieille famille du Comtat. La famille Vincenti*, Avignon, Aubanel, 1936, 59 p.
 - THIBAUDEAU (Antoine-Claire), *Mémoires, 1799-1815*, Paris, Plon, 1913, 532 p.
 - THIÉNARD (Pierre), *Pénitents de Bagnols et d'ailleurs*, Bagnols-sur-Céze, Éditions Pierre Thiénard, 2005, 396 p.
 - THOMAS (Bernard), « Les paroisses du diocèse d'Orange d'après l'enquête de monseigneur du Tillet (1775) », *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, t. VIII, 1999, p. 48-78.
 - THOMPSON (Edward P.), BERTRAND (Valérie), BOUTON (Cynthia A.), GAUTHIER (Florence), HUNT (David), IKNI (Guy-Robert), dir., *La guerre du blé au XVIII^e siècle*, Paris, Les Éditions de la Passion, 1988, 240 p.
 - THORAL (Marie-Cécile), « L'administration locale en temps de crise : le cas de l'Isère en 1814-1815 », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 339, janvier-mars 2005, p. 117-135.
 - THORAL (Marie-Cécile), *L'émergence du pouvoir local : le département de l'Isère face à la centralisation (1800-1837)*, Rennes, Presses universitaire de Rennes, 2010, 380 p.
 - TILLY (Charles), « rivalités de bourgs et conflits de partis dans les Mauges de 1789 à 1793 », *Revue du Bas-Poitou et des provinces de l'ouest*, 85^e année, n° 4, 1962, p. 268-280.
 - TILLY (Charles), *La France conteste de 1600 à nos jours*, Paris, Fayard, 1986, 622 p.
 - TILLY (Louise A.), « La révolte frumentaire, forme de conflit politique en France », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, vol. 27, n° 3, mai-juin 1972, p. 731-757.
 - TILLOY (Michèle), AUDISIO (Gabriel), CHIFFOLEAU (Jacques), *Histoire et clandestinité du Moyen-Âge à la Première Guerre mondiale*, Albi, A.P.O.S.J, 1979, 441 p.
 - TORRANDELL (Jean-Marie), *Les Arlésiens ont la parole : étude des cahiers de doléances de 1789*, mémoire de maîtrise sous la direction de Françoise Moreil, Avignon, 2000-2001, 150 p.
 - TORT (Olivier), « Le discours de La Bourdonnaye sur l'amnistie (11 novembre 1815) : un archétype du rôle des conflits de mémoire dans la marginalisation de l'extrême-droite », dans *Histoire, économie et société*, n°2, 2005, p. 233-252.
 - TORT (Olivier), « L'image du Midi sous la Restauration : variations autour du tempérament méridional », *Annales du Midi, revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, tome 124, n° 280, octobre-décembre 2012, p. 437-453.

- TORT (Olivier), *La droite française : aux origines de ses divisions*, Paris, Éditions du C.T.H.S, 2013, 368 p.
- TRÉNARD (Louis), *La Révolution française dans la région Rhône-Alpes*, Paris, Perrin, 1992, 840 p.
- TRIOMPHE (Pierre), « Des bruits qui courent aux mots qui tuent. Rumeurs et violences dans le Gard en 1815 », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n° 36, 2008/1, p. 59-73.
- TRIOMPHE (Pierre), « Complot organisé ou fureur spontanée ? La Terreur de 1815 dans le Gard et ses interprétations contemporaines », *Revue d'histoire moderne et contemporaine de Nîmes et du Gard*, n° 24, janvier 2009, p. 27-36.
- TRIOMPHE (Pierre), « Un succès ministériel au milieu d'âpres controverses idéologiques. Les élections de 1818 dans le Gard », *Annales du Midi, revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, Tome 121, n° 267, juillet-septembre 2009, p. 345-364.
- TRIOMPHE (Pierre), « S'insurger ou convaincre. La contribution des sociétés secrètes royalistes à la politisation du Midi de la France (1799-1832) », *Parlement(s), Revue d'histoire politique*, 2011/3, p. 15-28.
- TRIOMPHE (Pierre), « Les sorties de la Terreur blanche dans le Midi », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n° 49, 2014/2, p. 51-63.
- TSIKOUNAS (Myriam), CADIET (Loïc), CHAUVAUD (Frédéric), GAUVARD (Claude), dir., *Figures de femmes criminelles de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2010, 352 p.
- TUDESCQ (André-Jean), *Les grands notables en France (1840-1849). Étude historique d'une psychologie sociale*, Paris, Presses universitaires de France, 1964, 2 vol., 1278 p.
- TUDESCQ (André-Jean), « Le monde paysan dans le système politique censitaire : un absent ou un enjeu ? », *Annales de Bretagne et des pays de l'ouest*, Tome 89, n° 2, 1982, p. 215-228.
- TULARD (Jean), FAYARD (Jean-François), FIERRO (Alfred), *Histoire et dictionnaire de la Révolution française 1789-1799*, Paris, Robert Laffont, 1998 [1987], 1223 p.
- TULARD (Jean), *Les Vingt jours (1er-20 mars 1815). Napoléon ou Louis XVIII ?*, Saint-Amand-Montrond, Fayard, 2001, 284 p.
- TULARD (Jean), *Les Thermidoriens*, Paris, Fayard, 2005, 524 p.
- TULARD (Jean), TULARD (Marie-José), *Napoléon et quarante millions de sujets. La centralisation et le Premier Empire*, Paris, Taillandier, 2014, 402 p.
- TURC (Sylvain), *Les Élités grenobloises, des Lumières à la Monarchie de Juillet. Noblesses, notabilités et bourgeoisies. 1760-1848*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2009, 571 p.
- TURREL (Denise), *Le blanc de France. La construction des signes identitaires pendant les guerres de Religion (1562-1629)*, Genève, Droz, 2005, 256 p.
- TURREL (Denise), AURELL (Martin), MANIGAND (Christine), GRÉVY (Jérôme), HABLOT (Laurent), GIRBEA (Catalina), *Signes et couleurs des identités politiques du Moyen-Âge à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, 537 p.
- VAILLANDET (Pierre), « La mission Maignet en Vaucluse. Maignet et la réaction thermidorienne », *Mémoire de l'Institut historique de Provence*, Tome 1, 1928, p. 54-68.
- VAILLANDET (Pierre), « Des élections mouvementées en Avignon en 1792 », *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, tome XXXIII, 1933, p. 17-37.
- VALLA (L.), *Villeneuve-lez-Avignon, guide du voyageur et notes historiques*,

- Avignon, Manufacture de la charité, 1991 [1918], 480 p.
- VANDEPLAS (Bernard), « Le problème de la conscription dans la première moitié du XIX^e siècle : un refus de l'identité nationale ? L'exemple cantalien », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 329, juillet-septembre 2002, p. 17-40.
 - VENARD (Marc), *Réforme protestante, Réforme catholique dans la province d'Avignon au XVI^e siècle*, Paris, Éditions du Cerf, 1993, 1280 p.
 - VERGÉ-FRANCHESCHI (Michel), *Ruptures de la fin du XVIII^e siècle, les villes dans un contexte général de révoltes et révolutions*, Paris, Presses universitaires de Paris-Sorbonne, 2005, 230 p.
 - VERMALE (François), « Le parti vert en Dauphiné (1814-1818) », *Bulletin de l'Académie delphinale*, 6^e série, tome XIII et XIV, janvier 1944, p. 215-246.
 - VEYNE (Paul), *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Éditions du Seuil, 1971, 242 p.
 - VIDOR-BORRICAND (Mireille), *Une université méconnue. L'université d'Orange*, Aix-en-Provence, Éditions Borricand, 1977, 130 p.
 - VIENNOT (Éliane), *Et la modernité fut masculine. La France, les femmes et le pouvoir 1789-1804*, Paris, Perrin, 2016, 416 p.
 - VIGIER (Philippe), *Essai sur la répartition de la propriété foncière dans la région alpine. Son évolution des origines du cadastre à la fin du Second Empire*, Paris, S.V.P.E.N, 1963, 275 p.
 - VIGIER (Philippe), « La République à la conquête des paysans, les paysans à la conquête du suffrage universel », *Politix*, vol. 4, n° 15, troisième trimestre 1991, p. 7-12.
 - VIGNAL (Robert), *Histoire de Tarascon-sur-Rhône*, Marseille, Éditions Jeanne Laffitte, 1979, 183 p.
 - VIGNAL (Robert), *De la peste à la Révolution: Tarascon au XVIII^e siècle*, Millau, Presses du Languedoc/Max Chaleil éditeur, 1989, 221 p.
 - VIGNES (Claude), *Les milices en Provence de la fin du XVII^e siècle à la Révolution*, Aix-en-Provence, Office universitaire de photocopie, 1953, 227 p.
 - VIGREUX (Jean), « Les campagnes françaises et la politique (1830-1914) », *Parlement[s], revue d'histoire politique*, n° 5, 2006/1, p. 54-72.
 - *Les villageois face à la guerre (XIV^e-XVIII^e siècle). Actes des XXI^e Journées Internationales de l'Histoire de l'Abbaye de Flaran, 8, 9,10 septembre 2000, études réunies par Christian Desplat*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2002, 300 p.
 - VILAIN (Jules), *La France Moderne. Dictionnaire généalogique, historique et biographique (Drôme-Ardèche)*, Marseille, Laffitte Reprints, 1996 [1908], 963 p.
 - *Villes de l'Europe méditerranéenne et de l'Europe occidentale du Moyen-Âge au XIX^e siècle, actes du colloque de Nice, 27-28 mars 1969*, Nice, Fascicule des Annales de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Nice, 1969, 363 p.
 - *La ville au XVIII^e siècle, colloque d'Aix en Provence (29 avril-1er mai 1973)*, Aix-en-Provence, Centre Aixois d'Études et de Recherches sur le XVIII^e siècle, 1975, 227 p.
 - *Ville et territoire pendant la période napoléonienne (France et Italie). Actes du colloque organisé par l'École française de Rome 3-4-5 mai 1984*, Rome, École française de Rome, 1987, 577 p.
 - VILLEFOSSE (Louis de), BOUISSOUNOUSSE (Janine), *L'opposition à Napoléon*, Paris, Flammarion, 1969, 418 p.
 - VILLETON-PACHOT (Franck), *Étude des loges et des francs-maçons de la Drôme et plus particulièrement de la loge de l'humanité de Crest*, mémoire de maîtrise de l'université de Lyon III sous la direction de Philippe Jacquin, Lyon III, 1980-1981, 110 p.
 - VINCENT (Andéol), *Histoire des guerres du Vivarais et autres contrées voisines en*

faveur de la cause royale depuis le camp de Jalès 1790 jusqu'en 1816, Privas, F. Agard, 1817, 179 p.

- VINSON (David), « Valence 1790-1791. Révolution française et mouvement populaire », *Revue drômoise. Archéologie, histoire, géographie.*, n° 518, 2005/4, p 1-9.
- « La violence politique dans les démocraties européennes occidentales », *Cultures & conflits*, n° 9-10, printemps-été 1993, n° spécial sous la direction de Philippe Braud.
- *Le Vivarais dans la Révolution*, recueil de travaux publiés par la revue du Vivarais, 1989, 285 p.
- VIVIER (Nadine), *Propriété collective et identité communale. Les biens communaux en France 1750-1914*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1998, 352 p.
- *Voies nouvelles pour l'Histoire du 1^{er} Empire. Territoires, pouvoirs, identités, textes réunis par Natalie Petiteau*, Paris, La Boutique de l'histoire, 2003, 302 p.
- VOVELLE (Michel), ROCHE (Daniel), « Bourgeois, rentiers, propriétaires : éléments pour la définition d'une catégorie sociale à la fin du XVIII^e siècle », *Actes du 84^e Congrès national des sociétés savantes (Dijon 1959)*, Paris, imprimerie nationale, 1960, p. 419-453.
- VOVELLE (Michel), « Les troubles sociaux en Provence (1750-1792) », *Actes du 93^e Congrès national des sociétés savantes : Tours, 1968. Section d'histoire moderne et contemporaine*, t. II, p. 325-372.
- VOVELLE (Michel), « Représentants en Mission et mouvement populaire en Provence sous la Révolution française. Du nouveau sur Fréron ? », *Provence Historique*, tome 23, n° 93-94, octobre-décembre 1973, p. 463-483.
- VOVELLE (Michel), *Les métamorphoses de la fête en Provence de 1750 à 1820*, Poitiers, Aubier/Flammarion, 1976, 300 p.
- VOVELLE (Michel), *Religion et Révolution. La déchristianisation de l'an II*, Poitiers, Hachette, 1976, 316 p.
- VOVELLE (Michel), *De la cave au grenier. Un itinéraire en Provence au XVIII^e siècle. De l'histoire sociale à l'histoire des mentalités*, Québec, Serge Fleury, 1980, 481 p.
- VOVELLE (Michel), « Formes de politisation de la société rurale en Provence sous la Révolution française : entre jacobinisme et contre-révolution au village », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, n° 89, 1982 (numéro spécial *Les paysans et la politique (1750-1850)*), p. 185-204.
- VOVELLE (Michel), « Midi rouge, Midi blanc : une problématique », *Provence Historique*, tome 37, n° 148, avril-juin 1987, p. 338-347.
- VOVELLE (Michel), *La mentalité révolutionnaire. Société et mentalités sous la Révolution française*, Paris, Editions sociales, 1988, 290 p.
- VOVELLE (Michel), *1793, La Révolution contre l'Eglise. De la Raison à l'être suprême*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1988, 311 p.
- VOVELLE (Michel), *La découverte de la politique. Géopolitique de la Révolution française*, Paris, La Découverte, 1993, 368 p.
- VOVELLE (Michel), *Révolution et République. L'exception française*, Paris, Éditions Kimé, 1994, 695 p.
- VOVELLE (Michel), *Les sans-culottes marseillais : le mouvement sectionnaire du jacobinisme au fédéralisme, 1791-1793*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1995, 235 p.
- VOVELLE (Michel), *Le tournant de l'an III : réactions et Terreur blanche dans la France révolutionnaire*, Paris, Éditions du C.H.T.S, 1997, 610 p.
- VOVELLE (Michel), *Piété baroque et Déchristianisation en Provence au XVIII^e*

- siècle*, Paris, Éditions du C.T.H.S, 1997, 348 p.
- VOVELLE (Michel), « Du tout social au tout politique », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 310, octobre-décembre 1997, p. 545-554.
 - VOVELLE (Michel), *Les Jacobins. De Robespierre à Chevènement*, Paris, La Découverte, 1999, 189 p.
 - VOVELLE (Michel), *Les Sans-culottes marseillais. Le mouvement sectionnaire du jacobinisme au fédéralisme (1791-1793)*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2009, 231 p.
 - VOVELLE (Michel), *La Révolution au village. Une communauté gardoise de 1750 à 1815*, Paris, Les Éditions de Paris, 2013, 197 p.
 - WAHNICH (Sophie), *La liberté ou la mort. Essai sur la Terreur et le terrorisme*, Paris, La Fabrique éditions, 2003, 110 p.
 - WAHNICH (Sophie), *Les émotions, la Révolution française et le présent. Exercices pratiques de conscience historique*, Paris, Éditions du C.N.R.S, 2009, 380 p.
 - WALLON (Henri), *La révolution du 31 mai. Le fédéralisme en 1793 ou la France vaincue par la commune de Paris*, Paris, Hachette, 1886, vol. 1, 547 p, vol. 2, 542 p.
 - WALLON (Henri), *Les représentants du peuple en mission et la justice révolutionnaire dans les départements*, Paris, Hachette, 1889, vol. 3, *Le sud-est, l'est et la région de Paris*, 450 p.
 - WAQUET (Jean), « Réflexions sur les émotions populaires et le recrutement militaire de 1799 à 1831 », *Actes du 91^e Congrès des sociétés savantes, Rennes, 1966, section d'histoire moderne et contemporaine*, Paris, Broché, 1969, p. 51-74.
 - WARESQUIEL (Emmanuel de), YVERT (Benoît), *Histoire de la Restauration 1814-1830*, Paris, Perrin, 2002, 500 p.
 - WARESQUIEL (Emmanuel de), *L'Histoire à rebrousse-poil. Les élites, la Restauration, la Révolution*, Paris, Fayard, 2005, 190 p.
 - WARESQUIEL (Emmanuel de), *Cent-Jours. La tentation de l'impossible mars-juillet 1815*, Paris, Fayard, 2008, 687 p.
 - WAUTERS (Éric), « La presse départementale en l'an II », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 303, janvier-mars 1996, p. 1-35.
 - WEBER (Eugen), *La fin des terroirs. La modernisation de la France rurale (1870-1914)*, Paris, Fayard, 1983[1976], 839 p.
 - WILSON (Warren), *Les réseaux contre-révolutionnaires en Provence sous la Révolution française (1789-1797)*, thèse pour le doctorat de troisième cycle sous la direction de Michel Vovelle, Université de Provence, 1985, 585 p.
 - WILSON (Warren), « Les journées populaires et la violence collective dans le Vaucluse rural après Thermidor », *Canadian Journal of history*, XXVIII, avril 1993, p. 41-57.
 - WINDISH (Uli), *Le K.O verbal. La communication conflictuelle*, Lausanne, L'Âge d'homme, 2007, 151 p.
 - WINOCK (Michel), *La grande fracture 1790-1793*, Paris, Perrin, 2014, 500 p.
 - WOLIKOW (Claudine), *La maison commune. Culture populaire et démocratie locale. Communautés du vignoble de Champagne méridionale dans la seconde moitié du XVIII^e siècle*, thèse de doctorat sous la Direction de Michel Vovelle, Université de Paris I, 1992, 576 p.
 - WOLOCH (Isser), *Jacobin Legacy. The Democratic movement under the Directory*, Princeton, Princeton University Press, 1970, 455 p.
 - WOLOCH (Isser), *The new Regime. Transformations of the french civic order, 1789-1820*, New-York-Londres, Norton & Compagny, 1994, 536 p.
 - ZINK (Anne), *Clochers et troupeaux. Les communautés rurales des Landes et du Sud-*

Ouest avant la Révolution, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 1997, 483 p.

Annexes

Annexe n° 1 :


Une délibération municipale (Valence, 8 novembre 1781)

Le huit Novembre Mil sept cent quatre
vingt un, à Valence dans le Chœur de Ville,
quatre heures de relevée, Pardevant nous
assésible Antoine De Chassanero Maire,
En l'absence du S. Gaillard Lieutenant
General qui a été absent de la Ville et
ce jourd'hui conformément à l'arrêt de la Cour,
Le S. de Semblin, Les Echevins, conseillers,
Notables, Prévost, les autres à l'ait,
quingie & Maudis, ainsi que le procureur
du Roy.

Le Echevin Gradui a mis sur le Bureau une lettre de M.
L. Insindant qui annonce à la Ville la naissance d'un
Dauphin, Ensemble le mandement de M. M. les Vicaires
Generaux de cette Ville par lequel en ordonnant un Te Deum
pour rendre grace à Dieu de ces heureuses Evénemens, ils en
Judiquent le jour au Dimanche ouy de ce mois. La Commune
il se voit que la Ville s'occupe son allegresse et a proposé
d'aviser à l'Espoir des fêtes Publiques pour lesquelles elle
pourra se manifester.

Ma Vie D'ailleurs représente que la Démolition de la
Tour de Constance Executée par le S. Carron Comis du S.
faire l'Entrepreneur des ouvrages du Roy en execution d'un
arrêt du Conseil dans M. L. Insindant avoit instruit les
officiers Municipaux ayons occasionné une Rumour Publique
qui s'agiteroit en l'absence de la part des femmes de la Vapiville
fondées, Sur la crainte que la d. Tour demolie, se s'bonne
n'importa leur habitation. M. M. Beranger et Guillard
pour arrêter cette Effervescence ont obtenu du S. Carron
la Suspension de la d. Démolition à la condition qu'ils
Souscrivent le six de ce mois au Nom de la Ville
de payer jusqu'à nouvel ordre de M. L. Insindant

3

les journeiers de Cinq ouvriers emmenés par
 Carroz de  de même ainsi que elle du S.
 Carroz observant qu'il a été écrit à M. L. Intendant
 avec prière de faire suspendre la d. Demolition jusqu'à ce que
 bon au préalable fait des réparations pour mettre
 à couvert la Bassville; mais qu'il inasse à M. de S.
 les Echevins quel que condition soit approuvée et que la ville se
 charge de payer les soumissions qu'il ont posées en faveur
 du S. Carroz dont ils demandent le Sursis et le
 Suivant la première proposition il a été unanimement délibéré
 qu'il sera dressé deux fontaines de Vin Suola place aux
 Carrez lesquelles seront mises en jeu à la fête de Dieu
 et qu'en même temps il sera donné un Bal Public Suola
 place, après lequel et Suola Soir il sera tiré un feu
 d'artifice: qu'il sera fait une illumination dans toute la Ville
 et M. de S. les Echevins étant priés de donner leur avis et
 l'ordonnance de décoration. Les Citoyens qui pour contribuer
 à marquer la joye publique, et au Sursis Carrez que le
 munifano il sera distribué à Chacun de ses prisonniers
 de deux prisonniers de cette Ville un pain de lisse, une chopine
 de Vin et un litre de Vieille
 Suivant la seconde proposition Les Conduits de M. de S. de
 Echevins a été tiré pour approuvée et la Ville se charge de
 l'execution des soumissions par eux Sursis et en faveur
 du S. Carroz dont le Sursis sera fait à la suite
 de la prison, et ont été délibérés. Signé.

Chantemerle Mais de Sursis
 Jean Coréus Villard
 Blachette Ruel Perrin curé
 Lambert de our bossi Madou
 Muzard de Sursis Bonnard

Source : Archives municipales de Valence, BB 52, délibération municipale du 8 novembre 1781.

Annexe n° 2 :

L'organisation judiciaire du Dauphiné



Source : Vital Chomel, *Les débuts de la Révolution en Dauphiné (1788-1791)*, p. 35.

Annexe n° 3 :

L'organisation administrative du Dauphiné : élections et subdélégations



Source : Vital Chomel, *Les débuts de la Révolution en Dauphiné (1788-1791)*, p. 11.

Annexe n° 4 :

Le mouvement des fédérations dauphinoises (1789-1790)

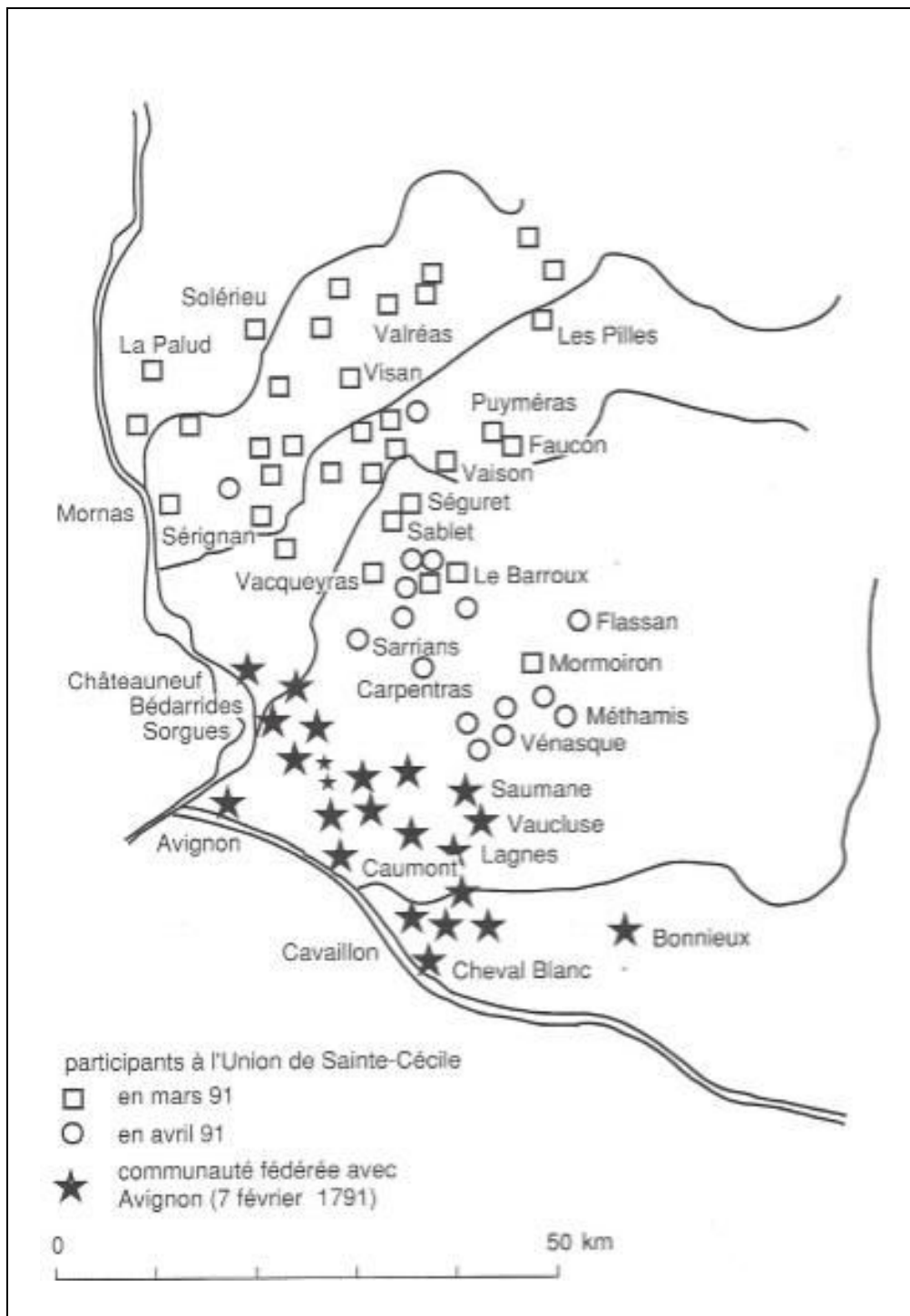


Les premières Fédérations dauphinoises. Novembre 1789 - 4 mai 1790.

Source : Jean Nicolas, *La Révolution française dans les Alpes, le Dauphiné, et la Savoie*, p. 99.

Annexe n° 5 :

Les options politiques comtadines (mars-avril 1791)



Source : François-Xavier Emmanuelli, Marie-Hélène Froeschlé-Chopard, Martine Lapiéd, Michel Terrisse, Martine Vasselin, *La Provence moderne 1481-1800*, p. 429.

Annexe n° 6 :

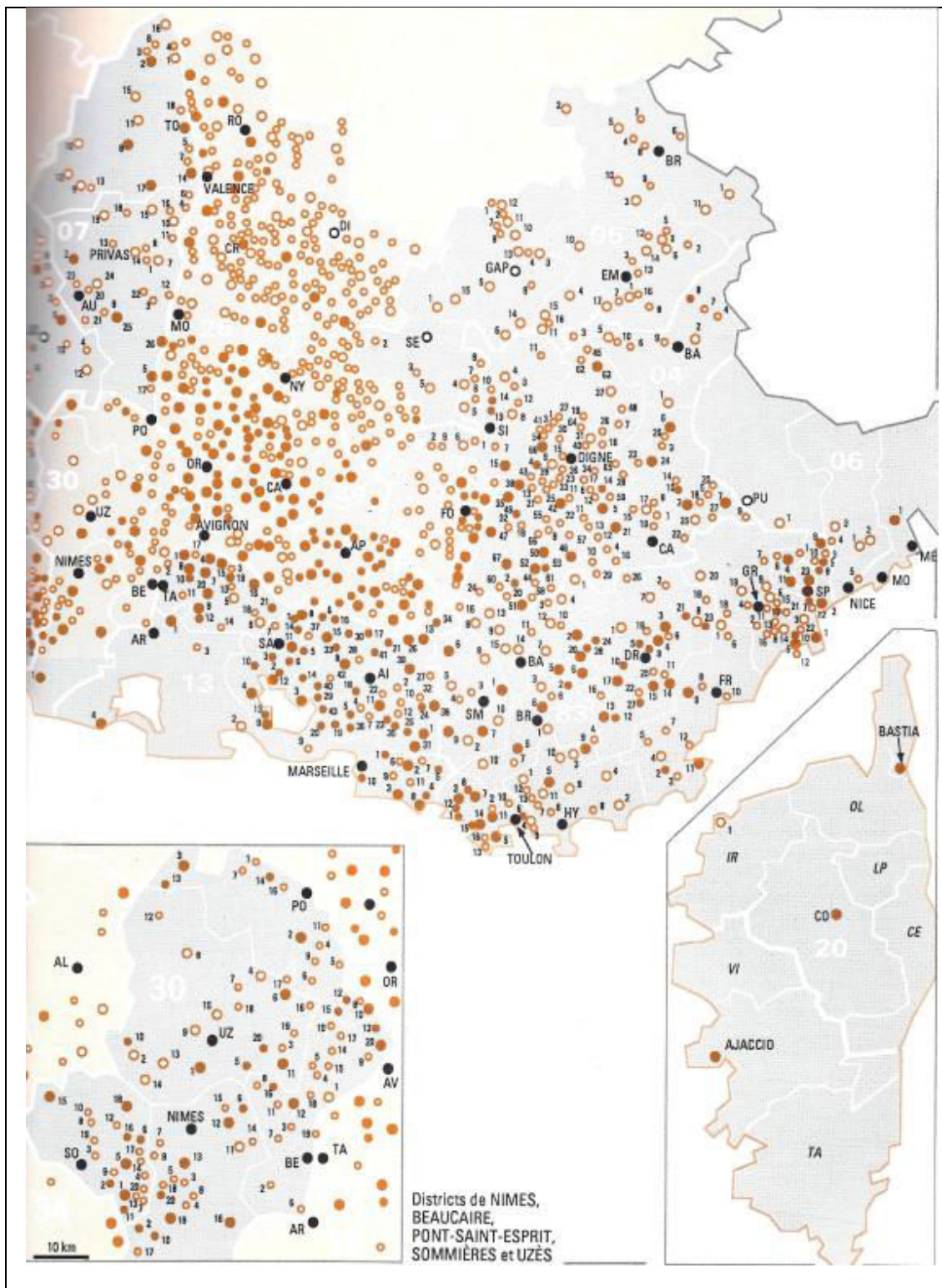
Les communes favorables à la domination pontificale (été 1791)



Source : Martine Lapiéd, *Le Comtat et la Révolution. Naissance des options collectives*, p. 435.

Annexe n° 7 :

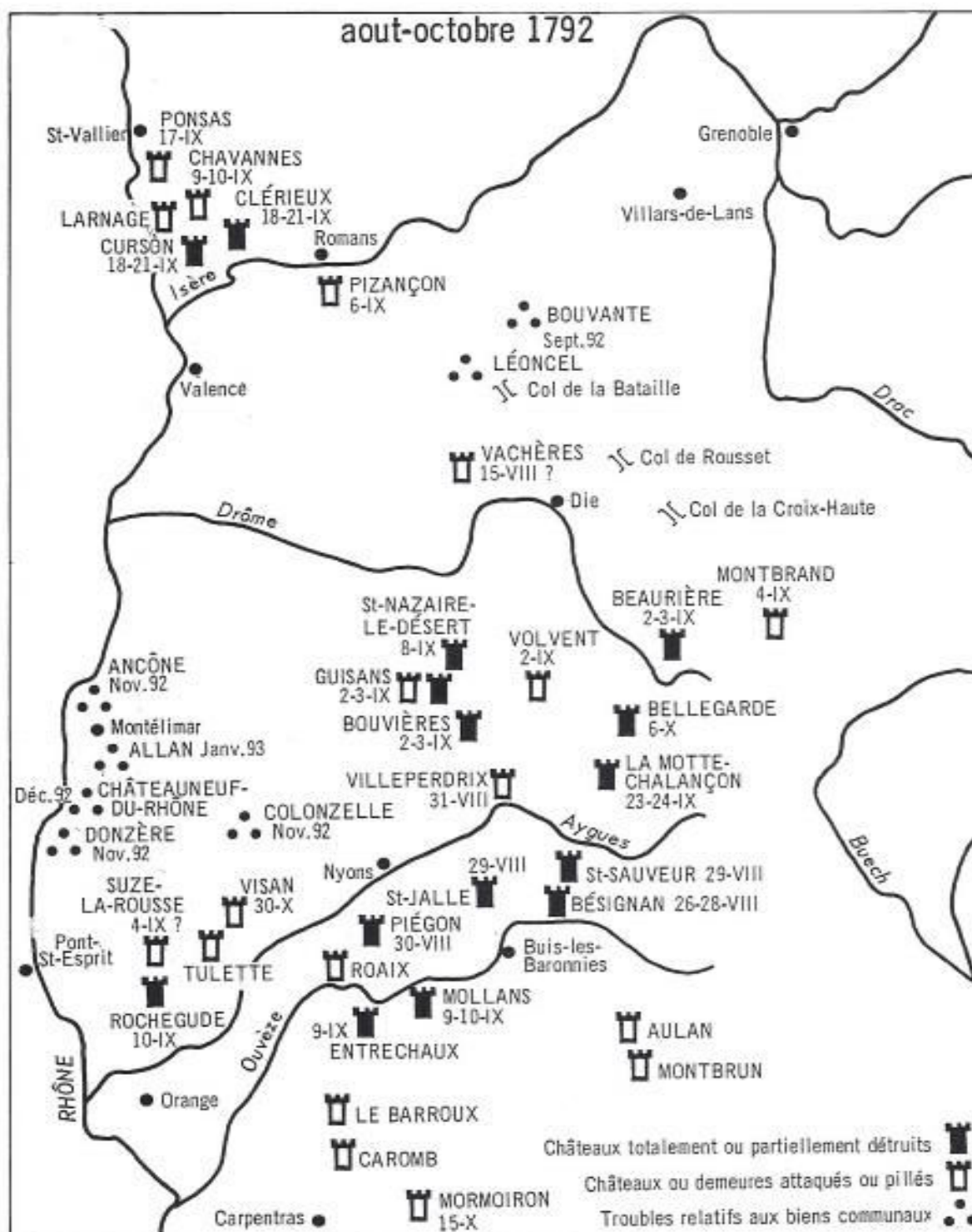
Un réseau très dense de sociétés politiques méridionales (1790-an III)



Source : Jean Boutier, Philippe Boutry, Serge Bonin, *Atlas de la Révolution française, vol. 6, Les sociétés politiques*, p. 29.

Annexe n° 8 :

La crise sociopolitique drômoise (août-octobre 1792)

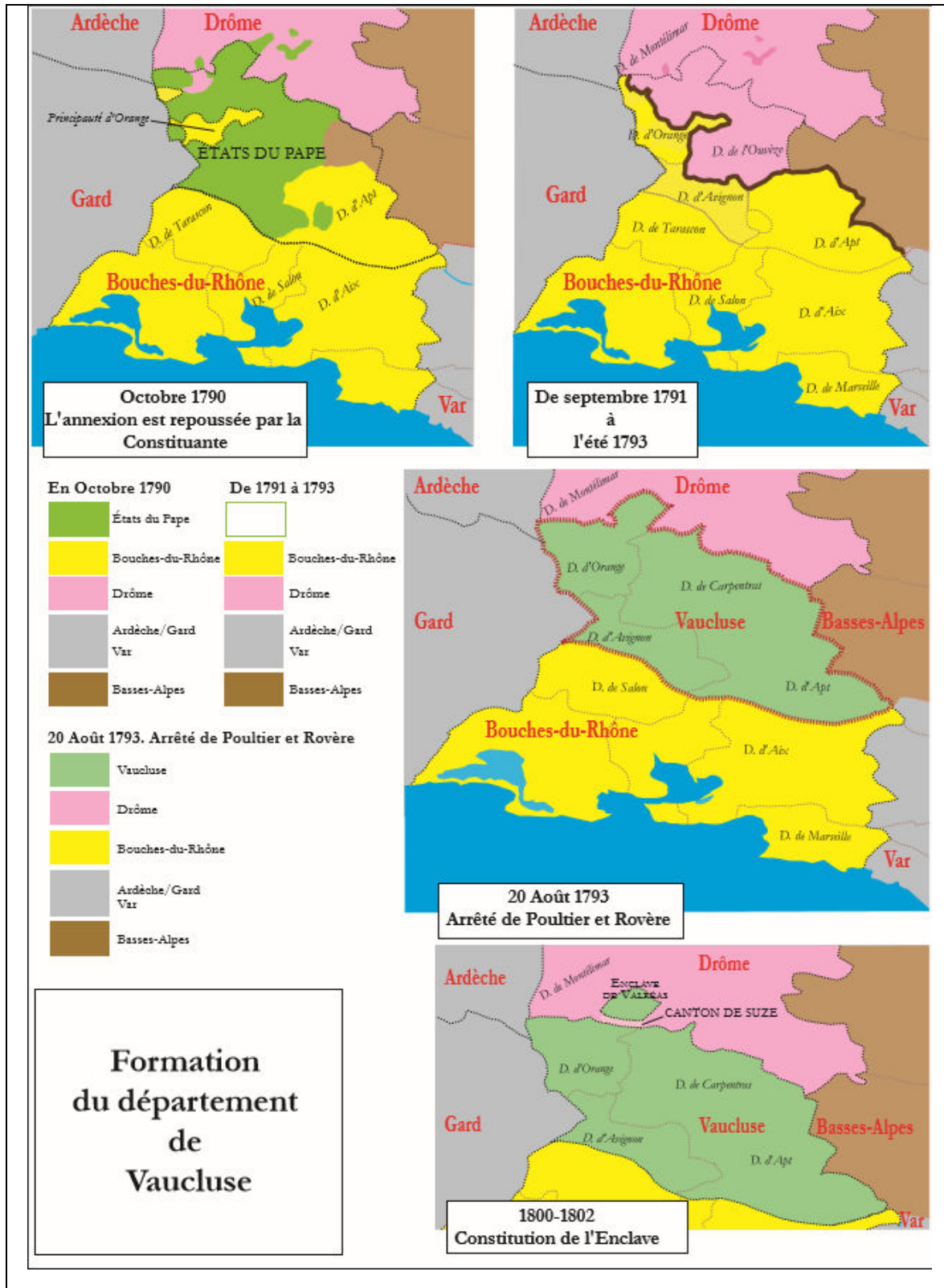


La tournée des châteaux dans la Drôme méridionale. Août-octobre 1792.

Source : Jean Nicolas, *La Révolution française dans les Alpes, le Dauphiné, et la Savoie*, p. 142.

Annexe n° 10 :

L'évolution progressive du département de Vaucluse (1790-1802)



Conception et réalisation de la carte : Jacques Mauduy.

Annexe n° 11 :

Géographie du serment ecclésiastique de 1791



Source : Timothy Tackett, *La Révolution, l'Église, la France*, p. 71.

Annexe n° 12 :
Du local au national :
notices biographiques des députés rhodaniens
élus aux différentes assemblées parisiennes (1789-vers 1820)

Les notices biographiques ont été réalisées à l'aide d'ouvrages cités dans la bibliographie. Elle ont été enrichies par des informations collectées au cours de nos différentes tournées d'archives.

Notice n° 1: Pierre-Antoine Antonelle



Date et lieu de naissance : 1747, Arles.

Date et lieu de décès : 1817, Arles.

Issu d'une ancienne noblesse, Antonelle est promis au service militaire qu'il quitte en 1782. Passionné par les idées des Lumières, il devient rapidement l'un des chefs de file du « parti » patriote arlésien. Se désolidarisant rapidement du second ordre, Antonelle prend fait et cause pour le tiers-état et pour les corporations arlésiennes, exclues du pouvoir municipal sous l'Ancien Régime. Ses prises de position progressistes (*Catéchisme du tiers-état*, 1788) le conduisent à la tête de la première municipalité révolutionnaire. Appliquant avec zèle les décrets révolutionnaires, il entre rapidement en conflit avec l'archevêque Du Lau, notamment en matière religieuse où la question du serment ecclésiastique contribue à accentuer les divisions politiques dans la cité. Devenant rapidement l'un des champions du « parti » monnaidier, ses adversaires conservateurs profitent de ses nombreuses missions comtadines de conciliation pour renverser la municipalité au cours de l'été 1791. Réfugié à Aix-en-Provence, il est élu à la **Législative** le 30 août 1791. Siégeant à gauche, il contribue à discréditer les conservateurs arlésiens à la barre de l'Assemblée. Nommé juré du tribunal révolutionnaire, il rechigne à faire condamner les Girondins et est mis aux arrêts pour « modérantisme » en mai 1794. Libéré après le 9 thermidor, il participe à la défense de la Convention en vendémiaire an IV. Rédacteur au *Journal des hommes libres*, il se compromet dans la conspiration de Babeuf. En l'an VII, le département des Bouches-du-Rhône l'élit au Conseil des Cinq-Cents mais son élection est cassée par le Directoire en fructidor an VII. Sous le Consulat, Antonelle est à nouveau menacé de proscription après l'affaire de la machine infernale. Il quitte alors la France pour l'Italie. Obtenant l'autorisation de revenir à Arles, Antonelle revient en France peu avant la chute de l'Empire.

Notice n° 2 : Antoine-Joseph Augier

Date et lieu de naissance : 1728, Mondragon.

Date et lieu de décès : 1809, Orange.

Bien qu'issu d'une vieille famille de basochiens mondragonnais intégrée au conseil politique, Antoine-Joseph se fixe à Orange où il enseigne la médecine à l'Université dès 1762, après avoir obtenu son diplôme à Montpellier. Notable du conseil de ville de 1780 à 1788, il est rapidement gagné aux idées nouvelles. Ses prises de position et sans doute, l'élection de son gendre Bouvier à la Constituante, le propulsent sur le devant de la scène politique. Il est élu à la fin de l'année 1790 procureur syndic du district d'Orange et le reste jusqu'en décembre 1792 où il semble quitter la vie publique. Membre du club des Jacobins, républicain radical, il est élu au **Conseil des Anciens** en l'an VII par l'assemblée électorale dominée par les Jacobins radicaux. Avec Bouvier, élu au Conseil des Cinq-Cents, il tente de relancer l'enquête sur le massacre des prisonniers lors de la translation des prisons d'Orange vers Pont-Saint-Esprit en l'an III. Le 18 brumaire met un terme à sa carrière politique. Hostile à Bonaparte, il regagne sa patrie où il meurt en 1809.

Notice n° 3 : François Henri Eugène d'Augier

Date et lieu de naissance : 1764, Courthézon.

Date et lieu de décès : 1834, Paris.

Issu d'un vieux lignage nobiliaire comtadin, François Henri d'Augier voit le jour dans le royaume de France. Destiné à une carrière militaire, il fait ses armes dans la Royale. Il est lieutenant de vaisseau lorsque la Révolution débute. Retiré à Courthézon pour raisons de santé, il participe à la vie politique locale. Membre du club des Jacobins qu'il préside entre juillet et août 1791, il est élu procureur général syndic en novembre 1791. Il siège auprès d'une municipalité, nettement conservatrice, comptant au moins quatre anciens nobles sur vingt administrateurs municipaux. En 1792, la position d'Augier, en proie à l'hostilité d'une partie des habitants rejetant l'orientation politique de la municipalité, devient rapidement intenable. Régulièrement insulté et menacé, il se démet de ses fonctions en mai 1792, dans un climat politique local délétère. Il reprend du service et participe à la défense du littoral atlantique contre les Anglais. Au cours de l'été 1793, ses proches se compromettent dans la crise « fédéraliste ». Son frère, Joseph-Victor, figure d'ailleurs parmi les victimes de la Commission Populaire d'Orange. Rendu suspect par le comportement politique de sa famille, d'Augier est disgracié et menacé à son tour. Sauvé par le 9 thermidor, d'Augier poursuit sa carrière militaire sous le Directoire et surtout l'Empire. Bonaparte le comble de largesse : chef militaire de Lorient, Tribunat dès l'an X, légion d'honneur, etc. Il participe notamment à de nombreuses expéditions militaires : siège de Dantzig, etc. Rallié à Louis XVIII qui l'élève au grade de contre-amiral, il entame sa carrière parlementaire sous la Seconde Restauration. **Élu par le département du Morbihan à la « Chambre introuvable »**, il siège parmi les ultra-royalistes. Réélu en 1816 par le même département, il est à nouveau député, par le département de Vaucluse cette fois, en 1819. Il poursuit sa carrière parlementaire jusqu'en 1830. Indéfectible soutien de la Restauration, Louis-Philippe le met à la retraite en le plaçant parmi les cadres de réserve.

Notice n° 4 : Jean-Jacques Aymé, dit Job-Aymé



Date et lieu de naissance : Montélimar, 1752.

Date et lieu de naissance : Bourg-de-péage, (Drôme) 1818.

Jean-Jacques Aymé est un avocat issu d'une famille de juriste montilienne très solidement ancrée au conseil de ville. Son père a exercé des fonctions consulaires avant la réforme Laverdy tandis que son frère Barthélémy, procureur du roi à l'hôtel de ville jusqu'en 1762, a été notable du conseil municipal à deux reprises : 1772-1775, 1787-1790. Jean-Jacques est élu notable de la première municipalité révolutionnaire. En mai 1790, il est député, avec son père, par la ville de Montélimar à l'assemblée électorale de Chabeuil visant à organiser le nouveau département de la Drôme. En juillet 1790, sa carrière politique décolle véritablement lorsqu'il est élu à la prestigieuse fonction de procureur général syndic du département de la Drôme. Se signalant par son conservatisme politique, il est remplacé par son rival Joseph Payan, en septembre 1792. Compromis dans la crise « fédéraliste » au cours de laquelle il tente avec Caudeiron de faire basculer de département de la Drôme dans la révolte ouverte contre la Convention, il est arrêté sous la « Terreur » et envoyé à Paris. Sauvé de justesse par le 9 thermidor, il est libéré fin août 1794 et regagne la Drôme. Devenu la cible des Jacobins déchus, il est présenté, selon ses détracteurs, comme l'un des chefs de file de la Contre-révolution méridionale. Lors de l'épuration municipale du printemps 1795, il est nommé notable de la municipalité montilienne, présidée par le très conservateur Serret. Son retour à Montélimar est placé sous le signe des luttes politiques violentes. Ses adversaires l'accusent d'entretenir l'esprit de vengeance. Est-il réellement aussi proche d'Arnaud de Lestang ou du baron de Saint-Christol, comme ce dernier se plaît à le narrer dans ses mémoires ? Le fait est qu'Aymé profite de la marginalisation ou de l'exil des républicains radicaux pour briguer une fonction plus importante. Électeur de Montélimar pour l'assemblée électorale de Valence à l'automne 1795, il est élu président de l'assemblée et finalement député au **Conseil des Cinq-Cents**. Siégeant parmi les députés les plus conservateurs, sinon crypto monarchistes, Aymé figure parmi les députés frappés par le coup d'État de fructidor an V. Déporté en Guyane, il revient en France après brumaire. Rallié à Bonaparte, il se retire de la vie politique et occupe la très lucrative fonction de président des droits réunis, d'abord dans le département du Gers puis dans celui de l'Ain.

Notice n° 5 : Mathieu Baudran

Date et lieu de naissance : 1751, Crémieu (Isère).

Date et lieu de décès : 1810, Vienne.

Avocat de formation, Baudran devient juge au tribunal du district de Vienne à la fin de l'année 1790. Républicain modéré, il **est élu à la Convention** en septembre 1792. Il suit les Montagnards en votant la mort de Louis XVI mais ne se fait guère remarquer sur les bancs de l'Assemblée. Il envisagea une première fois de se démettre de ses fonctions en août 1793 avant de se résigner. Député par la Convention thermidorienne dans le département de la Mayenne, il se signale par ses mesures modérées. De nouveau démissionnaire, il est remplacé par Decomberousse en thermidor en III. Revenu à Vienne, il est temporairement nommé commissaire du Directoire exécutif par le Directoire de l'automne 1795 au printemps 1796. Il n'accepte qu'une place de commissaire près le tribunal correctionnel de Vienne. Rallié au Consulat, il est nommé membre du conseil municipal de Vienne en l'an VIII, fonction qu'il assure jusqu'en l'an IX, et surtout président du tribunal civil de Vienne la même année.

Notice n° 6 : Antoine Benoit

Date et lieu de naissance : 1718, Mende.

Date et lieu de décès : 1800, Pont-Saint-Esprit.

Curé de Pont-Saint-Esprit, il a soixante-quatorze ans lorsqu'il est élu aux **États-Généraux**. Hostile à la vérification des pouvoirs en commun, il ne se réunit au tiers-état que sur injonction royale. Ayant dénoncé aux habitants de Pont-Saint-Esprit l'attitude de certains curés poitevins patriotes, il suscite leur indignation. Ces derniers le pendent en effigie dans l'un des cimetières de la ville au cours de l'été 1789. Durant le reste de sa mandature, Benoit siège avec la droite de l'assemblée et proteste contre la suppression des titres et la Constitution civile du clergé. Après la dissolution de la Constituante, il part en émigration et ne revient que peu de temps avant sa mort.

Notice n° 7: Marcellin-René Bérenger ou Béranger

Date et lieu de naissance : 1744, Valence.

Date et lieu de décès : 1822, Valence.

Avocat issu d'une famille basochienne valentinoise, Bérenger étudie le droit à la Faculté de Valence avant d'être pourvu en 1772 de la charge de procureur du roi en l'élection de Valence. Fils d'un ancien consul, il gravit les étapes du *cursus honorum* instauré par la réforme Laverdy : conseiller de ville (1778-1781), échevin à deux reprises (1781-1783, 1789-1790). Son premier échevinage est marqué par des rapports tendus avec l'évêque de Valence, seigneur du lieu. Partisan des idées nouvelles, il est député à Romans puis aux **États-Généraux** en 1789. Il brille par sa discrétion sur les bancs de la Constituante. Juge au tribunal de district de Valence à partir de 1791, il est également élu comme notable de la municipalité valentinoise jusqu'à l'an II. Membre du comité de surveillance, il est ensuite porté à la présidence du tribunal criminel du département. Républicain modéré, il parvient à traverser la Révolution sans heurt et est nommé juge au tribunal d'appel de Grenoble en 1801 tout en continuant ses fonctions de président du tribunal criminel de la Drôme. Se désolidarisant du régime, il se démet de toute fonction administrative en 1806. Il continue à plaider à Valence où il meurt en 1822.

Notice n° 8 : Alphonse-Marie-Marcellin-Thomas Béranger

Date et lieu de naissance : 1785, Valence.

Date et lieu de décès : 1866, Paris.

Fils du précédent, il se destine comme son père à une carrière judiciaire. Il commence sa carrière administrative comme conseiller municipal au début du Consulat. Nommé conseiller auditeur à la cour impériale de Grenoble en 1808, il est **élu député de l'arrondissement de Valence durant les Cent-Jours**. Ardent bonapartiste, il soutient la cause de Napoléon II avec Lanjuinais au début du mois de juillet 1815. Démissionnant de toute fonction administrative, il s'établit à Paris avant de regagner Valence en 1819. Élu à la **Chambre** en 1828 par l'arrondissement de Valence, il siège avec les adversaires des ultra-royalistes. Rallié à la Monarchie de Juillet, il siège sans discontinuité jusqu'en 1839. En 1839, Louis-Philippe le gratifie pour sa fidélité en le nommant membre de la Chambre des pairs. La Révolution de février 1848 met fin à son mandat parlementaire. Regagnant le monde judiciaire, il est nommé président de différentes Haute-Cour, dont celle de Versailles (1848) et celle de Bourges (1849). Enfin, il devient l'un des trois présidents de la Cour suprême en 1849. Il prend sa retraite en 1860 puis meurt quelques années plus tard à Paris.

Notice n° 9 : Guy Blancard

Date et lieu de naissance : 1743, Allan.

Date et lieu de décès : 1816, Loriol.

Issu d'une famille protestante d'Allan, Guy Blancard s'établit à Loriol vers 1770. Avocat en Parlement, il est présent lors de l'assemblée de Vizille. Député par Loriol pour représenter le tiers-état à Romans, il est élu en 1789 député du Dauphiné aux **États-Généraux**. Actif dans les Comités d'Agriculture et de commerce, il l'est moins sur les bancs de la Constituante. Les citoyens actifs de Loriol le choisissent comme juge de paix en décembre 1790, poste qu'il décline pour se maintenir à la Constituante. Après la dissolution de l'assemblée, il revient à Loriol. Président des assemblées primaires de novembre 1791 et d'août 1792, il est élu électeur en août 1792 pour désigner les députés de la Drôme devant siéger à la Convention. En novembre de la même année il entre à l'hôtel de ville en tant que notable de la municipalité, fonction qu'il conserve jusqu'au Directoire. Républicain modéré, il parvient à traverser la Révolution sans encombre. En juin 1793, c'est lui que les habitants députent pour se rendre à Valence où se joue l'avenir politique du département en pleine crise « fédéraliste ». Membre du conseil général du département de la Drôme sous l'Empire et président du canton de Loriol, il est élu juge de paix du canton en 1807, poste qu'il conserve jusqu'au retour des Bourbon. L'un de ses fils, Amable-Guy Blancard, baron d'Empire, participe à de nombreuses batailles (campagne de Russie, etc.) et soutient ardemment Napoléon pendant les Cent-Jours.

Notice n° 10 : Joseph Antoine Boisset



Date et lieu de naissance : 1748, Montélimar.

Date et lieu de décès : 1813, Lyon.

Comme Jean-Jacques Aymé, Joseph Boisset est issu d'une famille basochienne montilienne solidement ancrée au conseil politique. Son père, Joseph Boisset, conseiller du roi et receveur des tailles de l'élection de Montélimar, a été édile avant la réforme Laverdy. Un autre Boisset est élu second échevin à deux reprises (1768-1770, 1778-1781). Joseph Antoine Boisset est élu administrateur du district de Montélimar en 1790 et entre rapidement au club des Jacobins en 1791 qui le députe à l'assemblée des vingt-deux sociétés politiques qui se tient à Valence en juillet au cours laquelle la motion de mettre en jugement Louis XVI est proposée. Procureur général syndic de la municipalité entre janvier et novembre 1791, il fait appliquer avec zèle les décrets concernant la Constitution civile du clergé. Président de l'assemblée primaire en novembre 1791, il est élu électeur en 1791 et surtout en 1792, date à laquelle sa carrière politique décolle véritablement. Député par le département de la Drôme à la **Convention**, il siège parmi les Montagnards et vote la mort du roi. Envoyé en mission dans les départements méridionaux à plusieurs reprises entre 1793 et 1794, il se montre inflexible contre les « fédéralistes » et le clergé réfractaire. Ses rapports avec les autorités locales et les sociétés populaires se tendent en 1794 et il est dénoncé par les Jacobins de Nîmes pour « modérantisme », notamment parce qu'il a fait arrêter Courbis, maire radical de Nîmes. Après le 9 thermidor, il est envoyé en mission dans les départements de l'Ain, de l'Isère et du Rhône où il traque les « Terroristes » les plus compromis. Il ne peut, ou ne veut, empêcher les massacres dont Lyon est le théâtre lors de sa mission au printemps 1795. Sous le Directoire, il est député au **Conseil des Anciens** sans discontinuité jusqu'en 1799. Le coup d'État de brumaire l'écarte de la représentation nationale. Nommé inspecteur des poids et des mesures à Montélimar en l'an IX, il est nommé conseiller de préfecture à Lyon peu de temps avant sa mort.

Notice n° 11 : Guillaume Bonnemant



Date et lieu de naissance : 1747, Arles.

Date et lieu de décès : 1820, Arles.

Avocat élu illégalement député du tiers aux **États-Généraux** par les corporations d'Arles, en dépit du règlement royal qui n'accorde que trois députés à la cité arlésienne. Il est finalement admis à siéger aux États-Généraux. Siégeant parmi le côté gauche de la Constituante, il dénonce à la tribune les violences commises dans Arles. Après la dissolution de la Constituante, il devient président du tribunal du district d'Arles. Partisan des monnaidiers, il est député à la **Législative** en avril 1792 pour plaider leur cause. Il ne semble plus jouer de rôle politique majeur par la suite.

Notice n° 12 : Pierre Siffren Boulouvard



Date et lieu de naissance : 1732, Arles.

Date et lieu de décès : 1793, Marseille.

Riche négociant, Pierre Siffren Boulouvard entre au conseil politique arlésien en 1784. Élu député suppléant aux **États-Généraux**, il siège à Versailles après la démission du bourgeois André Michel. Il signe le Serment du Jeu de Paume et siège parmi le côté gauche de la Constituante. Élu juge au tribunal de commerce d'Arles en 1792, Boulouvard se compromet dans la crise « fédéraliste ». Administrateur provisoire élu par une section monnaldière, il est ensuite porté à la tête de la municipalité. Destitué après la reconquête de la vallée du Rhône par le général Carteaux, il est arrêté, condamné à mort, et est guillotiné à Marseille le 20 octobre 1793.

Notice n° 13 : Godefroy Gédéon Antoine Bouvier

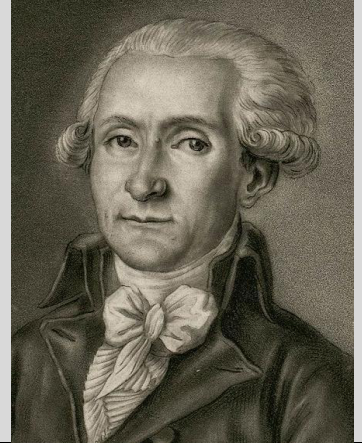


Date et lieu de naissance : 1760, Orange.

Date et lieu de décès : 1826, Orange.

Professeur de droit civil et procureur du roi à Orange, Godefroy Gédéon Bouvier est issu d'une famille de juristes orangeois. Son père, Gédéon Bouvier, a été administrateur municipal à plusieurs reprises entre 1768 à 1787. En 1788, Bouvier est député à Grenoble par le conseil politique pour féliciter les parlementaires rentrés d'exil après la capitulation royale. Le 28 décembre 1788, lors de l'assemblée des trois ordres de la ville d'Orange, Bouvier prononce un discours très remarqué et très patriote dans lequel il fustige les privilèges du clergé et de la noblesse. Le 13 janvier 1789, dans une autre assemblée, Bouvier réclame plus de visibilité politique pour le tiers-état. Ses prises de position patriotiques le conduisent aux **États-Généraux**. Sympathisant avec Robespierre, Bouvier siège parmi les députés les plus avancés. Il prend la parole pour demander que les Avignonnais, détenus à Orange, où ils ont été placés par mesure de sûreté, soient jugés et non libérés comme le souhaite Maury et une partie de la droite. Après la suppression de la Constituante, Bouvier revient à Orange. Membre du club des Jacobins orangeois, il est élu en 1792 juge du tribunal du district d'Orange, fonction qu'il conserve même au plus fort de la « Terreur ». Sincère républicain, il est régulièrement élu électeur, y compris en l'an V lorsque la cité orangeoise est l'une des rares citadelles républicaines dans un département gagné au conservatisme politique. Nommé au directoire du département de Vaucluse dans un contexte d'épuration faisant suite au coup d'État de fructidor, il est ensuite député par le département de Vaucluse au **Conseil des Cinq-Cents** en l'an VI. Il dénonce les violences commises par les conservateurs sous le Premier Directoire. Hostile à Bonaparte, il tente de résister au coup d'État de brumaire. Exclu de toute représentation politique à partir du Consulat, il se retire à Orange où il y meurt en 1826.

Notice n° 14 : Jean-Baptiste Charles Chabroud



Date et lieu de naissance : 1750, Vienne.

Date et lieu de décès : 1816, Versailles.

Jean-Baptiste Charles Chabroud, avocat au bailliage de Vienne, est issu d'une famille de juristes viennois. Son père, André Chabroud, a été administrateur municipal à plusieurs reprises entre 1768 et 1774, élu notamment second échevin de 1772 à 1774. Sa notabilité est renforcée par un mariage en 1776 avec Marie Guillermin, provenant d'une bonne famille basochienne, dont le frère, Charles Guillermin, devient maire de Vienne à plusieurs reprises entre le Directoire et l'Empire. Rapidement gagné aux idées nouvelles, Chabroud est élu député à Romans et surtout aux **États-Généraux**. S'il n'est pas l'un des principaux orateurs de la Constituante, il prend de temps à autre la parole. Il s'intéresse notamment à la refonte du système judiciaire et s'oppose catégoriquement au projet de Cazalès visant à ce que les juges soient nommés par le roi. Choqué par la tentative de fuite de Louis XVI, il devient de plus en plus incisif envers le pouvoir royal qu'il ne cesse de critiquer dans les derniers temps de sa mandature. Il réclame des mesures sévères contre les émigrés tout en appuyant les lois visant à détruire totalement la féodalité (contre les ordres de chevalerie, suppression du titre de Dauphin, etc.). Parallèlement, son frère cadet, Jean, entame une carrière municipale : notable de novembre 1790 à décembre 1792, officier municipal à partir de 1792. Or, ce dernier se compromet durant la crise politique de l'été 1793 avec une bonne partie de ses collègues en apportant un soutien maladroit à Lyon, en rébellion ouverte contre la Convention. Destitué avec la majeure partie de la municipalité, sa disgrâce éclabousse vraisemblablement son frère qui est arrêté au cours de l'été 1794. Libéré après le 9 thermidor, Chabroud siège au Tribunal de cassation jusqu'en 1797 puis s'installe à Paris. Rallié à l'Empire, il est nommé conseiller à la Cour de cassation en 1806 et au Conseil d'État. Il se démet de toute fonction à la Restauration et se retire définitivement de la vie publique.

Notice n° 15 : Jean-Pierre Chazal

Date et lieu de naissance : 1766, Pont-Saint-Esprit.

Date et lieu de décès : 1840, Bruxelles.

Avocat au Parlement de Toulouse avant la Révolution française, il n'exerce aucune fonction politique avant 1790. Jacobin notoire, ardemment engagé dans la cause révolutionnaire, il n'occupe aucun poste dans la nouvelle administration révolutionnaire jusqu'en 1792. En septembre 1792, il est élu député à la **Convention** où il siège parmi les Girondins. Républicain modéré, il vote pour la mort du roi avec sursis, bien que le reconnaissant coupable de tous les chefs d'accusation. Il soutient les Girondins lors de la mise en accusation de Marat et dénonce la tentative de coup de force du 31 mai 1793. Député en mission dans les départements méridionaux, il se signale par ses mesures modérées, notamment à l'encontre des prêtres réfractaires. Rappelé à la Convention, il se cache et échappe ainsi aux proscriptions décrétées contre les Girondins et leurs soutiens, il ressort de la clandestinité après le 9 thermidor. Soutenant les mesures contre les républicains radicaux sous la Convention thermidorienne, il figure parmi les députés envoyés négocier avec les sections parisiennes lors de l'insurrection du 1^{er} prairial an III. Chazal fait partie des Conventionnels directement réélus au **Conseil des Cinq-Cents** en 1795. Réélu par le même département en l'an VI, il soutient les mesures prises contre les conservateurs. Rallié à Bonaparte le 18 brumaire, Chazal entre au Tribunat le mois suivant. Conseiller municipal Pont-Saint-Esprit en l'an VIII, il est nommé préfet des Hautes-Pyrénées en l'an X, reçoit la Légion d'honneur deux ans plus tard et est fait chevalier de la Légion d'honneur en 1808. Nommé préfet des Hautes-Alpes en 1813, il est anobli par Napoléon. Destitué par le roi en 1814, il soutient Napoléon durant les Cent-Jours qui le nomme préfet du Finistère. En 1815, il est exilé comme régicide et se réfugie à Bruxelles. Il ne revient en France qu'après la révolution de juillet. Louis-Philippe le nomme préfet, comme de nombreux anciens révolutionnaires ou bonapartistes proscrits sous la Restauration.

Notice n° 16 : Jean-Louis Cheynet

Date et lieu de naissance : 1741, Montélimar.

Date et lieu de décès : 1809, Montélimar.

Jean-Louis Cheynet est un avocat issu d'une vieille famille basochienne originaire du Vivarais. Les Cheynet ont fourni de nombreux édiles au conseil de ville. Quatre d'entre eux, directement liés à Jean-Louis, siègent à la maison commune entre 1750 et 1790. Son père Louis Cheynet est consul à plusieurs reprises (1754-1756, 1758-1761), fonction également occupée par son grand-père Charles et nombre de ses parents proches. Jean-Louis Cheynet commence sa carrière administrative peu de temps avant la réforme Laverdy. On le retrouve comme conseiller politique de 1767 à 1768. Gravissant tous les échelons du *cursus honorum* instauré par la réforme municipale Laverdy, il est échevin à deux reprises (1768-1770, 1774-1778) et devient maire en 1787. À la veille de la Révolution, Jean-Louis Cheynet est le premier officier municipal montilien. Gagné aux idées nouvelles, il est député par la ville à Romans et se fait élire aux **États-Généraux**. Sur les bancs de l'assemblée, il adopte une posture très modérée. De retour à Montélimar après la dissolution de la Constituante, il est élu notable de la municipalité Salamon en 1792 et entre au club des Jacobins qu'il préside à plusieurs reprises. Membre du comité de surveillance en l'an II, il connaît quelques déboires après la chute de Robespierre. Il ne joue plus qu'un rôle effacé sous le Directoire qui le nomme commissaire près le tribunal correctionnel de Montélimar. Rallié au Consulat, Napoléon le nomme premier adjoint au maire, fonction qu'il quitte peu de temps après pour dénoncer la trop forte imposition à laquelle est soumise la cité. Membre du conseil d'arrondissement de Montélimar qu'il préside en 1803, il est nommé sous l'Empire procureur impérial au tribunal d'instance de Montélimar. Il occupe cette fonction jusqu'à sa mort en 1809.

Notice n° 17 : Aymé-François de Corbeau de Saint-Albin

Date et lieu de naissance : 1744, Grenoble.

Date et lieu de décès : 1806, Saint-Albin-de-Vaulserre.

Fils d'un conseiller au Parlement de Grenoble, Aymé-François de Corbeau de Saint-Albin est destiné à l'habit ecclésiastique. Après des études en théologie, il devient en 1776 doyen du chapitre métropolitain de Saint-Maurice de Vienne, dont il a été grand vicaire. Vicaire général du diocèse de Vienne en 1781, il est membre de l'Assemblée provinciale de Dauphiné en 1787. L'année suivante il est présent à Romans avant d'être député aux **États-Généraux** en 1789. Hostile à la vérification des pouvoirs en commun, il ne rejoint le tiers-état qu'après l'ordre du roi. Sur les bancs de la Constituante, il siège parmi les « Noirs » et s'oppose à la Constitution et à la réunion d'Avignon à la France. Après la dissolution de l'assemblée en 1791, il regagne la province et ne semble plus occuper de fonctions administratives.

Notice n° 18 : Pierre-Denis Dugat

Date et lieu de naissance : 1760, Orange.

Date et lieu de décès : ?, ?

Fils de Jean-Baptiste Dugat (1720-1795), chirurgien, et de Claire Laugier, Pierre-Denis est promis à l'habit ecclésiastique. Quittant les ordres au début de la Révolution, il s'engage pleinement au service de la cause révolutionnaire avec sa famille. Son frère, Jean-Jacques, devient administrateur municipal de 1791 à 1792 puis juge de paix sous le Second Directoire. Membre du club des Jacobins et sincère républicain, Dugat se fait remarquer par les ténors républicains comme Agricool Moureau. Électeur en 1793, il est nommé juge au tribunal du département de Vaucluse en l'an IV. En l'an V, alors que les élections se traduisent par une très nette victoire des conservateurs dans la plupart des cités rhodaniennes, les citoyens actifs orangeois l'élisent à la présidence de l'administration municipale. Il occupe ce poste, entouré d'édiles soigneusement choisis pour leur républicanisme prononcé, jusqu'au coup d'État de fructidor an V. Dans un contexte d'épuration politique, il est nommé administrateur du département de Vaucluse, puis commissaire du Directoire exécutif à partir de vendémiaire an VI. À la tête des colonnes mobiles, il traque les brigands, les réfractaires et la moindre tentative de sédition menée par des modérés ou par des conservateurs. Après le coup d'État de brumaire, Dugat est nommé contrôleur des contributions d'Orange. Les Dugat, famille très républicaine, se rallient à l'Empereur. Jean-Jacques, le frère aîné, siège au conseil municipal sans discontinuité de l'an VIII à 1815. Lors des Cent-Jours, la famille reste fidèle à l'Empereur parce qu'il offre en 1815 la meilleure garantie de la sauvegarde des acquis de la Révolution. Jean-Jacques est nommé adjoint tandis que Pierre-Denis est député le 12 mai 1815 par le département de Vaucluse à la **Chambre des Cent-Jours**. Les Dugat subissent les foudres des Bourbon pour leur bonapartisme zélé. Ils sont destitués de toute fonction politique, aussi bien locale que nationale. La trace de Pierre-Denis se perd sous la Seconde Restauration.

Notice n° 19 : Jean-Marie Dulau



Date et lieu de naissance : 1738, Biras (Dordogne).

Date et lieu de décès : 1792, Paris.

Originaire d'un lignage noble périgourdin, Jean-Marie Dulau devient prêtre en 1763. Chanoine de Pamiers puis vicaire général du diocèse de Bordeaux en 1774, il est nommé archevêque d'Arles l'année suivante. Élu député aux **États-Généraux**, il proteste contre la suppression des titres et s'oppose à la Constitution civile du clergé et à la Constitution. Rejetant l'Église révolutionnée, il est arrêté et emprisonné à la prison des Carmes en août 1792. Il figure parmi les ecclésiastiques victimes des massacres de septembre à Paris.

Notice n° 20 : Jean-Baptiste-Pierre Dumas

Date et lieu de naissance : 1727, Orange.

Date et lieu de décès : 1796, Paris.

Fils de Pierre Dumas (1697-1759), juriste orangeois, et de Marie-Thérèse La Rouvière, Jean-Baptiste-Pierre est lui-même reçu docteur en droit de l'Université d'Orange en 1748. Sa famille s'allie avec les principaux lignages nobles du lieu comme les de Gasparin et exerce régulièrement des fonctions municipales dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Si la carrière municipale de Jean-Baptiste-Pierre, trois fois conseiller et deux fois consul entre 1752 et 1768, s'arrête avec la réforme Laverdy, celle de son frère Pierre, également avocat, se poursuit par-delà la Révolution française. Lecteur des philosophes des Lumières, Jean-Baptiste-Pierre est un patriote de la première heure. Élu aux **États-Généraux**, il ne se fait guère remarquer sur les bancs de la Constituante. Après la dissolution de l'Assemblée, Dumas revient à Orange où il exerce les fonctions de maire de janvier à novembre 1792. Donnant sa démission pour des raisons de santé, il n'occupe plus aucune fonction publique. Il meurt en 1796. En 1795, sa fortune personnelle est estimée à 120 000 l., ce qui en fait l'un des plus gros contribuables orangeois.

Notice n° 21 : Jean Duprat

Date et lieu de naissance : 1760, Avignon.

Date et lieu de décès : 1793, Paris.

Marchand avignonnais (commerce de soie), fils d'un commissionnaire du roulage, Duprat se range dès le début de la Révolution parmi les partisans de l'annexion à la France. Élu dans la première municipalité révolutionnaire en avril 1790, il est chargé après les troubles de juin 1790 de présenter à la Constituante les vœux des Avignonnais pour leur réunion au royaume de France. Bien qu'absent d'Avignon en octobre 1791, ses détracteurs l'accusent d'avoir été l'un des commanditaires des massacres dits de la glacière, au cours desquels son frère, Jean-Etienne joua un rôle important en tant que colonel de la Garde nationale. Duprat doit se justifier à la barre de la Législative mais il est en ressort lavé de tous soupçons. Amnistié en 1792, Duprat est nommé maire d'Avignon en juin 1792. En septembre 1792, Duprat est élu à la **Convention** par les Bouches-du-Rhône. Sur les bancs de la Convention, il se rapproche des Girondins et de Barbaroux. Républicain modéré, il vote la mort du roi mais se prononce favorablement pour l'appel au peuple. En avril 1793, il soutient la mise en accusation de Marat. Échappant à la proscription après le 2 juin 1793, il continue de soutenir ses camarades mis aux arrêts. Amar le fit décréter d'arrestation le 30 juillet 1793. Traduit avec les Girondins devant le tribunal révolutionnaire, il est guillotiné avec eux le 30 octobre 1793.

Notice n° 22 : Guillaume-Louis Du Tillet



Date et lieu de naissance : 1730, Provins.

Date et lieu de décès : 1794, Blunay-les-Mels-sur-Seine (Seine-et-marne).

Ordonné prêtre en 1759, Du Tillet devient grand vicaire du diocèse de Châlons en 1771. Il est nommé évêque d'Orange en 1774. Élu député aux **États-Généraux** par le clergé d'Orange, il refuse la vérification des pouvoirs en commun et ne rejoint le tiers-état que sur ordre du roi le 26 juin 1789. Rejoignant les « Noirs » sur les bancs de la Constituante, il offre sa démission en décembre 1789. Il est remplacé à l'Assemblée nationale par le prévôt du chapitre de la cathédrale d'Orange, Louis de Poulle. Rejetant la constitution civile du clergé, Du Tillet est arrêté en 1793 et incarcéré dans les prisons de Provins. Libéré en décembre 1794, il meurt peu de temps après.

Notice n° 23 : Antoine-Hyacinthe Fleury

Date et lieu de naissance : 1756, Saint-Vallier.

Date et lieu de décès : 1848, Paris.

Avocat en Parlement et juge seigneurial de Saint-Vallier, il est élu électeur de Saint-Vallier en mai 1790 à l'assemblée électorale de Chabeuil visant à organiser le nouveau département de la Drôme. Le 26 mai 1790, il devient administrateur du département. À la fin de l'année, il est élu juge du tribunal de district de Romans. En 1791, sa carrière prend une tournure nationale lorsqu'il est député par la Drôme pour siéger à la **Législative**. Sur les bancs de l'Assemblée, il rejoint la droite conservatrice. Il s'oppose notamment à la mise en accusation de La Fayette en août 1792. Membre du club des Feuillants, il ne joue pas un rôle politique majeur à la Législative. Après la fin de sa mandature, Fleury regagne sa contrée où il redevient juge de paix. Rallié à l'Empire, il est élu juge de paix du canton en 1805 et préside l'assemblée électorale du canton. Membre du conseil d'arrondissement de Valence, il est nommé au conseil général du département de la Drôme. Il est maintenu dans toutes ses prérogatives jusqu'en 1825, date à laquelle il choisit, en raison de son âge, de se contenter de la justice de paix. Il reste juge jusqu'en 1835.

Notice n° 24 : Jean-Baptiste-Magdeleine Fleury

Date et lieu de naissance : 1758, Albon (Drôme).

Date et lieu de décès : 1841, Ternay (Isère).

Frère du précédent, Jean-Baptiste-Magdeleine se destine également à une carrière dans le droit. Avocat en Parlement avant la Révolution française, président du collège électoral de Vienne sous l'Empire, il se fait élire juge de paix du canton de Saint-Symphorien-d'Ozon, fonction qu'il occupe jusqu'en 1809, date à laquelle il représente le département de l'Isère au **Corps législatif**. Rallié à Louis XVIII, il poursuit son mandat jusqu'aux Cent-Jours. Le roi le fait chevalier de la Légion d'honneur en octobre 1814.

Notice n° 25 : Jean Laurent Fortunat Gaillard

Date et lieu de naissance : 1730, Valence.

Date et lieu de décès : 1816, Valence.

Docteur en droit, fils d'un professeur de droit, Jean Laurent Fortunat enseigne à l'Université de Valence. En parallèle, Gaillard siège au conseil politique valentinois dont il a été nommé conseiller à de nombreuses reprises entre 1752 et 1763. Premier consul de 1761 à 1762, sa carrière municipale s'achève en 1763 lorsque il obtient la charge de lieutenant général de la sénéchaussée de Valence, poste qu'il occupe sans discontinuité jusqu'à la Révolution. La réorganisation judiciaire ne le laisse pas sans emploi. En 1790, il est porté à la présidence du tribunal de district de Valence, fraîchement constitué. De tendance politique nettement modérée, il adhère à la première société politique valentinoise regroupant de sincères patriotes partageant la même ligne de conduite politique. L'année suivante, il est élu député à la **Législative** à l'âge de 61 ans. Il ne se fait guère remarquer sur les bancs de l'Assemblée et vote avec les modérés. Après la dissolution de la Législative, il regagne Valence. S'éloignant de la vie publique pendant la « Terreur », il est porté à la présidence de l'administration municipale valentinoise en novembre 1795. Il se maintient à son poste jusqu'aux élections de mai 1798. Les élections municipales de mai 1799 le reconduisent à l'hôtel de ville de Valence dont il prend à nouveau la tête. 3^e plus fort imposé en l'an XI (3 000 l.), il est naturellement compris parmi les notables consulaires ou impériaux désignés pour administrer la ville après brumaire. Conseiller municipal à partir de l'an VIII, il occupe cette fonction jusqu'au renouvellement de l'an XII, puis revient à l'hôtel de ville sous l'Empire. En parallèle, Bonaparte le nomme juge-suppléant au tribunal criminel de la Drôme. Il meurt à Valence au début de la Seconde Restauration.

Notice n° 26 : Thomas-Augustin de Gasparin



Date et lieu de naissance : 1754, Orange.

Date et lieu de décès : 1793, Orange.

Très tôt destiné au métier des armes, Thomas-Augustin de Gasparin entre dans l'armée comme sous-lieutenant au régiment de Picardie en 1773 avant de passer au régiment de Provence en 1776. Devenu capitaine en 1784, il poursuit sa carrière jusqu'à la Révolution. Neveu du Constituant Dumas qui l'initie aux ouvrages des Lumières, il est très vite gagné aux idées nouvelles. Élu député des Bouches-du-Rhône à la **Convention**, républicain convaincu, il vote la mort de Louis XVI. Il ne siège guère à la Convention car il est régulièrement envoyé en mission : dans le Nord au début de l'année 1793 où il tombe malade, à nouveau dans le Nord en avril. En juin 1793, il entre au Comité de Salut Public où il remplace Treilhard. En août 1793, il est envoyé dans le département du Var et des Bouches-du-Rhône pour écraser la révolte de Toulon. Co-organisant avec d'autres représentants en mission le siège de Toulon, il aurait favorisé la carrière de Bonaparte en l'appuyant dans ses rapports. De santé fragile, de Gasparin tombe malade au début du mois de novembre 1793 et se retire à Orange où il y meurt le 11 novembre. La très républicaine municipalité orangeoise lui réserve des funérailles somptueuses.

Notice n° 27 : Jean-Joseph de Giraudy

Date et lieu de naissance : 1737, Roquemaure.

Date et lieu de décès : 1817, Nîmes.

Juriste de formation, provenant d'une famille noble rovine solidement ancrée au conseil politique dont elle détient les principaux offices entre la fin du XVII^e siècle et le début du XVIII^e siècle, Jean-Joseph de Giraudy cristallise l'hostilité d'une partie de notables de la ville de Roquemaure. Consul à deux reprises (1767-1769, 1775-1781), conseiller politique (1769-1771), il se heurte à la fronde des partisans de la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon en s'attaquant à la rénovation du compoix. Après de nombreux rebondissements, Giraudy est destitué par le roi en 1781 et tenu à l'écart des affaires. La Révolution française lui offre l'opportunité de prendre sa revanche. Lieutenant-colonel de la Garde nationale, il est élu avec son beau-frère Chanut l'un des quatre députés de Roquemaure pour représenter la ville à l'assemblée des trois ordres de la sénéchaussée de Nîmes. En janvier 1790, il est porté à la présidence de l'assemblée primaire visant à élire la nouvelle municipalité révolutionnaire. Électeur (1790), il est également élu administrateur du district de Pont-Saint-Esprit au cours de l'été 1790 et juge de paix de Roquemaure en décembre. Membre du club des Jacobins dès sa fondation en 1791, il est élu à la **Législative**. Sur les bancs de l'Assemblée, il siège à droite avec les Feuillants et s'oppose notamment à la mise en accusation de La Fayette. Après la dissolution de la Législative, il revient à Roquemaure où il continue à paraître au club. Modéré, il se fait plus discret sous la « Terreur ». Nommé commissaire du Directoire exécutif en novembre 1795, il exerce cette fonction délicate dans un canton très divisé. Limogé après fructidor, il n'exerce plus aucune fonction sous le Second Directoire. Rallié à Bonaparte, il est nommé commissaire près le tribunal d'appel de Nîmes puis procureur général. Il reçoit la Légion d'honneur en l'an XII. Sa famille est particulièrement divisée durant les Cent-Jours. La branche cousine des Giraudy de Grey, après avoir souffert de la « Terreur » rejoint le duc d'Angoulême tandis que d'autres soutiennent ardemment Napoléon, occupant le devant de la scène durant l'interrègne. Jean-Joseph de Giraudy a peut-être lui-même opté pour l'Empereur mais face à la sécheresse des sources il est difficile de le confirmer avec précision.

Notice n° 28 : Charles-Emmanuel de Gratet de Dolomieu

Date et lieu de naissance : 1752, Dolomieu (Isère).

Date et lieu de décès : 1789, Paris.

Issu d'un vieux lignage viennois uni aux principales familles de la ville comme les Chabroud, Charles-Emmanuel est rapidement destiné au premier ordre. Chanoine de Saint-Pierre et Saint-Chef de Vienne, il est nommé vicaire général de l'archevêque Lefranc de Pompignan en 1779. Député du clergé aux **États-Généraux**, il meurt au cours de l'automne 1789.

Notice n° 29 : Hippolyte-César Guigues de Moreton de Chabrillan

Date et lieu de naissance : Paris, 1767.

Date et lieu de décès : Paris, 1835.

Issu d'une vieille famille dauphinoise, le marquis de Chabrillan est l'un des plus gros propriétaires fonciers dauphinois. Son grand-père, César-François était lieutenant du roi au gouvernement de Montélimar, fonction qu'il détenait de son père. Promis au métier des armes comme tous ses parents, Hippolyte-César est un jeune capitaine de carabiniers et premier écuyer de la comtesse d'Artois lorsque la Révolution française éclate. Adversaire acharné de la Révolution, Hippolyte-César émigre en 1791 tandis que son père sert dans les armées de la Révolution jusqu'en 1793, date de son décès. À la mort de son père, il hérite du titre de marquis de Chabrillan. Servant dans l'armée des Princes jusqu'en 1792, le marquis de Chabrillan émigre ensuite en Espagne. Ses biens sont confisqués et vendus comme biens nationaux. Le Conventionnel Boisset achète notamment son hôtel particulier de Montélimar. Alors qu'il cherchait à gagner l'Angleterre par Barcelone, son navire est accosté le 22 décembre 1794 par la frégate *La Minerve* et tous ses occupants sont arrêtés. Emprisonné à Toulon, le marquis de Chabrillan échappe de justesse aux massacres des prisons en mars 1795, bénéficiant de la protection des généraux Bonaparte et Bizanet. Transféré à Grasse, le marquis de Chabrillan est libéré en mars 1797. Profitant du climat politique favorable aux conservateurs, il revient à Montélimar où il tente de récupérer ses biens. La municipalité Pain, jugée trop compréhensive envers Chabrillan, est destituée après le coup d'État de fructidor an V tandis que le marquis de Chabrillan est à nouveau jeté sur les routes de l'émigration. Revenu à Montélimar au début du Consulat, il rachète pour 6 000 f. son hôtel particulier à Boisset. Napoléon tente de rallier la famille en nommant l'un de ses rejetons comme premier chambellan en 1809. Si une partie des Chabrillan sert fidèlement l'Empereur, Hippolyte-César, bien que nommé conseiller municipal de Montélimar en 1813, reste attaché à la cause des Bourbon. Lors de la Première Restauration, le marquis de Chabrillan est envoyé en délégation auprès du roi pour le féliciter. Fait chevalier de Saint-Louis en octobre 1814, gentilhomme d'honneur de Monsieur en 1815 et lieutenant-colonel en 1816, président du collège électoral de la Drôme, il est **élu à la « Chambre introuvable »** en 1815 et siège parmi les ultra-royalistes. Réélu en 1816, il siège parmi la minorité ultra-royaliste. Il ne se représente pas en 1820 mais est réélu en 1824. Il siège jusqu'en 1827 puis, battu par un libéral, il se retire de la vie politique. Il épouse en 1784 la fille du marquis de Caumont La Force, issue d'une très vieille noblesse française. La branche cadette des Moreton de Chabrillan a été élevée à la noblesse d'empire.

Notice n° 30 : Charles-François de Guilhem de Clermont-Lodève

Date et lieu de naissance : 1749, Avignon.

Date et lieu de décès : ?, en émigration (Angleterre).

Issu d'une famille noble du Quercy, le marquis de Clermont-Lodève embrasse tôt la carrière des armes. Officier de marine, il se fixe à Arles où il épouse en 1774 la nièce de Siffren Boulouvard, l'une des plus grosses fortunes arlésiennes. En 1789, il participe à la rédaction du cahier de doléances de la noblesse arlésienne. Battu à l'assemblée de la noblesse de la sénéchaussée d'Arles, il est finalement élu député de la noblesse de la ville d'Arles aux **États-Généraux**. S'opposant à la vérification des pouvoirs en commun, il ne rejoint le tiers-état que sur injonction royale. Monarchiste zélé, il affronte Mirabeau à de nombreuses reprises sur les bancs de l'Assemblée nationale. Il s'oppose à la suppression des titres, proteste contre la suppression de la noblesse et contre la Constitution. Après la dissolution de la Constituante, le marquis de Clermont-Lodève émigre en Angleterre où il s'établit comme libraire. Il meurt en émigration avant la Restauration.

Notice n° 31 : Antoine-Jacques de Guyon de Geis de Pampelonne

Date et lieu de naissance : 1754, Saint-Martin l'inférieur (Ardèche).

Date et lieu de décès : 1820, Paris.

Dernier rejeton d'un très ancien lignage noble du Vivarais, Antoine-Jacques est destiné à l'habit ecclésiastique. Avant la Révolution française, il est vicaire général de l'évêque de Viviers, archidiacre et chanoine de la cathédrale. Élu suppléant aux **États-Généraux**, il remplace l'évêque de Viviers (Lafont de Savines) qui refuse de siéger. Favorable à la Constitution civile du clergé, il adhère au club des Jacobins puis à celui des Feuillants en juillet 1791. Après la dissolution de la Constituante, il quitte l'habit ecclésiastique en 1793 et se marie l'année suivante. Il se lance dans les affaires et dirige une fonderie de canons à Lyon puis à Valence en 1793. Rallié à Bonaparte, il est élu au Corps législatif (1799-1804) puis nommé chef de la division des hôpitaux au ministère de la guerre en 1808. On le retrouve en 1815 comme administrateur des monnaies de Paris, fonction qu'il occupe jusqu'à sa mort en 1820.

Notice n° 32 : Jean Georges Lefranc de Pompignan

Date et lieu de naissance : Montauban, 1715.

Date et lieu de décès : Paris, 1790.

Après une licence de théologie obtenue à la Faculté de Paris, Le France de Pompignan devient chapelain de Saint-Joseph de Breisse dans le diocèse de Grenoble. Nommé vicaire général de l'évêque à Montauban en 1740, il devient évêque du Puy en 1743. En 1768, il est chargé de prononcer l'oraison funèbre de la reine Marie Leczinska. Enfin, il est nommé archevêque de Vienne en 1774. Adversaire acharné des philosophes, il interdit dans sa province ecclésiastique la lecture des ouvrages de Rousseau, de Voltaire et d'autres philosophes. En 1787, il préside l'Assemblée provinciale du Dauphiné. L'année suivante, il prend la tête de l'assemblée des trois ordres tenue à Romans. Élu aux **États-Généraux**, il est favorable à la vérification des pouvoirs en commun et rejoint le tiers-état le 19 juin 1789. Il est porté à la présidence de la Constituante le mois suivant. Nommé ministre d'État le 5 août 1789, il abandonne son siège archiepiscopal. Tombé malade l'année suivante, il ne participe pas au débat passionné sur la Constitution civile du clergé mais fait savoir qu'il n'y est guère favorable. Il meurt à la fin de l'année 1790.

Notice n° 33 : Noël-Joseph Madier de Montjau

Date et lieu de naissance : 1755, Bourg-Saint-Andéol.

Date et lieu de décès : 1830, Pierrelatte.

Noël-Joseph Madier de Montjau provient d'une riche famille de marchands (commerce en gros de toiles et draps) ayant fourni plusieurs administrateurs au conseil politique bourguésan. Son père, Charles Madier, a été conseiller à au moins quatre reprises entre 1769 et 1785 et consul de 1771 à 1772, son oncle Noël Madier, est présent au conseil politique entre 1760 et 1777 (trois fois conseiller politique, une fois consul). Noël-Joseph Madier de Montjau a lui-même siégé à la maison commune. Conseiller politique à deux reprises (1779-1781, 1786-1787), il devient le dernier maire d'Ancien Régime de Bourg-Saint-Andéol en 1787. En 1788, il doit faire face à un syndicat de notables qui l'accuse de malversation économique. Malgré la fronde, il est député par la ville pour participer à l'assemblée des trois ordres du Vivarais (Privas, 17-19 décembre 1788), il est élu aux **États-Généraux**. Il siège au Comité des recherches. Monarchiste notoire, il se distingue durant toute sa mandature par ses prises de position conservatrices : refus des assignats, protestation contre la suppression des titres, rejet de la Constitution. Recherché pendant la « Terreur », il se cache et ne réapparaît qu'après le 9 thermidor. Élu au **Conseil des Cinq-Cents**, il siège parmi les membres du club de Clichy et figure sur la liste de proscription après le coup d'État de fructidor. Il émigre à Barcelone pour éviter sa déportation en Guyane. Madier de Montjau rentre en France après Brumaire. Il se fixe à Pierrelatte dans la Drôme dont il devient conseiller municipal à partir de 1813. Ce sincère partisan de la cause royale, récompensé par le roi en 1814 qui le fait chevalier de la Légion d'honneur boycotte le conseil municipal lors des Cent-Jours, il offre son appui au duc d'Angoulême et tente avec Louis Théoule, maire déchu par Napoléon, de lever un bataillon pour rejoindre l'armée royale. Au début de la Seconde Restauration, il est nommé conseiller à la cour d'appel de Lyon.

Notice n° 34 : François Marbos

Date et lieu de naissance : 1739, Bourg-de-Péage (Isère).

Date et lieu de décès : 1825, Valence.

Issu d'une famille marchande, François Marbos est destiné à l'habit ecclésiastique. Après avoir étudié la théologie à l'Université de Valence, il devient curé de Bourg-lès-Valence. Patriote, ses concitoyens le portent au fauteuil de maire en 1790 et il est élu député de sa commune à l'assemblée de Chabeuil (1790). Membre de la société politique valentinoise qu'il préside en avril 1790, il accueille favorablement la Constitution civile du clergé. En février 1791, il est élu évêque constitutionnel du département de la Drôme et siège en même temps comme notable de la municipalité valentinoise à partir de novembre 1791, fonctions qu'il finit par abandonner l'année suivante en acceptant son élection à la **Convention**. Proche des Girondins, il s'oppose à la mort du roi, se prononçant pour le bannissement. Soutenant les députés arrêtés après le coup de force du 2 juin 1793, il est incarcéré le 5 octobre 1793. Libéré en décembre 1794 et réintégré à la Convention, il figure parmi les Conventionnels conservés pour siéger au **Conseil des Cinq-Cents** en 1795. Revenu à Valence à la fin d'une mandature au cours de laquelle il fut particulièrement effacé (1797), il refuse de reprendre ses fonctions épiscopales. Le Directoire le nomme inspecteur des salines de Moutiers et de Conflans en 1798. Rallié à Bonaparte qu'il avait connu dans ses jeunes années valentinoises, il est nommé au conseil de préfecture de la Drôme au début du Consulat. Il occupe cette fonction durant tout l'Empire.

Notice n° 35 :

Jean-Louis Charles François de Marsanne de Fontjuliane



Date et lieu de naissance : 1741, Montélimar.

Date et lieu de décès : 1815, Montélimar.

Originaire de Marsanne, la famille de Marsanne de Fontjuliane est établie à Montélimar depuis cinq siècles. Fils de Jean-Louis et de Justine La Coste de Maucune, Jean-Louis-Charles-François est issu d'une vieille famille montilienne présente au conseil de ville depuis plusieurs générations. Le père de Jean-Louis-Charles-François, Jean-Louis de Marsanne de Fontjuliane, a été syndic de la noblesse de 1753 à 1755, conseiller politique de 1755 à 1757, puis à nouveau syndic de 1757 à 1768. Destiné au métier des armes, Jean-Louis-Charles-François participe aux campagnes de la guerre de Sept ans avant d'être démobilisé en 1769 à la suite d'un accident. Revenu à Montélimar, il rejoint le conseil politique : il siège deux ans comme conseiller de ville de 1778 à 1780. Il est également le seigneur de Fontjuliane et de Saint-Geniès. En 1787, il est membre de l'Assemblée provinciale du Dauphiné. Présent à Vizille et à Romans, il est élu aux **États-Généraux**. Favorable à la réunion des ordres, il fait partie des nobles libéraux qui rejoignent le tiers-état le 25 juin 1789. Proche de Mounier et des monarchiens, les événements des 5 et 6 octobre 1789 l'effraient et le poussent à quitter temporairement l'Assemblée. Réfugié à Montélimar, invoquant des problèmes de santé, il est arrêté par la Garde nationale locale, échaudée par l'émigration de Mounier, et retenu dans son château pendant quinze jours. Libéré à la demande de ses collègues députés, le comte de Marsanne retourne siéger sur les bancs de la Constituante. Bien que dénonçant l'absolutisme, il bascule progressivement dans le conservatisme politique. Il refuse l'abolition de la noblesse et la Constitution. Quittant Montélimar après la dissolution de la Constituante, le comte de Marsanne tente de rallier l'armée de Condé qui lui réserve un accueil glacial, sinon hostile, ne lui pardonnant pas son engagement dans la cause révolutionnaire. Il se réfugie à Lyon où il se trouve encore pendant la crise « fédéraliste ». Parvenant à quitter la ville avant sa chute, de Marsanne émigre à Genève puis en Saxe. Ses biens sont confisqués. Il rentre en France en 1797 et s'établit de nouveau à Lyon. Au début du Consulat, il est adjudant des transports de la République. Il n'est définitivement radié de la liste des émigrés qu'en 1801.

Notice n° 36 : Mathieu Mauche

Date et lieu de naissance : 1741, Tarascon.

Date et lieu de décès : ?, ?

Avocat au Parlement et procureur du roi depuis 1763, Mathieu Mauche est élu juge de paix en 1790. Député à la **Législative**, il vote avec la gauche de l'Assemblée. Après la dissolution de la Législative, il revient à Tarascon. Des membres de sa famille, compromis dans le Gouvernement révolutionnaire, sont arrêtés et figurent parmi les victimes des massacres du château au printemps 1795. Commissaire du Directoire exécutif près le département des Bouches-du-Rhône, il s'oppose aux néo-jacobins au cours de l'an VII. Rallié à Bonaparte, il est nommé juge au tribunal d'appel d'Aix, poste qu'il échange, lors de la réorganisation des cours et tribunaux, contre celui de conseiller à la cour impériale (juin 1811). En l'an XII, il est fait membre de la Légion d'honneur. Sous les Cent-Jours, il reste fidèle à Napoléon. Sa trace se perd après 1815.

Notice n° 37 : Louis Natoire

Date et lieu de naissance : 1748, Limoux (Aude).

Date et lieu de décès : 1819, Arles.

Originaire du département de l'Aude, Louis Natoire s'établit à Arles où il devient avocat. Républicain modéré, il est nommé administrateur des Bouches-du-Rhône en l'an III. Élu au **Conseil des Cinq-Cents** en l'an VI, il ne prend guère la parole. Il dénonce les violences contre les patriotes. S'opposant au 18 brumaire, il retourne à Arles. Malgré son opposition, il est nommé conseiller général du département en l'an VIII et préside l'assemblée départementale en l'an XI. Il meurt en 1819.

Notice n° 38 : Jacques-Barthélemy Noailles

Date et lieu de naissance : 1758, Beaucaire.

Date et lieu de décès : 1828, Fontenay-trésigny (Seine-et-Marne).

Fils d'un important négociant de Beaucaire, Jacques-Barthélémy est destiné à une carrière judiciaire. Avocat en Parlement de Toulouse, il est également juge des traites à Beaucaire. Le 12 mars 1789, il est élu député du tiers-état pour représenter la ville à l'assemblée des trois ordres de la sénéchaussée de Nîmes. Au début de l'année 1790, son frère Pierre est élu officier municipal de Beaucaire tandis que Jacques-Barthélémy devient procureur général syndic du district de Beaucaire le 9 juillet 1790. Conservateur notoire, Noailles s'oppose aux patriotes les plus radicaux. Lors du renouvellement des administrations du district de Beaucaire à la fin de l'année 1792, il n'est pas reconduit dans ses fonctions. En revanche, il est élu notable de la municipalité conservatrice et semble avoir joué un rôle important lors de la bagarre d'avril 1793. Dénoncé pour le zèle dont il fait preuve dans la répression du coup de force de la Société de Saint-Benoît et pour sa participation active à la crise « fédéraliste » au cours de laquelle il préside l'une des sections en tant que l'un des chefs de file du mouvement contestataire, il est destitué de sa place d'administrateur municipal en juillet 1793. Recherché par les Jacobins radicaux, il se cache tandis que son frère, partageant la même ligne de conduite politique, est mis en état d'arrestation. Le virage conservateur amorcé après le 9 thermidor lui offre l'opportunité de sortir de la clandestinité. Recouvrant temporairement son poste de procureur général syndic du district de Beaucaire, il est parachuté à celui de procureur général syndic du département du Gard au plus fort de la « réaction thermidorienne ». Élu en octobre 1795 au **Conseil des Cinq-Cents**, il siège parmi les adversaires les plus acharnés du régime. Déporté après le 18 fructidor, il est emprisonné sur l'île d'Oléron. Libéré après brumaire, il se rallie à Bonaparte qui le nomme en 1800 juge au tribunal d'appel de Nîmes. À partir de 1807, il représente le Gard au **Corps législatif** et est maintenu à son poste en 1813. Napoléon le comble de ses largesses : chevalier de l'Empire en 1810, président de la Chambre à la cour impériale de Nîmes, il se rallie néanmoins aux Bourbon. Louis XVIII l'anoblit, le confirme dans ses fonctions judiciaires et le fait officier de la Légion d'honneur en 1814. Resté fidèle au roi durant les Cent-Jours, il est nommé procureur général à Angers en 1819 puis devient en 1823 premier président de la Cour royale de Grenoble.

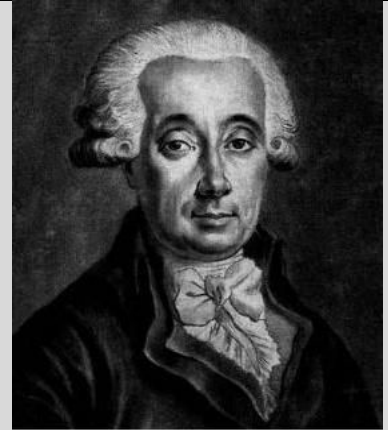
Notice n° 39 : Louis de Poulle

Date et lieu de naissance : 1745, Avignon.

Date et lieu de décès : 1824, Avignon.

Louis de Poulle est issu d'une famille noble comtadine. Son père, Joseph de Poulle, a été auditeur de la Rote et prémicier de l'Université d'Avignon. Grand vicaire de Saint-Malo et prévôt du chapitre cathédral d'Orange, Louis de Poulle est élu suppléant de l'évêque d'Orange aux **États-Généraux**. Remplaçant Du Tillet en décembre 1789, de Poulle siège parmi la droite de l'assemblée où il se distingue par son conservatisme politique : protestation contre la suppression des titres, refus de la Constitution civile du clergé, rejet de la Constitution. Après la dissolution de la Constitution, il émigre. Il est nommé par le Pape Pie VI vicaire général et administrateur du diocèse d'Orange, supprimé par les Constituants. On le retrouve sous la Restauration comme vicaire général de l'archevêque d'Avignon.

Notice n° 40 : Conrad Provençal de Fonchateau



Date et lieu de naissance : 1735, Tarascon.

Date et lieu de décès : 1801, Paris.

Issu d'une famille noble provençale anoblie au XVI^e siècle, le marquis de Provençal de Fonchateau est député de la noblesse aux **États-Généraux**. Il s'oppose à la vérification des pouvoirs en commun et ne rejoint le tiers-état que sur l'ordre du roi le 25 juin 1789. Sur les bancs de l'assemblée, il siège à droite et se distingue par son conservatisme politique en s'opposant à l'abolition de la noblesse. Après la dissolution de la Constituante, il ne semble plus occuper de fonctions administratives. Il reste à Paris jusqu'à sa mort.

Notice n° 41 : François, Ignace, Guillaume de Puy



Date et lieu de naissance : 1751, Avignon.

Date et lieu de décès : 1820, Sauveterre (Gard).

Très riche propriétaire foncier d'Avignon, son père, François-Hyacinthe-Virgile de Puy était trésorier du Pape sous l'Ancien Régime. Modéré, il fuit les excès avignonnais des premières années de la Révolution en se retirant dans ses domaines gardois de Sauveterre et de Roquemaure. Indépendant des « partis » mais consensuel pour ses prises de position modérées et sa notabilité, il est nommé maire d'Avignon par Debry en mars 1795. Il est remplacé dès 1796 par Bruny. Se tenant à l'écart des luttes de factions sous le Directoire, il est à nouveau appelé à exercer les fonctions de maire par Bonaparte qui cherche à s'appuyer sur des hommes consensuels et modérés pour favoriser l'installation du nouveau régime. Offrant sa démission en 1806, il est sollicité par le préfet pour reprendre ses fonctions en 1811 et reste en fonction jusqu'en 1815. Il est confirmé par le roi en 1814 et par Napoléon durant les Cent-Jours. Lors de la « Terreur blanche », il tente vainement de s'opposer au lynchage du maréchal Brune. Victime de l'épuration conduisant aux fonctions locales les plus zélés partisans des Bourbon, de Puy est disgracié au début de la Seconde Restauration. En 1819, le collège électoral de Vaucluse le députe à la **Chambre**. Il n'y siège guère longtemps, donnant sa démission pour raison de santé. Il meurt quelques mois plus tard.

Notice n° 42 : Nicolas de Reboul

Date et lieu de naissance : 1727, Bourg-Saint-Andéol.

Date et lieu de décès : 1797, Privas.

Avocat en Parlement et seigneur de Lauriac, Nicolas de Reboul est issu d'une vieille famille de noblesse rovine accaparant les fonctions judiciaires locales les plus prestigieuses. Juge général des terres de l'évêché de Viviers et de Bourg-Saint-Andéol durant la seconde partie du XVIII^e siècle, il représente l'évêque au conseil politique. À la veille de la Révolution, les relations sont tendues entre le personnel judiciaire seigneurial et la municipalité. Il ne figure pas parmi les députés bourgeois élus pour se rendre à l'assemblée des trois ordres de la sénéchaussée. En revanche, il est désigné par la municipalité pour intégrer le comité permanent mis en place fin juillet 1789. Ce comité très conservateur, uniquement composé de cadres d'Ancien Régime, endigue toute « révolution municipale ». S'il n'est pas élu dans la première municipalité révolutionnaire, il est porté à la vice-présidence du département de l'Ardèche en mai 1790, charge qu'il occupe jusqu'en 1791, date de son élection à la **Législative**. Sur les bancs de l'Assemblée, il est plutôt effacé. Il vote avec la droite et soutient La Fayette. Après la dissolution de la Législative, il revient à Bourg-Saint-Andéol où le climat politique s'est dégradé depuis le printemps 1792. Dénoncé par le comité de surveillance en 1793, il est arrêté avec de nombreux membres de sa famille. Libéré après le 9 thermidor, ses conditions de détention éprouvantes ont eu raison de sa santé. Il meurt en 1797.

Notice n° 43 : Pierre-Barthélémy Sautayra

Date et lieu de naissance : 1748, Montélimar.

Date et lieu de décès : 1793, Montélimar.

Fils de Pierre Sautayra, charpentier, et de Marianne Garnier, Pierre-Barthélémy est entrepreneur des bâtiments du roi sous l'Ancien Régime. Sa carrière administrative débute avec l'instauration de la réforme Laverdy. Notable du corps municipal à trois reprises (1768-1772, 1776-1781, 1786-1790), et conseiller de ville (1772-1774), il est élu 4^e échevin en 1774-1776 et en 1781-1783. La Révolution française lui offre l'opportunité de débiter une carrière administrative plus importante. Au printemps 1790 les citoyens actifs de Montélimar l'élisent comme administrateur du district. Enrichi par l'achat de biens nationaux et membre actif du club des Jacobins, Sautayra est élu à la **Législative** en 1791 et à la **Convention** l'année suivante. Républicain convaincu, il siège avec les Montagnards et vote notamment pour la mort du roi. Durant la crise « fédéraliste », il est député dans son département pour tenter de convaincre les indécis à ne pas rallier les insurgés méridionaux. De passage à Lyon, il est arrêté avec son collègue Herbès-Latour et incarcéré dans la citadelle Pierre Scize. La nouvelle de l'arrestation de Sautayra provoque une vive indignation à Montélimar. Finalement libéré le 22 juillet 1793, Sautayra, très éprouvé par sa détention, retourne à Montélimar le 29 juillet. Malade, il y meurt quelques semaines plus tard.

Notice n° 44 : Pierre-Toussaint Tavernel

Date et lieu de naissance : ?

Date et lieu de décès : 1809, Beaucaire.

Juge royal de Beaucaire sous l'Ancien Régime, il est élu député du tiers-état le 12 mars 1789 pour représenter la ville à l'assemblée des trois ordres de la sénéchaussée de Nîmes. En janvier 1790, Tavernel est élu notable de la première municipalité révolutionnaire puis, à la fin de l'année, juge du tribunal de district de Beaucaire. L'année suivante, il est député à la **Législative** par le département du Gard où il ne brille pas par son activisme politique. Réélu à la **Convention**, il se rapproche des républicains modérés en dénonçant les violences et en rejetant le procès du roi. En octobre 1792, il donne une première fois sa démission pour raison de santé avant de la renouveler une dernière fois le 17 décembre 1792. Il est remplacé par Bertèzene.

Notice n° 45 : Antoine Valérian-Duclos



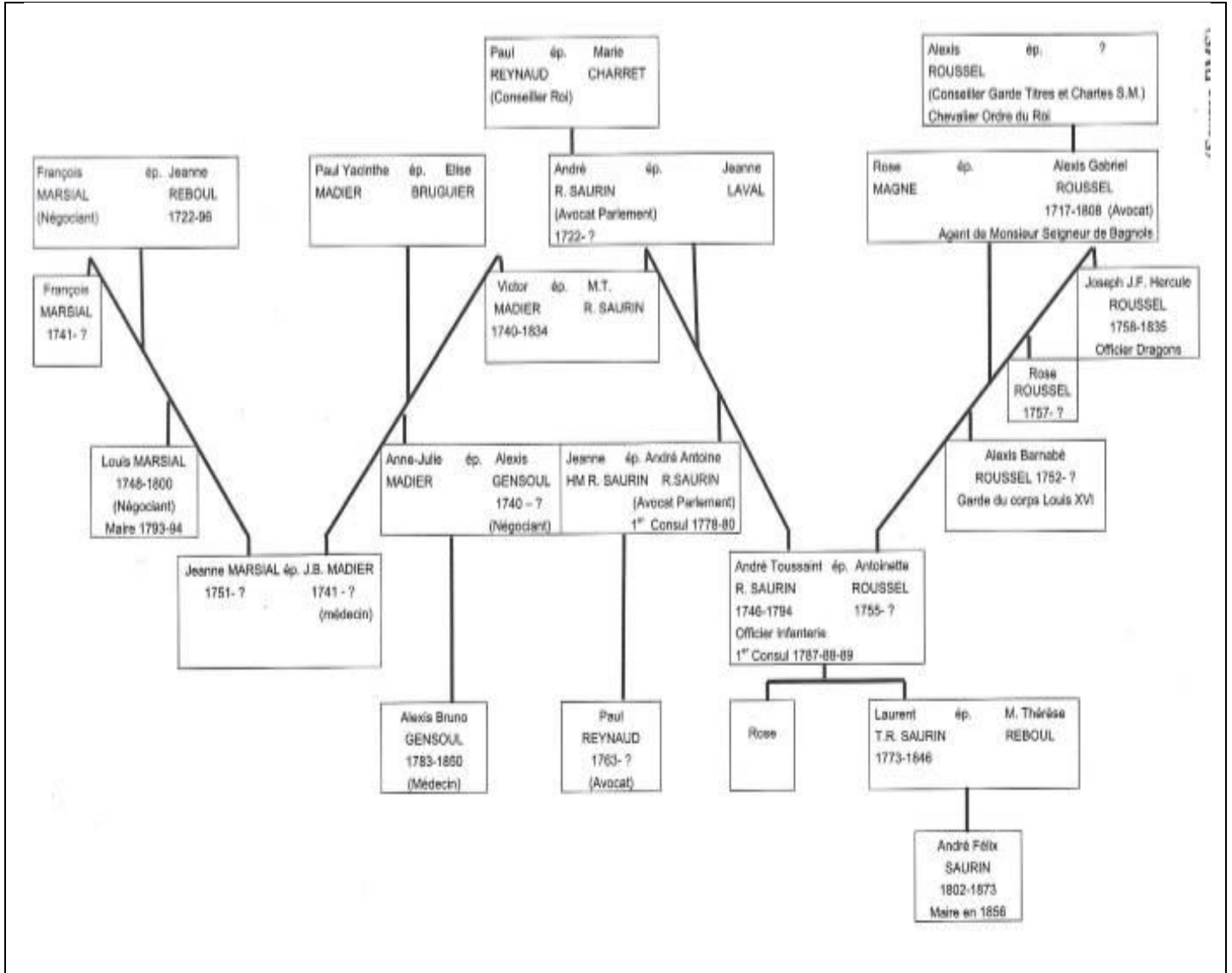
Date et lieu de naissance : 1732, Nîmes.

Date et lieu de décès : vers 1819, Pont-Saint-Esprit (?).

Capitaine d'infanterie retiré à Pont-Saint-Esprit, il entre au conseil politique, où il succède à un autre Valérian-Duclaux (son père ?) vers les années 1780. Élu premier consul en 1786, il est encore en fonction lorsque il est député par le tiers-état spiripontain pour le représenter à l'assemblée des trois ordres de la sénéchaussée de Nîmes. Élu aux **États-Généraux**, il ne se signale guère sur les bancs de la Constituante. Modéré, il est favorable à la Constitution. Après la dissolution de la Constituante, il regagne Pont-Saint-Esprit. Compromis dans la crise « fédéraliste », il est arrêté sous la « Terreur » mais échappe de justesse à l'échafaud. Après le 9 thermidor, il est nommé administrateur puis président du district de Pont-Saint-Esprit de l'automne 1794 à l'automne 1795. Retiré de la vie publique sous le Directoire, sa trace se perd par la suite. En 1813, il réapparaît dans le registre de délibérations municipales où il est compris parmi les plus riches notables devant contribuer à l'emprunt contracté par le gouvernement.

Annexe n° 13 :

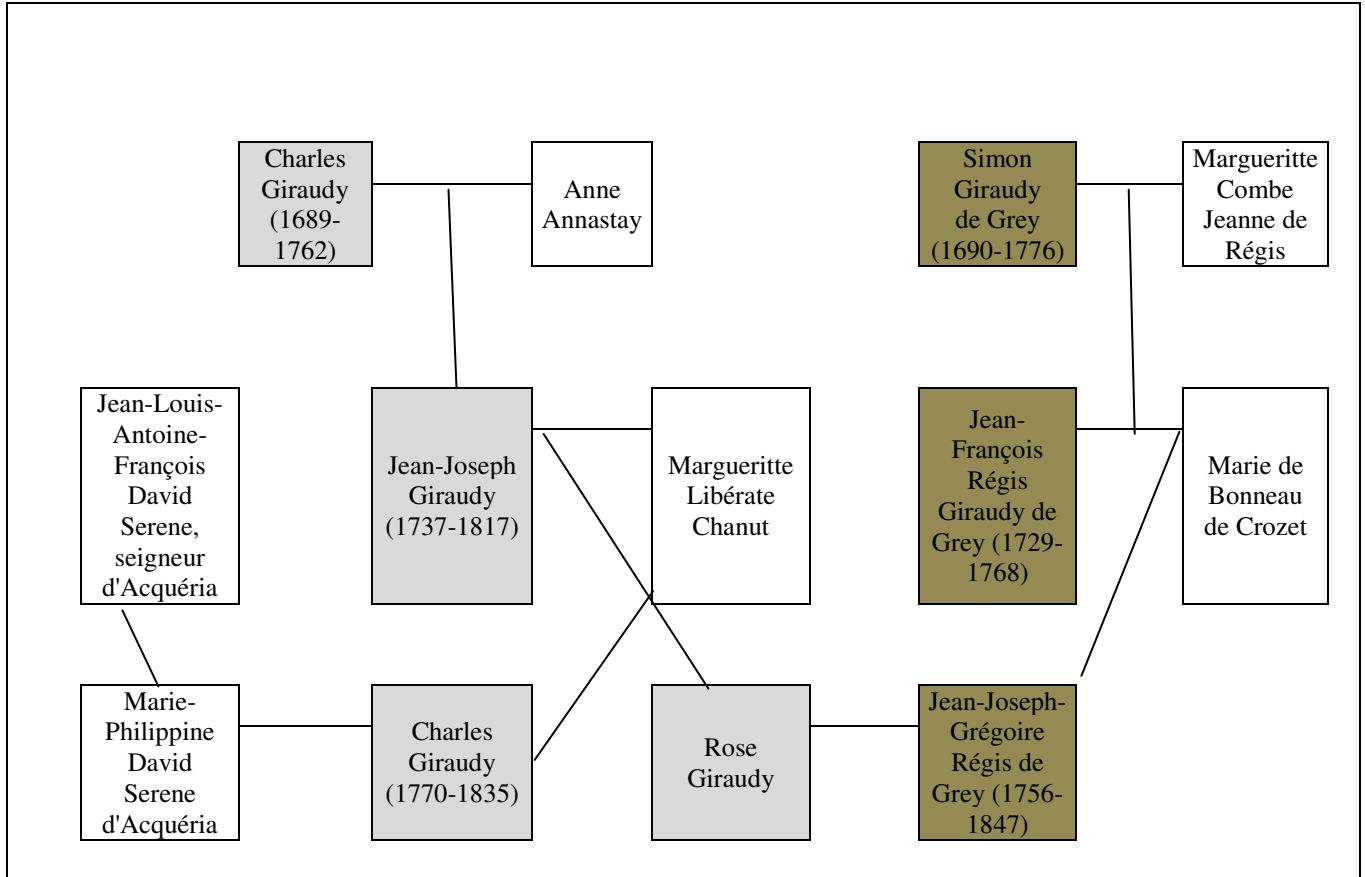
La galaxie familiale des Reynaud-Saurin-Roussel et des Madier



Source : Jean-Claude Masanelli, *Bagnols-sur-Cèze en Révolution*, p. 191.

Annexe n° 14 :

Galaxie familiale des familles Giraudy et Giraudy de Grey (Roquemaure)



La famille Giraudy (en gris) est originaire de Saint-Laurent-des-Arbres. Jean-Joseph Giraudy (1737-1817) affronte avec son beau-frère Chanut la fronde des partisans des Chartreux, parmi lesquels figure David Serene, seigneur d'Acquéria. Les deux familles se réconcilient et Charles Giraudy épouse Marie-Philippine David Serene après la Révolution. Les Giraudy s'allient également avec une branche cousine, les Giraudy de Grey (en marron), après la Révolution.

Annexe n°15 :

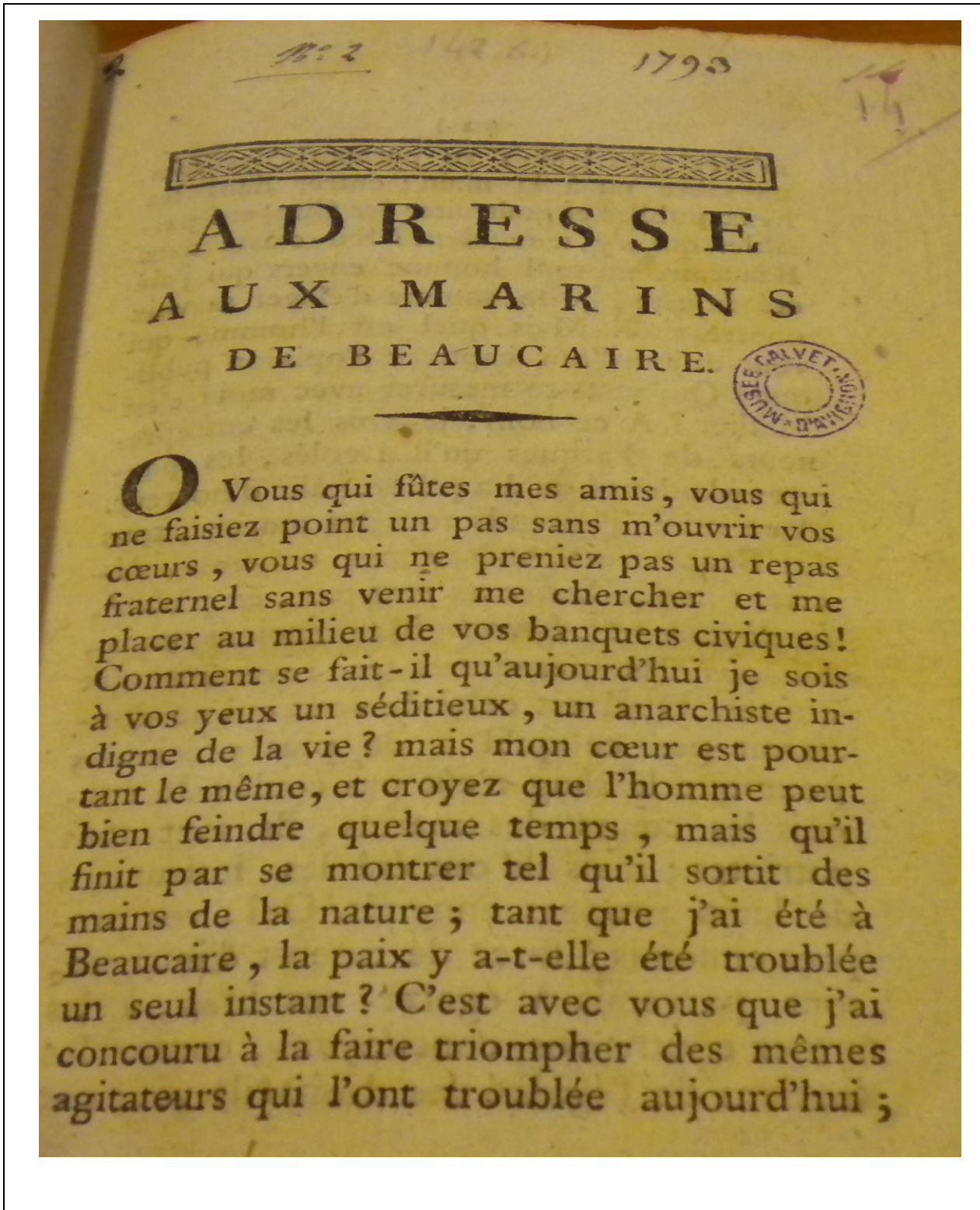
Les rébellions liées à la conscription (1800-1814)



Source : Aurélien Lignereux, *La France rébellionnaire. Les résistances à la gendarmerie (1800-1859)*, p. 29.

Annexe n° 16 :

La défense d'Agricol Moureau après la bagarre de Beaucaire (avril 1793)



(2)

m'avez-vous jamais vu parcourir les rues un sabre nu à la main ; entrer dans les lieux publics et maltraiter les Citoyens paisibles qui s'y trouvoient ? S'il existe dans Beaucaire un seul homme envers qui j'aie été injuste , je le somme d'élever sa voix contre moi. Mais quel est l'homme qui veut aujourd'hui captiver l'opinion publique ? Qui veut se mesurer avec moi ? c'est Madier ? A ce nom , je vois les entrepreneurs de barques qu'il a volés , les pauvres plaideurs qu'il a pillés , pâlir d'horreur. A ce nom , j'entends tous les marins , tous les Beaucairois , même mes ennemis , s'écrier : *non , Madier ne peut pas , en probité , le disputer à Agricol.* Mes anciens amis , laissons les personnes et revenons aux choses. Quel est celui de vous qui ne donneroit pas ce qu'il a de plus précieux , pour que le sang n'eût pas coulé ? Je connois les cœurs des marins , ils sont tous patriotes ; mais ils ont été les instrumens de leurs propres ennemis. Oui , vos propres ennemis à force de ruse et d'intrigue , sont parvenus à égarer vos bras , à les armer contre vos concitoyens , contre les soutiens de l'égalité des droits ; ils vous ont

(3)

dépeint les sans-culottes , réunis à Saint-Benoît , comme des pillards ; mais ils sont tous propriétaires , quoique agriculteurs ; mais ils sont tous des hommes probres , et vous les avez toujours connus pour tels. Mes amis , vous frémirez d'indignation quand vous saurez qu'une lettre arrivée d'Italie à Aix , annonçoit à une femme nommée Latour , qu'à la fin de Mars il y auroit du mouvement à Beaucaire ; cette lettre est aujourd'hui entre les mains de Bayle et Boisset , Commissaires de la Convention , et cette femme est elle-même dans les fers. Andeol Madier , flétri dans l'opinion publique par ses banqueroutes , ses mœurs dissolues , ses escroqueries envers la veuve de Salle , et autres , Andeol Madier qui avoit été mis dans le complot il y a huit mois , qui me disoit l'année dernière , que Beaucaire n'étoit pas un champ assez vaste pour moi , qui vouloit m'en voir partir , pour donner lui-même un libre cours à ses projets liberticides , viendra-t-il offrir sa tête contre la mienne ? Ainsi le crime voudroit se mesurer avec la vertu , et l'homme gagné par l'or , à celui qui fut incorruptible. C'est sous le

(4)
glaive vengeur de la guillotine que ta tête
impudique tombera ; tes accusateurs se-
ront la plupart de ces mêmes porte-faix
que tu as égarés, parce que, quoique cou-
verts de haillons, leur ame est honnête.
Oui, je retournerai à Beaucaire, mais pour
donner force à la loi, quand elle te frap-
pera à mort, toi et le petit nombre de
tes consorts ; toi, Clausonnette, qui as fait
sortir le drapeau rouge ; Porcellets et peut-
être Hiacinthe ; oui je retournerai à Beau-
caire, mais pour faire embrasser entr'eux
tous les Citoyens, qui veulent l'unité et
l'indivisibilité de la République ; oui je
retournerai à Beaucaire pour y ramener
la paix, et la foire célèbre que toi
et tes consorts ne vouliez pas. Je lis
dans vos idées. Voila pauvres proprié-
taires de Beaucaire la clef de l'énigme.
N'est-il pas vrai que la moitié de la
France, travaille la moitié de l'année
pour cette foire ? Parvenir à faire man-
quer la foire pour affaire de révolu-
tion, n'est-ce pas ruiner le commerce,
n'est-ce pas faire murmurer les ouvriers,
les négocians de la France et Marseille
sur-tout contre cette même révolution ?

(5)

Propriétaires de Beaucaire , pesez cette considération ; ce n'est pas à vous Beaucairois qu'on en veut uniquement , Beaucaire n'est qu'un point , et le complot s'étendoit sur la généralité. Qu'importe à Madier de perdre le loyer de sa maison ? Les Barnavons n'ont pas fait cette remarque. Qu'importe à vos nobles de perdre quelques sols , les traîtres seroient bien recompensés , d'ailleurs ? vous donc qui croyez à la stabilité de la république , ouvrez les yeux ! Combien d'Arlesiens chiffonistes qui ne connoissoient pas les projets de Loys et de Strangin , malheureux aujourd'hui , pour s'être obstinés à les seconder , malgré les dénonciations faites contre ces deux chefs , aujourd'hui décrétés d'accusation ? croyez-vous que l'année dernière , tous les chiffonistes fussent des contre-révolutionnaires ? Que de propriétaires se jetterent dans ce parti , parce qu'ils craignoient pour ces propriétés que nous jurons de maintenir et sur lesquelles il ne sera jamais porté une main téméraire , parce que si le pillage étoit permis , la révolution seroit déshonorée et le bonheur du peuple

(6)
anéanti. Marins égarés, ouvrez les yeux,
le moment presse, le chemin vous est
ouvert; encore quelque temps et la bar-
rière est fermée et le jour de la vengeance
publique arrive. Vous direz ensuite, mais
envain: Ah! plutôt à Dieu que nous eussions
écouté les conseils d'Agricol!

Agricol aura suivi l'impulsion de son
cœur, il aura fait ses efforts pour em-
pêcher ceux qui furent ses amis, d'être
totalement engloutis dans le précipice sur
le penchant duquel ils ont été poussés
bien avant; alors il ne pourra plus rien:
errans et fugitifs à votre tour, vous ne trou-
verez nulle part une terre hospitalière;
la France entière rejettera sur vous toute
la scélératesse de vos chefs, vous serez
accablés du poids énorme d'une respon-
sabilité qui ne doit peser que sur leur
tête; on vous dira par-tout: vous êtes les
assassins du peuple. Les chiffonistes d'Arles
étoient moins coupables que vous, ils n'ont
jamais abusé des lois pour des exé-
cutions sanguinaires, vous avez fait feu
sur vos freres patriotes, leurs mânes crient
vengeance à la république entière, et il
faut que leur mort soit vengée; vous les

(7)

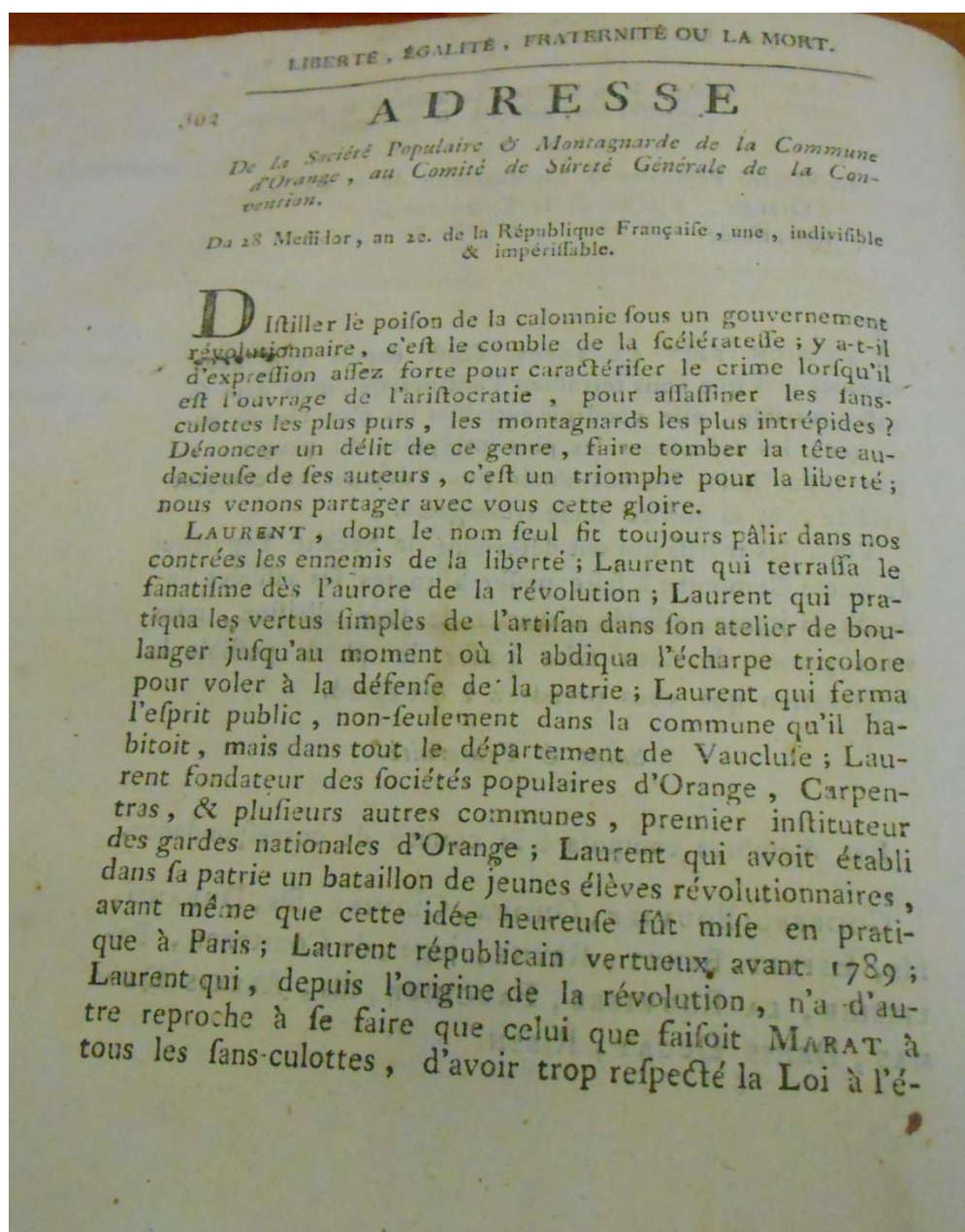
avez assassinés contre toutes les lois , en abusant d'une loi de sang ; une loi qui n'existe plus , une loi révoquée , la loi martiale. Alors les marquis , les intriguans et l'impérite soudoyée qui vous ont si cruellement trompé , auront pris la fuite , ils vous abandonneront à toutes les horreurs d'un supplice qu'ils reservoient aux patriotes , et les vrais coupables ayant échappé au glaive de la loi et à la rage d'un peuple , des soldats patriotes qui se précipiteront dans vos murs , le coup ne retombera que sur vos têtes ; vous maudirez en vain et *Madier* et *Clausonette* , et tous les nobles et tous les prêtres insermentés , il ne sera plus temps. Hâtez-vous donc de prévenir des malheurs dont le tableau effrayant me plonge dans la plus profonde tristesse , reconnoissez l'imposture en arrachant le masque à l'imposteur , voyez comme on vous trompe , on veut faire passer *Faussat* , *Pierre-Noaille* , *Tavernel* et les plus purs patriotes de la *Condamine* , tout à-la-fois pour des aristocrates , des maratistes , ils ne peuvent pas être l'un et l'autre. Marat étoit président des Jacobins ; comment a-t-on pu avoir l'effronterie de

vous dire, pour vous faire entregorger, que le président des Jacobins est aristocrate ? Mais pouvez-vous vous flatter de persuader à la France entière, la Convention nationale, que *Madier* soit un parfait honnête homme et *Tavernel* un coquin, et tous les agriculteurs tels que *Tressaud*, *Raymond*, *Gueyras*, *Testedor* et tant d'autres soient des coquins qui veulent le pillage ; que Mr. le marquis de *Clausonette*, Mr. le marquis *Desporcellet*, les prêtres qui n'ont pas juré sont de bons patriotes, et les mêmes agriculteurs que je nomme, les sans-culottes, dont vous ne voulez pas que le nom sautât la rivière, soient des aristocrates ? Vous ne pourrez persuader ce mensonge à personne, vous seul en serez la dupe : hâtez-vous donc de reconnoître vos freres qui gémissent sur votre erreur fatale, vous n'avez plus que cet espoir, c'est l'unique moyen de salut qui vous reste.

AGRICOL MOUREAU.

Annexe n° 17 :

Adresse de la société politique d'Orange en faveur de Jean Laurent (an II)



gard de ces êtres pervers qui l'ont toujours méprisée.
 Laurent est dénoncé, eh ! par qui ? par des insectes du marais, par les plus vils suppôts de la tyrannie, par des soldats du régiment ci-devant la Marck, régiment qui foutint à Arles les contre-révolutionnaires chiffonniers ; régiment qui arbora à cette époque la cocarde noire, & successivement la cocarde blanche ; régiment qui, n'aguères, égorgeoit à Avignon les citoyens & les sans culottes du régiment ci-devant Boulonnois, qui osoient chanter des chansons patriotiques ; régiment si fort accablé sous le poids de ses crimes, qu'il n'osa, dans sa retraite, passer à Orange, d'où il s'éloigna par des chemins détournés pour se soustraire à la vengeance populaire.

Laurent est dénoncé, eh ! pourquoi ? Il est dénoncé comme déorganisateur : oui, il a constamment travaillé à déorganiser les complots des assassins de la patrie. Il est dénoncé pour avoir égorgé des femmes & des enfans : eh ! quand, ou dans quel tems ! est-ce lorsqu'au péril de sa vie, il a arraché de la potence à Avignon les partisans du souverain calotte, pour les traduire dans les prisons d'Orange & les livrer au glaive des loix ? est-ce lorsque couvrant de son corps à Courtezon un aristocrate effronté, dont la vengeance populaire alloit faire justice, il reçut au bras un coup de sabre ? est-ce lorsque se précipitant à Carpentras au travers de mille bayonnettes, il parvint à soustraire à leur fureur un citoyen imprudent qui avoit attiré sur sa tête la colère publique ? Est-ce lorsqu'apôtre de la liberté il prêchoit au peuple, qui mit toujours en lui sa confiance, le respect pour les loix & les pouvoirs constitués ? Est-ce lorsqu'il a préservé la Commune d'Orange dans les plus violentes crises de la révolution, de ces excès que nécessitoit presque dans toute la République le silence coupable des magistrats du peuple ?

Laurent est dénoncé ! Laurent est dans les fers ! peut-être est-il déjà devant le Tribunal révolutionnaire assis à côté de ses calomniateurs Nous sommes tranquilles

364
sur son compte, les sans-culottes montagnards qui com-
posent le Tribunal de la vengeance nationale savent d'un
coup d'œil discerner le républicain de l'intrigant, le per-
turbateur du repos public, de l'ami des loix, le dé-
fenseur de l'humanité, de l'assassin; ils savent aussi dis-
cerner le lâche calomniateur, du dénonciateur civique;
l'aristocrate conjuré, du sans-culotte sincèrement allarmé
du relâchement des ressorts de la machine politique. Lau-
rent triomphera, nous voyons déjà ses assassins grimper
les marches de l'échaffaud. Citoyens, cela ne suffit pas à
notre sollicitude républicaine, cela ne suffit point à la
vengeance nationale: dans le sein de la Convention, comme
dans les armées de la République, & d'un bout à l'autre
de la France, les conspirateurs voudroient entraîner dans
leur chute les plus zélés défenseurs des droits du peuple,
les quatre scélérats détenus avec Laurent, n'ont pas seuls
ourdis ce complot, il est dirigé par quelque main invis-
ble, qui sûrement ne sera pas assez habile pour se déro-
ber à votre vigilance. Frappez d'un bras ferme & sûr, le
régiment de la Marck, il est coupable tout entier, s'il ne
vous livre ceux qui l'ont fait mouvoir à Arles, à Avignon
& dans l'affaire de Laurent.

Suit un grand nombre de signatures.

A ORANGE, chez ESPRIT NICOLAU, Imprimeur
du District.

Annexe n° 18 :

Une source rare : un exemple de contribution forcée

St Laurent Des arbres le 31^e mars 1793 —
L'an 2^e de la République française

Citoyen

Vous etes taxé 95^l pasha Commission, il n'ya rien à
Nabatu, il faut payer la femme dite ruinée; Vous
Vous exposez aux plus grands désagrément, de
jeunesse entend que l'on fasse le sort que l'on
fait partout ailleurs; nous Vous en conjurons,
concours avec nous à main tenir la tranquillité dans
notre Village. De Vous le pover, Vous le dewy, Votre
intéret Vous y necessite; nous Vous en conjurons
pour la seconde fois, remettre à Votre femme —
L'ordre pour que notre jeunesse soit contente.
Le Corps municipal de St Laurent Des
arbres. Laurent maire
Chauland off. impl.

Source : Archives municipales de Saint-Laurent-des-Arbres, documents non classés.

Annexe n° 19 :

Affaire de l'attaque du château du marquis de Pierre-Bernis (1763)



MEMOIRE
INSTRUCTIF

POUR Messire PHILIPPE-CHARLES-FRANÇOIS DE PIERRE,
Baron de Blou, Vicomte de Gourdon, Marquis de Pierre-
Bernis, Seigneur de Saint-Marcel de Pierre-Bernis & autres
Lieux, Demandeur en excès.

CONTRE Charles Veyrenc Oncle ; Charles-Joseph Veyrenc
Neveu ; Gabriel Negre dit Gonnet ; François Radal ; &
André Dubois, Accusés.

NOUS pouvons appliquer à cette Cause intéressante & toute publique
ce trait d'un Empereur Romain (a) Elle n'a pas besoin d'être re-
commandée, & montre elle-même toute son importance ; il ne lui faut
point une parure étrangère, la seule éloquence des faits résultant
des Informations doit suffire pour la faire connoître.

A peine le Sieur Exposant eut-il réuni sur sa tête presque toute la Seigneu-
rie de Saint-Marcel-d'Ardeche, qu'il obtint en 1751 l'union de ses Terres &
Fiefs à son Château, & l'érection en Marquisat sous la dénomination de Pierre-
Bernis, par Lettres-Patentes enregistrées au Parlement & à la Chambre des
Comptes.

Après cette érection, le Sieur Exposant crut devoir se faire maintenir aux
Droits Seigneuriaux qui lui sont propres, & poursuivit un Arrêt le 16 mars
1763 qui lui déclara communs les Réglemens concernant les Droits honorifi-
ques des Seigneurs, principalement à raison de la Chasse.

Quelques Emphitéotes mutins, qui trouvoient du goût dans les abus intro-
duits, plûtôt que de s'en dépandre, complottèrent de résister à leur Seigneur ;
il en attaqua quelques-uns qui avoient entrepris de chasser, & obtint même contre
eux des condamnations légitimes.

On murmura en secret, on tint à diverses reprises des propos libres &
indécens contre le Sieur Exposant ; on conjura sa perte, & l'attentat du 14

(a) Non eget commendatione : ipsa enim se ostendit. Leg. 1 ff. de in integ. restit.

soit de la même année 1763 a été le funeste dénouement de ces Conciliabules séditieux, & des téméraires jactances qui le précéderent.

La Procédure annonce les Veyrenc, François Radal & André Dubois pour Chels de la Conspiration, & les autres Accusés pour les Exécuteurs du funeste complot; mais il fut formé avec tant d'adresse, & lié si secrètement, qu'il faut saisir toutes les circonstances qui s'y réfèrent, pour le développer, & parvenir à la conviction des coupables: on ne parlera, dans cette opération, que d'après les Charges même, & ce ne sera ici, pour ainsi dire, qu'une esquisse des faits résultant de la Procédure, qui seront par la suite ramenés dans toute leur étendue.

En Mars
1763.

A l'époque de l'Arrêt de 1763, dont on a parlé, Veyrenc neveu se rendit dans un Cabaret de Saint-Marcel-de-Pierre-Bernis, où étoient quelques-uns de ses Adhérens, & s'adressant à eux il leur dit qu'il falloit se soutenir les uns les autres contre le Marquis de Bernis; ce qui fut à l'instant répété en Chorus par les Assistans: tel fut le signal de la revolte, & depuis, Veyrenc neveu ne cessa d'amèner tout le monde à raison de la Chasse.

En Juin.

Quelque tems après Veyrenc neveu, pour donner l'exemple, s'ingera d'aller chasser, & il fut en cela imité de ceux qu'il avoit excité à le faire; le Sieur Exposant les fit condamner à l'amende à raison de l'entreprise, Veyrenc neveu fut désarmé par ordre de Mr. le Commandant de la Province, & détenu pendant quelque tems dans les Prisons du Bourg Saint-Andeol.

Dans ces entrefaites, Veyrenc oncle prétendit que le Marquis de Bernis étoit l'auteur de cet affront, & il déclara hautement que lui & son neveu en auroient leur revanche, & qu'il la leur payeroit; donnant en même tems au Sieur Exposant ces titres sales dont on conçoit toute l'indécence par la nécessité où nous sommes de les taire.

En Juillet.

Veyrenc neveu étant ensuite sorti des Prisons, son oncle répéta encore les mêmes propos: de son côté le neveu déclara que le Marquis de Bernis lui avoit fait un tour, mais qu'il la lui payeroit, & qu'il s'en souviendrait; & loin que sa détention tempérât son ardeur pour la Chasse, il proposa à d'autres d'y aller avec lui, en disant qu'il répondoit de tout, qu'il ne craignoit pas le Marquis de Bernis, & que, s'il venoit pour les empêcher, il lui sangleroit un coup de fusil; il ajouta que le Sieur Exposant lui avoit fait un Procès pour fait de Chasse, mais qu'il avoit beau faire & beau dire, qu'il n'en viendroit jamais à bout; qu'il la lui payeroit, ou quatre Diables l'emporteroient; que quand il scauroit d'être pendu, il en auroit sa revanche. Propos que Veyrenc neveu tint en diverses occasions, & chaque fois il les assaisonna de ces quolibets orduriers qu'on rediroit à peine sous les Hâles.

François Radal, alors second Consul, étoit un de ceux qui avoient été à la Chasse; il avoit été obligé de payer l'amende par lui encourue à ce sujet; il entra, par cette raison, dans le complot des deux Veyrenc, & invita d'autres Particuliers à chasser avec lui, en disant, qu'il se moquoit dudit Bernis; que celui-ci n'étoit pas où il croyoit d'être, & qu'il chasseroit en dépit de lui & malgré lui.

Ce Radal, s'entretenant un jour au sujet du Sieur Exposant, osa dire que celui qui tireroit un coup de fusil au Marquis de Bernis feroit une bonne chasse, & gagneroit les œuvres de miséricorde, parceque ledit Bernis perdrait la Communauté, si on le laissoit vivre; qu'il ne falloit pas le craindre; que pour lui il ne le craignoit pas; qu'il étoit Consul, & qu'il vouloit faire parler de lui pour les intérêts de la Communauté.

André Dubois étoit un autre des Conjurés; il se répandoit, à tous propos, en invectives contre le Sieur Exposant, ajoutant que s'il le trouvoit en quel- que part à l'écart, un coup de fusil pourroit faire son affaire.

En Août.

Veyrenc neveu surtout continuoît toujours ses mauvais propos contre le Sieur Exposant; il m'en a fait une, disoit-il, que je n'oublierai de ma vie; & si quelqu'un venoit à instruire le Sieur Exposant de pareils propos, ou que Veyrenc neveu en eût seulement l'idée, il disoit que ceux à qui il attribuoit ces rapports la lui (a) payeroient

(a) Voy. la Déposition du Sieur Raoux, & autres.

Toutes ces jactances réitérées ne pouvoient qu'aboutir à quelque désastre, & en effet, les Conjurés arrêterent entre eux qu'il falloit se défaire du Sieur Exposant la nuit du 14 au 15 aoust 1763.

Il fut donc projeté de leur part qu'entre onze heures & minuit de ce jour-là, on mettroit une corde au col du Lion qui sert de cimier aux Armoiries du Sieur Exposant, lesquelles couronnent la Porte de fer qui est à l'entrée de son Château; que par ce moyen on ébranleroit cette Porte pour la forcer & s'en ouvrir l'entrée, afin de s'introduire dans les Apartemens, & y mettre à mort le Sieur Marquis de Bernis; que si ce premier moyen venoit à manquer, soit que la corde vint à rompre, ou que la porte résistât aux secouffes, on recourroit sur le champ à un autre expédient que voici.

Gabriel Negre, dit *Gonner*, l'un des Adversaires, devoit alors se placer au-devant de cette porte d'entrée; quatre ou cinq autres Personnes armées de fusils devoient, en même tems, border en dehors les murailles qui y aboutissent.

Toutes choses ainsi disposées, Negre étoit chargé de crier ou chanter démesurément, afin que ces clameurs extraordinaires, & à une heure pareille, attirassent le Sieur Exposant aux fenêtres de son Salon à manger qui fait face à la porte d'entrée du Château.

On présuma que le Sieur Marquis de Bernis seroit naturellement curieux de sçavoir le sujet d'un vacarme aussi insolite, & l'on arrêta que, dans l'instant même qu'on verroit, ou qu'on entendroit ouvrir l'une des fenêtres de ce Salon, on lâcheroit de ce côté-là, & à travers les bareaux de la porte de fer, les coups de fusil au Sieur Marquis de Bernis.

Dans un délit de cette nature, rien ne développe mieux quel étoit le projet des Délinquans, que l'événement même; & pour se convaincre qu'au cas présent la chose avoit été exactement complottée de la façon qu'on vient de le tracer, il ne faut que fixer les traits de l'exécution même crayonnés dans les charges; cette opération fera sortir le Tableau de l'Action dans toutes ses parties.

Le 14 aoust 1763, deux Étrangers arriverent chez Veyrenc neveu: on verra bientôt que leur arrivée devoit, par la fuite, former à son égard le motif précieux d'une excuse préparée au besoin.

14 Aoust
1763.

On entendit, ce soir-là, beaucoup parler dans la maison de Veyrenc neveu, éloignée d'environ cinquante pas du Château du Sieur Exposant; on fit surtout beaucoup de bruit dans cette maison vers les onze heures du soir, tems auquel les portes en furent ouvertes à plusieurs reprises, notamment celle de derrière.

Ce jour-là même après souper, Bouvier Valet de Veyrenc neveu, Negre, Rieubon & Eldin, principalement chargés de l'exécution du forfait, pour s'y disposer, se rendirent au Cabaret de Dubois, dit de l'Allemande: après y avoir bu, ils furent prendre des fusils, & se placer au-devant de la porte du Château, lieu assigné par les Conjurés, parmi lesquels Negre fut vu & reconnu.

Au moment qu'ils y furent réunis, on mit une corde au col du Lion dont on a déjà parlé; bientôt après cette corde se coupa aux divers ébranlemens qu'on fit éprouver à ce Lion qui fut faussé, & sans cette rupture, la porte auroit été mise à bas.

Alors Negre chanta de toutes ses forces, criant comme un fou: on ne peut douter que ce ne fût pour attirer le Sieur Exposant de ce côté-là.

Peu de tems après, une des fenêtres du Salon à manger du Sieur Marquis de Bernis, qui sont exposées au nord, fut ouverte, sans doute par un coup de vent; les Personnages en question, qui étoient aux aguets à la porte d'entrée de l'Avant-cour, présumerent que le Sieur Exposant avoit ouvert cette fenêtre, & qu'il étoit encore tout auprès; deux d'entr'eux détacherent pour lors de ce côté-là deux coups de fusil dont les plombs, après avoir cassé plusieurs carreaux de vitre, furent porter en différens endroits de la Tapissérie faisant face à ces fenêtres; les bales firent même en dehors deux trous, au bas desquels elles furent ensuite trouvées aplaties.

On entendit bientôt après que des Gens entroient dans la maison de Veyrenc

neveu dont la porte d'entrée, & celle qui donne sur le derrière furent alors fermées, & après cela l'on n'entendit plus rien.

Si les jactances antérieures à l'attentat, si toutes les circonstances qui lui furent contemporaines indiquent déjà ceux qui en sont les coupables Auteurs, on peut encore en renforcer la preuve par l'analyse des faits qui le suivirent, & qui résultent également de la Procédure.

Trois jours après cette scélérate entreprise, André Dubois, l'un des Adversaires, parlant à ce sujet, s'échapa à dire que ce qui étoit arrivé au Marquis de Bernis n'étoit qu'un commencement, qu'il lui en arriveroit bien davantage, & qu'il prit garde qu'on ne le tuât.

De son côté, Veyrenc oncle, pour exclure artificieusement toute idée d'attentat prémédité ou de complicité, ne fit pas difficulté d'avancer qu'il seroit tenté de soupçonner le Sieur Marquis de Bernis d'avoir fait faire lui-même le coup.

Les poursuites qui furent bientôt après commencées devant les Officiers de Saint-Marcel-de-Pierre-Bernis, sur la poursuite du Procureur Jurisdictionnel, rendirent les Coupables plus réservés dans leurs jactances & dans leurs propos; mais Negre, plus emporté & moins avisé que les autres, jaza aussi beaucoup plus qu'eux.

On s'entretenoit avec lui au sujet de l'attentat dont il s'agit, peu de tems après qu'il eut été commis, & il déclara qu'on en avoit déjà beaucoup fait au Sieur Marquis de Bernis, mais qu'on lui seroit bien autre chose.

Cette jactance excita la curiosité des personnes qui parloient à Negre, & ayant fait à celui-ci de nouvelles questions, il convint que le jour même de l'entreprise il étoit passé, en chantant, au-devant du Château du Sieur de Bernis, sur les onze heures du soir (c'est-à-dire, peu de tems avant l'attentat) & qu'il y avoit aperçu trois ou quatre hommes qu'il ne connut point.

On lui représenta qu'il devoit les connoître, puisqu'il étoit à chanter autour de ce Château; il répondit que quand il les connoitroit, il se donneroit bien de garde de les déclarer, dût-on lui arracher les ongles l'un après l'autre, & le faire pendre.

Quelques jours après ce Colloque; les mêmes personnes demanderent à Negre s'il ne vouloit pas enfin déclarer qui étoient ceux qui avoient tiré les coups de fusils, devant le sçavoir après ce qu'il en avoit dit; mais Negre, qui sentit sans doute dans ce moment qu'il pouvoit se nuire par ses aveux, dénia de leur avoir jamais parlé de cette action; & ces mêmes personnes lui ayant soutenu qu'il leur en avoit déjà parlé, Negre leur recommanda le silence, sans quoi il mettroit le feu à leur maison.

Lorsqu'ensuite on eut capturé & conduit dans les Prisons de la Cour les quatre premiers décrétés, Negre demanda ce que l'on en disoit, aux mêmes personnes dont on vient de parler; l'une d'elles répondit qu'elle n'en sçavoit rien, mais que Radal ne devoit pas être des coupables, puisqu'il étoit malade lors du délit: Negre répondit qu'il étoit assuré que Radal étoit innocent; & la même personne lui ayant répliqué tout naturellement qu'il sçavoit donc qu'il étoient les Coupables, puisqu'il soutenoit que Radal n'étoit pas du nombre, Negre ajouta pour lors que quand il le sçauvoit il ne le diroit jamais, & il avertit ceux qui étoient présens à cet entretien, de prendre garde de ne point parler de ce qu'ils avoient pu lui entendre dire à ce sujet, car s'ils le faisoient, il leur surviendrait quelque chose de fâcheux. Jactances qui, dès le moment même, jetterent les Témoins dans des vives allarmes.

Un de ceux-ci, qui avoit déjà déposé, fut averti de ne point se rendre en Ville; attendu qu'il y alloit de sa vie, le frère d'un des Prévenus s'étant jacté, disoit-on, de le tuer d'un coup de fusil; en sorte qu'il falut ensuite faire accompagner d'une Main-forte les Témoins lorsqu'il fut question d'en venir à l'Instructive.

Telle est l'esquisse des faits résultant de la Procédure: on a déjà dit qu'elle avoit été d'abord commencée devant les Officiers du Lieu du délit; mais le Sieur Exposant s'étant convaincu que la Cour étoit seule compétante pour en connoître, soit parcequ'il y avoit les Causes comises, soit qu'il étoit ici question

5
d'un *Cas royal*, il y rendit sa plainte qui contient, en tant que de besoin, définitivement de celle qui avoit été précédemment rendue devant le Juge du Lieu par le Procureur Fiscal; & ayant obtenu l'Enquis d'autorité de la Cour, il fit procéder à des Informations: les Adversaires furent ensuite successivement décrets, capturés & conduits dans les Prisons, & ayant rendu leurs Interrogatoires, la Procédure extraordinaire fut ordonnée contre eux, & elle a été par-
fournie.

En cet état, chacun des Accusés a fourni son Libelle, excepté Nègre, lequel n'ayant voulu constituer de Procureur, n'a pris jusqu'ici aucunes conclusions.

Celles des deux Veyrenc, Radal & Dubois tendent uniformément à ce qu'ils soient reçus bien opposans envers l'Ordonnance d'Enquis, & qu'en la retractant il plaise à la Cour casser les Informations, Décret, & tout ce qui s'en est ensui-
vi; droit par ordre, la réjection des Dépositions des Témoins objectés, & leur relaxe, avec dépens, de l'accusation contre eux formée.

Ces conclusions sont de file ordinaire; il y a de la dissemblance sur le taux de l'indemnité prétendue par les Accusés: Radal & Dubois s'en sont remis à cet égard à la discrétion de la Cour, mais il n'en est pas ainsi des deux Veyrenc.

L'Oncle, qui par sa Requête du 14 juillet 1764, avoit imité sur cet objet les Conclusions de Radal & Dubois, demande aujourd'hui 20000 liv. & le Neveu (dont la défense, dirigée par la même main, est modélée sur celle de son Oncle) après s'être fixé à 10000 liv. d'indemnité par sa Requête du 27 du même mois, requiert aussi pareille somme de 20000 l. à titre de dommages.

Ils demandent, outre cela, une réparation relative à la nature de l'accusation, & que le Sieur Marquis de Bernis soit déclaré déchû, à leur égard, de sa Justice & de sa Directe.

Les Conclusions du Sieur Exposéant tendent au contraire à ce que, sans avoir égard aux prétendus objets allégués contre les Témoins, demeurant les preuves résultant des charges, à raison des cas imputés aux Accusés, il plaise à la Cour les condamner aux peines de droit, & les déclarant entâchés de félicie, ordonner que les Biens par eux possédés relevant du Sieur Exposéant, seront consolidés à sa Justice & Directe, avec dépens solidairement.

C'est-là l'état du Procès.

Comme, dans les affaires criminelles, la principale ressource des Prévenus est de tâcher d'emporter, ou du moins d'attenuer, par le moyen des reproches, le témoignage que l'Accusateur présente, réfutons ici d'entrée les Objets; après quoi nous établirons le corps du délit; nous rapprocherons ensuite les indices pressans, & les présomptions violentes propres à établir que les Adversaires en sont les coupables Auteurs; & ce Mémoire sera enfin terminé par l'examen des peines qu'ils ont encourues.

PREMIER POINT.

Réfutation des Objets.

Celui sur lequel les Adversaires paroissent d'abord le plus insister, est pris de ce que quelques-uns des Témoins sont Emphitéotes ou Justiciables du Sieur Exposéant.

Un tel Objet n'est admissible qu'en matière civile; encore même n'a-t'il lieu (pour emporter seulement une partie de la déposition) qu'autant que le Témoin est *Taillable à merci*: (a) il faut de plus qu'il soit alors prouvé que » le Seigneur est violent, & qu'il abuse de sa Jurisdiction pour ôter à ses » Justiciables toute liberté, & les réduire à une condition servile: « circonstances dont aucune ne se rencontre dans notre hypothèse.

Mais pareil reproche n'est jamais reçu en matière criminelle, principalement

(a) Maynard liv. 4, ch. 95: Ranchin Décif. part. 4, concl. 77.

lorsqu'il s'agit, comme au cas présent, d'un délit nocturne & extraordinaire, pour lequel, tout ainsi que pour ceux qui sont commis à la Campagne, dans l'intérieur d'une habitation, ou pendant la nuit, (a) [qui sont tous des cas où la preuve est toujours plus difficile à faire] l'on reçoit jusqu'au témoignage des Domestiques mêmes qui deviennent alors Témoins (b) nécessaires, comme ils le sont encore à raison de l'insulte ou assassinat (c) du Maître, arrivé dans l'enceinte de sa maison.

Or si dans de pareilles conjonctures, les propres Domestiques de l'Accusateur, (lesquels, en toute autre occurrence, seroient incontestablement reprochables de droit) peuvent être admis à déposer, pourquoi, à plus forte raison, les Emphitéotes ou Justiciables ne seroient-ils pas reçus en témoignage, lorsqu'il s'agit de prouver un attentat aussi énorme que l'est celui dont il est ici question? Où en seroit un Seigneur si, dans l'impossibilité d'avoir d'autres preuves que celles qui pourroient résulter du témoignage de ses Emphitéotes ou Justiciables, (qu'on sçait être pour l'ordinaire les seuls qui puissent avoir connoissance des entreprises faites par leurs semblables) il se voyoit exposé aux offenses les plus cruelles, & aux forfaits les plus atroces? Aussi le Parlement de Toulouse jugea-t'il, il y a quelques années, contre le Sieur Chalmeton que les Vassaux du Seigneur étoient reçus, en pareil cas, à rendre témoignage.

De cet objet-général les Prévenus passent à d'autres prétendus reproches contre chaque Témoin en particulier: pour en sentir toute l'illusion, il ne faut que les présenter les uns après les autres.

EN PREMIER LIEU. Les Accusés objectent Jean-Pierre Meisselle, & alléguent qu'il ne resta que quelques mois à Saint-Marcel-de-Pierre-Bernis.

Est-ce que le séjour, plus ou moins considérable, que fait un Témoin dans le Lieu où est commis un délit, pourroit déprécier en quelque chose son témoignage? D'ailleurs ce Meisselle & son Epouse déclarent dans leur déposition avoir séjourné à Saint-Marcel pendant un an entier, ce qui est encore justifié en autre part de la Procédure: or, cet espace n'a-t'il pas été suffisant pour mettre ces Témoins à portée de connoître les excès dont le Sieur Exposé se plaint, & en état d'en rendre témoignage?

2°. On ajoute que cet homme sortit ensuite furtivement de ce Lieu.

Veyrenc oncle a prétendu, lors de sa Confrontation avec ce Témoin, que celui-ci étant son locataire, quitta sa maison sans l'en avertir; ce qui le mit, dit-il, dans la nécessité de faire ouvrir sa porte par un Serrurier, après en avoir requis la permission du Juge, » ce Locataire lui devant quelque petite somme pour le loyer.

Le Témoin lui dénia le fait à la confrontation, soutint que l'allégation étoit fautive & calomnieuse, & ce qu'il y a même de singulier, c'est que l'assertion du Témoin se trouve justifiée par Veyrenc neveu lui-même qui (contraictoire en ceci avec son Oncle) déclare, à l'article second de son Interrogatoire, que son oncle & sa tante mirent Jean-Pierre Meisselle & Suzanne Travier son épouse hors de la Boutique qu'ils occupoient chez eux.

Veyrenc neveu a même ajouté dans sa confrontation avec cette dernière, que ce fut lui qui pria instamment sa tante de les mettre tous les deux hors de sa maison: Jean-Pierre Meisselle n'en sortit donc pas furtivement, puisque les Propriétaires le congédièrent eux-mêmes.

Penfèra-t'on qu'ils l'eussent laissé sortir sans exiger le restant du loyer, s'il en eût été dû?

Mais il résulte encore de ceci une preuve toute contraire du langage de Jean-Baptiste Béroulle lors de sa confrontation avec Veyrenc neveu; on y lit que l'Oncle restoit devoir à ce Meisselle quelque petite somme de l'avance qu'il lui avoit faite sur le loyer.

(a) Boutatic, sur l'Ordonnance de 1667, tit. 22, art. 14, & celle de 1670 tit. 6, art. 54 Desp. tom. 2, pag. 510, N. 18.

(b) Rousseau de la Combe, Mat. crim. pag. 310.

(c) Vedel, liv. 9, ch. 7.

De là naissent deux conséquences également justes ; la première , que le Témoin ne se retira point furtivement ; la seconde , qu'il s'en falloit bien qu'il restât de voir quelque chose du loyer , lorsqu'on lui donna son congé.

S'il est donc vrai , comme on l'allégué , que le 10 septembre 1763 , & postérieurement au délit qui avoit été commis le 14 août précédent , Veyrenc oncle ait présenté Requête aux Officiers pour obtenir l'ouverture de sa Boutique ; n'est-il pas évident que ce ne fut que dans la vue de se préparer un prétendu reproche contre ce Témoin devant qui Veyrenc oncle sçavoit bien avoir tenu antérieurement des propos , & fait des jactances qu'il prévoyoit pouvoir lui nuire ? Toute-fois il est certain qu'on ne peut admettre un objet que l'Accusé , craignant la Déposition d'un Tiers , a cherché à se procurer par une démarche (a) affectée.

Aussi voyons-nous qu'on avance aujourd'hui que ce Témoin est rejettable ; non-seulement parcequ'il est Débiteur de Veyrenc oncle , (ainsi qu'on le prétend) mais encore , parceque la poursuite a pu , dit-on , faire naître chez le Témoin la haine & le ressentiment ; ce qui prouvé que le reproche a été préparé : mais , à supposer pour un instant qu'il n'y eût eu en cela aucune préméditation , l'objet ne vaudroit rien en lui-même ; la raison en est , d'un côté , que le Témoin n'étoit point Débiteur de Veyrenc oncle ; & que , quand on le suppose- roit tel , ce dernier est convenu que ce n'étoit que d'une petite somme. Or on n'a aucun égard à l'Objet pris de la qualité de Débiteur , dèsque la somme est modique , (b) parceque son peu de conséquence fait envisager la dette comme non existente : d'autre part , la prétendue poursuite pour le restant d'un mince loyer , ne seroit point capable de produire chez le Témoin une inimitié propre à anéantir son témoignage : pour opérer cet effet , la haine doit être mortelle & capitale , (c) & jamais un léger discord (d) ne vient en considération dans cette matière : Principé unanimement adopté par les (e) Criminalistes.

3°. On qualifie d'étranger Jean-Pierre Meisselle , pour avoir prétexte de nous demander quelle foi pourroit être ajoutée au témoignage d'un homme tel que lui , né hors du Royaume ?

A entendre les Adversaires , ne diroit-on pas que ce Témoin est originaire du Pays des Ottentots ? Fût-il étranger , depuis quand est-ce que les étrangers sont inhibés de déposer en France ?

Ce Témoin est à la vérité natif , & actuellement habitant de Boulene ; (Ville du Comté Venaisin éloignée d'environ deux petites lieues de Saint-Marcel-de-Pierre-Bernis) mais les Contadins sont Regnicoles , (f) & leur Pays est considéré parmi nous comme une partie démembrée de la Provence. Or , si les étrangers , avérés tels , peuvent incontestablement rendre témoignage dans ce Royaume , pourquoi un Regnicole , ou celui qui est censé tel par les Lettres-Parentes du Prince , ne pourroit-il pas déposer ?

4°. On allégué que ce Témoin , son épouse & son père sont gens mal-famés , & l'on cite à ce sujet les confrontations des Sieurs Beroule , Pinet & Raoux ; ceux-ci ne disent rien sur ce point qui soit capable de faire impression ; ils ne rapportent que de certains faits très-indifférens en eux-mêmes ; encore n'en parlent-ils que par *ouï-dire* : or , qui est-ce qui ignore que les *ouï-dire* (g) ne font aucune preuve ?

5°. On prétend que ce Témoin a été traité d'un mal Vénérien ; ce qui le rend , dit-on , incapable de porter témoignage en Justice

De quelle autorité établit-on cette prétendue Jurisprudence ? C'est être bien dépourvu de reproches légitimes , que d'en forger ainsi d'imaginaires ; & l'on peut

(a) Mr. Maynard liv. 4, ch. 84.

(b) Mr. de Resleguier, *Traité des Objets*, ch. 5, quest. 2.

(c) Fromental pag. 698.

(d) Mr. Maynard liv. 4, ch. 83.

(e) Julius Clarus liv. 5, §. final, quest. 14, N°. 5. *Levis contestatio non repellit testem.*

(f) *Dict. des Arrêts* tom. 1, pag. 333 & suiv.

(g) Rebuffe de *reprobis Test.* N°. 51.

mettre sous cette classe toutes les autres allégations non-prouvées & chimériques qu'on met en avant sur le compte de ce Témoin, son Epouse ou son Père.

EN SECOND LIEU. Les Adversaires objectent Véronique Sautel sous divers prétextes ; mais, après tout, que dit ce Témoin (objectable si l'on veut) qui ne soit soutenu par la plupart des autres non-objectés, ou qui ne le soit point valablement ? En lisant les dépositions des uns & des autres, on y retrouve à-peu-près les mêmes propos que renferme le témoignage de la Sautel.

EN TROISIÈME LIEU. Elizabeth Guigue est reprochée d'abord par l'objet général de l'Emphitéose, qu'on a déjà débatu d'entrée ; il est ajouté qu'elle n'est Caffé ; où elle reçoit, dit-on, le monde à toute heure, Militaires, Bourgeois, Fils de famille, Étrangers, Passans ; ce qui, ajoute-t'on, la rend suspecte dans sa conduite, & par conséquent reprochable.

C'est ici un objet de nouvelle trempe ; les Criminalistes ne l'ont point mis dans l'entimération des reproches : les Caffés ne sont point regardés comme des mauvais lieux, nos mœurs les admettent, & la Police les autorise.

EN QUATRIÈME LIEU. Lors des Confrontations Negre a prétendu que Louise Chenivessé étoit reprochable parcequ'elle avoit fait un enfant.

Cette femme en est convenue, avec cette circonstance qu'elle n'avoit alors que quinze ans, & que ç'avoit été des œuvres de son maître ; qui l'avoit séduite.

L'objet n'est bon en cette matière, qu'autant que la Personne est une prostituée publique ; (a) mais il n'en est pas ainsi d'une Fille qui n'a fait qu'une seule faute. (b)

Nous terminerons ce POINT par la remarque bien judicieuse d'un Auteur. (c)
 » Lorsque le délit est atroce (dit-il) on admet toute sorte de preuves ; on
 » reçoit même la déposition des personnes infâmes ; puisqu'on prend la déclara-
 » tion des Complices & des hommes condamnés au dernier supplice ; on employe
 » les Torturés pour arracher la vérité des Accusés qui ne sont qu'à demi con-
 » vaincus ; l'intérêt public est alors trop considérable ; il faut bien lui sacrifier
 » quelques doutes, lorsqu'on voit que les personnes qui sont en prévention
 » avoient donné lieu à informer, & à les soupçonner coupables.

SECOND POINT.

Du corps du Délit.

Il en conste, PRIMO, du Verbal qui fut dressé le lendemain de l'attentat ; c'est-à-dire, le 15 août 1763 à sept heures du matin, par le Lieutenant de Juge de Saint-Marcel-de-Pierre-Bernis, assisté du Greffier, sur la requisition du Procureur Fiscal de la Jurisdiction.

Dira-t'on que le Sieur Exposant s'étant départi, dans sa Requête en plainte rendue en la Cour, des poursuites faites sur les Lieux, ce Verbal doit être regardé comme non-subsistant ?

Ce seroit s'abuser que de le prétendre de même ; d'un côté, l'Ordonnance criminelle (d) laissée toujours en vigueur ces sortes de Pièces, comme indispensables à l'accusation ; d'autre part, le Sieur Exposant n'a pas abandonné ce Verbal primitif, il a seulement déclaré se désister, en tant que de besoin pourroit être, de la plainte rendue par son Procureur Fiscal, de l'Ordonnance d'enquis, & de l'Information commencée en conséquence. L'on voit donc bien que son désistement ne porte point sur le Verbal ; Pièce légale & toute isolée de la plainte postérieure, qui seule a été, en tant que de besoin, abandonnée avec ce qui a pu la suivre.

Ce Verbal subsiste donc en son entier, comme un acte judiciaire propre à établir l'existence du délit, de manière qu'on ne peut douter qu'il n'ait été

(a) *Qua palam questum facit.* Leg. 3, §. 5 ff. de Testib.

(b) *Quae solum stupratori se commisit.* Gottof. Ibid. Mr. Mayn. liv. 4, chap. 75.

(c) Raviot quest. 238, N^o. 4.

(d) Ordonnance de 1670 tit. 1, art. 5.

commis ; il n'est plus question que d'en indiquer les Auteurs , la plainte postérieure les désigne , & les Procédures subséquentes ont pour objet final de les convaincre.

Le devoir du Juge du Lieu où le délit a été commis (sans entrer même dans l'examen s'il sera compétant, ou non , pour en connoître) consiste d'entrée » à dresser son Verbal pour le constater , *quoiqu'il n'y ait ni Dénonciateur ni Partie civile.* « La raison qu'en donne Ferriere en son Dictionnaire sous le mot *Corps de Délit* , c'est qu'il est de l'intérêt public que les crimes ne restent pas impunis.

SECUNDO. L'entier contexte de ce Verbal se trouve parfaitement soutenu par plusieurs Témoins , notamment par ceux qui composent les Continuations d'Information des 25 février , 11 & 12 mars , & 6 avril 1765.

Il résulte , tant du Verbal que de ces témoignages , les faits suivans , qui tous concourent à constater le corps du délit.

On trouva une Corde longue d'environ douze à quinze pans , attachée au Lion de fer servant de Cimier aux Armoiries qui couronnent la Porte d'entrée du Château du Sieur. Exposant ; on aperçut , sur les petits Montans de fer de cette Porte , de la boüe toute fraîche qu'on avoit sans doute laissée en y posant les pieds pour grimper , à l'effet d'attacher la Corde au Lion qu'on trouva faussé , & qui auroit été vraisemblablement mis à bas , & auroit entraîné la chute de la Porte même , *si la Corde n'eût coupé.*

Sous les Fenêtres du Salon qui font face à la Porte d'entrée , (& en dehors de ces Fenêtres) on vit deux trous faits par des Bales qui avoient été tirées , qu'on aperçut aplaties à quelque distance de la muraille ; elles furent recueillies & remises au Greffe avec la Corde dont on a parlé.

En entrant ensuite dans le même Salon , on trouva non-seulement plusieurs carreaux de vitre des Fenêtres cassés , mais encore une pièce de Tapissérie ; tendue précisément vis-à-vis de ces Fenêtres , percée en plusieurs endroits par du plomb à tirer.

Le corps du délit ne sçauroit donc être mieux constaté qu'il l'est , il ne s'agit que d'en découvrir les Auteurs.

TROISIEME POINT.

Des Indices & Présomptions.

Leur concours est toujours suffisant pour établir la preuve d'un Assassinat prémédité & commis surtout à heure nocturne : les mesures que prennent les Assassins pour accomplir leur dessein , l'attention qu'ils ont à le cacher , la noirceur du délit en lui-même , & la difficulté de trouver des preuves , tout a porté les Docteurs (a) à décider unanimement que les Indices & les Présomptions suffisent , en ce cas , pour opérer la conviction des Coupables.

Eh ! Pourquoi n'auroit-on point recours aux Indices & Présomptions à raison d'un délit aussi atroce & si difficile à prouver , tandisque les Criminalistes enseignent que les seules Présomptions sont suffisantes pour la conviction de toute sorte de crimes en général , lorsqu'il est impossible de découvrir , sans ce secours , ceux qui les ont commis.

Cette règle est même si solide ; que les plus célèbres Auteurs ont crû qu'il étoit plus sûr de s'en rapporter à des Indices ou des Présomptions , qu'à des Témoins.

Or il est de deux sortes de Présomptions ; celles qu'on appelle *de droit* , & celles qui sont *autorisées par le droit* : *Celles-là* sont laissées au discernement des Juges , & dépendent de la justesse des conséquences qui naissent du fait connu , & qui servent à démasquer un fait incertain ; *celles-ci* présentent d'elles-mêmes une équité évidente qui leur donne d'entrée une entière créance.

(a) Julius Clarus lib. 5 , §. *Assassinium* N°. 6. Menoch. *de Præsumpt.* lib. 5 , præf. 36 , N°. 2.

Ces principes posés, venons à l'examen des Indices & Présomptions qui naissent des faits résultant de la Procédure ; quelques-uns intéressent les Adversaires en général ; il en est d'autres qui sont particuliers à Veyrenc neveu, à Gabriel Negre, (qu'on reconnoit même ici le plus chargé de tous) & à Ricubon, Eldin & Bouvier, ses Adjoints.

§. 1.

Indices & Présomptions contre les Adversaires en général.

INIMITIÉ
CAPITALE
1^{er}. Indice
général.

Le premier Indice général, & le plus violent en matière de crimes, de la nature & de l'atrocité de celui dont il s'agit au cas présent, est l'*Inimitié capitale* que l'Accusé avoit conçue contre l'Accusateur antérieurement au délit : circonstance essentielle que les Criminalistes (a) regardent comme une présomption de droit très-concluante en elle-même.

Ici la haine mortelle des Adversaires pour le Sieur Exposant résulte des Charges de la manière la plus claire, puisqu'on y voit, à chaque pas, combien ils étoient animés contre lui.

Veyrenc
neveu.

A commencer par Veyrenc neveu, son inimitié capitale pour le Sieur Marquis de Bernis dériveroit de trois sources différentes ; son Désarmement, sa Prison, & sa condamnation pour fait de Chasse.

C'est ce qu'il entendoit exprimer lorsque vers la mi-juillet 1763 (un mois avant l'attentat dont il est question) il disoit à Jean-Pierre Meiffelle, que le Marquis de Bernis lui avoit fait un tour, & qu'il accompagnoit ce propos de ces qualifications ordurieres contre ce Seigneur, que le Témoin rapporte & que la bien-séance défend de retracer.

Il est également attesté par Suzanne Travier, qu'à la même époque, (b) Veyrenc neveu venoit fréquemment chez elle, & qu'à chaque fois il y tenoit contre le Sieur Exposant des propos très-indécens qui sont rapportés par le Témoin, & que nous sommes obligés de supprimer : elle ajoute que Veyrenc neveu disoit que le Marquis de Bernis lui avoit fait un Procès pour fait de Chasse.

Il est aussi déclaré par Véronique Sautel, qu'elle a entendu semblables termes obscènes de la part de Veyrenc neveu, qui disoit que le Marquis de Bernis lui en avoit fait une.

La Sautel est très-concordante sur ce Point avec les autres témoignages ; & quand on la supposeroit objectable, reste toujours que ce qu'elle dit est vrai, dèsque les autres Témoins non-valablement objectés rapportent unanimement les mêmes invectives, les mêmes qualifications sales & flétrissantes, & présentent tous des preuves non-équivoques d'une inimitié capitale de la part de Veyrenc neveu contre le Sieur Exposant.

C'est ce qui résulte encore de la déposition de la Dlle Guigue, qui (parlant aussi d'une époque antérieure au délit) dépose que Veyrenc neveu, quelques jours après être sorti des Prisons, où il avoit été mis pour fait de Chasse à la Requête du Sieur Marquis de Bernis, en témoigna beaucoup de ressentiment, & que, parlant à ce sujet, il tint les propos les plus orduriers contre ce Seigneur : le Témoin les a retracés dans sa déposition, & nous ne sçaurions ici décemment les reproduire.

Il suffira d'observer que la Dlle. Guigue en fut si scandalisée, » qu'elle prit » ledit Veyrenc par le bras, en lui disant : sortez de ma maison puisque vous » parlez mal du Sieur Marquis de Bernis. « & ce Témoin a ajouté dans son Recollement » que quelque tems après le jour porté par sa déposition, ayant » eü occasion de voir chez elle le nommé La Fontaine, Domestique du Sieur » Marquis de Bernis, elle l'exhorta de dire à son Maître qu'il se tint sur ses

(a) Clar. quest. 21 in addit. N^o. 114 & 120. Bouvet des Crimes pag. 120.

(b) Il faut noter que lors de la Déposition de Suzanne Travier, le Commissaire sur les Lieux avoit oublié d'exprimer si elle entendoit parler de Veyrenc oncle ou de Veyrenc neveu ; mais ce Témoin, à sa Confrontation avec Veyrenc oncle, du 17 août 1763, a déclaré que c'étoit du neveu dont elle avoit entendu parler dans son Témoignage.

» gardes, qu'il pourroit lui arriver quelque malheur de la part de Veyrenc neveu & autres.

Peu de tems après, cette Demoiselle fit part au Sieur Martin Charaix des propos peu convenables de Veyrenc neveu; elle lui en témoigna sa surprise, comme le Sieur Charaix le déclare dans son Témoignage.

A l'égard de *Veyrenc oncle*, il est établi par la Procédure, principalement dans la déposition de *Jean-Pierre Meiffelle*, que pendant que son neveu étoit en prison, & depuis qu'il en fut sorti, Veyrenc oncle, qualifiant le Sieur Exposant de la manière la plus deshonorante, que le Témoin retrace & que nous taisons, dit que le *Marquis de Bernis* lui avoit fait l'affront de faire emprisonner son neveu, & de le faire désarmer, & donna à connoître, à raison de tout cela, sa haine mortelle pour ce Seigneur.

Pour ce qui est de *François Radal*, il est convenu dans son Interrogatoire du 9 juillet 1764, d'avoir payé l'amende pour fait de Chasse; c'est ce qui l'animoit si fort contre le Sieur Exposant, qu'il n'étoit aucune occasion où il ne lui donnât les qualifications les plus diffamantes qu'on ne reproduira point, mais qu'on peut lire dans les dépositions de *Jean-Pierre Meiffelle*, *Suzanne Travier*, & autres.

Enfin, quant à ce qui concerne *André Dubois*, il résulte de la déposition de *Suzanne Travier* & de son Epoux, qu'il venoit quelque fois dans leur Boutique, surtout plus fréquemment dans le mois de juin ou juillet 1763, c'est-à-dire, avant l'attentat dont il s'agit, & qu'il ne cessoit de se répandre en Injures contre le Sieur *Marquis de Bernis*.

Le deuxième Indice général se tire des Menaces faites par les Accusés antérieurement au délit, étant certain dans le droit (a) qu'elles forment un Indice pressant du crime contre ceux qui sont les auteurs de pareilles jactances.

Voici comme s'explique à ce sujet le célèbre Auteur de la *Théorie criminelle*. (b) » Les Menaces (dit-il) sont un indice contre celui qui les a faites, dès que le délit se trouve commis en conséquence sur la personne qui avoit été menacée, & il en suit alors que le crime étoit délibéré par celui qui a menacé.

L'Auteur du *Traité des Indices* (c) est du même sentiment. » Les Menaces font (dit-il) un Indice contre celui qui les a faites, lorsqu'en suite le délit se trouve commis sur la personne qui avoit été menacée.

La même doctrine se retrouve encore dans le *Traité des crimes* (d) » L'indication du Délinquant (y est-il dit) se développe par les Menaces antérieures au délit, principalement quand elles ont été souvent réitérées, & suivies de leur effet.

Ces principes développés, passons aux menaces des Prévenus qui précéderent l'attentat du 14 août 1763.

Le plus animé de tous étoit *Veyrenc neveu*; aussi les jactances furent-elles les plus fortes & les plus réitérées: piqué au vif de s'être vu successivement désarmé, mis en prison, & condamné pour fait de Chasse, il déclara que le *Marquis de Bernis* la lui payeroit, & qu'il s'en souviendroit: c'est ce que dépose *Jean-Pierre Meiffelle*.

Il résulte également du témoignage de *Suzanne Travier*, que Veyrenc neveu lui dit que le *Marquis de Bernis* la lui payeroit, ou quatre Diables l'emporteroient; que quand même il sauroit d'être pendu, il en auroit sa revanche: & ce n'est pas dans une seule occasion que Veyrenc neveu fit de pareilles Menaces, il les réitéroit toutes les fois qu'il alloit dans la Boutique de *Jean-Pierre Meiffelle*, ce qui étoit très-fréquemment, comme l'observe la même *Travier*.

(a) Antè scelus admissum. Faber Cod. lib. 9, tit. 24, de§. 25.

(b) Minæ faciunt indicium contra Minantem, delicto secuto, in personam in quam fuerunt illatæ; quoniam ex præcedentibus Minis, delictum præsumitur deliberatum. Farinac. in succo pag. 90.

(c) Minæ faciunt indicium, si post Minas statim reperitur commissum delictum. Brunus Traçt. de Indic. pag. 43.

(d) Bouvet des Crimes pag. 121.

Veyrenc
oncle.

François
Radal.

André
Dubois.

MEENACES
ANTÉRIÉ-
EURES AU
DÉLIT.

2°. Indice
général.

Veyrenc
neveu.

Il paroît aussi de l'affertion de la Sautel, que Veyrenc neveu lui déclara qu'il n'oublieroit de sa vie ce que le Marquis de Bernis lui avoit fait, dût-il perdre sa part de Paradis, & qu'il la lui payeroit tôt-ou-tard.

L'on peut se convaincre que cette déposition (quelque rejétable qu'on la suppose) ne raproche, dans le fonds, que des Menaces également relatées par les autres Témoins.

On la trouve, en effet, dans les témoignages de Jean-Pierre Meiffelle & de sa femme; on peut la voir encore dans celui de la Dlle. Guigue, épouse du Sr. Revy: Voilà donc (à part la Sautel) trois témoins bien concordans sur la même jactance. Par tout on lit que Veyrenc neveu a dit: le Marquis de Bernis me la payera; s'il y a quelque différence dans les autres Jactances qui viennent de lui, elle n'est que dans les termes; & tout ce qu'on pourroit en conclurre; c'est que Veyrenc neveu ne s'est pas toujours servi de la même formule, & que son animosité invariable en elle-même, n'a été mobile que dans les expressions dont il s'est arbitrairement servi pour la manifester.

Pendant que Veyrenc neveu étoit dans les Prisons du Bourg Saint-Andeol, Veyrenc oncle ne dissimula point que le Marquis de Bernis lui avoit fait cet affront, ainsi que celui de le faire désarmer, mais que tôt-ou-tard ils en auroient leur revanche, & qu'il la leur payeroit.

Jean-Pierre Meiffelle, qui le dépose de même, ajoute qu'après que Veyrenc neveu fut sorti des dites Prisons, Veyrenc oncle lui tint encore les mêmes propos sur le compte du Sieur Marquis de Bernis.

De son côté François Radal n'étoit pas plus retenu: Jean-Pierre Meiffelle déclare lui avoir entendu dire que le Marquis de Bernis n'étoit pas où il croyoit d'être; & c'est de Radal & d'un de ses Adhérans que partoît encore cet autre propos consigné dans la Procédure, que si quelqu'un se trouvoit sur le Chemin de Saint-Remeje à la Plaine de Bayne, (où le Sieur Expositant se trouvoit précisément alors) il seroit une bonne chasse en tirant un coup de fusil à ce qui perdrait la Communauté, si on le laissoit vivre.

A l'égard d'André Dubois, il se jacta, quelques jours avant l'attentat dont il s'agit, que s'il trouvoit le Marquis de Bernis en quelque endroit à l'écart, un coup de fusil seroit son affaire. Ce propos est ramené dans les Charges, principalement dans la déposition de Suzanne Travier.

Le troisieme Indice général se puise dans les Jactances postérieures au délit: si celles qui le précédent forment déjà un indice violent contre les Accusés, comme on l'a ci-devant établi par des Autorités bien respectables, les Jactances postérieures fournissent contr'eux un surcroit de preuve, parcequ'elles dénotent combien ils sont sâchés d'avoir manqué leur coup, & dévelopent leur intention de remettre à un autre tems la consommation de leur forfait.

Nous pouvons placer dans le rang de ces jactances postérieures les Propos tenus par André Dubois & Gabriel Negre depuis l'attentat du 14 aoust 1763; les poursuites qui furent commencées d'abord après, rendirent les Veyrenc & Radal plus circonspects que leurs Complices.

Deux ou trois jours après cette action énorme, Jean-Pierre Meiffelle en parloit à André Dubois, & lui disoit « qu'on avoit fait là une bien vilaine » action à M. le Marquis de Bernis. « Dubois lui répondit que ce n'étoit qu'un commencement; qu'on lui en feroit bien davantage; & qu'il n'avoit qu'à prendre garde qu'on ne le tuât dans quelque coin. Ce Meiffelle l'a déposé de même, & l'a soutenu à Dubois lorsqu'il lui a été confronté.

Quelque tems après, Negre s'entretenant du même sujet avec Louïse Chenivelle, dit à celle-ci qu'on en avoit beaucoup fait au Sieur de Bernis, mais qu'on lui en feroit bien davantage. Ce Propos est rapporté par cette femme qui l'a soutenu à Negre dans sa confrontation.

Ces trois Indices généraux réunis portent une grande lumière dans cette Cause; en effet, si, selon les Auteurs, l'Inimitié capitale (a) jointe à de simples administratives, est un indice suffisant pour la torture; si les menaces antérieures au délit

(a) Menoch. de Præsumpt. lib. 1, præf. 89, summ. 51.

Veyrenc
oncle.

François
Radal.

André
Dubois.

JACTAN-
CES POSTÉ-
RIEURES
AU DÉLIT.
3^e. Indice
général.

André
Dubois.

Negre.

(a) en fournissent aussi un assez fort pour appliquer à la question ; qu'on joigne à ces deux-là les jactances postérieures des prévenus, on en tirera une preuve complète, suivant le *Traité des indices* dont voici les termes exactement traduits du latin. (b) « Si plusieurs circonstances concourent ensemble ; sçavoir, » 1^o. l'Inimitié précédente, 2^o. les Menaces, 3^o. l'Attentat ensuivi, 4^o. qu'il » y ait peu d'intervale entre les Jactances & le délit, alors on peut, non- » seulement mettre l'Accusé à la Torture, mais encore, au moyen de cette » proximité d'Actes, prononcer contre lui une Condamnation définitive.

§. 2.

Indices & Présomptions contre Veyrenc neveu.

On a ramené plus haut les circonstances propres à établir l'Inimitié capitale de Veyrenc neveu contre le Sieur Exposé, & ses menaces réitérées antérieures au délit : si celles des Adversaires en général ont été trouvées bien fortes, on doit néanmoins convenir qu'elles sont inférieures aux siennes, & en conclure que, quoiqu'il n'y ait point de preuves de *vûe* qu'il ait assisté en personne à l'attentat du 14 août 1763, il doit toute fois en être présumé le principal Instigateur, à suivre le résultat des charges.

C'est lui qui entreprend d'abord de revolter contre son Seigneur les Emphitéotes ; on le voit en plein Cabaret, (comme le dépose Jean Meiffelle) exhorter les Vassaux du Sieur Exposé à se soutenir les uns les autres ; & cela, avec les Propos les plus téméraires & les plus indécents qu'on lit dans la Procédure.

C'est lui qui (au rapport du Sieur Raoux) amène tout le monde pour aller à la chasse malgré le Sieur de Bernis, & qui (au témoignage de Jean-Pierre Meiffelle & de son Epouse) propose à tout venant d'y aller avec lui, disant qu'on n'a rien à craindre ; qu'il répond de tout, & que, quand même le Sieur de Bernis y viendrait, il ne le craignoit pas ; que celui-ci avoit beau faire & beau dire, qu'il ne viendrait jamais à bout de l'empêcher de chasser, & que, s'il venoit à l'entreprendre, ou à vouloir le désarmer, il lui sangleroit un coup de fusil : sur quoi l'on peut voir principalement la Déposition de Suzanne Travier.

C'est de l'Ecurie de Veyrenc neveu que sont sortis les Exécuteurs du sinistre projet ; il n'est pas possible de le présumer autrement, & ils y sont rentrés après l'attentat : deux circonstances qui méritent ici une attention toute particulière.

PREMIERE CIRCONSTANCE. La nuit du 14 au 15 août 1763, jusques vers les onze heures, il se fait beaucoup du bruit dans la maison de Veyrenc neveu, éloignée, comme on l'a déjà observé, d'environ cinquante pas du Château du Sieur Marquis de Bernis ; des Gens y parlent tumultueusement ; les portes s'en ouvrent & se ferment à plusieurs reprises ; on entend des Personnes qui entrent & qui sortent.

Entre onze heures & minuit les coups de fusil sont tirés. La procédure rappelle sans cesse cette époque.

SECONDE CIRCONSTANCE. Immédiatement après les coups de fusil, & à minuit ou environ, l'on ouvre & l'on ferme pour la dernière fois la porte d'entrée de Veyrenc neveu, ainsi que celle de derrière attenante à son Jardin : c'est ce qu'observe principalement Suzanne Travier dans son recolement ; on entend des gens qui entrent, & après cela tout bruit cesse.

Ce tapage redoublé, ces coups d'arme à feu font croire à Jean-Pierre Meiffelle & à son épouse, qui déposent sur ces circonstances, « que c'est Veyrenc » neveu qui a tiré ou fait tirer les coups de fusil ; parce, disent-ils, qu'ils se » rappellent dans ce moment les Propos ci-devant tenus par ledit Veyrenc neveu » sur le compte du Sieur Marquis de Bernis.

(a) Julius Clarus Sentent. pag. 454.

(b) Si plura concurrant videlicet precedens Inimicitia ; secundò, Mina ; tertio, Percussio sequens ; quarto, quod sine magno intervallo fuit percussus ; tunc ex his non solum poterit torqueri, sed condemnari ex contiguitate actuum. Erun de Indic. 1 part. quest. 1. N^o. 33.

Voici les réflexions qui naissent de ces circonstances.

Avant l'attentat, ceux qui étoient chargés de le commettre venoient chez Veyrenc neveu, pour se refumer avec lui sur les dimensions qui devoient être prises dans l'exécution.

Après l'attentat, ils revinrent chez lui, pour lui rendre compte de ce qui s'étoit passé, & s'y remiser, ou dans son écurie.

Un homme qui, comme Veyrenc neveu, se jacte de *fangler*, (a) s'il le faut, un *coup de fusil au Marquis de Bernis*, est bien capable de lui en faire tirer par d'autres; il ne s'agit que de se procurer des Satellites propres à exécuter un tel projet.

Son choix tombe principalement sur Rieubon & Negre; il est prouvé par la Procédure, que le jour même de l'attentat ils furent couchés dans l'Écurie de Veyrenc neveu: Negre en est même convenu dans ses Interrogatoires, & cette Écurie n'est qu'à quelques pas du Château du Sieur Expofant. *Tout cela est bien expressif.*

Ce Rieubon est un homme de sac & de corde; s'il fut assez scélerat pour aller tirer sur la Patrouille & sur l'Officier qui la commandoit dans Saint-Marcel-de-Pierre-Bernis, à raison de quoi Rieubon fut conduit aux Prisons de Beau-regard, d'où il s'est évadé, il a été bien capable de se prêter à l'attentat dont il s'agit.

Negre, cet homme déterminé, est certainement un des Assassins, comme on va l'établir dans peu; or ce Negre ne se sépare pas de Rieubon, & ils vont coucher ensemble dans l'Écurie de Veyrenc neveu avec le Valet de celui-ci & Eldin; d'où il semble bien naturel de conclure que cette Écurie a été, avant & après l'attentat, le Rendez-vous des Assassins, puisqu'il est prouvé & convenu dans les Charges, qu'après qu'il a été commis ils s'y sont réunis, & y ont couché ensemble.

S'il n'y a point ici de preuve de vue, il faut du moins convenir que tant d'Indices pressans, & le concours de tant de circonstances, conduisent droit à la conviction.

Observons encore que l'Assassinat résolu contre le Sieur Expofant, Veyrenc neveu, qui le suggère, combine dès-lors les moyens pour s'en justifier; il imagine d'arranger si bien les choses, que le jour même qu'il sçait devoir être exécuté, il ait chez lui deux Étrangers, & ils y vont en effet souper & coucher ce soir-là; il affecte de leur donner pour convive un des Vicaires du Lieu: ce seront là (comme il le présume) trois Témoins pour justifier au besoin qu'au tems même de l'attentat, il étoit chez lui, & qu'il n'y a conséquemment pas assisté.

Cette circonstance qui, dans le fonds, prouveroit tout au plus que Veyrenc neveu n'a pas été du nombre des Exécuteurs de l'attentat, ne le soustrait pas du Catalogue des Inspirateurs; son inimitié capitale pour son Seigneur, & ses jactances multipliées, le placent d'elles-mêmes à la tête des Conjurés: mais l'arrivée des Étrangers dont on parle va le mettre en contradiction avec son oncle.

On demande à celui-ci, au 5^e. article de son Interrogatoire, « Si les Étran-
gers qui étoient venus voir son neveu n'avoient couché chez lui, » il répond
que non, & ajoute qu'il y a environ un an qu'il n'est entré chez son neveu; & ce
dernier à l'Art. 9 de sa Réponse personnelle, dit qu'il y a environ deux mois que son
oncle n'est entré chez lui: contradiction qui démontre combien peu l'on doit s'en
tenir à ce que les Veyrenc alléguent, non-seulement dans cette occasion toute in-
différente qu'elle est, mais encore dans toutes celles qui peuvent être d'un ob-
jet bien plus important.

On peut reconnoître, au long intervalle qu'allégué ici Veyrenc oncle, qu'il a
cherché à éloigner, autant qu'il le pourroit, l'idée de toute accointance avec son
neveu, contemporaine à l'attentat en question.

Nous avons dit qu'après l'attentat, ceux qui en firent les Exécuteurs revin-
rent chez Veyrenc neveu, pour lui rendre compte de ce qui s'étoit passé.

Contradic-
tion entre
Veyrenc
oncle &
son neveu.

C'est eux précisément qu'on entendit entrer chez lui après que les coups de fusils eurent été tirés ; c'est pour eux qu'après onze heures & demie la porte de derrière fut ouverte & refermée à l'instant, & alors tout bruit cessa, comme l'observent la Travier & son Époux.

Pour qui Veyrenc neveu auroit-il ouvert sa porte de derrière, si ce n'est pour Bouvier son Valet & ses Adjoints qui venoient l'informer de l'état des choses ? Il n'étoit pas naturel qu'ils entraissent pour lors par la porte de devant ; ils auroient pu être aperçus par les deux Étrangers & par le Vicaire ; il étoit plus prudent d'entrer par la porte de derrière attenante au Jardin. Les Convives n'étoient plus de ce côté-là : Veyrenc neveu observe lui-même, dans son Interrogatoire art. 4, « que lui & ses Convives avoient été obligés de se retirer du Jardin où ils étoient à souper, & d'entrer dans un Salon, parceque la pluie étoit survenue. » Ce ne fut donc pas pour les Convives que la porte de derrière fut ouverte, & il est cependant prouvé qu'elle le fut après que les coups de fusils eurent été tirés.

Pour éluder cette Circonstance bien forte & bien énergique, Veyrenc neveu dit dans son Interrogatoire, qu'il resta avec les deux Étrangers & le Vicaire jusques à environ minuit ; qu'il se coucha ensuite, & qu'étant dans son lit, il entendit tirer un coup d'arme à feu.

Premièrement. La Procédure ne dit nulle part qu'il ait été tiré d'autres coups que ceux qui furent entendus à onze heures & demie ; Veyrenc neveu ne dit pas avoir entendu ceux-ci ; il a eû ses raisons pour garder le silence là-dessus, & il en suppose d'autres tirés après minuit, tandisque les Informations n'en disent absolument rien.

Secondement. Veyrenc neveu a sa maison à cinquante pas du Château du Sieur Marquis de Bernis, comme on l'a déjà dit, il n'est pas vraisemblable qu'il n'ait entendu les deux coups de fusils à onze heures & demie, puisqu'il avoue ne s'être couché qu'à minuit ou environ.

Il résulte de la déposition de Me. Boiffin, que l'Épouse de Veyrenc neveu lui avoua qu'au moment que les coups de fusils furent tirés, elle, son mari, & la nourrice de leur enfant, montoient précisément l'escalier de leur maison pour s'aller coucher, & qu'ils furent tous effrayés du bruit que firent ces deux coups de fusils ; & Me. Boiffin l'a soutenu de même lorsqu'il a été confronté à Veyrenc neveu.

Celui-ci en impose donc en disant qu'il étoit couché lorsque les coups de fusil furent tirés. Il en impose également en disant s'être couché environ l'heure de minuit, puisqu'il n'en étoit que onze & demie quand les coups de fusils furent tirés, & qu'il se trouvoit pour lors à la montée de son escalier. Il en impose enfin en disant, dans son Interrogatoire art. 13, qu'après être couché il entendit tirer (seulement) un coup d'arme à feu, puisqu'il est ensuite convenu dans sa confrontation avec Me. Boiffin & son Épouse, qu'il étoit couché avant que les coups de fusils eussent été tirés, & qu'il ne les entendit qu'alors ; ce qui en suppose plus d'un. Voilà comment Veyrenc neveu se contredit lui-même.

Troisièmement. L'Épouse de Me. Boiffin a déposé & soutenu dans sa Confrontation avec Veyrenc neveu, que la sœur de celui-ci lui a avoué, qu'après que les coups de fusil furent tirés, son frère lui dit d'éteindre la lampe qui étoit dans leur appartement ; mais qu'elle s'étoit contentée de la cacher derrière le lit.

Ce Témoin a déclaré « qu'elle ne se rapelle point si la sœur de Veyrenc neveu lui ajouta que son frère ne vouloit lui faire éteindre cette lumière que dans la crainte d'être soupçonné : « mais reste toujours qu'il dit à sa sœur de l'éteindre.

Nous pouvons demander ici à Veyrenc neveu pour quelle raison il vouloit que sa sœur éteignit cette lampe, tandisqu'ayant pour lors un enfant malade, (comme il en convient lui-même) cette lumière étoit nécessaire ? N'est-il pas évident que Veyrenc neveu craignoit que si on appercevoit cette lampe dans son appartement, on n'eût le soupçon que c'étoit lui qui avoit tiré ou fait tirer les coups de fusils.

A la Confrontation avec l'Épouse de Me. Boiffin, Veyrenc neveu a dénié d'avoir tenu ce propos à sa sœur : il dit même ne l'avoir point vû le lendemain ni de trois jours, ayant accompagné, dit-il, les Étrangers qu'il avoit eu ce jour-là chez

1^{re}. Con-
tradiction
de Veyrenc
neveu.

en quoi il va être en discords avec lui-même, puisqu'il déclare au 5^e. Art. de son Interrogatoire qu'il les accompagna seulement jusques à Saint-Just, Village de Veyrenc qui n'est pas à demi-lieue de Saint-Marcel-de-Pierre-Bernis: est-ce qu'il faut trois jours pour faire un si court trajet?

Nous ne finirions jamais s'il falloit discuter ici toutes les dénégations, les variations ou les contradictions de Veyrenc neveu; il en fournit à chaque pas, & l'on ne peut retracer ses allégations sans être revolté de les trouver, ou discordantes avec elles-mêmes, ou perpétuellement contrariées par les Charges. Est-ce ainsi que l'Innocent se présente? Sa conscience, qui n'est point alarmée, jouit de toute sa sérénité, parceque la source en est en lui-même; il respire sans cesse un air de liberté, & n'éprouve aucune gêne dans ce qu'il dit, parcequ'il n'a que la vérité pour guide.

§. 3.

Indices & Présomptions contre Negre.

Nous avons déjà dit que cet Accusé est le plus chargé de tous, & c'est de lui principalement que la vérité doit être arrachée, parcequ'il fait tout, qu'il connoit les Conjurés, qu'il a sçu leur projet, qu'il a assisté à l'exécution, heureusement impartiaite, & qu'il est encore instruit des nouveaux forfaits qu'on prépare.

I. *Indice.*

Combien d'Indices pressans ne se présentent-ils pas contre lui? Il a été repris de Justice, & s'est échappé des Galères; peine qu'il avoit encourue par ses méfaits.

Véritablement il n'a jamais eu rien à démêler avec le Sieur Exposant comme les autres Accusés, mais ceux-ci se le sont associé, parcequ'ils l'ont connu pour un scélerat de profession, propre à les seconder dans l'exécution de l'attentat horrible qu'ils méditoient; ils ne se sont point trompés dans leur conjecture: Negre a épousé leur vengeance, & il l'a fait avec une ardeur sans exemple. Il n'y a qu'à le suivre depuis le jour de l'attentat, pour reconnoître en lui un forcené, un furieux à qui rien ne coûte, qui ne craint rien, & que l'aspect même du suplice le plus cruel est incapable d'ébranler.

Rapprochons ici les différens Faits qui le concernent; ils résultent tous des charges, & concourent à sa conviction.

PREMIER FAIT. LE 14 AOUST 1763, (jour de l'Attentat) NEGRE EST VU DEVANT LE CHATEAU DU SIEUR MARQUIS DE BERNIS A ONZE HEURES DU SOIR.

1^o. Ce fait est unanimement attesté par trois Témoins de vue, qui sont les Sieurs Beroule, Pinet & Raoux.

2^o. Negre étoit convenu de ce fait avant son arrestation, puisque Barbe & les deux Chenivessé déposent que quelque temps après l'attentat, Negre leur avoua avoir été devant le Château du Sieur Marquis de Bernis à onze heures du soir, c'est-à-dire, peu de temps avant le délit.

II. *Indice.*

C'est ici une circonstance bien essentielle: les Auteurs (a) regardent, en effet, comme un indice pressant en Matière d'Assassinat, lorsque l'Accusé a été vu sur le lieu même où, peu de temps après, le délit a été commis.

Negre qui, depuis sa capture, a senti combien cette proximité de l'heure dont il étoit convenu avec celle de l'attentat pouvoit lui devenir funeste, par la conséquence toute naturelle qu'elle fournit contre lui, a cherché à retracter son aveu à raison de l'heure de onze, quoique prouvée par les trois premiers Témoins qu'on vient de citer, qui, à cette époque précise, l'ont vu devant le Château du Sieur Exposant; & quoiqu'elle soit encore indiquée par les trois autres Témoins dont on vient de parler qui déposent d'après sa propre Déclaration.

Ce Prévenu, confronté au Sieur Beroule, a prétendu qu'il n'étoit alors que dix

Variation
de Negre.

(a) Si visus est [Accusatus] transire per locum ubi erat offensus, tempore quo fuit commissum delictum, vel fortè, paulò antè. Menoch. de Presumpt. præf. 89, summ. 51. Bouvet des Crimes chap. 14, pag. 120.

17
heures, mais ce Témoin lui a soutenu qu'il en étoit onze passées : & le Sieur Raoux qui, dans son témoignage, a ramené la même époque, l'a aussi soutenue à cet Accusé lors de la Confrontation.

Pareillement, lorsque Negre a été confronté à Barbe & à son épouse, il a voulu se dédire sur l'aveu qu'il leur avoit fait, qu'il étoit alors onze heures : ces deux Témoins lui ont soutenu que leurs dépositions étoient vraies dans cette circonstance particulière, ainsi que dans toutes les autres.

Cette négative & cette variation de Negre produisent même ici un nouvel indice III. I contre lui ; puisque les Auteurs (a) enseignent que c'en est un bien puissant, lorsque l'Accusé ment & varie sur les circonstances essentielles du crime.

Or, d'un côté, Negre ment, dès que trois Témoins de vite déposent précisément le contraire de ce qu'il dit ; & d'autre part, il varie, dès qu'ayant originairement avoué, en présence de trois autres Témoins, qu'il étoit alors onze heures, il prétend aujourd'hui qu'il n'en étoit que dix.

SECOND FAÏT. A ONZE HEURES DU SOIR LES EXECUTEURS DE L'ATTENTAT SONT VUS AU-DEVANT DU CHATEAU DU SIEUR MARQUIS DE BERNIS, ET NEGRE EST RECONNU PARMIEUX.

1°. Ce qui prouve que les Particuliers qui étoient alors devant ce Château, étoient précisément ceux qui avoient projeté l'Assassinat du Sieur Exposant, & qu'ils ne s'y étoient portés qu'à ce dessein, c'est le soin qu'ils prirent de se cacher pour n'être pas connus de ceux qui passaient de ce côté-là.

Le Sieur Beroule dépose « que les trois ou quatre hommes qu'il trouva à onze heures du soir devant la porte du Château du Sieur Marquis de Bernis, pour n'être pas connus, dès qu'ils l'aperçurent, se collèrent contre le mur de la Boutique de Dumarché Boulanger, & qu'en continuant son chemin pour se retirer chez lui, il rencontra, à quelques pas de là & dans un coin, un grand homme portant une veste blanche qui étoit collé contre ce coin, lequel l'apercevant détourna la tête pour n'être pas connu.

La déposition du Sieur Pinet, qui étoit pour lors en compagnie du Sieur Beroule, est concordante avec la sienne.

Peu de tems après que ces Témoins se furent rendus chez eux, les coups de fusils furent tirés : c'est ce qu'on lit dans les Dépositions des Sieurs Beroule & Raoux.

Il n'est donc pas possible de douter que ces Coupe-jarets ne fussent là pour assassiner le Sieur Marquis de Bernis.

2°. Les Sieurs Beroule & Pinet sont unanimes à dire que parmi les hommes (dont ils parlent) ils reconnurent Gabriel Negre.

Ceci forme contre cet Accusé un nouvel Indice : les Criminalistes observent en effet, que dans un assassinat exécuté par conspiration, tel que celui-ci, ceux qui sont aperçus parmi les Exécuteurs du forfait, peu de tems avant qu'il ait été commis, en sont censés les Complices. IV. Ind

Voici même des circonstances lumineuses qui prouvent que Negre connoissoit ces Scélérats, & qu'il étoit de leur funeste association.

En premier lieu. S'il ne les eût pas connus, se feroit-il arrêté avec eux ? Quand à une heure indue, comme celle où l'on étoit alors, on rencontre des gens qu'on ne connoit pas, & qui se cachent soigneusement lorsqu'on les approche, il est naturel de s'en méfier & de continuer son chemin : Negre ne fait rien de tout cela, il est parfaitement tranquille : n'est-il pas évident que cette sécurité vient de ce qu'il les connoit, & qu'il est bien instruit de ce qui les réunit en ce lieu, & à une heure pareille ?

En second lieu. Si Negre n'eût été là qu'en passant, comme il a voulu le donner à entendre, pourquoi s'asseroit-il ? Cependant le Sieur Pinet déclare dans sa déposition, que Negre étoit assis au coin de la porte du Château.

En troisième lieu. Si Negre n'eût pas été du nombre des Conjurés, ceux-ci l'auroient-ils laissé approcher d'eux ? Auroient-ils souffert qu'il se fût assis préci-

(a) Brunus de Indic. part. 1, quest. 3, N°. 18 : Menoch. de Præsumpt. lib. 1, qu. 89, som. 67.

ment au coin de la porte du Château où devoit bientôt se passer la Scène tragique pour laquelle ils s'étoient réunis en ce lieu ? Il n'y a donc aucune vraisemblance dans la négative de Negre d'avoir connu ces personnages ; il n'y en a pas non plus qu'ils se soient cachés pour qu'il ne les connût pas.

En quatrième lieu. Negre est convenu en parlant de cet attentat à Louise Chenivessé, quelque tems après qu'il eût été commis, qu'il avoit ouï dire que si la corde qu'on avoit mise au col du Lion de la porte de fer du Château du Sieur Marquis de Bernis, n'avoit coupé, on l'auroit mise à bas.

De qui Negre tient-il cette anecdote ? Il ne pourroit la sçavoir que d'un des Exécuteurs mêmes, & ceci seul prouveroit sans réplique qu'il a été de la confidence : mais, par le concours de toutes les circonstances qu'on a ramenées, & d'autres qu'on ramenera encore, il est plus naturel de penser qu'il a été lui-même présent & participe à l'exécution du forfait, & que c'est moins ici un prétendu ouï-dire, qu'une certitude personnelle du fait dont il s'agit.

En cinquième lieu. Quelque tems après l'attentat, on s'en entretient avec Negre ; on parle de ceux qui ont été décrétés & capturés à cette occasion ; l'on dit que Radal n'est pas du nombre des Coupables : Negre répond affirmativement qu'il est assuré que Radal est innocent.

Cette assertion ne suppose-t-elle pas nécessairement qu'il connoit tous les Coupables ; sans quoi, auroit-il pu donner une telle assurance ? Pour pouvoir affirmer qu'un tel n'est pas du nombre des Délinquans, n'est-il pas évident qu'il faut connoître tous ceux qui le sont ?

Aussi Louise Chenivessé, avec qui Negre tenoit ce colloque, lui fit-elle sur le champ cette repartie toute naturelle : *Vous sçavez donc qui sont les coupables, puisque vous assurez que Radal ne l'est pas.*

TROISIEME FAIT. NEGRE EST ENTENDU A ONZE HEURES DU SOIR CHANTANT DE TOUTES SES FORCES, ET CRIANT COMME UN FOL DEVANT LE CHATEAU DU SIEUR MARQUIS DE BERNIS.

Ce fait résulte des Dépositions des Sieurs Beroule, Pinet & Raoux, qui tous déclarent avoir entendu chanter Negre, & le lui ont soutenu de même aux confrontations.

Celui-ci, avant son décret, en étoit demeuré d'accord avec Louise Chenivessé qui l'a déposé de même, & qui déclare qu'elle & son mari représenterent pour lors à Negre qu'il devoit connoître les coupables, puisqu'il étoit à chanter autour du Château.

Variation de Negre.

Ce Prévenu l'a également avoué dans son Interrogatoire du 17 novembre 1764, où il a voulu seulement insinuer qu'il chantoit en passant, & sans aucune affectation ; mais les Sieurs Beroule, Pinet & Raoux témoignent qu'il chantoit de toutes ses forces, & crioit comme un fol, étant pour lors arrêté au-devant du Château ; ils déclarent même qu'ils en furent extrêmement surpris, & avec d'autant plus de raison, que Negre n'étoit pas dans l'usage de chanter la nuit, sur tout dans la rüe, & que c'étoit contre son ordinaire qu'il en agissoit ainsi.

Si Negre chantoit, ou à mieux dire, s'il hurloit de la sorte, il est clair que cet horrible chant, contre son ordinaire, avoit un motif particulier.

Nous avons annoncé dans le détail du fait que les Assassins étoient convenus entre eux, que s'ils ne pouvoient parvenir à enfoncer la porte, à quoi ils devoient d'entrée s'attacher, on recourroit à ces Clameurs insolites & extraordinaires, afin d'attirer le Sieur Marquis de Bernis aux fenêtres de son Salon à manger ; & comme la porte résista aux ébranlemens, (la corde qui servoit à cela étant venue à rompre) il fallut en venir au moyen subsidiairement imaginé par les Assassins, de faire crier démesurément Negre, pour que sa voix, perçant la Cour, portât dans l'Appartement où étoit alors le Sieur Expositant, afin d'évoquer ainsi la victime au sacrifice.

QUATRIEME FAIT. LE JOUR DE L'ATTENTAT NEGRE VA COUCHER DANS L'ECURIE DE VEIRENC NEVEU AVEC RIEUBON, BOUVIER ET ELDIN.

Il l'a déclaré à Barbe, à son Epouse & à sa Belle-sœur, qui tous trois le déposent de même.

Negre l'a également avoué dans ses Interrogatoires des 17 novembre & 17 décembre 1764.

Le Sieur Exposant n'avoit pas besoin des Témoignages de Bouvier & d'Eldin pour établir ce fait particulier & bien essentiel, puisqu'il est d'ailleurs à la fois prouvé & convenu.

On verra bientôt que les dépositions de Bouvier & d'Eldin, soit par la discordance qui régné entre elles, soit par les contradictions où elles se trouvent à chaque pas avec le langage de Negre, doivent indispensablement faire présumer qu'ils furent eux-mêmes complices du forfait dont il s'agit; & si le Sieur Exposant les a fait déposer, c'est pour les faire connoître tels par leurs assertions disparates, & qui s'entredétruisent sans cesse.

Bornons nous, quant à présent; à ce qui concerne Negre.

Il va coucher dans l'Ecurie de Veyrenc neveu le jour même du délit: qu'on adapte à cette circonstance bien intéressante les Indices puissans & multipliés ramenés contre ce dernier, qui le décèlent pour le principal Chef de la conspiration.

Ceci présente encore un *Indice* nouveau contre Negre qui, ce soir là, va coucher dans cette Ecurie de Veyrenc neveu, où il n'est point prouvé, d'ailleurs, qu'il eût été jamais reposer que ce jour-là.

CINQUIEME FAIT. QUELQUES JOURS APRES L'ATTENTAT, LE SIEUR MARQUIS DE BERNIS ENVOYE CHERCHER NEGRE POUR LUI PARLER, ET IL REFUSE DE SE RENDRE AU CHATEAU.

Sieur Pierre Radal dépose à ce sujet que Negre répondit qu'il ne vouloit pas y aller, à quelque prix que ce fût, (a) en disant: Si une fois le Sieur Marquis de Bernis me tenoit en Prison, qui est-ce qui m'en tireroit? Ce Témoin ajoute même que Negre lui déclara qu'il ne vouloit aller à Saint-Marcel que de nuit.

Loüise Chenivessé atteste » qu'ayant représenté à Negre le tort qu'il avoit » d'avoir refusé de se rendre chez le Sieur Marquis de Bernis lorsqu'il l'avoit » envoyé chercher, il répondit qu'il se garderoit bien d'y aller, & que si on » le tenoit une fois, personne ne l'en tireroit, mais qu'on ne l'attraperoit pas, » qu'il n'avoit point du bien, & qu'il en sçavoit plus que les autres.

Que conclure de ces Réponses, si ce n'est que Negre se sentoît véritablement coupable? S'il eût été innocent, ne se seroit-il pas rendu lorsque son Seigneur le mandoit, comme son devoir le lui imposoit? Auroit-il redouté la Prison? Auroit-il craint de paroître de jour à Saint-Marcel-de-Pierre-Bernis? Tout ceci fournit un *Indice* bien puissant contre cet Accusé, & annonce évidemment sa

SIXIEME FAIT. PEU DE TEMS APRES LE DÉLIT, NEGRE DIT QU'ON EN A BEAUJOUR FAIT AU SIEUR DE BERNIS, MAIS QU'ON LUI EN FERA BIEN DAVANTAGE. (b)

On a déjà rapporté cette Jactance en traitant en général de celles qui furent postérieures au Délit; & si nous la rapprochons encore ici, c'est qu'elle tient intimement à la chaîne des faits particuliers qui concernent Negre; elle prouve même toujours davantage qu'il sçait tout ce qui s'est passé, & qu'il est également instruit des projets ultérieurs des Conjurés.

Auroient-ils fait difficulté de les confier en entier à un Complice qu'ils reconnoissoient pour un homme prêt à souffrir les tourmens les plus affreux, plutôt que de rien révéler.

Aussi lisons-nous dans les Dépositions de Barbe & des deux Chenivessé, que Negre a déterminément assuré, que quand il connoitroit les Coupables, il se donneroît bien de garde de les déclarer, dût-on lui arracher les ongles l'un après l'autre, & le faire pendre. Les trois Témoins devant qui il avoit tenu ce propos, le lui ont soutenu aux confrontations.

SEPTIEME FAIT. APRES QUE LES DEUX VEYRENC, RADAL ET DUBOIS SONT CAPTURÉS ET CONDUITS DANS LES PRISONS

(a) Voy. aussi le Recollement de Me. Boiffin & le 1. Interrogatoire de Negre, art. 7.

(b) Voy. la Déposition de Loüise Chenivessé.

V. *Indice.*

VI. *Indice.*

VII. *Indice.*

DE LA COUR, NEGRE S'INFORME AVEC SOIN DE ÇE QU'ON DIT
DE CES PRISONNIERS.

Cette circonstance est attestée par Louïse Chenivessé : or, les Auteurs (a) regardent une pareille recherche, jointe à d'autres adminicules, comme un Indice contre celui qui la fait, par rapport (disent-ils) à l'intérêt qu'il manifeste avoir en la chose, par une telle sollicitude.

Ce fut dans cette même rencontre qu'Antoine Barbe & son Épouse ayant demandé à Negre, s'il ne vouloit pas déclarer qui étoient ceux qui avoient tiré les coups de fusils, puisqu'il devoit le sçavoir & connoître les Coupables après ce qu'il leur en avoit dit, & qu'on le supponnoit lui-même d'être du nombre ; comme Antoine Barbe dépose le lui avoir déclaré, Negre dénia de leur avoir jamais parlé de cette action : on insista à lui soutenir qu'il en avoit parlé ; Negre défendit alors à ces deux Témoins, & à Catherine Chenivessé qui étoit avec eux, & qui le dépose également, de rien dire les uns ni les autres de ce qu'ils avoient pu entendre de lui à ce sujet ; ajoutant, qu'il ne falloit jamais rien dire, & que s'ils ne gardoient pas le silence, il leur arriveroit du malheur & quelque chose de fâcheux, & qu'il mettroit le feu à leur Maison : Jactances qui, au rapport de Louïse Chenivessé dans sa confrontation avec Negre, tirent les Témoins dans des allarmes continuelles.

Ces affreuses menaces sont encore ici contre Negre un Indice bien fort de sa complicité dans l'assassinat dont il s'agit.

HUITIEME FAIT. APRES LA CAPTURE DES QUATRE PREMIERS DÉCRÉTÉS, FAITE AU COMMENCEMENT DE JUILLET 1764, NEGRE QUI, DEPUIS LE DÉLIT, N'AVOIT PARU QUE DE NUIT A SAINT-MARCEL-DE-PIERRE-BERNIS, EN DISPAROIT ENTIÈREMENT.

On peut voir dans les Dépôts des deux Chenivessé, que le dernier colloque que ces Témoins eurent avec Negre, fut le 10 du même mois de juillet : peu de jours après il prit la fuite ; (b) il fut décrété le 27, & après différentes courses & perquisitions faites par les Huissiers, sans avoir pu le trouver (ainsi qu'il résulte de leur Verbal) à suite des recherches infinies qu'on fit à son occasion, il fut enfin capturé au Bourg-Saint-Andeol, le 9 septembre de la même année, à onze heures du soir.

La fuite de Negre présente contre lui un indice pressant, parceque, suivant les Auteurs, (c) elle en est un contre tous ceux qui disparoissent, dèsqu'ils voyent ou qu'ils craignent les poursuites du crime auquel ils sentent avoir participé : la conviction intérieure produit l'allarme, celle-ci détermine la fuite, & cette dernière décele le criminel.

NEUVIEME FAIT. LORSQU'ON CONDUIT NEGRE DANS LES PRISONS DE LA COUR, IL SE RÉCONNOIT PERDU SANS RESSOURCE ; MAIS COMME SON AME EST INTREPIDEMENT SCÉLERATE, IL DIT A SES CONDUCTEURS : « DONNÉS-MOI DU VIN, CAR IL Y A APPARENCE QUE CE SERA LE DERNIER QUE JE BOIRAI.

Ce propos resultera infailliblement d'une Continuation d'information qui va être faite ; & si, comme on a lieu de le présumer, ce fait y est constaté, il fournira encore un indice très-fort contre Negre, parcequ'un tel langage, méconnu à tout homme qui se sent innocent, dégénere, contre celui qui le tient, en aveu formel du forfait qui occasionne sa prévention.

A tant d'indices réunis nous pouvons joindre encore la dénégation opiniâtre de Negre de presque tous les faits consignés à sa charge dans la Procédure.

Ce déni est toujours un indice contre l'Accusé, lorsqu'il heurte, comme au cas présent, des faits complètement prouvés par un concours des témoignages.

Les Loix (d) décident, en effet, que l'Accusé se charge dans ses Interrogatoires, en déniaut ou même en déguisant dans les moindres circonstances la vérité résultant des Informations juridiques prises contre lui.

(a) Menoch. de Præsumpt. lib. 1, quest. 89, summ. 106.

(b) Voyez le Recollement de Me. Boissin.

(c) Gregor. Tolos. lib. 48, tit. 12, N^o. 10 : Julius Clarus quest. 21, N^o. 13.

(d) Leg. 4, & Leg. 11, §. 9 ff. de Interrogat.

Les Auteurs (a) enseignent, de leur côté, que le mensonge ou le parjure, qui tombent sur des faits même éloignés, forment un indice contre celui qui les emploie; & que lorsqu'ils vont, comme en cette rencontre, contre des faits substantiels & établis, ils concourent essentiellement à la conviction du Coupable.

Ce que nous venons d'observer sur l'effet que doivent produire contre Negre ses dénégations à raison des circonstances les mieux prouvées, nous pouvons aussi l'appliquer, en passant, à chacun des autres Accusés: il n'en est aucun qui n'ait opiniâtrement dénié tout ce qui est prouvé à sa charge de la manière la plus victorieuse; si la vérité est toujours le langage de l'innocence, elle ne peut, par la raison opposée, se rencontrer jamais dans le cœur, ni sur les lèvres du Coupable.

§. 4.

Indices & Présomptions contre Bouvier, Eldin & Rieubon.

On ne peut que les envisager comme complices de Negre; pour s'en convaincre, il ne faut que présenter leur discordance sur les faits les plus essentiels: cette opération est indispensable; & en même tems qu'elle augmentera la preuve contre Negre, elle servira à former celle qui porte contre ses participes: suivons les pas-à-pas.

PREMIERE CIRCONSTANCE. CES QUATRE COMPLICES SE RENDIRENT IMMEDIATEMENT APRÈS SOUPER, TOUS ENSEMBLE, DANS LE CABARET DE DUBOIS, DIT DE L'ALLEMANDE, POUR SE DISPOSER A L'ACTION TRAGIQUE DONT ILS ETOIENT CHARGÉS.

Ce fait est rapporté diversement par tous ces Corréés.

Negre, au 4^e. Art. de son Interrogatoire du 17 novembre 1764, avoue que le 14 août 1763, il fut boire dans ce Cabaret avec Bouvier, Eldin & Rieubon, ce qui suppose qu'ils s'y rendirent de compagnie; &, dans son Interrogatoire du 17 décembre suivant, Negre convient à l'art. 3, qu'après souper il fut au cabaret de Dubois, où il trouva Bouvier, Rieubon & Eldin avec qui il but bouteille.

Voilà d'abord de la part de Negre un langage peu concordant: aller dans un cabaret avec des personnes, ou les y trouver, sont des choses différentes. *Variation de Negre.*

Bouvier convient qu'il fut boire après souper dans le cabaret de Dubois, avec Eldin & Rieubon; mais il ne parle pas de Negre, & ne dit pas même l'y avoir vu.

Eldin, qui parle du même tems, dit qu'il fut boire dans le cabaret de Dubois avec le nommé Ladret, & ne parle, ni de Bouvier, ni de Rieubon, ni de Negre; il ne dit pas non plus les avoir vus: de même, Bouvier & Negre ne parlent aucunement de ce Ladret. Cette antinomie de langage est frappante *Contradiction entre Negre, Eldin & Bouvier.*

SECONDE CIRCONSTANCE. ELLE CONCERNE L'HEURE A LAQUELLE CES QUATRE COMPLICES SORTIRENT DU CABARET DE DUBOIS.

Negre, avant son arrestation, avoit déclaré à Barbe & aux deux Cheniveste, qui le déposent unanimement, que le 14 août 1763, il étoit sorti de ce cabaret à onze heures du soir.

Depuis sa détention, ce Prévenu n'a plus tenu ce langage: dans sa confrontation avec Antoine Barbe & Louise Cheniveste, il a prétendu qu'il étoit sorti de ce cabaret à dix heures du soir: ces deux Témoins lui ont soutenu qu'il leur avoit avoué qu'il en étoit onze. *Variation de Negre.*

Bouvier dit qu'il sortit du cabaret de Dubois à dix heures du soir. Eldin assure que ce fut à neuf.

Voilà trois tems différens, quoiqu'il ne soit question que de la fixation d'une seule & même époque. *Seconde Contradiction.*

*Contra-
diction de
Negre avec
Eldin &
Bouvier.*

TROISIEME CIRCONSTANCE. LES QUATRE-CORRÉES SORTIRENT ENSEMBLE DU CABARET DE DUBOIS.

Il n'y a cependant point là-dessus d'uniformité entre eux ; Negre déclara à Antoine Barbe, vers la Toussaint de l'année 1763, que le 14 août précédent étant passé, sur les onze heures du soir, du côté de la Place, il auroit rencontré Bouvier qui lui proposa d'aller coucher avec lui dans l'écurie de Veyrenc neveu ; ce qu'il accepta.

*Variation
de Negre.*

Negre à changé de langage depuis qu'il est détenu, puisqu'il déclare, sous le quatrième Interrogat à lui fait le 17 novembre 1764, & au troisième article de son Interrogatoire du 17 décembre suivant, qu'il se retira du cabaret de Dubois, avec Bouvier, Eldin & Rieubon : il est donc faux qu'il ait rencontré Bouvier du côté de la Place.

Bouvier dit avoir trouvé Negre à vingt pas du Cabaret de Dubois, & que ledit Negre lui proposa de le laisser aller coucher avec lui.

*Contra-
diction entre
Negre &
Bouvier.*

Ainsi point de conformité entre Negre & Bouvier, soit à raison du lieu du prétendu rencontre, soit sur la proposition de coucher ensemble : suivant Negre c'est Bouvier qui lui propose d'aller coucher avec lui dans l'Ecurie de Veyrenc neveu ; & au dire de Bouvier, c'est Negre qui en fait lui-même la proposition à Bouvier : *Troisième Contradiction.*

QUATRIEME CIRCONSTANCE. DEPUIS LA SORTIE DU CABARET DE DUBOIS, LES QUATRE COMPLICES NE SE QUITTERENT PLUS,

A suivre le langage de Negre, il ne quitta point Bouvier, Eldin & Rieubon depuis qu'ils sortirent ensemble de ce Cabaret ; & comme ces trois derniers devoient être des Exécuteurs de l'Attentat, & qu'ils devoient avoir des fusils, puisque ce fut avec ces armes là qu'il fut commis, on ne peut penser autrement, si ce n'est qu'étant sortis de chez Dubois, ces Complices furent dans l'Ecurie de Veyrenc neveu, qu'ils avoient indubitablement désignée pour leur Arcenal, prendre ces armes qu'ils y avoient remises : la présomption s'offre elle-même d'une manière trop naturelle pour ne pas l'accueillir.

En effet, ils ne parurent point armés dans le Cabaret de Dubois ; ils s'en seroient sans doute bien donnés de garde : sachant que ce soir là même ils devoient commettre, avec des fusils, l'attentat dont il s'agit, quelle apparence y a-t'il qu'ils eussent osé paroître au Cabaret avec ces mêmes armes ! Il est donc très-raisonnable de conclure qu'au sortir du Cabaret, ils furent prendre les fusils dans l'Ecurie de Veyrenc neveu où ils les avoient placés, & qui n'est séparée du Château du Sieur Exposant que par une ruelle de six pieds de largeur, & se poster bientôt après devant ce Château pour exécuter leur forfait.

CINQUIEME CIRCONSTANCE. LA FONCTION DE NEGRE NE DEVOIT PAS ÊTRE DE TIRER DES COUPS DE FUSILS.

Il ne paroît pas, en effet, par la Procédure qu'il en eût aucun lorsqu'il fût vu devant la porte du Château de ce Seigneur ; sa tâche étoit d'attirer, par son horrible chant, le Sieur Exposant du côté du Salon à manger, comme on l'a déjà dit.

On a vu, par les dépositions des Sieurs Beroule, Pinet & Raoux, qu'ils ont entendu chanter Negre au-devant du Château, & qu'il fut reconnu parmi les hommes que les Témoins déclarent n'avoir point connus ; quels pouvoient être ces personnages, si ce n'est Bouvier, Eldin & Rieubon, puisqu'au rapport de Negre, ils sortirent de compagnie du cabaret de Dubois, furent coucher ensemble dans l'Ecurie de Veyrenc neveu, & ne se quitterent plus de toute la nuit ? Ils étoient donc avec Negre au-devant du Château du Sieur Marquis de Bernis ; & ce sont ces mêmes hommes qui, selon les Sieurs Beroule & Pinet, pour n'être pas connus, se collèrent contre le mur de la Boutique de Dumarché.

Negre fut reconnu de ces deux Témoins, parcequ'il chantoit ; s'il ne l'avoit pas fait, peut-être n'auroit-il pas été mieux connu que les autres.

Ce Prévenu chantoit devant le Château ; cela est certain : ces deux Témoins l'ont déposé & soutenu de même à Negre lors des Confrontations.

Celui-ci, avant sa détention, étoit demeuré d'accord avec Louise Chenivelle qu'il étoit passé en chantant devant le Château.

A la Confrontation avec ce Témoin, Negre a glissé sur cette circonstance, & lorsqu'il a été confronté avec Eldin, il a dit n'avoir chanté que devant le Cabaret; ce qu'il a encore allégué à l'art. 9 de son Interrogatoire du 17 novembre 1764.

Variation
de Negre

SIXIEME CIRCONSTANCE. APRES L'ATTENTAT, NEGRE, RIEU, BON, BOUVIER ET ELDIN VONT COUCHER DANS L'ÉCURIE DE VEYRENG NEVEU.

Tous les Complices, à part Rieubon qui est fugitif, sont convenus de ce point, qui mérite considération.

Cette Circonstance est établie par l'aveu fait originairement par Negre à Barbe & aux deux Chenivelle.

Negre en est encore demeuré d'accord dans ses deux Interrogatoires.

Bouvier n'a point varié là-dessus, & c'est la seule occasion où la Providence a permis qu'il ne l'ait pas fait.

Il en est autrement d'Eldin qui, dans sa déposition prise le 18 juillet 1764, avoit déclaré qu'au sortir de chez Dubois il fut se coucher dans sa Maison, & non dans l'écurie de Veyreng; mais dans son Recollement, qui fut fait le 31 août suivant, il a prétendu que c'est par défaut de mémoire (parcequ'il s'étoit écoulé, dit-il, près d'une année) qu'il a déclaré dans sa déposition, que la nuit du 14 au 15 août 1763 il avoit été coucher dans sa maison, la vérité étant qu'il fut coucher avec Negre, Bouvier & Rieubon dans l'écurie de Veyreng neveu.

Variation
d'Eldin.

On demandera, peut-être, pourquoi un changement si total dans le témoignage d'Eldin? C'est que dans l'intervalle de sa Déposition à son Recollement, & le 19 juillet 1764, Bouvier déposa & soutint que le 14 août 1763 il avoit été boire, après souper, dans le Cabaret de Dubois avec le même Eldin & Rieubon, & qu'au sortir il fut, avec ces deux là & Negre, coucher dans l'écurie de Veyreng neveu, son Maître.

Par là Eldin a été obligé d'adapter son langage à celui de Bouvier; il n'étoit pas convenable de se contredire dans un fait de cette nature: & si Eldin, lors de sa déposition, résista à Bouvier, (qui l'exhortoit à être d'accord avec lui sur ce point) c'est qu'Eldin ne sentit pas alors la conséquence d'une telle contradiction; mais depuis il a cru devoir se concilier avec lui, dût-il se trouver contradictoire avec lui-même dans son Recollement, comme il l'est en effet.

Ce changement total de la Déposition d'Eldin seroit seul présumer sa complicité; car bien que l'Ordonnance criminelle permette aux Témoins, lors de leur Recollement, d'ajouter ou diminuer à leur Déposition, elle ne dit pas qu'il leur soit loisible de la changer d'une manière aussi intégrante que l'a fait Eldin, lorsqu'il a été recollé dans son témoignage.

S'il est permis au Témoin d'interpréter, seulement, sa Déposition, d'y ajouter ou diminuer, comme l'observe le Commentateur, (a) ce n'est plus une interprétation, une addition ou une diminution, lorsque, comme au cas présent, le Témoin renverse sa Déposition de fonds en comble; & si cet anéantissement total est prohibé au Témoin, que peut-on insérer en cette rencontre contre Eldin, avéré complice de l'attentat, si ce n'est qu'il n'a fait ce renversement que pour ne pas se contredire avec Bouvier son Corré.

Le même Commentateur (b) enseigne que quoiqu'il soit permis au Témoin, lors du Recollement, d'interpréter sa Déposition, même de la corriger, cependant, dit-il, il faut remarquer que les Témoins ne peuvent pas se départir (beaucoup) de ce qu'ils ont dit, sans tomber dans le soupçon du crime de faux, s'ils ne rendent pas quelque raison de ce qu'ils ne persistent point. Les Juges, ajoute-t-il, doivent même alors bien prendre garde à la manière en laquelle le Témoin corrige sa première Déposition, & à la cause qu'il en allégué.

(a) Born. sur l'Ordonnance de 1670, tit. 15, art. 2.

(b) Born. Ordonnance crim. tit. 15, art. 11.

Or, Eldin ne donne ici, pour motif du changement viscéral de son témoignage, qu'un prétendu *d'oubli de mémoire* : qui est-ce qui ne sent que c'est un prétexte imaginé de sa part, pour rétracter sa déposition dans les circonstances les plus essentielles ?

En effet, avant son recollement, il existoit une preuve complète contre lui, que le soir de l'attentat il avoit couché dans l'Écurie de Veyrenc neveu avec Negre, Bouvier & Rieubon.

D'un côté, il y avoit contre Eldin les dépositions d'Antoine Barbe & de Louïse Chenivessé, son épouse qui, parlant d'après l'aveu à eux fait par Negre dans le mois de novembre 1763, attestoient unanimement ce fait important.

D'autre part, Bouvier l'avoit encore déposé de même, & ces trois dépositions prises les 18 & 19 juillet 1764, étoient antécédentes de plus d'un mois au recollement d'Eldin, qui n'eût lieu que le 31 août suivant.

Eldin avoit encore à craindre l'assertion de Negre, décrété depuis plus d'un mois avant la date de son recollement : il est vrai qu'il sçavoit Negre fugitif ; mais il pouvoit être arrêté à chaque instant, parcequ'on étoit à sa recherche : il le fut, en effet, & il est convenu, dans ses deux Interrogatoires, que le 14 août 1763, il coucha dans l'Écurie de Veyrenc neveu en compagnie d'Eldin, Bouvier & Rieubon.

Eldin a ajouté à son témoignage : « qu'avant le point du jour, il se leva & fut se recoucher dans le Grenier à foin de sa maison, pour éviter, dit-il, les reproches que son père avoit coutume de lui faire lorsqu'il couchoit dehors.

Negre & Bouvier ne disent pas un mot de ceci : ils déclarent unanimement, qu'ils couchèrent avec Eldin dans l'Écurie de Veyrenc neveu ; & leur langage ne s'étend pas à dire qu'Eldin les ait quittés en aucune façon.

Pour se convaincre que le recollement d'Eldin est un renversement total de sa Déposition, il ne faut que faire la comparaison de l'un à l'autre ; on les trouvera absolument dissimilaires dans toutes les circonstances.

L'on voit dans sa déposition, qu'il déclare être allé coucher dans sa maison, & non dans l'Écurie de Veyrenc. L'on sent la raison de cette dernière clause : le Commissaire qui procédoit étoit averti par les *Briefs entendits*, de l'aveu fait par Negre à Barbe & Louïse Chenivessé dans le mois de novembre 1763 ; que le 14 août précédent il avoit couché avec Eldin, Bouvier & Rieubon, dans l'Écurie de Veyrenc neveu : Eldin fut interpellé sur ce fait ; ce fut la raison pour laquelle on trouve dans sa Déposition, qu'il fut coucher dans sa maison, & non dans l'Écurie de Veyrenc.

Contradictions d'Eldin avec lui-même.

Voilà un premier fait essentiel qu'Eldin a détruit dans son Recollement, où il déclare au contraire qu'il fut coucher dans l'Écurie de Veyrenc neveu.

Suivant sa Déposition, il fut se coucher à neuf heures ; selon son Recollement, il en étoit dix & demi : dans sa Déposition, il avoit déclaré n'avoir point entendu tirer les coups de fusil ; il avoit, dans son Recollement, de les avoir entendus.

Peut-il regner plus d'opposition entre l'un & l'autre ; & tout cela ne présente-t-il pas un faux perpétuel dont l'effet tout naturel est de ranger Eldin parmi les Corréés du délit dont il ne dénie ainsi les principales circonstances, que dans l'unique objet d'exclure à son égard toute idée de complicité ?

SEPTIEME CIRCONSTANCE. NEGRE, RIEUBON, EL DIN ET BOUVIER NE FURENT SE COUCHER DANS L'ECURIE DE VEYRENC NEVEU, QU'APRES L'ATTENTAT.

Tout le démontre de même dans les charges, où il est prouvé que Negre & ses Complices furent vus devant le Château du Sicur Exposant à onze heures du soir.

Ce que l'on a dit jusqu'ici concourt à établir que Negre, Rieubon, Eldin & Bouvier étoient les exécuteurs du forfait ; or, il ne tombera jamais sous les sens qu'ils aient été se coucher avant qu'il eût été commis, de là qu'il demeure prouvé qu'il le fut peu de tems après qu'ils eurent été vus devant le Château. C'est ici le Point décisif auquel il faut sans cesse se fixer.

Negre, Eldin & Bouvier ont composé là-dessus un Recit si évidemment faux, qu'il s'entredétruit à chaque instant par ceux là mêmes qui l'ont forgé, & ne cesse de répugner aux charges.

ILS PRÉTENDENT QU'ÉTANT COUCHE'S ENSEMBLES, ILS ENTENDIRENT TIRER LES COUPS DE FUSILS, QU'ILS ALLERENT DEVANT LE CHATEAU POUR VOIR CE QUE C'ÉTOIT, ET VINRENT ENSUITE SE RECOUCHER DANS L'ÉCURIE DE VEYRENC NEVEU.

Il n'est aucune partie de ce récit où ces Complices ne soient en contradiction ou avec eux-mêmes, ou entr'eux, ou avec la Procédure.

FAUSSETÉ DE LA PREMIÈRE PARTIE DU RÉCIT DES COMPLICES, « concernant l'heure à laquelle les coups de fusils furent tirés.

Tous les Témoins qui les entendirent sont concordans à en fixer l'époque à onze heures & demie.

Negre en étoit convenu avant sa détention, puisqu'il avoua dans le mois de novembre 1763 à Barbe & aux deux Chenivessé, « qu'il étoit allé se coucher à onze heures du soir & que demie heure après, il entendit tirer les coups de fusils, « ce qui fait précisément l'appoint de onze heures & demie : époque à laquelle les coups de fusils furent effectivement tirés, suivant la Procédure.

Depuis sa détention, Negre a prétendu qu'il avoit été se coucher à dix heures : c'est le langage qu'il a tenu dans les Confrontations, principalement dans celles qu'il a subies vis-à-vis du Sieur Raoux & d'Antoine Barbe ; en quoi il est contredit, non-seulement par Barbe & les deux Chenivessé, qui déposent, d'après son propre aveu, qu'il étoit pour lors onze heures, mais encore par les Sieurs Beroule & Pinet qui, lui étant confrontés, ont soutenu l'avoir vu à onze heures devant le Château du Sieur Marquis de Bernis parmi les hommes qu'ils ne reconnurent point.

Variation de Negre.

Or, à onze heures, les coups de fusils n'avoient pas été tirés, puisque, suivant la Procédure, ils ne le furent qu'à onze heures & demie.

S'il falloit s'en tenir aux nouvelles allégations de Negre, il en resulteroit encore des contradictions bien grandes avec lui-même.

Si, d'après son Interrogatoire du 17 novembre 1764 art. 6, on lui demande quand est-ce qu'il a entendu les coups de fusils, il dira que ce fut une heure après qu'il fut couché ; & comme il prétend s'être couché à dix heures, il s'enfuit, suivant lui, que les coups de fusils furent tirés à onze heures : & la Procédure y résiste, parce qu'elle en fixe l'époque à onze heures & demie.

Contradiction de Negre avec lui-même.

Si, d'après la réponse au troisième Interrogat fait à Negre le 17 décembre de la même année, nous lui demandons l'époque des coups de fusils, il nous répondra qu'ils furent tirés demie heure après qu'il fut couché, & alors, à partir de l'heure de dix qu'il prétend aujourd'hui être celle à laquelle il s'étoit couché, il faudra nécessairement conclure que les coups de fusils furent tirés à dix heures & demie ; époque expressément contredite par la Procédure, qui fixe la sienne à onze heures & demie : en sorte que de quelque façon que Negre s'y prenne, le compte n'y vient pas.

L'on peut même s'apercevoir, en passant, d'une double Variation de sa part ; l'une à raison de l'heure à laquelle les coups de fusils furent tirés ; l'autre, par rapport au nombre des coups. Dans le premier Interrogatoire il dit n'en avoir entendu tirer qu'un seul ; dans le second il parle de deux, & il fixe encore ce nombre dans sa Confrontation avec Eldin.

Variation de Negre.

Eldin déclara dans sa Déposition avoir été se coucher à neuf heures, il a soutenu dans son Recollement qu'il en étoit dix & demie. Ne perdons pas de vue cette étrange contradiction : qu'on joigne à ces deux tems différens la demie heure qui (de l'aveu de Negre & de Bouvier) s'écoula entre le coucher & les coups de fusils, le premier tems nous donnera neuf heures & demie ; en partant du second, nous en trouverons onze. L'une & l'autre époque est également contredite par la Procédure, & celle de onze & demie, qu'elle nous donne, ne cadre avec aucune de celles que le langage varié d'Eldin nous présente.

Contradiction d'Eldin avec lui-même.

Bouvier prétend qu'il étoit dix heures quand il fut se coucher, & que, demie heure après, on lâcha les coups de fusils ; ils furent donc tirés, selon lui, à

Contra-
ditions en-
tre Negre
Eldin &
Bouvier.

dix heures & demie : ce qui est également démenti par les Charges.
Résumons-nous à présent sur les différentes époques des coups de fusils re-
sultant du récit discordant des complices de l'attentat.

Selon la première assertion de Negre, (depuis qu'il est détenu) ils furent
tirés à dix heures & demie ; suivant la seconde, à onze ; à s'en tenir au pre-
mier langage d'Eldin, ils furent tirés à neuf heures & demie ; en se fixant à ce
qu'il a dit ensuite, ils le furent à onze ; & au dire de Bouvier à dix & demie.

Il résulte de ceci deux conséquences incontestables :

1°. Que ces Corréés mentent tous à raison de la véritable époque des coups
de fusils, unanimement placée par les Témoins à onze heures & demie ; c'est
celle que les Complices ont précisément tâché d'éviter, & pour cela l'on voit
combien ils se sont perpétuellement contredits, quoiqu'il dût régner entre eux
une parfaite concordance là-dessus, puisqu'étant sortis de chez Dubois où (si
l'on veut pour un instant) s'étant joints à vingt pas de ce Cabaret, comme
Bouvier le prétend, ils SE RETIRERENT ENSEMBLE dans l'Ecurie de
Veyrenc neveu, y COUCHERENT DE COMPAGNIE, & SE LEVERENT
EN MEME TEMS : Trois Faits dont ils conviennent uniformement.

FAITS
ESSENTI-
ELS.

2°. Si nous prénonçons datte de l'heure de onze que nous donnons expressement
les deux dernières assertions de Negre & Eldin, les voilà bien clairement con-
vaincus d'être du nombre des Exécuteurs de l'attentat, puisque, d'un côté,
Negre convient que lui, Rieubon, Eldin & Bouvier ne se quitterent plus
depuis leur sortie du Cabaret de Dubois ; en quoi Negre n'est point contredit,
ni par Bouvier, ni par Eldin : *Circonstance bien remarquable !* & d'autre part,
Negre a été vu & entendu chanter devant le Château du Sieur Marquis de
Bernis, à onze heures, par les Sieurs Beroule, Pinet & Raoux, qui le lui
ont soutenu aux confrontations. Il étoit donc alors avec Rieubon, Eldin & Bou-
vier ; & il est évident que ce sont là les Personnes qui ont tiré les coups
de fusils, & desquels les Témoins déclarent n'avoir reconnu que Negre.

**FAUSSETÉ DE LA SECONDE PARTIE DU RÉCIT DES COM-
PLICES.** « Sur ce qu'ils disent avoir été devant le Château du Sieur Marquis
de Bernis, après les coups de fusils tirés.

Negre, dans son premier Interrogatoire, dit ne pas savoir de quel côté ils
le furent : dans le second, il déclare que les ayant entendus, ils se leverent ; que
pour lui, il ne fut que jusques à la porte de l'Ecurie, sans en sortir ; & que
les autres avancèrent seulement quelques pas dans la rue.

Variation
d'Eldin.

Eldin, après avoir constamment dénié dans sa Déposition d'avoir entendu
tirer les coups de fusils, déclare, dans son Recollement, que lui & ses Adjoints
les entendirent tirer du côté de la Place, & que pour lors Negre voulut aller
voir ce que c'étoit ; qu'ils sortirent tous ensemble avec Negre de l'Ecurie de
Veyrenc neveu, & furent sur la Place.

Contra-
ditions d'El-
din avec
Negre.

Bouvier dit dans sa Déposition qu'ils entendirent tirer les coups de fusil du
côté du Château du Sieur Marquis de Bernis ; que dans l'instant Negre s'étant
levé, leur dit : on a tiré deux coups de fusil, cela dénote quelque chose, il
faut aller voir ce qui est arrivé ; & que Negre les ayant tous obligés de se le-
ver, ils furent, tous les quatre ensemble, devant le Château du Sieur Marquis
de Bernis.

Contra-
ditions entre
Bouvier
& Negre.

L'embarras a été de se concilier dans les Confrontations.

Contra-
dition
entre
Negre, El-
din & Bou-
vier.

Negre a soutenu à ses deux « Complices, qu'il ne sortit point de l'Ecurie
après que les deux coups de fusils furent tirés ; qu'il ne fut absolument que
sur le seuil de la Porte.

Eldin & Bouvier lui ont soutenu qu'ils en étoient sortis tous ensemble : peut-on
concevoir une discordance plus frappante que celle-là ?

A s'en tenir même, pour un instant, à ce que disent Eldin & Bouvier, que
Negre les obligea de se lever pour aller voir ce que c'étoit, y a-t'il de la vrai-
semblance que Negre ne fût pas sorti de l'Ecurie avec eux, lui qui étoit l'Au-
teur de l'excitation de ses Compagnons ?

Comment encore Negre à-t'il pu dire dans son premier Interrogatoire, qu'il
ne savait de quel côté les coups de fusils furent tirés, tandis qu'Eldin & Bou-

vier disent que ce fut du côté du Château du Sieur de Bernis, ou, ce qui est la même chose, du côté de la Place, & qu'ils furent tous ensemble de ce côté là ?

FAUSSETÉ DE LA TROISIÈME PARTIE DU RÉCIT DES COM-
PLICES. « Sur ce qu'ils alléguent qu'ils furent se recoucher dans l'écurie de Vey-
renc neveu.

Bouvier prétend que lui, Negre, Rieubon & Eldin revinrent tous les quatre se recoucher dans cette écurie en passant (dit-il) devant la porte de Veyrenc neveu son maître, sans y entrer; & que lui Bouvier ayant voulu faire taire Negre qui chantoit dans les rues, lorsqu'ils alloient se coucher pour la seconde fois, celui-ci lui auroit répondu qu'il vouloit chanter, & qu'il ne craignoit personne.

Eldin qui n'avoit rien dit de tout ceci dans sa déposition, déclare, dans son recollement, que lorsqu'on sortit de l'écurie avec Negre, celui-ci chantoit à pleine voix; & qu'après avoir été sur la place, ils retournerent tous les quatre dans cette écurie, où ils se recoucherent.

Suivant Eldin, Negre chanta en sortant de l'écurie; selon Bouvier, Negre ne chanta qu'en allant se recoucher: voilà donc Eldin & Bouvier en contradiction sur ce point.

Contradiction entre Eldin & Bouvier.

Negre, dans son premier Interrogatoire, art. 9, prétend n'avoir chanté qu'avant du Cabaret; il veut parler de l'époque de sa sortie de chez Dubois avec ses Complices; comme il l'explique dans sa Confrontation avec Bouvier & Eldin; mais il leur a dénié d'avoir chanté dans les rues avant de se recoucher, prétendant toujours qu'il ne sortit point de l'écurie; & ses deux Corréés lui ont soutenu tout le contraire: voilà, par conséquent, Negre en discords, sur cet article, avec Bouvier & Eldin.

Contradiction entre Negre, Eldin & Bouvier.

Celui-ci, non plus que Negre, ne disent pas qu'on ait passé devant la maison de Veyrenc neveu, comme l'allégué Bouvier.

Il n'y a pas même de la vraisemblance à cela, puisque nous avons observé que l'écurie de Veyrenc neveu est située au couchant du Château du Sieur Exposant, duquel elle n'est séparée, ainsi qu'on l'a dit, que par une ruelle de six pieds de large; la place qui est au-devant de ce Château est située au nord à peu de distance de l'écurie en question, & la maison de Veyrenc neveu est beaucoup plus avant au nord de la place dont on vient de parler: en prenant un chemin si opposé, les Complices se seroient éloignés davantage de l'écurie où ils prétendent être retournés.

On peut reconnoître que Bouvier n'a ainsi allégué, que lui & ses Corréés étoient passés devant la maison de Veyrenc neveu SANS Y ENTRER, (comme il affecte de l'ajouter) que parcequ'il a craint qu'après l'exécution du forfait on n'eût apperçu de ce côté-là lui & ses Adjoints lorsqu'ils furent rendre compte à Veyrenc neveu de ce qui s'étoit passé; car il faut nécessairement présumer, ainsi que nous l'avons déjà observé, qu'ils furent chez lui avant que d'aller coucher dans son écurie, pour l'informer de ce qui s'étoit passé.

RESULTAT DES INDICES ET PRESOMPTIONS.

En Matière Criminelle, on connoit principalement la preuve testimoniale qui réside dans les dépositions: elle nous est ici pleinement acquise à l'égard des injures & des menaces, & la preuve conjecturale qui, prenant sa source dans les indices & présomptions, n'est qu'un effet de l'art: c'est la seule qu'on puisse présenter ici à raison de l'attentat dont il s'agit.

L'on doit nécessairement présumer qu'il a été inspiré & ordonné par Veyrenc neveu & les autres Conjurés; il ne faut pas s'attendre que cette cruelle invitation & cet ordre sanguinaire aient eu lieu en présence de Témoins; il n'est conséquemment point possible de trouver des dépositions qui les constatent.

Quelles que soient les précautions de ceux qui exécutent eux-mêmes le crime, ils ne sont point assurés de n'être point apperçus: des personnes qui surviennent inopinément & au hasard, peuvent tromper leur vigilance, & éclairer leurs démarches; nous en avons ici l'exemple à l'égard de Negre & des autres Exécuteurs du forfait.

Mais il en est autrement des Inspérateurs & Ordonnateurs du délit ; Maitres des lieux, des tems & des circonstances, ils peuvent surément soustraire à la publicité leurs sinistres sémonces, ou leurs meurtrières injonctions : il faut donc, à l'égard de ceux-ci, recourir à la Preuve artificielle ; & après avoir d'entrée examiné les faits connus, s'être convaincu de leur intimité avec ceux qui ne se montrent pas d'eux mêmes, rétinir les présomptions qui saisissent l'esprit, & qui sont constamment des vérités quand elles naissent des Circonstances prouvées, & en déduire enlig des conséquences qui présentent alors une espèce d'infailibilité.

Si telle est la manière de procéder en la formation de la preuve pour les crimes en général, elle a plus particulièrement lieu en matière d'assassinat. Les Docteurs (a) enseignent qu'il faut alors composer la preuve au moyen des indices & présomptions qu'offre la Procédure, ou, ce qui est le même, des conjectures ou adminicules dérivant des faits, & des argumens déduits des circonstances probantes dont l'existence est juridiquement constatée dans les Charges.

Cette règle infailible nous a servi de guide, & elle semble indiquer à l'œil Veyrenc neveu pour Chef de la Conjuraton & la Cheville ouvrière de toute la machine ; Veyrenc oncle, Radal & Dubois pour les Inspérateurs subalternes ; Negre, Rieubon, Bouvier & Eldin pour les Exécuteurs.

L'opération que nous avons été obligés de faire pour composer ce corps de Preuve conjecturale, nous dédommage du travail qui en étoit inséparable, par la solidité qu'elle présente, puisqu'elle développe les rapports de l'action avec les Enemis cruels qui l'ont inspirée & ordonnée, & les Satellites qui l'ont exécutée.

On a vû comment une haine mortelle anima ceux-là, une excitation extraordinaire arma ceux-ci ; & de combien de menaces on fit précéder & suivre cette scelerate entreprise.

On a vû cette chaine de faits & de circonstances d'où débordent sans cesse & de toutes parts ces Indices violens en général & en particulier contre les Prévenus.

On a vû leurs Variations sur les Faits qu'ils avoient eux-mêmes précédemment avoués ; leurs téméraires dénégations de ceux qui sont prouvés de la manière la plus complete ; leurs discordances avec leur propre langage ; leurs contradictions respectives ; leurs contrariétés avec les témoignages ; leurs allégations démontrées fausses, détruites même par ceux qui les présentent.

Si tant de choses rétinies ne concourent pas à la conviction des Coupables, s'il faut strictement des Témoins de vûe pour convaincre des Assassins, s'il faut absolument que leur sceleratesse s'annonce par les armes qu'ils portent, s'il faut nécessairement qu'on ait aperçû dans leur maintien & dans leurs yeux ce trouble affreux que produit une férocité destructrice, les Citoyens, les Gens en place, seront continuellement exposés aux forfaits les plus atroces ; il n'y aura plus de sûreté dans la Société civile ; un ennemi qui cherche à se vanger & à méfaire sur l'objet de sa haine & de son ressentiment, n'aura rien à redouter, pourvû qu'il ait eû la précaution de porter son coup, ou le faire faire, en secret : vainement une Procédure juridique présentera-t'elle des Indices géminés & les plus lumineux, l'impunité sera assurée dèsqu'on n'aura pas vû commettre le délit.

Qu'on ne perde pas de vûe ce concours d'époques ramenées principalement contre Negre, qu'on a suivi dès le moment de sa sortie du Cabaret de Du-bois jusques dans les Prisons de la Cour.

Qu'on ne perde pas de vûe ces traits bien lucides. 1°. Que depuis l'issie de ce Cabaret, Negre, Rieubon, Bouvier & Eldin ne se quitterent plus. 2°. Que le premier fut reconnu devant le Château du Sieur Marquis de Bernis parmi des personnages qui ne pouvoient être que ces trois Particuliers, de là que, de leur propre aveu, ils n'avoient point quitté Negre. 3°. Que celui-ci étant

(a) *In assassinio sufficiunt probabilia argumenta ad condemnandum, non solum panâ extraordinariâ, sed etiam panâ corporis afflictivâ.* Julius Clarus, Menoch. Boërius, Faber, Gregorius Tolof.

FAITS
DÉTERMI-
NANS.

véritablement un des Coupables, il n'est pas possible de concevoir que ceux-là ne le soient aussi, attendu que lorsque la conséquence, tirée d'un fait certain & connu, est naturellement liée avec celui dont on cherche la preuve, la Présomption décide toujours en Jugement : la règle est sûre en matière criminelle.

Il est important, surtout, que la Justice ait ici les yeux fixés sur *Nègre* : ce malheureux doit (s'il en est besoin) plus précisément indiquer ses criminels Adjoint, & démasquer toutes les adhérences de l'Attentat : il sçait tout ; les tourmens seuls peuvent vaincre son intrépidité forcée à tout cacher.

Lorsqu'après toutes les recherches que la prudence humaine peut faire, on trouve réunis contre un Accusé des soupçons violens, & des indices puitans, mais trop foibles pour assésor un Jugement de condamnation, que faut-il faire ?

Un Auteur judicieux (a) nous l'apprend : « dans les délits moins graves, dit-il, où l'ordre public n'est pas si essentiellement intéressé, après des plus amples *infirmé*, on relâche l'Accusé ; mais en crime énorme, s'il y a une preuve acquise au Procès contre un Accusé, (lorsqu'il y en avait même assez, pour ainsi dire, pour le condamner) quand il s'agit de prononcer en définitive, on ordonne la question préparatoire, preuves & indices tenant qui, pour l'ordinaire, acheve de rendre la preuve complete.

Le Tribunal employera sans doute cette voie, s'il la juge nécessaire, vis-à-vis de ceux d'entre les Accusés qu'il reconnoitra être plus près d'une conviction parfaite ; & c'est sur la clairvoyance des Magistrats que l'Accusateur se repose entièrement : ils sçavent approfondir & pérer les actions, démêler les nuances artificielles dont on les charge pour se disculper, élargir le récit congné dans les Inquisitions, faire un choix des circonstances décisives, en apprécier la valeur, en déduire les arguments convaincans, pour ensuite frapper de son glaive les têtes coupables.

QUATRIÈME POINT.

Examen des Peines.

Les Accusés sont tous Emphitéotes, Vassaux & Justiciables du Sieur Exposant. Or, lorsqu'un Vassal offense son Seigneur en sa personne, son honneur, ou ses biens, il tombe dans le crime de félonie qui fait commettre le fief, & en opère la réunion à la Seigneurie, à l'exemple de l'Affranchi, qui est remis dans sa première Servitude s'il fait injure au Patron ; & par comparaison au Donataire qui est déclaré déchû par ingratitude des libéralités qui lui ont été faites, s'il offense son Donateur.

Ce principe est établi par tous les Auteurs qui ont traité de cette matière, entre autres par Geraud *des Droits Seigneuriaux*, qui, après avoir remarqué que le droit de Commise est observé au Parlement de Toulouse, enseigne que l'Emphitéote y tombe par la trahison ou offense envers son Seigneur ; & par Guyot, *Traité des Fiefs*, qui déclare que la félonie est une perfidie & une *déloyauté* envers son Seigneur, par voie de fait ou autrement, qui prive du Fief le Vassal ingrat.

En effet, il est l'homme du Seigneur ; c'est ainsi qu'il s'appelle dans les Loix Féodales, il y est encore nommé le *fidèle du Seigneur*, c'est-à-dire, sa Créature ; & les Féodistes posent pour maxime que le Vassal lui devant beaucoup de zèle, de soumission & de fidélité, il se rend *félon*, c'est-à-dire, *cruel & inhumain*, lorsqu'il l'offense en quelque manière que ce puisse être.

La plainte de l'Exposant contient les différens Chefs qui l'ont engagé à la rendre : elle s'étend aux propos libres & indécens tenus sur son compte, aux menaces & jactances faites contre lui, & enfin à l'Attentat du 14 août 1763.

Il est des peines propres à chacun de ces excès, & il n'en est aucun qui, à part celles-là, n'entraîne surtout la Commise du Fief : en voici la preuve.

(a) Essai sur l'esprit & les motifs de la Procédure criminelle, pag. 56.

I. CHEF. *Sur les Injures.*

Il regarde les deux Veyrenc, Radal & Dubois; les uns & les autres se sont portés à l'audace de donner au Seigneur Exposant ces titres injurieux & orduriers, qu'on peut lire, à l'égard des Veyrenc; dans les témoignages des deux Meisselles, de la Travier, & de la Dlle. Guigue; & pour ce qui concerne Radal & Dubois, dans les dépositions de Meisselle fils & de son épouse: voilà pour le fait.

Quant au *Droit*, les qualifications injurieuses, sales & diffamantes, méritent punition; le principe est connu: mais elles sont bien plus graves du Vassal au Seigneur, parceque l'atrocité de l'injure doit être alors considérée par l'état de la personne qui la fait, & par la qualité de celui qui la reçoit.

Chez les Romains, ce Peuple judicieux dont nous suivons encore les sages Loix par le seul empire de la raison, la moindre offense faite au Patron étoit punie du bannissement.

Parmi nous le Seigneur est considéré comme le Patron du Vassal, & celui-ci, asservi aux mêmes égards, est, suivant les circonstances, plus ou moins sévèrement puni des injures qu'il a la témérité de prononcer contre lui: on peut s'instruire de ceci dans le *Livre des Fiefs*: (a) Choppin, Laplace, & une infinité d'autres.

Veut-on des Arrêts imprimés? On en trouvera un dans M. Laroche en ses *Droits Seigneuriaux*, par lequel le Parlement de Toulouse prononça la commise contre l'Emphitéôte pour paroles offensives. Decormis, au second Tome de ses *Consultations*, en présente un autre du Parlement d'Aix de l'année 1712, qui, pour un pareil cas, condamna le Vassal à l'Amande honorable & aux Galères pour dix ans, outre la réunion des Biens mouvans de la Directe.

Si l'on désire des Arrêts plus récents du Parlement de Languedoc, l'on en citera un de l'année 1736, rendu en la Chambre Tournelle, au rapport de M. de Vignes, en faveur du Seigneur de Bouloc contre un Emphitéôte qui lui avoit donné les mêmes qualifications ordurieres & déshonorantes dont le Sieur Exposant se plaint, & qui le condamna à lui demander pardon dans son Château, en présence des Consuls, à une abstention perpétuelle du Lieu, avec réunion de son Fief à la Directe du Seigneur.

L'on connoit encore l'Arrêt rendu par la même Cour Souveraine en faveur du Seigneur de Blagnac, qui, pour des injures pareilles, condamna le Sieur Carrière son Justiciable en des peines très-sévères, & prononça, outre cela, la commise du Fief.

II. CHEF. *Sur les Menaces.*

Les faits qui les constatent avant & après le délit, ont été ramenés dans toute leur étendue, & par ordre contre chacun des Accusés: on en lit dans la Procédure, & la fréquence, & l'atrocité.

Au Témoignage des Auteurs (b) on n'offense pas moins par des *Menaces* que par des Termes injurieux, une Personne même absente; la Déclaration du Roi du 12 avril 1723 met au nombre des injures & voies de fait les *Menaces*, & veut qu'elles soient punies de la même manière.

Tout ainsi que les injures s'aggravent par la qualité de la Personne offensée, de même les *Menaces* deviennent plus criminelles, à proportion du grade de celui à qui elles sont faites: en sorte que du Vassal au Seigneur elles sont, & plus considérables, & plus reprehensibles. On convint de ce Principe lors du fameux Arrêt que le Parlement de Toulouse rendit le 9 mai 1752, au rapport de M. de Vic, en faveur d'un Seigneur du Vivarais: la Cour en a si présentement l'espèce, les peines & les motifs, qu'il seroit superflu de les retracer ici.

Selon Henrys, le Vassal ne peut s'élever contre son seigneur, que l'excès n'en soit très-punissable: on a vu toute-fois Veyrenc neveu cabaler, amener tout

(a) *Si versatus sit Vassallus ad injurias, pseudo-privaticus.* 2. Feud. tit. 57.

(b) *Ex Minis inferitur injuria.* Jul. Clar. verb. *Injuria* N^o. 1 & 161. Bayard tom. 2, cap. 49.

le monde contre le sien, porter ses Emphitéotes à aller à la chasse malgré lui, & contre toute sorte de droit: excitation toujours dangereuse, surtout parmi le Peuple susceptible de toute sorte d'impression, par là même, plus aisé à émouvoir & à se livrer à l'indépendance.

En général, tout complot formé pour nuire à un tiers est un crime punissable (a) parcequ'il ne tend à rien moins qu'à jeter le trouble dans la Société civile; & M. Laroche, en son *Traité des Droits Seigneuriaux*, met au nombre des délits énormes l'action de séduire & exciter des Emphitéotes contre leur Seigneur.

Mais pouvons-nous présenter encore à ce sujet une autorité plus positive & plus respectable que l'Arrêt même du 16 mars 1763, obtenu par le Sieur Marquis de Bernis, qui fait défenses à tous ses Vassaux de former aucun parti par sollicitation, menace, ou autrement.

Quand est-ce que Veyrenc neveu exhorte ses Concitoyens à se soutenir les uns les autres, s'efforce d'ameurer tout le monde à raison de la Chasse, excite ses semblables à y aller, disant qu'il répond de tout? La Procédure, qui rappelle tous ces propos audacieux, en fixe précisément l'époque à un tems fort près de la publication de cet Arrêt, comme si Veyrenc neveu eût voulu, par une telle revolte, & par une infraction immédiate & subséquente aux défenses mêmes, donner à entendre qu'il étoit au-dessus de la Loi, quoique promulguée indistinctement contre tous les Habitans de Saint-Marcel-de-Pierre-Bernis. Un quelqu'un qui fronde si éfrontement l'autorité publique, ménage bien moins l'autorité privée; & ce trait seul démasqueroit tout le fonds du caractère de ce Prévenu, s'il ne l'étoit déjà dans le tableau total de la Procédure.

III. CHEF. Sur l'Attentat.

L'on se sent revolté quand on considère toute sa noirceur; la preuve qu'on en a faite porte à la fois, & contre ceux qui l'ont inspiré & ordonné, & contre ceux qui l'ont exécuté. Le fait établi, venons au droit.

Cette matière est si éparée dans les Loix & dans les Auteurs, qu'il est à propos d'en former ici quelques Maximes si constantes en ce point, que la Cour pourra les prendre pour la règle de sa décision.

La première, que lorsqu'il s'agit d'un Assassinat, la punition a lieu, que l'on l'ait soi-même commis, ou qu'on ait ordonné (b) à d'autres de le commettre.

La seconde, que ce crime n'est pas moins punissable quoiqu'il n'ait pas été suivi de son dernier effet; (c) il suffit d'en être venu aux actes prochains, quand même les Assassins auroient manqué le coup de mort qu'ils vouloient porter.

La troisième, que, suivant les Loix des Fiefs, le Vassal se rend coupable de félonie lors qu'il machine (d) la mort de son Seigneur, & qu'il attente à sa vie.

La quatrième, que lorsque le Vassal se porte à l'affreuse extrémité d'assassiner son Seigneur dans son Château, la peine est d'être renoué vis, (e) parceque c'est un crime noir qui n'a point de nom, & qui doit être suivi de la punition la plus cruelle.

La cinquième, que quand un Vassal commet un pareil attentat contre son Seigneur, quoique le crime n'ait pas été consommé, (f) il est puni tout de même

(a) *Generaliter omni conspiratione jurata in prejudicium tertii.* Farinac Prax. crimin. Quest. 43, N^o. 61.

(b) Leg. 5. Cod. de Accus.

(c) Leg. 14 ad Leg. Corn. de Sicar. Julius Clarus lib. 5, §. *Assissinium* N^o. 7. Bouvot, Autoimoe, & autres.

(d) *Si vita insidiatus sit.* Pastor lib. 1, tit. 5, & lib. 7, tit. 1 de Feudis. Coquille des Fiefs pag. 31. Boissieu pag. 17.

(e) Recherches de la France liv. 6, ch. 34. Bruneau en ses Observations sur les Mat. Crimin. pag. 349. Laroche Droits Seigneuriaux ch. 32, art. 2 & 3.

(f) Duperier, nouvelle Edition, tom. 2, pag. 55.

que n'il avoit été suivi de son effet ; il suffit que le délit ait été prémédité & com-
mis de Guet-à-pens.

Cette dernière Maxime, qui dérive graduellement de celles qui la précèdent, s'adapte exactement au délit dont il s'agit, d'autant plus criminel, qu'il est évidemment l'aveu d'une volonté réfléchie & déterminée ; Veyrenc neveu & ses Partisanes, après en avoir conçu l'horrible projet, ont combiné pendant plusieurs mois le système infernal de l'exécution : la Providence n'a pas permis que cette horrible combinaison ait réussi ; mais l'imperfection du forfait ne le rend pas pour cela moins punissable, par cette raison qu'il n'a pas tenu aux indignes Instigateurs, non plus qu'aux Scélérats qui ont pris sur eux la tâche de le commettre, qu'il n'ait été suivi de son entier effet.

Personne n'est à l'abri des mains meurtrières d'un infâme assassin : aussi la Société civile s'arme-t-elle à l'instant pour exterminer de pareils monstres. Mais qui eût dit au Sieur Marquis de Bernis, dont le caractère est généralement connu bien-faisant, & qui, à l'exemple de ses Ancêtres, n'a cessé de donner à ses Vassaux des marques utiles & journalières de bienveillance & de protection, que ses jours seroient exposés au milieu même de ses Emphitéotes dans son propre Château, & que parmi ses Justiciables il s'en trouveroit d'assez ingrats, d'assez cruels, pour jurer sa perte, & s'armer contre leur Bienfaiteur ; l'idée seule d'un tel forfait, atroce dans toutes les circonstances, fait d'horreur : une subordination légitime, la sûreté publique, & en particulier celle de ce Seigneur, tout sollicite une sévère vengeance : & l'on ne sçauroit mieux finir ce *Mémoire*, que par le trait qu'on trouve au début : que cette Cause n'a pas besoin d'être recommandée & montre elle-même toute son importance.

Monsieur V E R O T, Conseiller, Rapporteur.

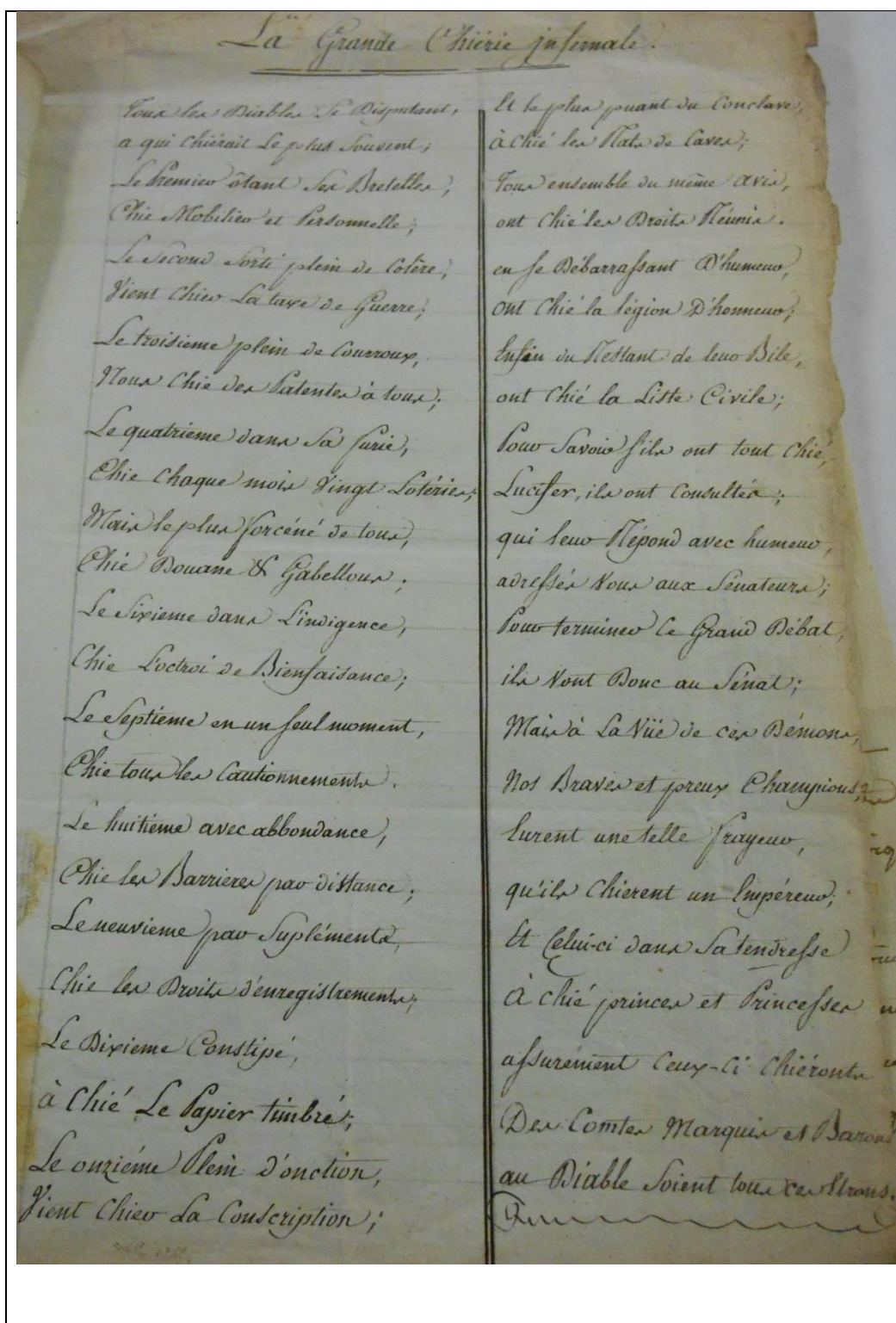
Maitre F R E Y D I E R, Avocat.

M^e. D' J V E R N O I S, Procureur.

A N I S M E S, de l'Imprimerie d'A. A. B E L L E, seul Imprimeur
du Roi & de la Cour Présidial, près le Palais.

Annexe n° 20 :

Un libelle hostile à Napoléon (1806)



Source : Archives départementales de la Drôme, 1 M 758, lettre du maire de Valence au préfet de la Drôme, 9 juillet 1808.

Transcription du libelle : La grande chierie infernale

« Tous les diables se disputant
à qui chieraient le plus souvent ;
Le premier ôtant ses bretelles,
chie mobilier et personnelle ;
Le second sorti plein de colère,
vient chier la taxe de guerre ;
Le troisième plein de courroux,
nous chien des patentes à tous ;
Le quatrième dans sa furie,
chie chaque mois vingt loteries ;
mais le plus forcené de tous,
chie douane & gabelous ;
Le sixième dans l'indigence,
chie l'octroi de bienfaisance ;
Le septième en un seul moment,
chien tous les cautionnements ;
Le huitième avec abondance,
chie les barrières par distance ;
Le neuvième par supplément,
chie les droits d'enregistrements ;
Le dixième constipé,
a chié le papier timbré ;
Le onzième plein d'onction,
vient chier la conscription ;

Et le plus puant du conclave,
a chié les rats de caves
tous ensemble du même avis,
ont chié les droits réunis,
en se débarrassant d'humeur,
ont chié la légion d'honneur ;
enfin du restant de leur bile,
ont chié la liste civile ;
pour savoir s'ils ont tout chié,
Lucifer, ils ont consulté,
qui leur répond avec humeur,
adressés vous aux sénateurs ;
Pour terminer ce grand débat,
ils vont donc au Sénat ;
mais à la vue de ces démons,
nos braves et preux champions,
eurent une telle frayeur,
qu'ils chièrent un empereur ;
et celui-ci dans sa tendresse
à chié princes et princesses
assurément ceux-ci chieront
des comtes marquis et barons
au diable soient tous ces étrons.

Annexe n° 21 :

Un graffito hostile à l'abbé Maury trouvé sur un registre de délibérations
du club des Jacobins de Roquemaure

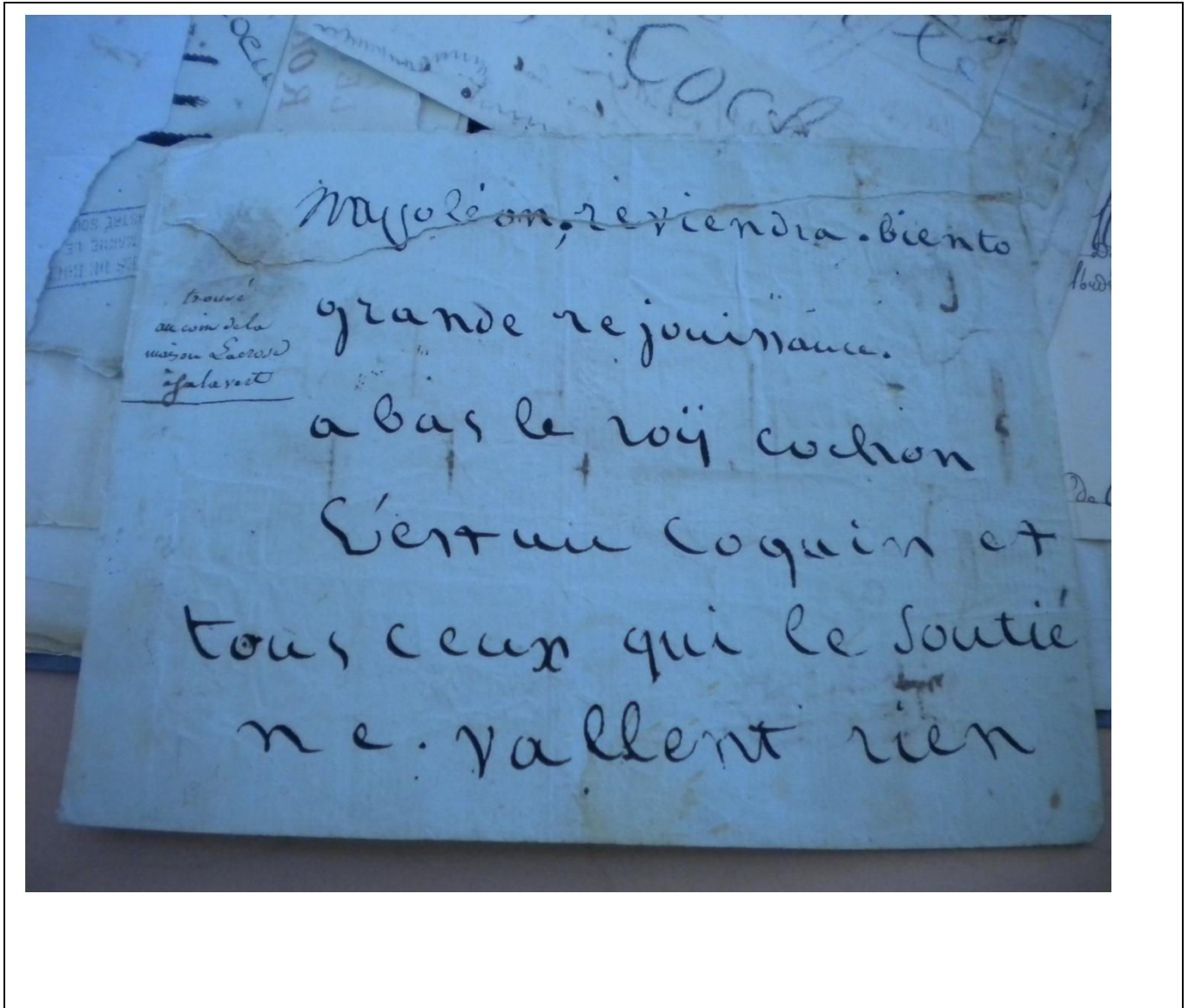


Légende : « Calotin à pandre. Je suis l'abbé Moris qui fait pénitence de mes pechés » (orthographe de l'époque respectée)

Source : Archives départementales du Gard, E dépôt 40 984, registre de délibérations du club des Jacobins de Roquemaure, 1791-fructidor an II.

Annexe n° 22 :

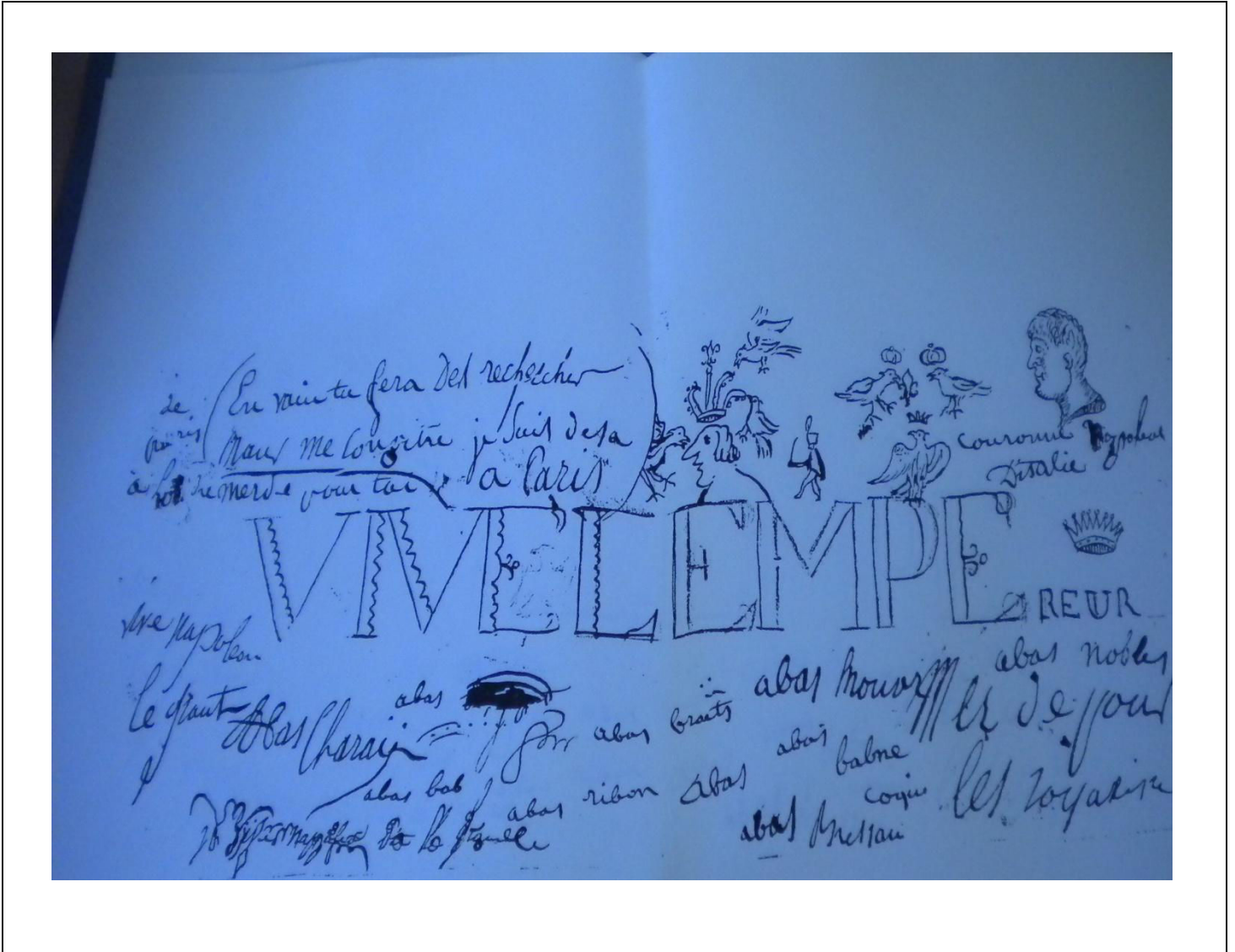
Placard bonapartiste (1816) (1)



Source : Archives municipales de Bourg-Saint-Andéol, 3 I 4, pamphlets et écrits séditeux, 1816.

Annexe n° 23 :

Placard bonapartiste (1816) (2)



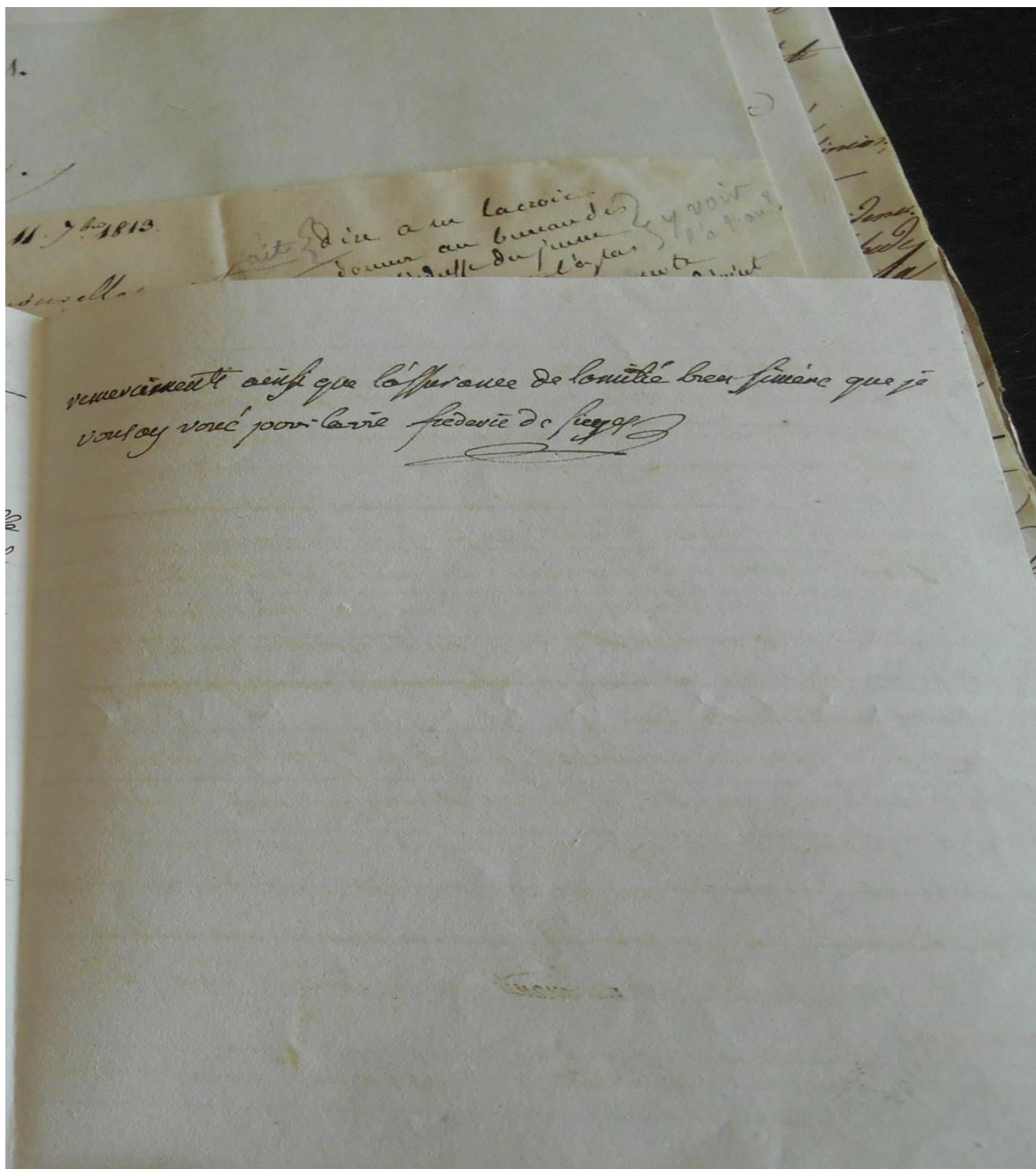
Source : Archives municipales de Bourg-Saint-Andéol, 3 I 4, pamphlets et écrits séditieux, 1816.

Annexe n° 24 :

Les ambitions d'un notable valentinois

Acquies
mais il est
impossible que
je refuse la main
je viens de recevoir, et qui est par un
de quel genre que vous avez rendu bien tendant, vous vous
douter bien que c'est de mon neveu dont je veux vous parler.
il ne m'a point laissé ignorer, comme vous pouvez le croire
à qui il est redevable de son bonheur, il ne me le dit pas nommément
que sans être forcé, il ne m'eût pas fallu venir long temps pour
le deviner. recevez en don bien de moi mes remerciements, et croyez
que je desirerois bien vivement pouvoir vous en témoigner
toute ma reconnaissance, mais, si dans nos propositions respectives
je n'ai que des mots à vous offrir, soyez du moins bien certain
qu'ils sont bien sincères et ne sont que les organes de mon cœur.
j'espère qu'à présent, que vous avez si bien mis le pied à l'étréille,
à mon neveu, il vous fournira les moyens de ne pas le laisser en
aussi beau chemin; d'ailleurs il est devenu un de vos enfants et
vous serez intéressé à achever votre ouvrage.
je viens à présent vous parler d'une autre nouvelle dont
me parle mon neveu, et qui me regarde personnellement et
dont je veux vous parler à votre tour, c'est de ma nomination

a la maïrie de violence. je vous avoue que j'en suis
contrarié au possible. je fais qu'il est dans l'intérêt d'un
propriétaire de servir au gouvernement qui le protège.
aussi vous avouerai je que je suis très aise d'être membre
du conseil général du dept. mais cette place étant incompatible
avec celle de maïre, il n'est un possible de donner en feul
instant le pas a la dernière. la maïrie peut offrir un
intérêt dans les bonnes villes de l'empire, mais dans toutes
les autres, elle ne menent a rien, ny a décoration, ny a titre;
et ne procure en general que des désagrément, pour les peines sans
nombre qu'elle donne. et
vous sçavez mon cher monsieur, que ce n'est point au ministre
que je parle en ce moment, et je vous prierai seulement de lui dire
que je le supplie de me laisser ou je suis et de ne pas devenir
mauvais que je préfère une place qui me met en relation avec tout
un département, quoique ce ne soit que d'une manière momentanée,
a celle qui ne procure constamment que des intérêts d'une seule
commune.
veuillez bien mon cher monsieur et recevoir une seconde fois mes



Source : Archives nationales, F¹BI Drôme 16, lettre de Frédéric de Sieyès au ministre Montalivet, 18 avril 1813.

Transcription de la lettre :

Valence, le 18 avril 1813

Je viens de recevoir, Mon cher Montalivet, une lettre de quelqu'un que vous avez rendu bien content, vous vous doutez bien que c'est de mon neveu dont je veux vous parler : il ne m'a point laissé ignorer, comme vous pouvez le croire, ce qu'il est redevable de son bonheur, il ne me l'eut pas nommé, que sans être sorcier, il ne m'eut pas fallu rêver longtemps pour le deviner. Recevez en donc bien tous mes remerciements, et croyez que je désirerais bien vivement pouvoir vous en témoigner toute ma reconnaissance ; mais, si dans nos positions respectives je n'ai que des mots à vous offrir, soyez du moins bien certain qu'ils sont bien sincères et ne sont que les organes de mon cœur. J'espère qu'à présent que vous avez si bien mis le pied à l'échelle, à mon neveu, il vous fournira les moyens de ne pas le laisser en aussi beau chemin, d'ailleurs il est devenu un de vos enfants et vous serez intéressé à achever votre ouvrage.

Je viens à présent vous parler d'une autre nouvelle dont me parle mon neveu, et qui me regarde personnellement et dont je veux vous parler à cœur ouvert, c'est de ma nomination à la mairie de Valence. Je vous annonce que j'en suis contrarié au possible. Je sais qu'il est dans l'intérêt d'un propriétaire de tenir au gouvernement qui le protège. Aussi vous avouerais-je que je suis très aise d'être membre du conseil général du département mais cette place étant incompatible avec celle de maire, il m'est impossible de donner un seul instant le pas à la dernière. La mairie peut offrir un intérêt dans les bonnes villes de l'empire mais dans toutes les autres, elle ne mène à rien, ni à décoration, ni à titre et ne procure en général que des désagréments pour les peines sans nombre qu'elle donne.

Vous sentez, mon cher Montalivet, que ce n'est point au ministre que je parle en ce moment, et je vous prierais seulement de lui dire que je le supplie de me laisser ou je suis et de ne pas trouver mauvais que je préfère une place qui me met en relation avec tout un département, quoique ce ne soit que d'une manière momentanée, à celle qui ne suppose constamment que des individus d'une seule commune.

Veillez bien mon cher Montalivet recevoir une seconde fois mes remerciements ainsi que l'assurance de l'amitié bien sincère que je vous ai vouée pour la vie. Frédéric de Sieyès.

(Nous avons conservé le style et la ponctuation de la lettre).

Sommaire

État des sources	p. 2
Bibliographie	p. 75
Annexe n° 1 : Une délibération municipale (Valence, 8 novembre 1781)	p. 131
Annexe n° 2 : L'organisation judiciaire du Dauphiné	p. 133
Annexe n° 3 : L'organisation administrative du Dauphiné	p. 134
Annexe n° 4 : Les mouvements des fédérations dauphinoises (1789-1790)	p. 135
Annexe n° 5 : Les options politiques comtadines (mars-avril 1791)	p. 136
Annexe n° 6 : Les communes favorables à la domination pontificale (été 1791)	p. 137
Annexe n° 7 : Un réseau très dense de sociétés politiques (1790-an III)	p. 138
Annexe n° 8 : La crise sociopolitique drômoise (août-octobre 1792)	p. 139
Annexe n° 9 : Les tensions sociopolitiques dans le Gard (avril 1792)	p. 140
Annexe n° 10 : L'évolution progressive du département de Vaucluse (1790-1802)	p. 141
Annexe n° 11 : Géographie du serment ecclésiastique (1791)	p. 142
Annexe n° 12 : Du local au national : notices biographiques des députés rhodaniens élus aux différentes assemblées parisiennes (1789-vers 1820)	p. 143
Annexe n° 13 : La galaxie familiale des Reynaud-Saurin-Roussel et des Madier	p. 189
Annexe n° 14 : Galaxie familiale des familles Giraudy et Giraudy de Grey	p. 190
Annexe n° 15 : Les rebellions liées à la conscription (1800-1814)	p. 191
Annexe n° 16 : La défense d'Agricol Moureau après la bagarre de Beaucaire (1793)	p. 192
Annexe n° 17 : Adresse de la société politique d'Orange en faveur de Jean Laurent	p. 200
Annexe n° 18 : Une source rare : un exemple de contribution forcée	p. 203
Annexe n° 19 : L'affaire de l'attaque du château du marquis de Pierre-Bernis (1763)	p. 204
Annexe n° 20 : Un libelle hostile à Napoléon	p. 236
Annexe n° 21 : Un graffiti hostile à l'abbé Maury trouvé sur un registre de délibérations du club des Jacobins de Roquemaure	p. 238
Annexe n° 22 : Un placard bonapartiste (1) 1816	p. 239

Annexe n° 23 : Un placard bonapartiste (2) 1816	p. 240
Annexe n° 24 : Les ambitions d'un notable valentinois	p. 241
Sommaire	p. 245.